



p 19

VTT La «Trans» 97 fidèle à elle-même

La Trans-Neuchâteloise 97, qui a été présentée hier, sera fidèle aux particularités qui en ont fait le succès et la renommée. Elle aura lieu du 28 mai au 25 juin prochains.

photo a-Treuthardt

Harcèlement sexuel Mythe ou réalité?



p 3

A ce jour, aucune plainte pour harcèlement sexuel n'a été déposée dans le canton. Serait-ce à dire que Neuchâtel est épargné? Certainement pas. Plusieurs raisons pourraient expliquer ce silence.

photo Treuthardt

Jura Attaques de train très prisées



p 9

Lancées par «La Traction», les attaques de train par des cow-boys du cru sont très prisées sur la ligne Glovelier-Sai-gnelégier.

photo Gogniat

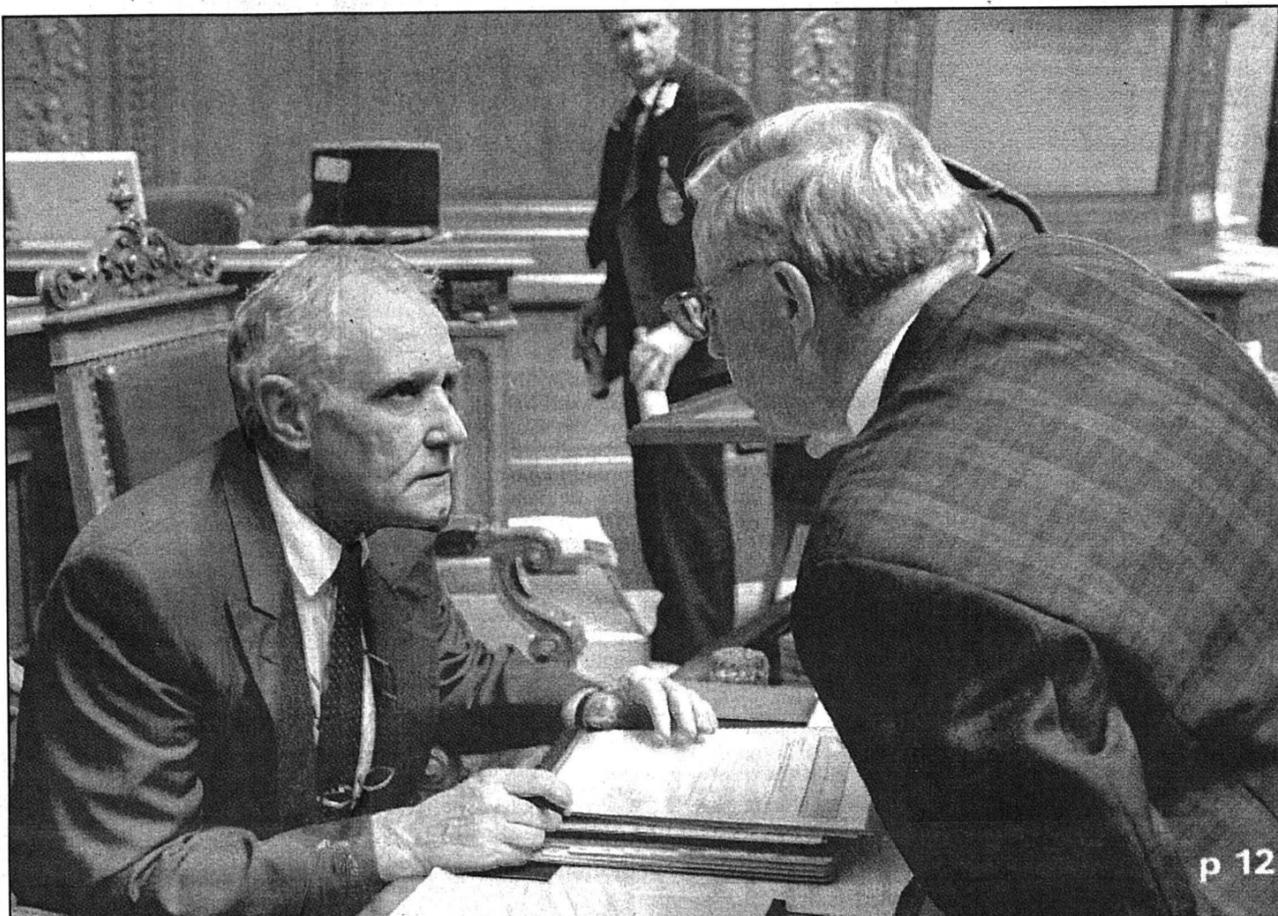
Neuchâtel Galenica supprime 50 emplois

p 17

Lac à la nage Stefan Volery devant le juge à Neuchâtel

p 7

Solidarité La droite dure montre les dents



p 12

Le Conseil national a débattu hier pour la première fois de la création de la Fondation de la solidarité annoncée il y a deux semaines par le Conseil fédéral. Au cours d'un débat de quatre heures, la majorité des conseillers nationaux ont défendu le projet, à l'exception de l'Union démocratique du centre, du Parti de la liberté et d'une partie des Démocrates suisses. Sur notre photo, Christoph Blocher dit sa façon de penser au conseiller fédéral Flavio Cotti.

photo Keystone

L'or...

Depuis la plus haute antiquité, l'or donne la fièvre de sa possession. Il n'a pas entraîné autant de morts que les religions, mais il a provoqué la ruine de bien des âmes.

La réévaluation des réserves d'or de la Banque nationale souffle sur la braise de ce problème millénaire, allumant des appétits divers...

Opinion Trop d'or...

Dans le cénacle restreint des initiés et des gardiens de la valeur du franc suisse, le problème de la réévaluation de nos réserves est à l'ordre du jour depuis plusieurs années. Il est permis de penser que M. D'Amato a eu vent de l'imminence d'une solution, d'où l'intérêt très vif qu'il a soudainement manifesté à nos réserves dont une petite partie est de provenance douteuse sur le plan moral.

Cela dit, pas de confusion: les fonds en déshérence et notre politique monétaire sont deux problèmes distincts, le premier concerne principalement les banques commerciales, le second relève de la BNS. S'il y a simultanément

dans l'actualité, il n'y a pas pour autant concordance. Et les nouvelles élucubrations du pamphlétaire Ziegler ne font qu'épaissir un brouillard que tout le monde s'emploie, posément, à dissiper.

Les 2.590.000 kilos de la réserve de la BNS représentent 370 grammes par habitant, ce qui est colossal comparé aux banques centrales de nos voisins: 45 g en Allemagne, 54 g à Paris ou 44 g en Italie, sans parler des... trois grammes aux USA ou du demi-gramme par habitant de la réserve japonaise!

Au bilan de la BNS, notre or vaut 11,9 milliards contre 44 milliards au prix du marché. La réévaluation sera modeste, elle va faire passer le kilo en réserve de 4595 francs à 10.000 francs, soit 26 milliards, ce qui ne représente encore que 60% de la valeur du marché.

Le bénéfice de l'ajustement sera de l'ordre de 14 milliards de francs. La moitié sera versée à une fondation. Les intérêts (300 à 350 millions par an) seront affectés à des fins humanitaires, pour moitié en Suisse et pour l'autre moitié à l'étranger. Quatre cents tonnes seront vendues à raison de 40 tonnes par année durant dix ans. La production

mondiale annuelle est de 2600 tonnes. Sur le marché, la demande d'or est de 3400 tonnes par an et l'offre n'atteint que 3300 tonnes. Donc la mise en vente de nos 40 tonnes annuelles ne perturbera pas le cours de l'or. Pour mémoire, le marché mondial traite 900 tonnes par jour.

Cette seconde tranche sera mise en œuvre sur décision du Parlement et le bénéfice sera réparti pour 1/3 à la Confédération et 2/3 aux cantons.

L'idée de cette réévaluation a germé à la BNS qui l'a transmise au Conseil fédéral dans la perspective de la discussion qui doit avoir lieu, l'année prochaine, en vue de la révision de la loi sur la BNS.

La loi fait obligation de couvrir au minimum 40% de la valeur de la monnaie papier en circulation qui s'élève à 28,8 milliards. Avec une couverture qui sera de 60%, le franc reste une monnaie très forte et ce d'autant plus si l'on ajoute à notre trésor les 40 milliards de devises étrangères en dollars, DM et Euro. Le fond du problème est simple: en dix ans, nos réserves ont le temps de devenir Euro et surtout «oro-compatibles».

Gil Baillod

Le Locle Sculpture pour la fontaine



p 5

Les travaux de réaménagement de la place du Marché du Locle ont repris. Surprise, la fontaine centrale sera dominée par une œuvre d'art.

photo Perrin

Neuchâtel Gare en chantier dès 1998

p 7

Actualité cantonale p 2
Grand Angle p 3
Régions p 4-9
Le Fait du Jour p 12
Suisse p 13
Monde p 14
Economie p 17

Réflexion p 18
Sports p 19-25
Magazine p 27-29
Radio/Télévision p 32-33
Mémento p 34
Carnet p 35
La Der/Météo p 36

Paris - Spectacles à l'Ascension du 8 au 11 mai 1997

Une exclusivité pour les lecteurs de L'Impartial
Au programme: «Si je peux me permettre», «L'Arlésienne», un spectacle surprise, «Le Passe-Muraille».
Renseignez-vous au 032/911 23 14

Locataires Pierre Dubois a été élu à la présidence

Pierre Dubois a été nommé lundi à la présidence de la section de Neuchâtel de l'Association suisse des locataires. Il prendra véritablement cette fonction ce printemps, après son départ du Conseil d'Etat. Son élection pourrait favoriser le regroupement des deux sections du canton de l'Asloca.

Couvrant les quatre districts du Bas et des vallées, la section de Neuchâtel de l'Association suisse des locataires (Asloca) a élu lundi soir Pierre Dubois comme nouveau président. Son activité commencera réellement à fin mai, après son retrait du Conseil d'Etat. Il avait déjà été sollicité l'an dernier lorsque Michel Bise avait quitté la tête de la section pour reprendre la présidence nationale de l'Asloca. Mais, en raison d'une surcharge et pour ne pas interférer politiquement avec sa fonction gouvernementale, sa désignation avait été reportée. Daniel Veuve a donc assuré la liaison pendant une année.

Des solutions plutôt que de l'agitation

Par cette nomination, l'Asloca-Neuchâtel recherche une plus grande notoriété publique, note Daniel Veuve. En outre, après deux présidents juristes, et comme la section emploie déjà une avocate conseil, Pierre Dubois appor-

tera une vision plus économique des problèmes du logement. Par sa personnalité, il pourra aussi jouer un rôle fédérateur entre les deux sections du canton.

En ayant accepté cette présidence, Pierre Dubois dit vouloir assurer la pérennité d'un groupement important, fort de 4100 membres. Son but sera bien sûr de défendre les locataires. Mais pas en faisant de l'agitation, précise-t-il. Il entend surtout s'employer à trouver des solutions, au besoin avec les associations de propriétaires immobiliers, avec l'Etat et les communes. Pierre Dubois ne cache pas qu'il va aussi prendre contact avec l'actuelle Asloca des Montagnes neuchâteloises pour ne faire qu'une seule association cantonale, tout en conservant des spécificités.

La section du Haut reste sur ses gardes

Responsable ad intérim de la section du Haut, Philippe Merz précise que son comité est assez partagé sur la question d'un regroupement. La petite section craint d'être phagocytée. A titre personnel, Philippe Merz serait «à tout le moins ouvert à la collaboration». C'est dans cet esprit qu'il se présentera à la présidence de l'Asloca des Montagnes lors de l'assemblée générale du mois de juin.

Alexandre Bardet

Apprentis Les formations artisanales tiennent salon

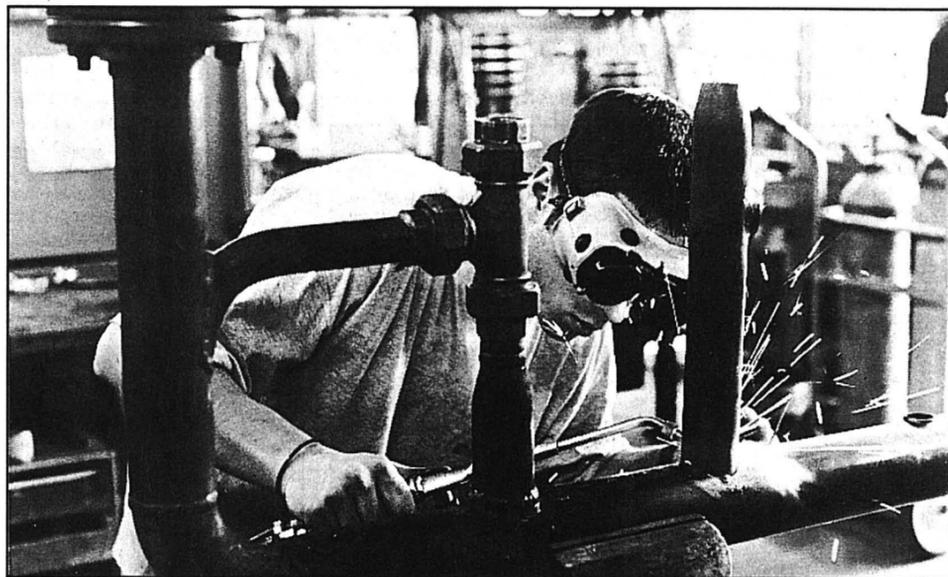
Le deuxième Salon des formations artisanales se tiendra ce vendredi et ce samedi dans les murs du Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment (CPMB) de Colombier. Cette large vitrine présentera 36 formations et sera spécialement destinée aux futurs apprentis.

La formation professionnelle est en pleine ébullition. L'avènement des maturités ad hoc d'une part, le léger regain d'intérêt pour la filière apprentissage d'autre part confirment que ce secteur a encore un rôle primordial à jouer dans l'économie du canton et du pays. Jean-Claude Gosteli, directeur de deux écoles du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) ne dit pas autre chose: «Il est révolu le temps où l'on se prédestinait à un apprentissage parce qu'on ne voulait ou ne pouvait faire des études».

Mais cette lente renaissance est aussi liée au concours des maîtres d'apprentissage, sans lesquels, n'est-ce pas?, l'apprenti ne peut rien. Il ne suffit pas de vouloir devenir fleuriste, encore faut-il avoir trouvé une place d'apprentissage.

60% des apprentis

Organisé conjointement avec le Centre intercommunal de formation des Montagnes neuchâteloises, le CPLN, le CPMB,



Le deuxième Salon des formations artisanales aura lieu au CPMB, à Colombier, ce vendredi et ce samedi, et sera une vitrine aux quelque 36 professions présentées.

photo Treuthardt

l'Office régional d'orientation scolaire et professionnelle ainsi que les associations professionnelles concernées, ce salon s'inscrit dans la vaste opération d'information sur la formation professionnelle. Il s'adresse en priorité aux élèves du degré 3 (et 4) des écoles secondaires, à qui des professionnels diront tout sur les différentes filières et facettes des métiers artisanaux.

Les métiers artisanaux? Aux dires de Pierre Ingold, di-

recteur du CPMB, ce terme générique englobe une centaine de formations - soit quelque 60% des apprentis neuchâtelois - qui requièrent des qualités gestuelles.

La panoplie est en effet large, puisqu'elle regroupe des professions aussi diverses que celle de forestier-bûcheron, de ferblantier, de relieur, de cafetier, de peintre ou de mécanicien d'automobiles. Mais ce marché est aussi extrêmement sensible, à la fois

victime des modes et des contre-modes. A témoin, après l'affaire des veaux aux hormones, voire de la vache folle, l'engouement pour la profession de boucher a eu quelque plomb dans l'aile.

Quoi qu'il en soit, durant deux jours, vendredi (9h à 21h) et samedi (9h à 15h), les formations artisanales seront en fête. Et un concours (doté de prix...) récompensera les visiteurs les plus attentifs.

SSP

Arbres fruitiers La saison a bien démarré

Les arbres fruitiers se développent actuellement très bien, mais rien n'est encore gagné. Tel est le constat prudent de Jean-Dominique Roethlisberger, président de la Société neuchâteloise d'arboriculture, qui tenait son assemblée hier à Cernier.

Des abricotiers cultivés en espaliers sont déjà en fleurs et la plupart des arbres fruitiers bourgeonnent. Ils ont environ une semaine d'avance sur la moyenne, mais rien ne dit que cela va continuer, note Jean-Dominique Roethlisberger. De toute manière, les arboriculteurs s'attendent à avoir moins de fruits qu'en 1996. Certaines essences, comme la pomme boskop, sont productives une année sur deux. En 1996, la récolte fut globalement superbe

grâce à une météo favorable pendant la floraison, échelonnée normalement de fin mars à fin avril. Jean-Dominique Roethlisberger évoque toutefois des problèmes de commercialisation à l'heure où les consommateurs ne se ruent pas sur ce type de marchandises.

La Société neuchâteloise d'arboriculture avait invité hier un représentant du Centre d'arboriculture et d'horticulture des Fougères, en Valais, pour parler de recherches en la matière. Selon Jean-Dominique Roethlisberger, l'intérêt se porte surtout vers de nouvelles variétés de fruits plus résistantes aux maladies, afin de pouvoir développer les cultures bio, sans traitement.

AXB



C'est surtout pendant la floraison que la météo sera importante.

photo a-Treuthardt

Chantiers Des dessins pour la sécurité

Le Forum neuchâtelois de la sécurité organise un concours de dessins ayant pour but d'illustrer des situations de chantiers. Ces illustrations agrémenteront un aide-mémoire de la sécurité destiné principalement aux maîtres d'ouvrage, bureaux d'architectes, bureaux d'ingénieurs et administrations.

Les travaux seront examinés par un jury de professionnels des arts graphiques et de la construction et seront exposés en juin dans un lieu public. La dotation du concours est de 1500 francs, à répartir entre deux ou trois prix, et le gagnant se verra en principe attribuer le mandat de réalisation des dessins nécessaires à la publication. Présidé par l'architecte cantonal Philippe Donner, le Forum de la sécurité regroupe l'Etat, l'Association neuchâteloise des ingé-

nieurs civils, la Commission paritaire neuchâteloise du bâtiment et des travaux publics, le Groupement des architectes neuchâtelois et les sections neuchâteloises de la Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA). /comm-réd.

Inscriptions jusqu'au 14 avril après du Forum neuchâtelois de la sécurité, (Bureau neuchâtelois des métiers du bâtiment), Tivoli 28, 2003 Neuchâtel (tél 730.28.80, fax 730.28.77).

Canton de Neuchâtel

Alexandre Bardet
Rémy Gogniat
Pascale Béguin
Christian Georges
Blaise Nussbaum
Sandra Spagnol
Tél. (032) 725 65 01
Fax: (032) 725 00 39

DIVERS

AVIS OFFICIEL



Dick Optique
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
Tél. 032/913 68 33
132-798318

**PERDEZ
5 à 10 kg en
2 semaines**
Produits naturels,
cure à Fr. 195.-
Succès garanti.
Bovey, Ecublens.
Tél. (021) 691 79 81

**Police-secours:
117**



DÉPARTEMENT
DE LA GESTION DU TERRITOIRE
Service des ponts et chaussées

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES RIVERAINS DE ROUTES CANTONALES

Nous rappelons aux propriétaires riverains de routes cantonales que les branches d'arbres et haies qui pénètrent dans le gabarit d'espace libre des voies publiques doivent être coupées, conformément à la législation en vigueur.

Les branches d'arbres qui surplombent les chaussées à moins de 4 m 50 doivent être taillées, de même que celles qui dépassent le bord de la chaussée ou masquent la signalisation routière.

Un délai, échéant au 30 avril 1997, est impartie aux propriétaires pour procéder à l'élagage de leurs arbres, faute de quoi, ce travail sera exécuté à leurs frais.

L'ingénieur cantonal
Jean-Jacques de Montmollin

28-80772



Avis d'inventaire et sommation publique

(Art. 580 ss du Code civil suisse)

Les héritiers de
fils de
et de

né le
originaire de
marié à
domicilié à
décédé à

Lüthi Denis
Lüthi Christian Albert
Lüthi née Robert-Charrue Suzanne
Angèle
3 janvier 1945
Lauperswil (BE)
Françoise Ida Lüthi née Bochy
La Sagne, Le Coin 46
La Sagne (NE) le 7 janvier 1997

ayant réclamé l'inventaire de la succession le 3 mars 1997, le président du Tribunal du district de La Chaux-de-Fonds somme les créanciers et les débiteurs du défunt, y compris les créanciers en vertu de cautionnements, de produire leurs créances et de déclarer leurs dettes au greffe du Tribunal

jusqu'au 30 juin 1997 inclusivement.

Il est rappelé aux créanciers du défunt que s'ils négligent de produire leurs créances en temps utile, ils courent le risque de perdre leurs droits contre les héritiers (art. 582, 2e alinéa et 590, 1er alinéa).

Le greffier du Tribunal
Oswald Brand

132-4144



OFFICE DES FAILLITES DE NEUCHÂTEL Enchères publiques d'un immeuble locatif

Date et lieu des enchères: le vendredi 11 avril 1997 à 14 heures, à Neuchâtel, Service des ponts et chaussées, rue Pourtalès 13, 2e étage (salle 203).

Failli: SI de la Haie SA, par son administrateur Laurent Schüpfer, Grillons 7, 2001 Neuchâtel.

CADASTRE DE NEUCHÂTEL

Article 8121 - Rue de Vauseyon - Bâtiment, place de 645 m² (Vauseyon 15).

Estimation cadastrale Fr. 1 518 000.-
Estimation de l'expert (1996) Fr. 1 670 000.-

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: le 13 mars 1997.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication. Pour tous renseignements: Office des faillites de Neuchâtel, rue des Beaux-Arts 13, 2000 Neuchâtel, tél. 032/889 61 13.

Visite de l'immeuble: lundi 24 mars 1997 à 10 heures sur place.

OFFICE DES FAILLITES NEUCHÂTEL
Le préposé: M. Vallélian

28-80381

Harcèlement sexuel Une loi pour tenter de faire tomber un mur

Le harcèlement sexuel n'existe pas dans le canton de Neuchâtel. A preuve, huit mois après l'introduction de la loi fédérale sur l'égalité, et sept mois après la mise sur pied d'un Office de conciliation, aucune plainte n'a été enregistrée. Et si la réalité était moins tendre?

Pascale Béguin
Sandra Spagnol

Le harcèlement sexuel est certainement un fait vieux comme le monde! Mais il est aujourd'hui montré du doigt: le code pénal d'abord, puis la nouvelle loi fédérale sur l'égalité (LEg), entrée en vigueur au 1er juillet dernier ensuite, le considèrent respectivement comme une infraction et une discrimination. Il est prouvé que, dans nombre de cas, les gestes ou les mots «déplacés» constituent une atteinte à l'intégrité physique, mais aussi psychologique d'une per-

sonne. Le canton de Neuchâtel serait-il un havre de paix en la matière?

Martine Kurth, déléguée cantonale à la politique familiale et à l'égalité, soupire: huit mois après l'introduction de la LEg, aucun cas de harcèlement sexuel n'a encore été dénoncé. Ni auprès de l'Office de conciliation, ni, semble-t-il, auprès des tribunaux. Elle ne croit pourtant pas que le canton soit épargné.

Consensus neuchâtelois

Plusieurs éléments peuvent expliquer, en partie du moins, la situation neuchâteloise. Nombre d'entreprises ont pris des dispositions pour lutter contre le harcèlement sexuel. Des conventions collectives de travail ont fait de même, dont la convention patronale horlogère.

Le «consensus neuchâtelois» pourrait constituer une autre partie de la réponse: «Dans ce canton, on préfère régler les choses à l'interne, plutôt que les

mettre sur la place publique». En outre, il n'est peut-être pas illusoire de penser que la crainte de perdre son emploi n'incite pas la personne harcelée à faire trop de vagues; cela même si la LEg prévoit une protection contre le congé de rétorsion.

La LEg va encore plus loin. Dans le cas de harcèlement sexuel avéré dans son entreprise, l'employeur peut être contraint au versement d'indemnités à la victime; à moins qu'il n'apporte la preuve qu'il a pris toutes les mesures pour prévenir ces actes ou y mettre fin. Considérant que l'Etat est aussi un employeur, un groupe de travail sera mis sur pied au sein de l'administration cantonale (voir encadré).

Même combat dans le Jura

Dans le but de renseigner les responsables d'entreprises, mais aussi les cadres de l'administration cantonale et les juges de prud'hommes sur les modalités de la LEg, deux conférences avaient été mises sur pied en fin d'année dernière. Quelque 150 participants avaient répondu à l'invitation. Cela étant, Martine Kurth n'en continuera pas moins d'informer les employeurs de leurs devoirs, les employés de leurs droits.

Un même souci d'information occupe le Bureau jurassien de la condition féminine. Celui-ci va prioritairement mettre sur pied une action de sensibilisation auprès de l'administration cantonale, avant de mener pareille campagne auprès de la population. A ce jour, six cas de harcèlement sexuel ont été dénoncés, dont seul ou deux seront vraisemblablement déferés devant la justice. **SSP**



Selon Martine Kurth, déléguée à l'égalité, plusieurs raisons pourraient expliquer, en partie du moins, l'apparent «calme» dans le canton. photo Treuthardt

Un coin du voile levé

Une enquête mandatée par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes à propos du harcèlement sexuel lève un coin du voile. Réalisée en 1993 auprès de plusieurs entreprises genevoises, elle laisse voir ce qu'elle appelle elle-même la réalité cachée des femmes au travail.

Il ressort que 72% des femmes interrogées ont été confrontées au harcèlement sexuel au cours de toute leur vie professionnelle. Ce sont en particulier les femmes ne possédant pas un contrat de travail

fixe qui subissent les contacts physiques imposés. Les femmes au bénéfice d'une formation (et d'un diplôme) et détenant un poste à responsabilités sont, elles, les plus nombreuses à se plaindre de paroles déplacées.

Près des trois-quarts des femmes harcelées disent avoir réagi, mais dans 83% des cas le comportement désagréable du «harceleur» n'a pas cessé.

Notons que si la grande majorité des victimes sont des femmes, il arrive aussi que des hommes soient concernés. **SSP**

Vers la création d'une cellule

L'Etat de Neuchâtel, qui est aussi un employeur, n'entend pas fermer les yeux. D'ici fin mars, il veut mettre sur pied un groupe de travail formé de personnes tout experts formées à écouter, conseiller et orienter les personnes harcelées. A terme, cette entité sera susceptible de s'enrichir d'autres professionnels.

Pour l'heure, explique Martine Kurth, les victimes de harcèlement sexuel au sein de l'administration can-

tonale peuvent s'adresser au Service cantonal du personnel. Notons que pour les employés de l'Etat, ce sont les autorités administratives ordinaires qui sont compétentes, avec possibilité de recours jusqu'au Tribunal administratif. Dans les autres cas, il s'agit des tribunaux de prud'hommes, voire du Tribunal cantonal.

La structure prévue sera forte de trois personnes. Martine Kurth sera entourée du chef du Service du personnel

et du chef de l'Inspection à la santé et au travail. «Par définition, ce dernier bénéficie également d'un droit de regard sur les entreprises».

A terme, cette «cellule de base» pourrait s'enrichir de médecins et de psychologues, afin d'instaurer un travail en réseau, estime Martine Kurth. Une fois «rodée», ce groupe de personnes pourrait offrir ses compétences et expériences à d'autres, telles les villes du canton. **SSP**

Mettre des mots sur l'expérience



«Pour beaucoup de victimes, il se passe un certain temps entre l'infraction et le moment où elles ressentent le besoin d'en parler». photo Treuthardt

Opérationnel depuis 1988, le Savas (Service d'aide aux victimes d'abus sexuels) est, selon sa responsable Michèle Wermeille, une première mondiale: il est le seul en effet à répondre à l'ensemble des victimes, quel que soit le sexe, l'âge, le type d'agresseur et le contexte dans lequel l'agression a été commise.

A Neuchâtel, il n'existe pas actuellement d'antenne cantonale spécifique destinée aux personnes harcelées sexuellement. Dans un premier temps, celles-ci peuvent hésiter à s'adresser directement à un médiateur d'entreprise ou à l'Office de conciliation qui porte un nom par trop officiel. Le Savas peut alors aussi offrir écoute et conseils.

«Pour beaucoup de victimes, il se passe un certain temps entre l'infraction et le moment où elles ressentent le besoin d'en parler. D'en parler, simplement, et de mettre des mots sur son expérience avant de faire appel à une instance plus officielle. Elles craignent généralement de mettre le doigt dans un engrenage qu'elles ne maîtriseront plus. Ce qu'elles veulent d'abord, c'est être reconnues comme victimes ayant des droits», souligne Michèle Wermeille.

Car le mécanisme est connu: la personne agressée a tendance à rejeter la faute sur elle-même. «Toutes les humiliations sont culpabilisantes et donnent l'impression d'être

méritées...» A plus forte raison si la victime n'a pas été élevée dans l'estime de soi.

Le Savas, c'est d'abord une ligne de téléphone, neutre et respectant l'anonymat. Au bout du fil, une personne compétente qui écoute, évalue la situation, conseille et, le cas échéant, que l'on peut rencontrer. «Ce que nous cherchons d'abord, c'est à aider la personne à se reconstruire. Certaines victimes n'ont de leur vie jamais rien entendu de positif sur elles!»

Le prix à payer

A ses débuts, le Savas a été régulièrement appelée pour des cas de harcèlement sexuel, en particulier par des apprenties, «mais depuis trois

ou quatre ans, nous ne rencontrons plus ce genre de situation». Pour Michèle Wermeille, la forte pression sur le marché du travail en est certainement la principale cause: le silence radio est intervenu bien avant la mise en vigueur de la LEg, en juillet dernier.

Indépendamment de la pression exercée par la loi, les entreprises ont tout intérêt à intensifier l'information: «Le harcèlement sexuel perturbe la performance de l'employé et peut avoir de graves conséquences sur sa santé physique et psychique. C'est une lourde perte financière pour l'économie et les collectivités publiques.» **PBE**

Savas: tél. 913. 30. 43.

Quand la conversation languit, il suffit de lâcher ces deux termes: «harcèlement sexuel», et les passions se déchainent. On entend de tout: «C'est quoi le harcèlement? Bientôt, on n'aura bientôt plus le droit de faire la bise à une collègue...» ou, comme l'a même affirmé la déléguée à la politique familiale et à l'égalité, «Faut reconnaître qu'il y en a des qui provoquent avec leur décolleté!»

Commentaire Silence!

Mais c'est surtout le silence qu'il faudrait apprendre à écouter pour se faire une véritable opinion du problème. Car les victimes, c'est un constat évident, se taisent. On peut évoquer des raisons terre à terre: le marché de l'emploi est serré, la politique d'information en est encore à ses débuts... Mais la première

raison est certainement et d'abord d'ordre psychologique.

Au Service d'aide aux victimes d'abus sexuels, Michèle Wermeille lâche un constat terrifiant: certaines victimes n'ont de leur vie jamais rien entendu de positif sur elles! Où donc iraient-elles trouver le courage de dénoncer leur bourreau? A plus forte raison quand on les abreuve régulièrement avec les propos de café du commerce cités plus haut.

«Je suis pour les vertus thérapeutiques d'une bonne claque!», affirme pour sa part Martine Kurth. La formule est énergique, à l'image de la fringante déléguée. Qui oublie cependant un détail: il faut pour cela une bonne dose de saine estime de soi, une conscience de sa valeur et de son intégrité.

La claque peut être légère, le sujet ne l'est pas. **Pascale Béguin**

Des médiateurs à Migros

A l'instar d'autres entreprises d'importance, Migros Neuchâtel-Fribourg condamne officiellement le harcèlement sexuel. Si les directives ad hoc n'ont pas encore gagné les tableaux d'affichage, le sujet a rempli une pleine page du journal interne de juin dernier.

La désignation d'un médiateur et d'une médiatrice tenus au secret de fonction au sein du service du personnel est assurément le point fort du système mis en place par la coopérative. C'est par eux que passera, le cas échéant, la

plainte à la direction. Celle-ci peut aboutir à une simple lettre d'avertissement, mais également à un licenciement pur et simple. Cette sanction a été appliquée dans un cas seulement, et cela avant l'entrée en vigueur de la LEg. **PBE**

Canton de Neuchâtel
Alexandre Bardet
Rémy Gogniat Pascale Béguin
Christian Georges
Blaise Nussbaum
Sandra Spagnol
Tél. (032) 725 65 01
Fax: (032) 725 00 39

«Radio Lookale» La petite radio s'est tue... momentanément

Qui n'a pas écouté les grands méchants Looks ces dix derniers jours? Que ceux-là se mordent les oreilles. Radio Look, la radio de carnaval, locale et éphémère, a fait silence depuis lundi soir. Les fans se consoleront en apprenant qu'elle pourrait bien reprendre du service en août prochain, pour la Braderie.

Irène Brossard

Car, elle en avait des fans, la petite radio. Dans les taxis et dans les bus, dans les magasins et chez les coiffeurs, dans les bistrotts et les usines,

c'était à croire que tout le monde était branché sur 101.9 ou sur Coditel, câble bien accueillant que l'équipe tient à remercier.

La Truffe toute renifleuse, Florian Truffer dresse un bilan positif. «Nous avons fait un tabac il y a deux ans et rencontré un succès moyen l'année dernière. Pour cette troisième édition, nous sommes partis en flèche». Les annonceurs, essentiellement des artisans, ont apporté la manne nécessaire. La technique n'a connu aucune défaillance.

Surtout, les auditeurs se sont manifestés, sautant sur leur téléphone jusqu'à faire

sauter le standard. Diablement rapides pour les concours, ils ont aussi manifesté leur bonheur, envoyant tous azimuts des dédicaces pas tristes et des messages interlusines. Même les Zmoos à l'accordéon, dimanche matin, ont fait un tabac. Et quand un

auditeur anonyme a conseillé aux lookers de service (qui avaient bien l'accent, c'est vrai) d'engager des pros, les auditeurs ont tempêté en masse pour demander qui était ce plouc...

Touche pas à la petite radio; elle reprendra le crachoir du

28 août au 9 septembre, dans la semaine précédant la Braderie, si l'Ofcom (Office fédéral des communications) délivre les autorisations nécessaires. Le projet est en bonne voie et on espère conserver la même fréquence.

IBR



La folle équipe d'animateurs: (de gauche à droite, au premier rang) Oscar Burillo, Fatima Huguenin, Florian Truffer, Nora Truffer, Alain Chalot; (au deuxième rang), Fernando Soria, Patrick Huguenin, Pino Meccarellio, Maurizio Cinquegrana, Alain Fahrny et Bernard Bergeon, président du carnaval.

photo Leuenberger

Le look des animateurs

Treize animateurs, tous bénévoles, ont causé dans le poste. Il y avait Alain Chalot (au rock'n'roll), le roi des bons types, parfois colérique et passionné des schricht, schricht; Pino Meccarellio (émission italienne), toujours célibataire malgré les appels sur Radio Look; Fernando Soria (Tropicalement vôtre), qui n'a heureusement pas sévi à l'électricité, ouf; Oscar Burillo (après-midis oscaris), le roi du standard, pas de panne mais des grincements avec sa future; Maurizio Cinquegrana (émission italienne), entendu grâce à son Natel; Fatima Huguenin (Faty-music), hésitant entre le micro et le petit Jordan; Nora Truffer (Truffette

par mariage), qui a réussi l'interview dont elle rêvait: sa copine Katy Cinquegrana, à la voix bien ténébreuse; Alain Fahrny (hard), qui ne parle qu'une seule langue: Kiss; Alain Racine, candidat au Guinness Book pour le plus petit animateur; José Thirant (de France voisine), qui a fait un sondage sur sa propre émission mais n'a pas donné les résultats; sans oublier les grands manitous, Patrick Huguenin, nerveux et même gueularde (ses copains dixit), bien rigolo quand il change de couleur et Florian Truffer, dit La Truffe, infatigable homme-orchestre, qui tient à remercier tout le monde.

IBR

Polyexpo Le deux-roues dans tous ses états

A l'image de la neige d'automne sur celui des fournisseurs de deux lattes, le printemps précoce dessine un sourire sur le visage des commerçants de vélos et motos. A vingt-quatre heures de l'expo-rencontre du deux-roues, l'acheteur répète en effet le geste discret du consommateur dégainant son porte-monnaie. Rendez-vous à Polyexpo de demain à dimanche.

Pour sa troisième édition, l'expo-rencontre du deux-roues accueille une dizaine d'exposants neuchâtelois unis autour d'un mot d'ordre: conseils et compétences se trouvent chez le professionnel, prouvons-le! Pierre Brawand

souligne la touche de convivialité voulue et ménagée par les organisateurs. Histoire de placer la barre à bonne hauteur, ceux-ci annoncent attendre au moins dix mille visiteurs, de demain à samedi entre 16 et 22h, dimanche jusqu'à 18 heures.

Motos, vélos, accessoires, services, prévention-instruction routière, Polyexpo vivra le deux-roues dans toute son acception. Même la police sera de la partie, c'est tout dire! Elle assurera en particulier un gymkhana éducatif pour les enfants et un test-démo centré sur l'angle mort d'un poids-lourd. En équilibre entre émotion et prévention, les organisateurs proposent également une piste de karting et un si-

mulateur de moto. En matière d'animation ponctuelle, plusieurs concurrents se pressent sur la ligne de départ. Le TCS et sa conférence sur le thème de la prévention, (demain à 19h30); un grand défilé de mode moto-vélo (vendredi dès 21 heures) et le concert-danse de samedi soir.

L'an dernier, près de sept machines sur dix avaient trouvé acquéreur. Vu son succès, le marché d'occasion moto remet les gaz. Chacun est invité à venir y écouter sa bécane contre de modestes frais d'inscription. Mais attention: avant d'apporter votre moto, annoncez-vous à Polyexpo jusqu'à ce soir, ou contactez votre garagiste.

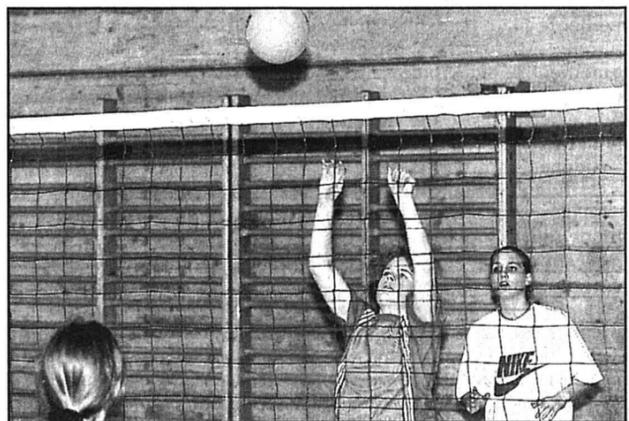
PFB

Mini-volley Quand les Bras-cassés imposent leur handicap

Pas évident de jouer au volley, fut-il mini, lorsqu'on a les membres supérieurs en état de demi-marche. L'équipe des Bras-cassés a pourtant fait mieux que ramasser les ballons. Elle a accroché à son palmarès la première place du tournoi scolaire de mini-volley, catégorie 1 et 2. La manifestation sportive s'est déroulée le mercredi 12 mars dernier au centre Numa-Droz. Seize équipes mixtes se retrouvaient face aux filets, avec la ferme volonté de refiler la patate chaude au team adverse. Ce qui fut fait dans le respect de la fameuse charte du fair-play, mais avec des zygomatiques en folies de circonstance...

Classement: 1. Bras-Cassés 2. Spice Boys 3. SDF 4. Sans

noms II 5. Wonders 6. Girls I 7. Rafmaréjo 8. Girls II 9. Sans noms I 10. Rastat Cool 11. Pipelettes 12. Indonnus 13. Chevy 14. Porte-mateau 15. Crammumies 16. X / réd.



Esprit sain dans un corps sain, version milieu des années nonante.

photo Galley

Piano Catherine et Eve-Anouk à quatre mains

Fidèle à son image de révélateur de talents, le Lyceum club de la ville attribue, chaque année, des prix d'encouragement à des étudiants, ou étudiantes, en musique, suivant le cursus professionnel du Conservatoire neuchâtelois ou d'institutions analogues. Nombreux sont les violonistes, pianistes, flûtistes, trompettistes, - il y a même une danseuse -, qui, grâce à ce prix, ont pu prendre part à un cours de maîtrise, ou suivre un stage à l'étranger.

Le nombre de prix, ainsi que le montant du chèque, dépendent des finances du club, auxquelles viennent s'ajouter, parfois, des dons ou des legs. Ainsi, en 1994, le Lyceum alloua deux bourses de 2000 francs, tandis qu'en 1996, trois bourses de 1000 francs chacune ont été remises à de jeunes étudiantes méritantes.

Afin de soutenir les efforts du club chaux-de-fonnier, Catherine Courvoisier, pianiste, professeur au Conservatoire et concertiste, donnera avec sa fille, Eve-Anouk Jebejian, pianiste en classe de diplôme, un concert à quatre mains, au bénéfice des bourses d'études du Lyceum.

Le programme, hors des sentiers battus, est composé de la Sonate de Poulenc, du «Morceau en forme de poire» d'Erik Satie, des «Six épigraphes antiques» de Debussy, des «Légendes» op 59 de Dvorak. La soirée se terminera par les Valses de Brahms, pièce obligée du piano à quatre mains. Un concert qu'aucun mélomane ne voudra manquer.

DDC

Conservatoire, Salle Faller, demain à 20h30

AGENDA

Chant La chorale Numa-Droz inaugure sa tournée du quizième anniversaire par un concert à l'intention du Club des loisirs. La date en est fixée à demain à 14h30 dans la grande salle de la Maison du peuple.

Crime et châtiement Traducteur unanimement admiré, André Markowicz travaille en parallèle pour le théâtre. Demain à 20h30 au Club 44, il animera une conférence. Organisée en collaboration avec le Théâtre Populaire Romand, qui présente actuellement son nouveau spectacle «Rêves», d'après «Crime et Châtiement», la conférence sera présidée par Charles Joris, directeur du TPR.

Conseil des jeunes La prochaine et neuvième séance de la 1ère chambre du Conseil des jeunes se déroulera aujourd'hui à 18h15, au CAR (Centre

d'animation et de rencontre). Important! Selon décision de séance, les membres du bureau sont priés d'arriver un quart d'heure au moins avant le début de la séance. /réd.

A vos lignes!

Heures de turbinage à l'usine du Châtelot: aujourd'hui 6h30-9h, 1 turbine; 9h-12h, 3 turbines; 12h-16h30, 1 turbine; 16h30-18h, 0 turbine; 18h-20h, 2 turbines. (sous réserve de modification).



Cinéma La région regarde vers le sud

Petite affluence, hier en fin d'après-midi au cinéma Scala, pour l'ouverture officielle version chaux-de-fonnière des Films du Sud (voir notre page Grand Angle d'hier). Mais le gros du menu est à venir, et les organisateurs s'attendent à trouver leur public, vu la qualité d'une sélection écrimée du récent Festival de Fribourg et agrémentée de films en importation directe.

«Les Films du Sud» deuxième édition: au total, onze films en provenance de dix pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine, présentés aussi bien à Neuchâtel qu'à La Chaux-de-Fonds (aux cinémas Scala et ABC) et au Noirmont. Et parmi eux, le Grand prix et le Prix spécial du jury du dernier Festival de Fribourg. C'est le bol d'air frais servi par Passion Cinéma, Cinepel SA, l'ABC et Plaza Cinéma SA, jusqu'à mercredi prochain pour la dernière projection à Neuchâtel. Aux yeux du conseiller communal Jean-Martin Monsch, la renaissance du cinéma en ville «se confirme de mois en mois, d'année en année». La programmation des Films du Sud le confirme. Au moment où le repli et le rejet de l'autre vivent de belles heures, l'élu souligne l'importance de cette «semaine riche d'ouverture». Propriétaire de salles, Vital Epelbaum souligne pour sa part «des immenses qualités du cinéma du Sud», et se dit heureux de la collaboration entre les professionnels du cinéma commercial et ceux du cinéma d'auteur et d'essai. «L'interdépendance est fascinante entre la culture et le commerce», estime le Biennois. Mais place à l'image!

PFB

Horlogerie D'un chocolatier à l'autre

L'horlogerie de haut de gamme se sentirait bien démunie sans les traditionnels petits chocolats à offrir à ses clients. Jusqu'ici, les grandes marques, telles Rolex, Philippe Patek, Vacheron Constantin ou «GP» profitaient du savoir-faire Moreau. Depuis peu, la quasi-institution chaux-de-fonnière a perdu la fibre. Pire, elle a cessé toute production depuis Noël. Le propriétaire de la chocolaterie-confiserie Minerva, Bruno Henauer, un ancien de la maison Moreau, a bien assumé la production pour les fêtes de fin d'année à la faveur d'une convention passée entre lui et Pierre-Alain Moreau, mais ce dernier n'a pas daigné la reconduire en début d'année. Il prévoyait semble-t-il de remettre en marche la machine.

L'infrastructure dort toujours et le magasin vit sur ses stocks chocolatés. En prévision de Basel 97, ses grands clients horlogers se sont alors tournés vers Bruno Henauer. Ils lui ont confié leurs moules. Le chocolatier a acquis quelques machines et produit dans l'exigüité, en attendant l'agrandissement de sa confiserie. Bruno Henauer espère bénéficier de la confiance de ces marques pour les fêtes de fin d'année 97.

PFB

District de La Chaux-de-Fonds
Robert Nussbaum
Irène Brossard
Pierre-François Besson
Christiane Meroni
Tél. (032) 911 22 10
Fax: (032) 911 23 60

Place du marché Une œuvre d'art au sommet du fût de la fontaine

Abruptement interrompus, l'automne dernier, en raison des chutes de neige précoces, les travaux de réfection de la place du Marché ont repris depuis quelques jours. Selon le conseiller communal, Paul Jambé, ils devraient être terminés avant le 1er mai, afin de permettre, sur cet emplacement remodelé, le bon déroulement de la Fête du travail.

Jean-Claude Perrin

Il annonce du même coup, ce qui ne manquera pas de surprendre plus d'un citoyen ou un conseiller général, qu'à l'issue d'un concours organisé - en catimini - par ses services et le Service cantonal de la protection des monuments et des sites, une œuvre d'art prendra place au sommet du fût de la fontaine de cette place.

Signalons pour la petite histoire que c'est lorsqu'ils entrèrent dans une salle de l'Hôtel de Ville, où ils devaient tenir séance, que les membres de la commission financière ont découvert les trois maquettes de la fontaine de la place du Marché dominée d'une sculpture.

Trois maquettes en effet, puisque, sans ouvrir un concours public, trois artistes régionaux ont été invités à présenter un projet d'ornement de la partie sommitale de la colonne centrale de cette fontaine.

Paul Jambé explique que cette décision est le fruit d'une réflexion menée conjointement entre ses services et celui de la protection des monuments et des sites.

Il rappelle, qu'à l'époque, une installation dominait le fût de cet édifice, pour en assurer son éclairage. Les pièces originelles n'ayant pu être retrouvées, la solution retenue fut celle d'une sculpture.

L'art dans la rue

Contrairement à l'époque, cette décoration ne servira pas à l'éclairage de ce monument, puisque celui-ci sera nuitamment mis en valeur par des spots effleurant le revêtement bitumeux de la place.

«Par notre démarche, nous voulons démontrer que le rôle des collectivités publiques est aussi de remettre l'art dans la rue», remarque l'architecte communal, Jean-Marie Cramatte. A cet effet, les sculpteurs chaux-de-fonniers, Fred

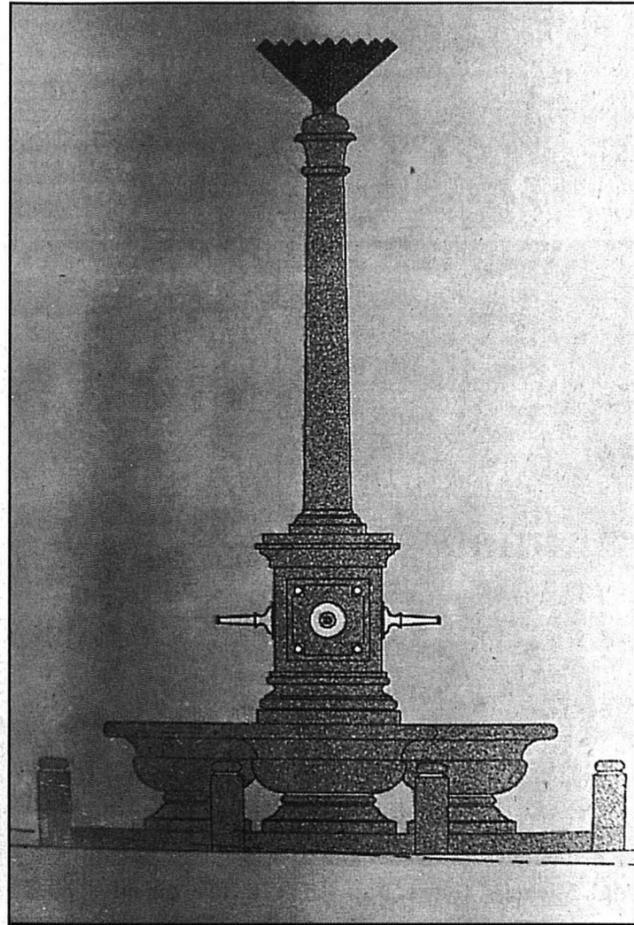
Perrin et Patrick Honegger, ainsi que le Loclois Zaline ont eu pour mandat de réaliser un projet. C'est finalement le dernier qui a été retenu par le jury, avec un montant de 28.000 francs, tant en guise de prix que pour son exécution. Les deux autres artistes toucheront chacun 4000 francs. «Cette opération est en partie financée par le service cantonal», précise Paul Jambé.

La réalisation, en pierre de roc de Hauteville, sera installée d'ici le 26 avril, en profitant des échafaudages dressés pour le nettoyage, par un système dit d'hydrogommage, de la fontaine.

Fontaine enfoncée?

Celle-ci donne maintenant l'impression, du moins depuis son côté nord, d'avoir été enfoncée dans la place. Surtout depuis qu'un nouveau disque de granit l'entoure, avec une nouvelle marche, descendant dans la rigole, atteignant... 30 centimètres de hauteur du côté de la Grand-Rue. «Outre le fait que cela est dangereux, l'effet esthétique n'est pas des plus heureux», relevait unanimement quelques vieux Loclois.

JCP



La fontaine avec son ancienne installation d'éclairage et le projet d'ornement retenu. photos a-Perrin

Risque de rupture assuré

La fontaine de la place du Marché fut réalisée, en 1837, par le maître-maçon Jean von Büren. Elle avait été érigée par une société fondée à cet effet. Ses quatre bassins ovales étaient alimentés par de l'eau provenant des sources captées à la Grecque. Vers 1885, une lampe à gaz fut posée au sommet de la colonne centrale. En 1909, elle fut remplacée par une lampe électrique à arc. Ce n'est que cette même année que cette fontaine devint propriété de la commune. 160 ans après son édification, celle-ci est toujours le point central de cette place bâtie en raison de

sa présence. Dans la conception du plan de réaménagement de ce lieu, conçu par le bureau lausannois Urbaplan, la création de ce nouveau «disque» de granit autour de ce monument est destiné à «volontairement créer une rupture entre celui-ci et la place, afin de mieux mettre en valeur l'un et l'autre», explique l'architecte communal, Jean-Marie Cramatte. Avec parfois jusqu'à trente centimètres de hauteur, la nouvelle marche créera assurément cette rupture. Mais plutôt celle du nez ou du front en cas de chute!

JCP



Le nouveau disque extérieur de la fontaine, qui «noie» ce monument. photo Perrin

BRÈVE

Bravo à

William Cattin...

...domicilié rue Henri Grandjean 7, au Locle, qui vient de fêter son nonantième anniversaire. A cette occasion, il a reçu la visite de Denis de la Reussille, conseiller communal. Celui-ci lui a exprimé les vœux et félicitations des autorités et de la population locloises. Il lui a aussi remis le traditionnel cadeau./ré

District du Locle
Jean-Claude Perrin
Claire-Lise Droz
Rue du Pont 8 - 2400 Le Locle
Tél. (032) 931 33 31
Fax: (032) 931 33 32

NAISSANCE

JÉRÉMY et TIMOTHÉE
ont la joie d'annoncer
la naissance
de leur petit frère

VALENTIN

le 18 mars 1997
Famille Fabienne et Nicolas
CLERC (Ducommun)
Maternité du Locle
Bournot 25
2400 Le Locle

Quilles Plus de trente mille coups de boule

Quarante-huit équipes représentant près de 200 joueurs ont pris part à l'édition 1997 du championnat inter-fabriques de quilles disputé, durant un mois, sur les belles pistes du Lux, au Locle. Ce championnat était organisé par le club Inter 76. Son président, Serge Morotti, remarque que la participation fut égale à celle de l'année dernière.

Le comité d'organisation est ainsi encouragé à remettre sur pied cette compétition, d'autant plus que l'édition 1998 sera celle du 20e anniversaire.

Toutes les équipes, regroupées selon leur niveau, étaient formées de quatre joueurs. Chacun d'eux lançait 40 coups de boule, à tour de rôle sur les quatre pistes. Soit 160 coups au total, durant quatre soirs. Compte tenu du poids de la boule, 9 kilos 600, des 30.880 coups de boule lancés par les 193 joueurs, c'est donc un poids total d'environ 287 tonnes qui a été déplacé lors de ces joutes. Une centaine de personnes ont pris part à la remise des prix de ce championnat empreint de bonne humeur. Un accordéoniste a égayé cette soirée. Les meilleurs ont reçu des coupes et chaque participant s'est vu remettre un prix souvenir.

Principaux résultats:

Groupe A.- (3 équipes classées sur 4) 1. Isméca, 4831 points; 2. Les musclés, 4823; 3. Micronex, 4797.

Groupe B.- (5 équipes classées sur 13) 1. Cercle Alpha, 4652; 2. Portescap 2, 4434; Daniel Charpillot SA, 4416; Isméca 2, 4364; Les lugeurs, 4351.

Groupe C.- (9 équipes classées sur 24) 1. Cercle Beta, 4253; 2. Isméca 3, 4052; 3. Cercle Gamma, 4030; 4. SI 1, 3985; 5. Nivarox Far, 3890; 6. Isméca 4, 3838; 7. SI 2, 3702; 8. Cercle Delta, 3687; 9. Mont sur Rolle, 3626.

Dames.- (3 équipes classées sur 7) 1. Portescap 1, 3457; 2. Migros, 3431; 3. PTT, 3422.

Individuel dames.- 1. Janine Fuchs, 1170 (1re licenciée); 2. Dominique Giacomini, 1162; 3. Huguette Monnier, 1100; 4. Marie-Chantal Huguenin, 1082; 5. Mireille Benoit, 1015; 6. Marie-Claude Moreno 997 (1re non licenciée).

Individuel hommes.- 1. Gianni Turale, 1266 (1er licencié) 2. Pierre-Alain Galli,

1256; 3. Gaston Monnier, 1237; 4. Christian Hohermuth, 12437; 5. James Cairoli, 1232; 6. Michel Gerber, 1228; 7. Serge Morotti, 1227; 8. Manuel Moreno, 1223; 9. Jean-Yves Nevers, 1218; 10. Alain Egger, 1214; 11. Charles Tynowsky, 1212 (1er non licencié).

JCP



Après avoir soulevé un poids total d'environ 287 tonnes, les joueurs se sont dit... «Vivement la quille!». photo sp

Comètes Un premier pas concluant

La conférence sur les comètes mise sur pied dernièrement par une équipe d'animation du Musée d'horlogerie, plus précisément Eric Schmid et Robert Teuscher, s'est attiré un beau succès. L'aula de l'EICN était pleine, avec de nombreux jeunes parmi le public.

Le conférencier, Bernard Nicolet, astronome à l'université de Neuchâtel, a parlé des comètes, de leurs diverses trajectoires - parabolique, elliptique... - de la composition de leur noyau, notamment. Ainsi que d'hypothèses telles que celle-ci: que pourrait-il arriver à la Terre si elle était frappée par une comète? Drame qui est d'ailleurs déjà arrivé semble-t-il, et qui expliquerait la disparition des dinosaures. Une «bonne» comète ferait certainement disparaître de 60 à 90% de l'humanité, en raison de la poussière soulevée par l'impact qui abaisserait la température. Quant à la comète Hale-Bopp, qui offre un très beau spectacle, les conditions d'observation seront très bonnes début avril. On peut aussi la voir ces soirs-ci, vers 20h30 au nord-ouest, pour autant que le ciel soit clair.

Le soir de cette conférence, la comète Hale-Bopp n'était pas visible, ce qui n'a pas empêché un peu plus de la moitié de l'assistance de se déplacer au Musée d'horlogerie. Des lunettes étaient à disposition, et après qu'on ait éteint les réverbères, les participants ont pu observer plusieurs «objets» célestes: Mars, la Lune, des galaxies éloignées... D'autres participants sont allés visiter le Château des Monts. «Nous étions surpris du nombre de gens qui n'y étaient jamais venus», avoue Charles-André Breguet, qui rappelle que l'objectif du groupe d'animation était de sortir de l'horlogerie pure, et par ce biais, de faire venir des gens au château. Ce premier pas a donc été concluant. Ces animations, sous le thème de l'astronomie, se poursuivront cet automne par une expo (où on pourra voir, en principe, des fragments de lune!) un planétarium, des conférences...

CLD

Journée du timbre Passion philatélique et générosité

Morteau était une des cent dix villes françaises choisies cette année pour participer à la journée du timbre avec un guichet postal spécifique et la vente des éditions spéciales. L'association philatélique locale a tenu à jumeler cette manifestation avec une œuvre de générosité en faveur des enfants malades. Ce fut un succès sur tous les plans.

Denis Roy

«C'est en réalité sur trois jours que s'est déroulée cette journée du timbre», précise Michel Bassetti, président de l'association. En effet, tout a débuté vendredi avec les scolaires qui ont participé à une séance d'initiation et à la projection d'un film, commenté par Patrick Genre, receveur de la Poste, sur le trajet d'une lettre de Morteau à Gien. Plus de cent vingt élèves ont été ainsi informés.

Passion et solidarité

Les passionnés ont pu acquérir les souvenirs de la journée du timbre mais également participer à une action généreuse: «Offrez des

timbres aux enfants malades». Organisée avec les associations Le Liseron et Semons l'Espoir, elle visait à collecter des timbres avec lesquels les membres du club iront rencontrer les enfants malades du service de cancérologie de l'hôpital de Besançon pour les initier à cette collection qui leur permettra de s'évader un peu de leur quotidien. Au nom du Liseron, Jean-Paul Vergon a précisé le sens de cette action: «Notre association vise à améliorer le confort des enfants hospitalisés. Nous avons déjà aménagé

une salle de repos et une cuisine pour les parents qui souhaitent rester un peu vers leurs enfants. Il en vient de partout à Besançon où deux équipes performantes font un excellent travail. Nous souhaitons que vos timbres leur ouvrent une fenêtre sur le

monde, leur apportent un peu d'évasion».

monde, leur apportent un peu d'évasion».

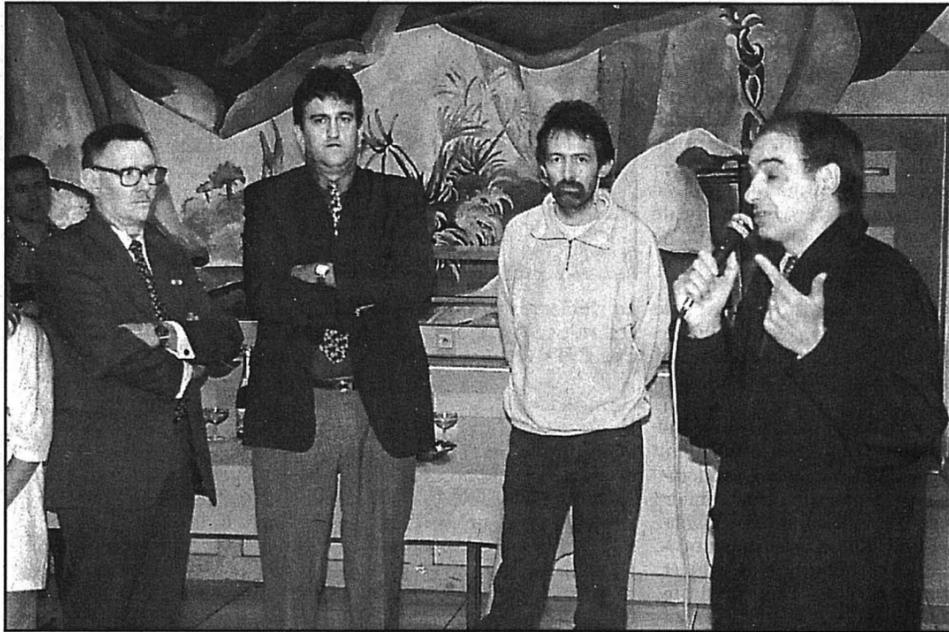
Semons l'espoir

Quant à l'association Semons l'espoir, animée par Pierre Dornier et son épouse, meuniers à Goux-les-Usiers, elle a déjà à son actif l'organisation de la chaîne des boulangers du Doubs, «Partageons notre pain». Elle souhaite donner à l'enfant les moyens de se battre contre la maladie et regroupe cent soixante dix familles. Elle bénéficie du concours amical de Pierre Bichet qui a cédé les droits de ses lithographies reproduites pour

cette cause. «Je suis toujours frappé par la volonté et le moral des enfants malades. Ils nous donnent une grande leçon», conclut Pierre Dornier dans son mot de remerciement.

Le mot de la fin revint à Alain Michelin, représentant du Groupement des clubs philatéliques de Bourgogne-Franche-Comté qui rappela les vertus pédagogiques et sociales de la collection de timbres en rendant hommage à l'excellent travail effectué en direction des jeunes par Mme et M. Humbert, animateurs de ce secteur dans le Val.

DRY



MM. Michelin, Genre, Bassetti et Dornier tous unis pour une bonne cause. photo Roy

Brillant palmarès

La salle des fêtes était décorée par le timbre géant réalisé pour le Téléthon et par des panneaux thématiques conçus par de jeunes adeptes: les fleurs, le cirque, les chanteurs, le cheval... Un excellent travail conseillé par les anciens qui donna lieu à une remise de prix: Lydie Michel, Floriane Poupény, Emilie Padeloup, Ophélie Griffond, Elisa Vermot ainsi que Youri et Boris Garreau

furent félicités pour leur participation. Grégory Cantarutti, Yohann Gaume et Lauriane Humbert furent récompensés par l'argent. Chez les adultes, des encouragements pour Mme Jeannerot et ses champignons ainsi que la médaille de bronze pour Alain Jacquet, un des piliers de l'association, pour son travail sur le thème de la sécurité routière.

DRY

Editions Le Prix Pergaud 1997 revient à André Badoz

Le Prix Pergaud 97 revient à André Badoz, ancien professeur d'allemand à la retraite à Valdahon, pour son ouvrage «Amours et Larmes» racontant la saga de la famille Le Boeuf.

L'auteur a reconstitué le parcours mouvementé de cette famille durant quatre siècles depuis son départ de Schaffhouse, sous la pression de la Réforme protestante, jusqu'au décès, il y a quelques années, de son dernier descendant à Valdahon. Les Leboeuf, émi-

grés à Dole et Pontarlier avant de racheter le fief de Valdahon, ont adopté en 1736 le nom de cette nouvelle terre fraîchement conquise. Leur puissance financière et leur autorité morale exercées sur cette localité furent telles qu'ils donnèrent leur propre nom à cette ville de garnison abritant aujourd'hui le 5e régiment de dragons.

L'histoire des Leboeuf de Valdahon fut traversée par des personnages aussi célèbres que Jean-Jacques Rousseau, Mira-

beau ou Voltaire. Une aventure familiale palpitante et haletante qu'André Badoz nous fait vivre avec une vivacité qui a donc séduit le jury du Prix Louis Pergaud.

«La concurrence fut très rude», témoigne le lauréat couronné au Salon du livre à Paris par Pierre Gérard, président de l'Amicale des Francs-Comtois de Paris et de L'Île-de-France. Ce prix littéraire est personnalisé par la remise à son bénéficiaire d'un bronze représentant les armes anciennes de

Franche-Comté, coulé à la fonderie de cloches Obertino à Labergement-Sainte-Marie.

Ce prix est le quatrième décerné à André Badoz, titulaire notamment du Prix de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Franche-Comté pour «Le pays qu'on enchaîne, les chênes qu'on abat» (1994). «Amours et Larmes», préfacé par André Besson, est édité par Caractère SA et disponible dans toutes les bonnes librairies.

PRA

Guerre d'Algérie Vaincue aux Rousses

Il y a 35 ans, les Accords d'Evian mettaient fin à la guerre d'Algérie mais les négociations entre le FLN et le gouvernement français avaient eu pour décor, quelques semaines auparavant, le village jurassien des Rousses.

La semaine du 11 au 18 février 1962 fut capitale pour la gestion de cette crise. Pierre Aubert, alors préfet du Jura, en retraite aujourd'hui à Malbuisson, fut chargé à l'époque d'organiser dans le plus grand secret la rencontre aux Rousses des dirigeants du FLN et des trois ministres français dont Louis Joxe. Ces négociations, qui se déroulèrent au «Chalet du Yéti» et pour une part également à Malbuisson, auraient pu inspirer la réalisation d'un excellent polar en raison des multiples subterfuges et fausses pistes, manipulations utilisées pour leur conserver un caractère absolu de confidentialité. Des noms de code désignaient les participants «Le Grand» pour le général de Gaulle, «des olivâtres» pour les délégués du FLN ou «M. Duchemin» pour Louis Joxe. Les Algériens se présentèrent aux Rousses dans des voitures chargées de skis et de luges, histoire de ne pas éveiller l'attention de la presse d'ailleurs désorientée et dérouterée par l'envoi de faux négocia-

teurs circulant à bord de véritables véhicules officiels.

Dans son ouvrage «Le secret des Rousses», Pierre Aubert raconte par le menu le déroulement des six rencontres entre le FLN et l'Etat français. L'anonymat de ces tractations était indispensable en effet à l'avènement d'un règlement pacifique de la guerre d'Algérie. Il était tout aussi essentiel dans le climat passionnel de l'époque d'assurer la sécurité des négociateurs, c'est-à-dire de protéger à tout prix le lieu de leurs retrouvailles. On savait que l'OAS cherchait alors à localiser le théâtre de ces pourparlers en vue de faire échec à ce processus de paix. La mission de Pierre Aubert fut ainsi primordiale.

«Le risque était grand sous tous ses aspects, que ce soit l'échec ou l'attentat. Pour réussir, il fallut, certes, de l'astuce et de l'imagination mais avant tout un esprit d'équipe et une extraordinaire conjuration du silence», témoigne Pierre Aubert.

Les négociations des Rousses achevées, la signature des Accords d'Evian ne fut en réalité qu'une simple formalité. Le Jura peut être fier d'avoir permis à cette première guerre d'Algérie de sortir de l'impasse.

PRA

Route des Microtechniques On jette le pont sur le Doubs

Après d'importants travaux de terrassement dans un site particulièrement difficile, la construction de la voie de contournement de Villers-le-Lac est entrée dans sa dernière phase: l'édification de l'ouvrage d'art sur le Doubs.

D'une longueur de 114 mètres, ce pont comporte trois travées permettant le franchissement du Doubs. Les appuis de l'ouvrage étant

terminés, il convient à présent de mettre en place son tablier constitué de deux poutres en acier qui seront recouvertes d'un hourdis en béton supportant la future chaussée. Aujourd'hui, les poutres de la première travée entre la culée rive gauche et la première pile sont installées. Avant le passage de la pile rive droite à la culée rive droite, l'opération spectacu-

laire de lancement de la charpente métallique de la pile rive gauche à la pile rive droite aura lieu demain à 14h30.

Cet ouvrage marque le début de la déviation de Villers-le-Lac qui s'élève à plus de 84 millions de FF. Le tracé s'engage dans le lit majeur du Doubs qu'il traverse sur un remblai de 8 mètres de haut. Il franchit la rivière par un

pont, longe la falaise en s'élevant dans le versant en direction des Champs-Vauchez et décrit une courbe devant les premières maisons des Basots pour se raccorder à l'origine de la section à trois voies. La construction de l'ouvrage d'art devrait se terminer en septembre 97 et la déviation devrait être mise en service avant la fin de l'année.

PRA

ENSEIGNEMENT



Cours de langues à l'étranger

18, rue du Midi
1003 Lausanne
Tél : 021 / 312 83 72
Fax : 021 / 323 21 68

Pour tout âge



22-478362-BOC

Demandez votre brochure :
Pour les 10-20 ans, pendant les vacances scolaires
Cours dès 16 ans et pour tous niveaux de 2 à 52 semaines
De 17 à 28 ans, un an d'études à l'étranger en 9 mois

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____ Ville _____
NPA _____ Téléphone _____ Age _____

AUTOS - MOTOS - VELOS

Achetez au plus haut prix VOITURES
bus, camionnettes.
Kilométrage, état sans importance.
Paiement comptant.
☎ 077/31 51 28
28-71618

A vendre
Renault Clio Williams 2.0
40.000 km. état de neuf, RK7, avec équipement d'hiver.
Fr. 17 900.-
Tél. 032/913 99 87 (heures des repas).

L'annonce, reflet vivant du marché

DIVERS

Réalizations de documents Modes d'emplois Traductions techniques
(Français - Italien - Anglais)
Prix intéressant - Tél. 032/968 70 42

DIVERS

Eric Fragnière S.A.
Location d'échafaudages

2400 Le Locle, tél. 032/931 89 71

132-3792

Police-secours: 117

FINANCE

SOS DETTES
aide efficace
GESTIFIN sa MÉZIÈRES
021 903 24 45
22-488107

Neuchâtel Stefan Volery devant la justice

Organisateur de la Traversée du lac de Neuchâtel à la nage, l'année passée, Stefan Volery comparait hier devant le Tribunal de police de Neuchâtel pour avoir mis la vie des participants en danger. Le procès a fait ressortir diverses visions des faits. Une seconde audience aura lieu ultérieurement.

Nombre d'entre eux ne voulaient pas être secourus, ils ne gagnent pas sur un bateau! Cela signifie-t-il pour autant que le comité d'organisation de la dernière Traversée du lac de Neuchâtel à la nage n'est pas coupable d'avoir mis la vie des nageurs en danger, en août dernier? Dénoncé par le Service cantonal des automobiles et de la navigation, le responsable de la manifestation Stefan Volery comparait hier devant le Tribunal de police de Neuchâtel. Il lui est reproché des lacunes d'organisation et le maintien de la manifestation en dépit d'une météo défavorable. Le Ministère public a requis une peine de 45 jours de prison. Le procès n'a pour l'instant pas abouti à des conclusions limpides. Divers témoignages ont fait apparaître des visions qui diffèrent, que l'on soit sur un bateau ou dans l'eau.

Dimanche 4 août dernier, la bise souffle fort lorsque les quelque 90 participants à la 23e édition de la Traversée du lac à la nage prennent le départ. Après environ deux heures de course, c'est la police du lac qui donne l'ordre de l'interrompre

et de prendre en charge les nageurs sur les bateaux suiveurs. L'audience d'hier a fait ressortir qu'aucun participant n'avait signalé avoir besoin d'aide.

Repêché par hasard

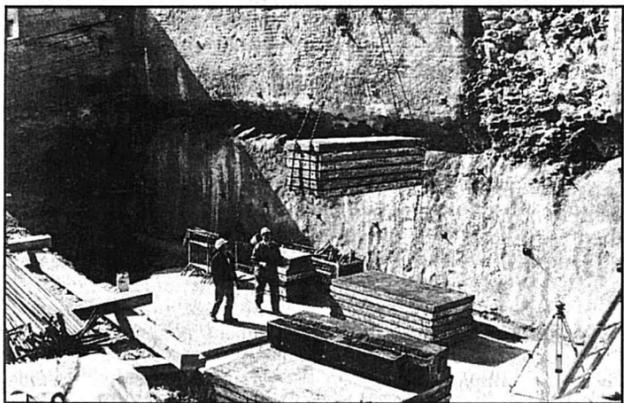
L'un d'eux ne sera pourtant repêché, un peu par hasard d'ailleurs, qu'une bonne vingtaine de minutes plus tard, par un bateau suiveur alors sur le chemin du retour. «La police nous avait dit qu'on pouvait rentrer», a fait remarquer le «sauveteur», entendu hier comme témoin.

Une organisation «un peu chenil», a noté le juge. Et puis le nombre de bateaux suiveurs ne correspondait pas aux exigences de sécurité, qui en demandaient un par nageur. Organisateur de la manifestation pour la troisième année consécutive, Stefan Volery a expliqué qu'une cinquantaine de propriétaires d'embarcations s'était annoncée au départ de la course, qu'une vingtaine a accompagné les nageurs, alors que d'autres ont fini par prendre le large au fur et à mesure de la traversée. Le prévenu a également relevé qu'avant le départ, les nageurs avaient été avertis des conditions météorologiques difficiles, et qu'ils pouvaient renoncer à se lancer à l'eau s'ils ne se sentaient pas d'attaque. Une quinzaine en ont pris la décision.

Une seconde audience aura lieu ultérieurement pour permettre d'entendre les témoins sollicités par la défense.

IKA

Cornaux Par discrétion, la galerie a pris du retard



Le percement du puits pour le tapis roulant de la N5 à Cornaux a pris du retard, suite à la réduction des minages pour la quiétude des riverains. Depuis lundi, le chantier entre les carrières et le village travaille en continu, pour maintenir l'état d'avancement. Le bout du tunnel est prévu pour début mai, mais le retard ne pourra pas être rattrapé. Le convoyeur ne sera opérationnel qu'en septembre. Dans le local de déviation (photo Treuthardt), on prépare l'arrivée de la galerie. Un espace est resté libre. Si tout va bien, c'est à cet endroit qu'au début mai on apercevra le bout du tunnel.

Cressier Sulfureuse brise

Inquiétude hier en début d'après-midi au Landeron. Le vent d'ouest apportait une odeur sulfureuse. «Une émission de SO2 est en effet sortie de la cheminée», précise-t-on à la raffinerie Shell de Cressier. Ces émanations n'étaient pas nocives. La semaine passée, plusieurs unités de production ont été stoppées à la raffinerie, pour permettre la régénération de catalyseurs. L'unité de récupération du soufre redémarrait hier en début d'après-midi. Jusqu'à ce que les réglages soient au point, un peu de SO2 est parti dans l'atmosphère. Alerté, le service cantonal de l'environnement est venu sur place. Vers le milieu de l'après-midi, l'air landeronnais avait retrouvé sa pureté d'avant. PDL

Val-de-Travers Nouveautés au ciné-club

La saison 1996/1997 du Ciné-Club du Val-de-Travers vient de prendre fin. Lors de l'assemblée générale, Thérèse Roy, présidente, a remercié les membres venus nombreux assister aux neuf projections au programme. De quoi donner des ailes au comité pour préparer la... 40e saison. La présidente a également incité chacun à soutenir le cinéma Colisée, à Couvet, en allant voir les films. Ce qui constituerait un signe de solidarité et d'encouragement au travail des exploitants, la famille Bellassai.

A partir de la saison prochaine justement, les films du ciné-club seront projetés le mardi soir, et non plus le mercredi, les exploitants du

Neuchâtel-CFF Deux signatures pour 28 mois de travaux

Le chantier de la modernisation de la gare de Neuchâtel s'ouvrira en septembre 1998 comme le souhaitent les autorités communales. La Ville, qui a signé hier avec les CFF une déclaration d'intention à ce sujet, y participera à hauteur de 2,5 millions de francs

L'automne dernier encore, les CFF prévoyaient d'entreprendre les travaux de modernisation de la gare de Neuchâtel en 1999. Deux ans seulement avec l'Expo 2001? La Ville voulait commencer l'an prochain déjà. C'est que la nouvelle liaison entre la gare et les Jeunes-Rives fait figure de priorité parmi les multiples projets recensés dans la planification financière 1997-2000. Le Conseil communal a fini par convaincre les CFF. Hier, le directeur du 1er arrondissement de l'entreprise fédérale Philippe Gauderon et le directeur des Travaux publics de la Ville Didier Burkhalter ont donc signé une déclaration d'intention à ce sujet.

Le prix de ce coup d'accélérateur figure à la fin du premier alinéa de la déclaration: afin, dit-il, «de garantir une parfaite coordination des projets des CFF et de ceux de la Ville prévus sur le site de la gare de Neuchâtel, notamment dans la perspective de l'Expo 2001, les CFF s'engagent à en entreprendre dès maintenant les études; la Ville est disposée à offrir une contribution financière aux CFF.»

Un acompte d'un million

Cette contribution représente 25% d'un paquet devisé à 10 millions et divisé en trois volets:



La déclaration d'intention signée par Didier Burkhalter (à gauche) et Philippe Gauderon (au milieu) vise à assurer «une parfaite coordination» entre les projets de la Ville et ceux des CFF. photo Treuthardt

construction d'une liaison entre le passage inférieur et le faubourg de la Gare; amélioration des structures d'accueil (projet Astrac); enfin, liaison entre le passage inférieur et l'ouvrage souterrain projeté par la Ville pour relier la gare au quartier de l'Université. «En fait, nous mettrons un million pour la liaison nord et un million et demi pour la jonction avec l'ouvrage souterrain», a expliqué hier Didier Burkhalter.

Le Conseil général devrait se prononcer en été, et la Ville s'est dite hier, en cas d'approbation, disposée à verser cette année déjà un acompte d'un million de francs. Auparavant, elle aura, ce printemps, choisi quel système

- funiculaire ou escalator - elle installera dans le tunnel gare-quartier de l'Université.

Pour leur part, les CFF viennent d'entamer les études de détail. On devrait en connaître les résultats au milieu de l'an prochain, et les travaux pourraient alors commencer en septembre de la même année. Les deux partenaires ont défini comme objectif commun de terminer l'ensemble des travaux, dont certains ne concernent que les CFF en décembre 2000.

Bénédiction de l'Etat

Parce qu'il adhère à l'objectif de voir 40% des visiteurs de l'Expo 2001 y accéder en train, mais aussi parce que les projets

en préparation visent au-delà de cette échéance, le Conseil d'Etat a apporté sa bénédiction à la déclaration Ville-CFF. Une bénédiction sans participation financière, mais active tout de même: l'administration cantonale s'efforcera plutôt de mettre de l'huile dans les rouages, a indiqué hier le chef du Département de la gestion du territoire Pierre Hirschy. Un appui qui peut se révéler précieux comme les CFF ont pu s'en rendre compte dans le cadre de leur chantier entre Onnens et Vaumarcus.

Surtout que les partenaires de la modernisation de la gare n'ont, comme l'a souligné Didier Burkhalter, «pas trop de temps». Jean-Michel Pauchard

Les Geneveys-sur-Coffrane Patric SA roule pour Nestlé au Venezuela

Patric SA, aux Geneveys-sur-Coffrane, et Nestlé, c'est un peu David contre Goliath. Mais cela n'empêche pas le petit de faire des affaires avec le grand. A témoin, la commande de l'entreprise honore ces jours pour le compte de la grande multinationale. Une machine destinée au convoyage de noisettes et d'amandes pour la fabrication du chocolat va en effet prendre la route du Venezuela.

Philippe Chopard

Quand une petite entreprise employant 50 personnes souhaite travailler pour un géant mondial, il faut qu'elle soit

très spécialisée. C'est pourquoi Patric SA, aux Geneveys-sur-Coffrane, a choisi de développer le secteur de machines dites spéciales pour se faire un nom. Ces jours, elle vient d'honorer une commande de Nestec - une filiale de la constellation Nestlé - pour livrer une machine de convoyage d'amandes, de pistaches et de noisettes pour une nouvelle usine que la grande multinationale suisse construit à Santa Cruz, au Venezuela.

«Tout s'est passé très vite», a raconté Thierry Favre, directeur commercial et technique de Patric SA. «Nous avions déjà travaillé avec Nestlé par le passé, et nous avons donc reçu cette commande à la fin de novembre dernier. Nous devons

livrer ces jours cette machine, qui entrera dans le processus de fabrication du chocolat sur place.»

Les bouchées doubles

Ce délai très court a obligé Patric SA à mettre les bouchées doubles, dans un domaine où il est essentiel de s'adapter très vite aux besoins du marché. Mais l'entreprise possède déjà une certaine expérience, puisqu'elle livre des machines spécialement faites pour le convoyage et l'emballage, à l'attention de l'industrie agro-alimentaire. C'est pourtant la première fois que l'usine dirigée par Thierry Favre livre directement un produit dans le tiers monde. Avec la garantie donnée par son client que toutes les dé-

marches administratives, souvent longues et compliquées, ont été faites. Avec la machine se trouveront bien évidemment un manuel complet destiné au remontage sur place et toutes les pièces de rechange voulues.

Entretien des contacts avec un géant de la taille de Nestlé oblige Patric SA à se vendre efficacement, cela sans vraiment de méthode de marketing propre à toute grande entreprise. Thierry Favre a indiqué soigner le contact humain et la notion du client roi. Mais il a avoué n'avoir jamais vu la méticulosité manifestée par Nestec dans cette commande. Le fait que le contrat soit allé jusqu'au bout est une garantie de savoir-faire.

PHC

BRÈVES

Môtiers Festival Dates fixées

Le «Môtiers Festival 1997» aura lieu les 5, 6 et 7 septembre. La programmation n'est pas terminée mais les tendances sont connues. La soirée de vendredi sera consacrée au rock avec, entre autres, des groupes formés d'élèves de «Soul Music» (Môtiers), des formations du district et Les Troms, de Neuchâtel. La soirée de samedi sera dédiée au blues et au jazz, avec Kabwa (Le Locle), Fly and The Tox (Toulouse) et le Crawlin' Kingsnake Blues Band (La Chaux-de-Fonds). Enfin, la journée de dimanche aura pour thème les musiques populaires d'ici et d'ailleurs, avec une chorale d'enfants du Val-de-Travers, des groupes d'Afrique du Nord, de Corse (polyphonies), un Big Band... Un programme alléchant. MDC

Fleurier Record de stands pour la 7e brocante

Samedi et dimanche, Fleurier vivra à l'heure de sa désormais traditionnelle brocante, la 7e. Elle se tiendra à la patinoire de Belle-Roche où ne seront installés pas moins de 47 stands. Un record de participation! Et dire que les organisateurs ont dû refuser du monde... Il y en aura pour tous les goûts: meubles, bibelots, cartes postales, vieux jouets, objets en relation avec l'absinthe, etc... De quoi attirer les curieux de tout poil comme les collectionneurs aguerris. MDC

Cernier Troc de printemps

Le cinquième roc de printemps organisé par la Paternelle du Val-de-Ruz aura lieu au collège secondaire de La Fontenelle, à Cernier, samedi matin de 8h30 à 11 heures. Les articles de sport, jeux d'extérieur soumis à la vente devront être déposés le vendredi de 17h à 19 heures, sur place. La population est invitée à jouer le jeu, car les acheteurs se pressent toujours au portillon. Les objets, vêtements et autres devront être propres et en très bon état. Le 853 47 22 renseigne en cas de question. Une retenue de 10% sera faite pour financer les frais de la manifestation. /comm.

Vitrines La promotion du bois passe par deux expos d'importance

Dans n'importe quel domaine, les difficultés constatées peuvent engendrer deux types de comportement. Les fatalistes se laisseront gagner par la résignation. Les autres préféreront l'action à la politique des bras croisés. Lignum Jura bernois a choisi son camp. Cette association veut faire connaître et admettre le riche potentiel du bois, matériau naturel et vivant.

C'est un secret de polichinelle. Dans le secteur de l'économie forestière, il ne suffit plus aujourd'hui de toucher du bois pour que ça porte bonheur. Si la recette était aussi simple, Lignum Jura bernois n'aurait pas sa raison d'être.

Or, depuis plus de six ans qu'existe cette association, personne n'a songé à contester son utilité. Plus que jamais, sa volonté de développer l'intérêt général pour le bois et d'encourager l'utilisation de ce matériau sous toutes ses formes et dans tous les domaines d'application répond à une impérative nécessité.

Sus à la morosité

L'objectif est ambitieux. Quatre associations faitières – le Cercle forestier du Jura bernois, l'Association des propriétaires de scieries du Jura bernois, l'Association jurassienne

des menuisiers, charpentiers et ébénistes, l'Association professionnelle des architectes jurassiens – vingt-deux municipalités et bourgesses et cinquante-six membres individuels veulent croire aux vertus de la réflexion collective. La dernière assemblée générale de Lignum Jura bernois a traduit cet état d'esprit.

L'ordre du jour avait réservé peu de place aux jérémiades, puisque les membres convoqués à Sonceboz, admettaient pour connue la morosité conjoncturelle actuelle source d'inquiétude pour l'exploitation des forêts régionales comme pour l'industrie du bois.

De la parole aux actes

D'importantes échéances ont permis à l'assemblée de s'extraire de cette grisaille. La tenue, du 24 au 27 avril à Reconvilier, d'Expobois prouvera que cette association sait passer de la parole aux actes pour promouvoir le bois indigène sous toutes ses formes de la forêt aux produits finis. Dans un contexte diamétralement différent, l'Exposition nationale offre des perspectives tout aussi intéressantes.

Il y a quatre ans, la manifestation régionale avait su drainer à Reconvilier plus de dix mille visiteurs. Tout a été entrepris cette année pour confirmer ce succès popu-

laire. Pour compenser l'effet de nouveauté qui ne jouera plus, les initiateurs du rendez-vous ont souhaité offrir à ceux qui le fréquenteront un tour d'horizon plus complet.

Etoffer les rangs

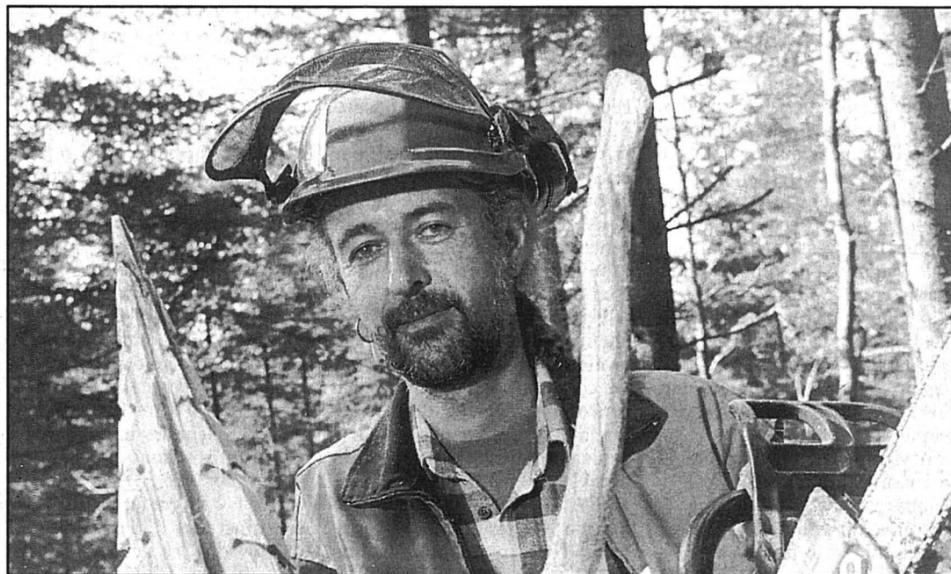
L'agrandissement de la surface d'exposition permettra à une soixantaine de stands d'illustrer toutes les spécificités du bois. Ce sujet porteur donnera matière également à d'impressionnantes démonstrations et alimentera des conférences-débats.

Plus égoïstement, Lignum Jura bernois attend de la deuxième édition d'Expobois qu'elle contribue à étoffer ses rangs. L'objectif avoué de l'association est de franchir le cap des cent membres, elle qui en compte aujourd'hui quatre-vingt-trois.

Eclairage hôtelier

Par définition, l'Exposition nationale vise d'autres créneaux que la manifestation régionale d'avril prochain. Plus aucune assemblée générale ne peut éviter le sujet. Lors de celle de Lignum Jura bernois, ce thème a été abordé deux fois plutôt qu'une. L'ordre du jour épuisé, les discussions se sont focalisées sur le concept des hôtels modulaires.

Quatre projets réalisés par des interlocuteurs régionaux dans le cadre du concours or-



Les acteurs de l'économie forestière doivent faire preuve d'inventivité. Lignum Jura bernois veut les y aider. photo TSR

ganisé à l'échelle du pays ont été présentés. Même si aucune ne figure parmi les vingt suggestions ayant retenu l'attention du jury, cette participation démontre, qu'au niveau régional, les différentes composantes de la chaîne du bois sont prêtes à se mobiliser.

Saisir les opportunités

La création d'un groupe de travail ad hoc répond au besoin de canaliser cette énergie.

Composée du président de l'association Pierre Minder (Courtelary), de Daniel Ingold (Courfaivre), d'André Christen (Sornetan), de Rolf Zeller (Péry) et d'André Gallina (Péry), cette équipe, qui pourrait voir ses rangs légèrement s'étoffer encore, a reçu un triple mandat.

Il lui est demandé de suivre avec une extrême vigilance l'évolution du dossier afin d'anticiper les opportunités de réalisation d'ouvrages directe-

ment liés à l'infrastructure de l'exposition. Elle devra également accorder son action à celle du groupe stratégique «Jura bernois Expo 2001» et se montrer suffisamment convaincante pour qu'un Artelage accepte de réserver une partie de son espace à la promotion du bois.

Une certitude: l'inactivité n'est pas prête de menacer l'association régionale.

Nicolas Chiesa

Voix d'enseignantes Deux créations à Tavannes

C'est à un concert exceptionnel, donné par la Chorale des enseignantes du Jura, que la Bibliothèque des jeunes et Centre d'animation de Tavannes invite tous les mélomanes. Sous la direction de Wally Staempfli, cantatrice renommée et professeur au Conservatoire de Bâle, le chœur présentera notamment deux créations, à savoir «Dyptique», du compositeur jurassien Roger Chatelain, ainsi que «Adoramus te» et «Alleluia», de Wally Staempfli. Le programme de ce rendez-vous de grande qualité comporte par ailleurs des œuvres de Jehan Alain, Michel Haydn et Joh. Joachim Quantz.

A relever que le chœur s'est assuré la collaboration de l'Orchestre de chambre jurassien et de plusieurs solistes, dont Marianne Hofstetter, soprano, Jean-Philippe Schaer et Annick Santschi, flûtistes, et Georges Cattin, au clavecin. /spr



Les enseignantes donneront un concert exceptionnel. photo sp

Vendredi 21 mars, Eglise catholique de Tavannes, 20h30.

Saint-Imier La patinoire remontera le temps samedi

Patineuses et patineurs imériens proposent cette fin de semaine un super gala de clôture.

Pour la plupart des membres du CP Saint-Imier, la saison 1996/1997 se terminera sur ce traditionnel gala, toujours fort attendu par le public. A relever que les autres pourront poursuivre leurs entraînements jusqu'à la fin des vacances scolaires, grâce à une prolongation fort appréciée de l'ouverture de la patinoire.

Poésie et grâce

Comme de coutume, patineuses et patineurs ont travaillé ferme, pour pouvoir présenter un programme varié garantissant poésie, charme, grâce et dépaysement, dans une mise en scène imaginée par Florence Lemaître, la professeuse du club, et ses assistants.

La première partie du spectacle permettra au public de découvrir tous les membres du CP qui se sont illustrés cette saison en concours ou en session de test, certains dans des présentations individuelles, d'autres dans des exhibitions de groupes.

Pour la deuxième partie, c'est à une véritable fresque historique que le club invite les spectateurs. En une dizaine de tableaux hauts en couleur, on patinera ainsi des dinosaures à la guerre des étoiles, en passant notamment par l'époque romaine – irréductibles Gaulois compris! – et les paillettes du charleston... Cette fête du sport et des yeux se terminera bien évidemment par le traditionnel grand final. /spr-réd.

Patinoire d'Erguël, samedi 22 mars, 16h30.

Tramelan L'Agora fête en musique

Pour marquer son premier anniversaire, le groupe d'animation L'Agora organise un concert, bien évidemment. Avec notamment le grand retour de «Karayan»!

Il y a une année en effet qu'une quinzaine de jeunes Tramelots décidaient de mettre sur pied un groupe d'animation. Depuis, L'Agora a mis sur pied pas moins de huit manifestations. Et c'est désormais au rythme d'un rendez-vous mensuel, parfois même deux, que ses membres entendent poursuivre sur leur lancée.

Pour fêter cette première bougie, ce groupement organise un concert dans la plus pure tradition (déjà) agorienne, puisque trois groupes, issus de la région, se produiront à la halle du d's-sous.

Départ cybernétique et surprise annoncée

«A Virtual Friend», avec sa musique un brin délirante, donnera le ton dans un cyber-pop que connaît depuis longtemps déjà toute la Suisse romande.

C'est ensuite à un mini-événement qu'assistera le public: le groupe tramelot «Karayan» revient en force, après plus d'une année sabbatique. Ces jeunes musiciens affichent déjà un palmarès impressionnant, qui ont écumé tous les lieux saints du rock suisse, passant allégrement de Berne à Soullce, de Bâle à Montreux, de Lausanne à Saignelégier. Et cette formation promet une grosse surprise pour son retour!

Pour terminer en beauté, le groupe «Numb», de Saint-Imier, brûlera une nouvelle fois les planches de Tramelan. Cet ensemble avait déjà franchi le Mont-Crosin voici une année, pour le premier concert organisé par L'Agora. Qui ne se réjouit pas de revoir un groupe au punch certain, et qui sait faire monter la température? /spr

Samedi 22 mars, Tramelan, halle du dessous, 20h30.

BRÈVES

Conférence Les PME ont le sort qu'elles se font

«Les entreprises, comme les nations, ont le sort qu'elles se font. Rien d'heureux ne leur vient du hasard.» Cette remarque constituera le fil conducteur de la prochaine conférence de la CÉP (Chambre d'économie publique du Jura bernois), que donnera Jacques W. Cornut sur le thème «Globalisation et avenir des PME suisses», demain à 20 heures au CIP de Tramelan. Actuellement à la tête de son propre «European Public Affairs Office», à Bâle, ce conférencier a dirigé les affaires européennes dans un

groupe multinational suisse de l'industrie chimique. Membre de nombreuses associations internationales, il a par ailleurs collaboré à une société anonyme spécialisée dans les financements et les regroupements industriels. A l'issue de la conférence, une discussion, sur le même thème, verra s'exprimer également Daniel Gauchat, codirecteur de Pro-Concept SA, à Sonceboz, et Martial Voumard, directeur de Precitrame SA, à Tramelan. L'auditoire aura le loisir de poser des questions aux conférenciers. /spr

Débat public Quelle(s) radio(s) pour demain?

Roger de Diesbach, rédacteur en chef de «La Liberté», animera le débat public organisé par le Club de la presse jurassienne sur le thème «Quelle(s) radio(s) demain en Suisse romande?» S'y exprimeront Claude Defago, directeur de Radio Chablais, Bernard Portalès, directeur de Radio France Besançon, Gérard Sapey, directeur de la Radio romande, Pierre Steulet, patron de Fréquence Jura, RTN et RJB, ainsi que Gérard Tschopp, chef de l'information à la RSR. Le débat aura lieu demain à 20h, au Royal de Tavannes. /spr

Grand Conseil Un giratoire plus onéreux que prévu...

Dans une interpellation au Grand Conseil, le député PDC Hubert Frainier se penche sur le giratoire du carrefour Merçay, à Moutier, qui a coûté 840.000 francs alors qu'il avait été devisé à 530.000, ce qui augmente bien sûr la facture communale.

Frais d'installations supplémentaires, réfection quasi totale de la superstructure et adaptation plus importante des différentes branches du carrefour: tels sont les explications données à cette diffusion. Or le parlementaire prévôtois ne s'en satisfait

nullement, qui souhaite savoir pourquoi les travaux ayant causé l'augmentation n'ont pas été pris en compte dès le départ, pourquoi les travaux d'étude n'ont pas été attribués à une entreprise de Moutier, connaissant bien le terrain, et quelle est l'entreprise qui a établi le devis.

Plus avant, il demande au gouvernement s'il estime qu'un tel dépassement est tolérable et s'il prend des mesures à l'encontre d'entreprises aussi peu fiables ou s'il continue à leur attribuer des mandats...

DOM

Saignelégier Dossiers à l'étude

Au cours de ses dernières séances, le Conseil communal de Saignelégier a abordé les problèmes de l'heure et a mis plusieurs dossiers à l'étude. Il a d'abord constitué les douze commissions communales pour la législation 1997-2000.

Puis il a fixé la date de l'ouverture de la pêche à La Gruère au 10 mai pour une fermeture au 19 octobre.

Collaboration avec Le Noirmont

Suite à la fermeture de la décharge du Cotirnat, un accord est tombé avec la commune du Noirmont pour une mise en décharge de matériaux inertes dans l'ancienne carrière Pagani au prix de 10 francs le m³. En attendant une décision d'assemblée, une place de compostage a été installée aux abords de la step alors qu'une information sur le tri se fera par tous-ménages. Quatre permis de bâtir ordinaires ont été délivrés: à J.-M. Veva (appartement et fosse au Cerneux-Bélin), à Elisabeth Kaelin, Marc Braillard et Alain Hulmann (maisons familiales). Le Conseil communal se penche actuellement sur les dossiers suivants: la création de la place de compostage, le plan spécial «Le Bémont» qui englobe le projet «Coop», une étude sur la circulation (voitures, cyclistes et piétons) au centre de la localité et la réalisation d'un chemin piétonnier à la Combe-La-Noire (sortie est du village). Signalons enfin que Saignelégier est invité à Expo-Ajoie du 1er au 10 mai.

MGO

Les Breuleux Décès d'un entrepreneur

Figure attachante des Breuleux, Mario Filippini s'est éteint à l'âge de 57 ans après une longue maladie. Il représentait la troisième génération à la tête de cette entreprise de plâtrerie-peinture installée au village. C'est le grand-père, venu du Tessin, qui avait fondé cette maison en 1878!

Mario Filippini avait repris les rênes de l'entreprise familiale en 1971 pour lui donner un bel essor. En 1964, il avait épousé Mme Jacqueline Simonin. Le couple a eu trois enfants: Sylvio, Claudia et Marino. Au sein de la commune, le défunt avait été conseiller communal et vice-maire. Mario Filippini était un mordant du ballon rond et un amoureux de la gymnastique. On le retrouvait souvent aux bords des terrains ou lors des soirées gymniques. Il avait gardé de ses lointaines racines tessinoises cet esprit chaud et cordial. Il laissera l'empreinte d'un entrepreneur très apprécié dans la région. Nous adressons à toute sa famille nos sincères condoléances.

MGO

AGENDA

Troc La Fédération romande des consommatrices (FRC) met sur pied son traditionnel troc de vélos à Saignelégier les 18 et 19 avril prochain. Des détails seront fournis ultérieurement. Pour plus d'informations: Mme A. Willemin au 951 18 91.

Fanfare La fanfare de Saignelégier donne sa grande soirée musicale et théâtrale le samedi 22 mars dès 20 heures à l'hôtel de Ville de Saignelégier. Sous la direction de P.-A. Gauchat, la fanfare interprétera treize morceaux en première partie. Suivra une comédie en un acte «Bureau de femme» avec Gérard Valley à la mise en scène.

Formule à succès Attaques de train dans le «canyon» de Lajoux

On taxe volontiers les Franches-Montagnes de réserve d'Indiens. Cette image risque bien de s'incruster dans les esprits avec la vogue des attaques de train qui connaît un succès croissant. Nos éleveurs se transforment gentiment en cow-boys. Dans le «canyon» de la Combe de Lajoux, le train «Belle Epoque» ou la vapeur subissent l'assaut d'audacieux cavaliers qui prennent un ou deux passagers en otage... Pour le plaisir.

La création de «La Traction» qui anime le cheval vapeur et la rame «Belle Epoque» sur la ligne Saignelégier-Glovelier a vu une foule de formules «loisirs» se développer sur cette ligne.

Femme craintive

Si l'escapade en train vapeur - pour fêter un anniversaire, un mariage ou marquer une sortie de groupe - reste très prisée, l'attaque de train devient la panacée. L'an passé, l'équipe de «La Traction» que préside Michel Boéchat de Montavon, a dû mettre six expéditions sur pied.

Dans le «canyon» de Lajoux, sauvage et superbe, le convoi s'essouffle pour atteindre le Haut-Plateau. Quand surgissent de la forêt deux cow-boys qui attaquent le train à coups de pistolets. Un kilomètre plus loin, un troisième cavalier barre la voie. Le convoi s'arrête. Aussitôt, le wagon est investi et deux passagers sont enlevés. Samedi dernier, c'est une équipe du groupe Burrus,



Les attaques de train dans la Combe de Lajoux sont toujours plus demandées.

photo Gogniat

en sortie aux Franches-Montagnes, qui servait d'otages. Petits talons fins, jupe et bas de soie, la femme enlevée criait à perdre poumon; «Je ne veux pas monter sur ce truc» en montrant le cheval. Elle n'a pas eu droit au chapitre et a été mise aussitôt en selle et emmenée dans la nature, devant les rires de l'assistance. Elle sera relâchée 500 mètres plus haut pour retrouver son groupe. «Avec le vapeur, il a fallu habi-

tuer les chevaux. Les cavaliers sont venus au dépôt du Pré-Petitjean entendre le bruit de la loco. Il faut aussi faire attention avec les soupapes... lâche Michel Boéchat. Les éleveurs du cru eux y trouvent leur compte. Ils font une belle escapade... payée.

Mois chargé

Outre ces sorties qui connaissent un grand succès, «La Traction» aura un mois

chargé entre le 21 juin et le 20 juillet à l'occasion du 150^e des CFF. Elle va assurer quotidiennement la navette (deux le dimanche) entre la vallée et Saignelégier. Les CFF affrètent un train vapeur de Delémont à Glovelier. «La Traction» prend le relais pour la Montagne. Elle dispose à cet effet de sa solide «206» qui, fort de ses 740 chevaux, peut tirer six voitures sur la Montagne. Les CFF mettent à disposition en plus une

«208» moins puissante (400 chevaux). Une voiture-restaurant refaite à neuf, un titre de voyage valable deux jours (pour inciter les visiteurs à passer une nuit sur le Haut-Plateau), une panoplie de possibilités d'activités (musée, chars à pont...) à partir du chef-lieu franc-montagnard devraient répondre aux attentes de ce 150^e. On le voit, «La Traction» est toujours d'attaque.

Michel Gogniat

Concours cantonaux Gros nuages à l'horizon

Georges Charriatte, attaché cantonal à l'élevage chevalin, l'a dit clairement hier à Saignelégier lors de la remise des primes: de gros nuages pèsent sur les concours cantonaux de printemps. Tout au plus un concours d'étalons (avant la monte) et d'élèves-étalons seront-ils maintenus.

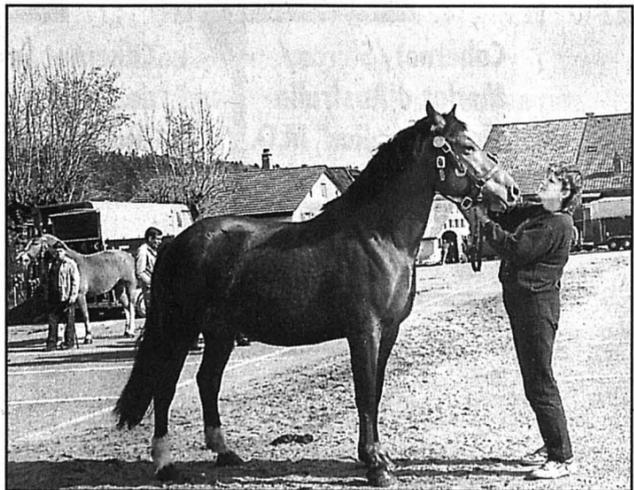
«Nous vivons au dessus de nos moyens» a-t-il déclaré au terme des concours qui se sont déroulés sur les places de l'est des Franches-Montagnes. La nouvelle ordonnance fédérale va grignoter encore 100.000 francs sur les 500.000 francs que le canton du Jura consacre à l'élevage chevalin. Bref, des choix doivent être faits.

Lignée menacée

Au terme de ces journées (les concours cantonaux se poursuivent ce matin au Boéchet et dans l'après-midi aux Breuleux), tant Vincent Fleury,

président des experts, que Georges Charriatte, ont tiré des conclusions de ce qu'ils ont vu. Primo, un effectif de juments Franches-Montagnes stable voire en progression. Les poulains étalons sont eux en nette augmentation. Cent vingt sujets ont défilé devant les experts dont 50 à Damvant et 40 à Saignelégier. Preuve que la relève est assurée. Sur certaines places, les juges regrettent le trop grand nombre de juments boiteuses «gardées» pour les poulains qui se vendent bien en boucherie. Il a été aussi relevé que la lignée des C ou J était menacée. Il ne subsiste que deux étalons de cette lignée (Crépuscule et Cajoleur) alors qu'elle marquait fortement la race (avec Jurassien) voici 30 ans. Dernier souci: il est parfois difficile de faire la différence entre une jument Franches-Montagnes et demisang. L'apport de trop de sang noble constitue une menace.

MGO



Les concours cantonaux de printemps, tels qu'ils se déroulent aujourd'hui, sont menacés.

Photo Gogniat

Parlement jurassien Ultimes objets aujourd'hui

Les députés jurassiens se prononceront aujourd'hui sur une pétition qui demande de revenir au système des écoles normales d'instituteurs, soit de renoncer au mode de formation fractionnée adoptée par le Jura en 1982. Cette pétition fédérale n'a recueilli que 5 signatures dans le canton. La Commission de justice propose au Parlement de ne pas entrer en matière et juge archaïques les options défendues par la pétition.

Répondant au député Germain Hennet, PLR, le Gouvernement confirme sa volonté de réduire les coûts de la santé par la diminution du crédit budgétaire alloué aux hôpitaux jurassiens et l'étude

des moyens de réduire l'ampleur des hospitalisations extérieures. Mais le canton ne dispose pas de moyens de contrôler les primes d'assurances facturées par les caisses-maladie.

Et les agriculteurs

Au député Jérôme Oeuvery, PDC, le Gouvernement explique qu'il désapprouve les moyens policiers utilisés contre des manifestants le 23 octobre à Berne. Il a donné suite à une demande d'entraide relative au vol d'un casque des forces de l'ordre. En revanche, concernant l'identification de manifestants selon des photos et vidéos, il a opposé un refus. Le procureur bernois s'est alors adressé à son collègue juras-

sien qui a fait droit à sa requête.

Concernant l'imposition des agriculteurs, l'exécutif explique à Claude Gerber, PLR, que la valeur fiscale des animaux de garde est fixée par le Technicum agricole de Tänikon. Des baisses sensibles ont été notées depuis 1995. Concernant les terres, on a renoncé en 1996 à ajuster la valeur des terres par un amortissement direct, vu l'incertitude du marché qui influence les prix des immeubles agricoles. Le cas échéant, il est possible de constituer une provision pour perte sur immeuble, documents à l'appui. Cela se rapporte en principe aux terres acquises après 1993.

VIG

BRÈVES

Emulation Conférence sur les verreries

La section franc-montagnarde de l'Emulation, que préside le nouveau maire de Lajoux Nicolas Gogniat, tiendra son assemblée générale le 12 avril sur les bords du Doubs à Goumois. Au terme de l'assemblée, Guy J. Michel, professeur retraité de Navanne (Haute-Saône) fera un exposé sur les verreries de Lobschez au XVII^e siècle et celles de Bifouf au XVIII^e siècle. L'Emulation rappelle aussi à ses membres le concert que donnera la Chorale des Emibois en l'église des Breuleux le samedi 19 avril à l'occasion du 150^e de l'Emulation.

MGO

Jura Vingt ans de Constitution

Il y a 20 ans, le 20 mars 1977, les Jurassiens approuvaient leur Constitution, novatrice sur bien des points (voir l'édition d'hier). Les Jurassiens faisaient un pas vers l'indépendance. L'entrée en souveraineté date du 1^{er} janvier 1979. Aucune manifestation spéciale n'est prévue pour ce vingtième anniversaire. Les autorités attendent 1999 pour marquer le vingtième anniversaire de l'entrée en souveraineté. Depuis son introduction, la Constitution n'a connu que deux révisions: l'introduction de l'incompatibilité entre la fonction de ministre et de membre aux Chambres fédérales (1987) et la modification du système hospitalier (1993). /ats

Contrat collectif Des précisions

Le contrat complémentaire de la convention collective du travail conclu par la FIMH et la Fédération jurassienne du métal est applicable dans les entreprises de moins de trente personnes. Sur un peu plus d'une centaine d'entreprises jurassiennes de la branche, une trentaine ont ratifié la convention collective et une trentaine d'autres l'appliquent. Il faudra donc vérifier si les autres entreprises, une cinquantaine environ, désormais soumises à la force obligatoire de la convention complémentaire, en respectent les modalités en faveur de leur personnel.

VIG

EASTER



Assortiment de
mini-pizzas
"Gold Star"
3x3 pizzettes, 180g
3.50
~~4.50~~

Lapin Pan-pan
"Arni",
200g
5.90

Cabernet/Shiraz/
Merlot d'Australie
"Jamiesons Run" M.O.
1993 / 94, 75 cl*
14.00
~~17.50~~



Cabernet Sauvignon
de Californie
"Round Hill"
1993, 75 cl*
7.90
~~9.90~~



California
Chardonnay
"Hill"
1995, 75 cl*
7.





Fromage frais "Philadelphia"
3.80
~~4.60~~



Chemin creux "Baer"
2x150g
5.20
~~6.60~~

Café Cooperación "Max Havelaar" en grains, 500g
5.10
~~6.60~~



Fromage frais "Cantadou" aux fines herbes ou au raifort
2x125g
5.20
~~6.80~~



Petits oeufs de Pâques Aridor ou Giandino "Arni" le sachet de 500g
7.30
~~9.80~~

Oeufs de Pâques cuits, peints les 6
2.90



Lapin surprise "Arni", 83g
2.95



Malbec argentin "Casa de Campo" 1994/95, 75 cl*
4.50
~~5.50~~



"Tradition" Château Musar, Liban, 1992 M.O. 75 cl*
9.90
~~13.50~~

* Ne se trouve pas dans les petits points de vente Coop

Canard ou Lapin "Arni" en coquille, 200g
5.90



Fonds de solidarité La droite nationaliste ne veut rien savoir

Une majorité du Conseil national soutient l'idée d'une Fondation pour la solidarité en faveur des déshérités. Hier, la droite nationaliste était seule à s'y opposer: selon elle, ce serait un aveu de culpabilité totalement déplacé, pour l'attitude de la Suisse pendant la guerre. Flavio Cotti, lui, a relu quelques textes accablants sur l'antisémitisme général qui sévissait en Suisse.

De Berne:
François Nussbaum

Une commission d'historiens pour réétudier toute la période liée à la guerre? La droite dure est d'accord. Les

grandes banques et quelques entreprises ouvrent un crédit de 265 millions en faveur des victimes du nazisme? C'est leur problème. Mais on ne touche pas à l'or de la Banque nationale suisse (BNS): il appartient au peuple!

Aveu de culpabilité

L'Union démocratique du centre, le Parti de la liberté et les Démocrates suisses sont intervenus en force, hier, durant les quatre heures de débat sur la Suisse face à son passé et sur la création de cette Fondation de la solidarité. Selon le projet du Conseil fédéral, son capital (7 milliards) viendrait d'une réévaluation des réserves d'or de la BNS.

C'est un «aveu de culpabilité», une «abdication», a lancé Ueli Maurer, président de l'UDC. D'autant plus, a ajouté Christoph Blocher, que cette Fondation est censée remplir un rôle de solidarité pour l'avenir, alors qu'on venait de la présenter comme un rachat du passé. Et que fera le Conseil fédéral si cette Fondation, reçue comme officielle à l'étranger, est refusée par le peuple? a demandé Walter Schmied (Moutier).

L'antisémitisme partagé par toute une génération

Le Saint-Gallois Paul Rechsteiner a apporté le soutien socialiste à la Fondation, «s'il ne s'agit uniquement de faire l'aumône». Il faut s'attaquer

aux questions de fond: le Conseil fédéral a trop agi, jusqu'ici, comme le bras des banques, a-t-il critiqué. Dénonçant l'antisémitisme des autorités de l'époque, le Genevois Niels de Dardel a réclamé l'établissement d'une liste des Juifs refoulés durant la guerre.

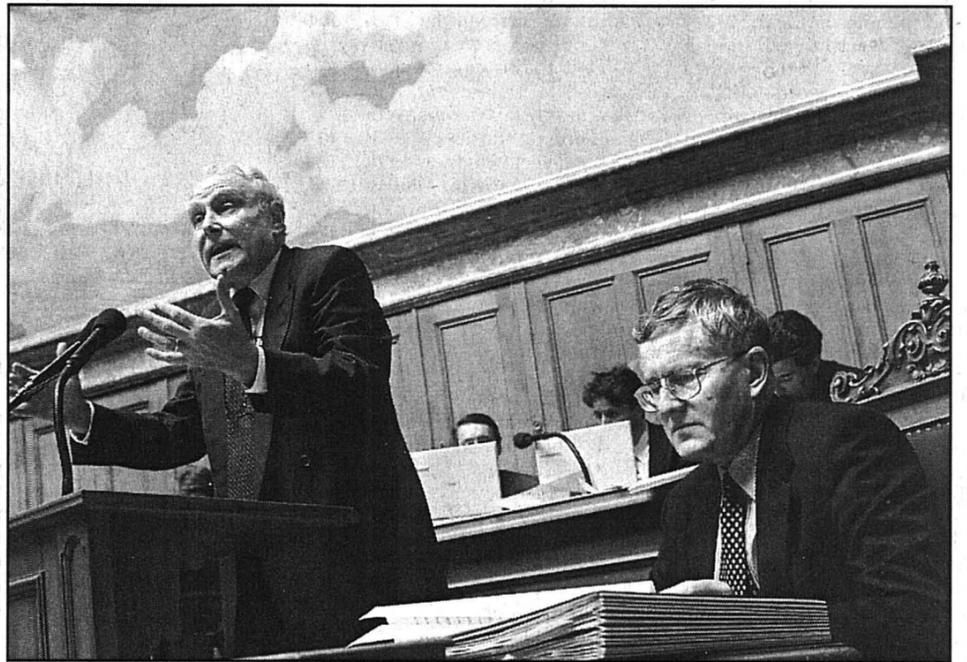
Le conseiller fédéral Flavio Cotti est revenu sur ce sujet.

Relisant un chapitre du rapport de l'historien Edgard Bonjour datant de 1970, il a rappelé que l'antisémitisme était bien partagé par toute une génération, comme cela s'est manifesté durant la sombre période de l'hiver 42 à l'été 43.

«Trop facile d'accuser les seules autorités...», écrit l'historien.

Flavio Cotti et son collègue Kaspar Villiger n'ont pas caché que la création de la Fondation demanderait un gros effort d'information pour en convaincre le peuple. Les 7 milliards de capital permettront, à terme, de dégager 350 millions de francs par an: une moitié pour les déshérités de Suisse, l'autre pour des actions à l'étranger.

FNU



Flavio Cotti et Kaspar Villiger ont défendu le projet du Conseil fédéral, hier devant la Chambre du peuple. photo Keystone

Rémy Scheurer reconnaissant

Comme plusieurs députés, le libéral neuchâtelois Rémy Scheurer a tenu à dire sa reconnaissance à ceux qui ont vécu les crises des années 30 et la guerre. Soumis à des privations sévères, «ils étaient prêts à de plus grands sacrifices encore, afin d'assurer, dans des rapports de forces accablants, la sauvegarde de la Suisse démocratique».

Les soudaines et pénibles attaques que subit la Suisse

depuis plusieurs mois ont amené le gouvernement et le Parlement à prendre deux décisions, a souligné Rémy Scheurer: l'une courageuse (création d'une commission d'historiens), l'autre généreuse (Fondation de la solidarité).

Mais attention, les historiens auront le difficile travail de comprendre (et de faire comprendre) les comportements et les décisions

de personnes disposant de parcelles de pouvoir «dans les conditions et les circonstances de leur temps», a précisé le député neuchâtelois.

«On verra sans doute que les dangers et la guerre n'engendrent pas que des héros, a conclu Rémy Scheurer: c'est bien pourquoi il faut s'unir contre la dictature, l'intolérance et l'exclusion».

FNU

Il ne faut pas confondre l'indépendance et la neutralité

Il est beaucoup question de neutralité dans tout ce qui s'écrit et se dit actuellement à propos de la politique qu'a menée la Suisse pendant la dernière guerre. Il s'agit soit de faire sentir que la neutralité est une attitude de pleutre égoïste quand s'affrontent les forces du bien et du mal, soit de faire comprendre que la neutralité n'est qu'un mot vide de sens lorsque les relations commerciales sont limitées en pratique à un seul des belligérants. Il y a même des voix qui, pour disculper la Suisse de sa neutralité, affirment qu'elle lui fut imposée par les puissances européennes au Traité de Vienne (1815).

Bernard de Montmollin

Heureusement, pendant la dernière guerre, nos efforts se concentrèrent sur l'indépendance du pays et non sur sa neutralité. Celle-ci n'était pas

envisagée comme un but à atteindre mais comme un moyen de préserver cette précieuse indépendance. Or, l'indépendance de la Suisse fut miraculeusement sauvegardée dans une Europe où presque tous les pays furent entraînés dans la guerre. Cette performance dont certains historiens de la jeune génération veulent nous faire honte ne fut possible qu'en vertu d'une cohésion nationale dont nous n'avons plus idée. Cette cohésion était le fruit d'un vieux réflexe qui nous rendait réfractaires à la propagande des belligérants.

Cette carapace qui nous protégeait des idéologies étrangères s'était en effet formée au cours des siècles.

C'est à Marignan (1515) après la défection, la veille de la bataille, des contingents bernois, fribourgeois et soleurois gagnés à la cause du roi de France, que les Confédérés comprirent, pour la première fois, que leur alliance militaire ne tiendrait à l'avenir qu'à la condition de ne pas prendre

parti dans la querelle des grands. Tel fut d'emblée le sens que prit la neutralité suisse.

Pendant la guerre de Trente Ans (1618-1648), les treize cantons et Neuchâtel prirent bien garde de ne prendre parti pour aucun des belligérants. Aussi s'arrêtèrent-ils les troupes en guerre à leurs frontières et leur souveraineté reconnue au Traité de Westphalie (1648) qui clôturait cette guerre.

A contrario, en 1798 lorsque deux armées françaises menacèrent Berne, les Confédérés abusés par la propagande française ne répondirent pas à l'appel des Bernois. Cette entorse au Pacte fut payée par quatre ans d'une guerre cruelle.

Pendant toute la dernière guerre nous savions, parce que nous l'avions apprise à l'école, que lorsque les Confédérés se laissaient diviser par des intérêts étrangers ils en payaient très cher le prix, mais qu'unis ils arrivaient à sauvegarder leur indépendance.

Si l'on veut honnêtement apprécier la manière dont nos autorités ont manœuvré pour maintenir le pays à l'écart de la guerre, il est indispensable de placer leurs décisions dans le contexte dans lequel elles ont été prises. Pour cela il faut distinguer au moins quatre périodes tant la conjoncture fut changeante au cours de ces années de guerre.

Première période

De fin août 1939 à fin juin 1940, le souci de nos autorités était d'empêcher les belligérants d'en découdre sur le Plateau suisse. Au début, c'était l'armée française qu'il fallait dissuader de passer par notre

pays pour secourir la Pologne. Mobilisés sur le Jura face à la France, nous étions conscients de notre mission et prêts à la remplir sans «état d'âme» malgré notre sympathie naturelle pour la France.

Après la défaite de la Pologne et sa partition entre Allemands et Soviétiques, le danger se déplaçait sur notre frontière nord; l'armée allemande devenait notre adversaire potentiel. C'est à cette époque que le général Guisan prit contact avec l'armée française pour coordonner notre défense commune, au cas où l'armée allemande nous attaquerait. Pendant toute cette période, les échanges com-

merciaux de la Suisse avec les belligérants restèrent équilibrés.

Deuxième période

Après l'écrasement de l'armée française (juin 1940), les troupes allemandes massées à notre frontière devenaient menaçantes.

Pour assurer notre indépendance, il fallut alors prendre un nouveau dispositif militaire (le réduit national) et traiter avec les vainqueurs qui entouraient le pays pour assurer la vie matérielle de notre population et des nombreux réfugiés militaires et civils qui s'étaient mis sous notre protection.

Troisième période: fascistes et communistes

Dès le 22 juin 1941, date à laquelle l'armée allemande pénétra en URSS, notre effort pour maintenir l'indépendance du pays prit une allure nouvelle. Les deux larrons qui s'étaient partagé l'Europe de l'Est et dominaient l'Europe continentale en venaient aux mains. Dès lors, pour la Suisse, le danger d'invasion s'estompait mais un nouveau péril surgissait: celui de voir notre population se scinder en deux camps hostiles. En effet, les propagandes allemande et soviétique prenaient l'allure d'appels à la croisade antisoviétique d'une part, antifasciste de l'autre. Il s'agissait pour nous de neutraliser ces propagandes par une information de la population, ce qu'entreprit avec un réel succès «Armée et Foyer». Ainsi la guerre civile qui sévissait en France entre francs-tireurs partisans et miliciens nous fut épargnée.

Il est clair que pendant toute cette période de guerre germano-soviétique, notre industrie d'exportation travailla pour notre seul débouché qui était l'Allemagne. Ce faisant,

l'industrie suisse contribua à l'effort de guerre de l'axe, mais n'oublions pas que tous les autres pays de l'Europe continentale étaient obligés de faire de même.

Pendant cette période, le Conseil fédéral fit savoir à toute l'Europe que nos frontières étaient fermées aux réfugiés civils. Contrairement à ce que l'on entend dire, si les frontières étaient restées ouvertes, ce ne sont pas 30.000 réfugiés que nous aurions dû accueillir mais certainement plus d'un million. Comment aurions-nous géré et défendu cet immense camp de réfugiés que serait devenue la Suisse?

Beaucoup d'entre nous ont donné asile, à titre privé, à des fugitifs qui avaient passé entre les mailles de la police frontière. Ceci ne nous empêchait pas d'approuver la politique restrictive de nos autorités. Dans nos esprits, il n'y avait pas de contradiction.

Quatrième période

La libération de la France, à partir du débarquement de Normandie du 6 juin 1944,

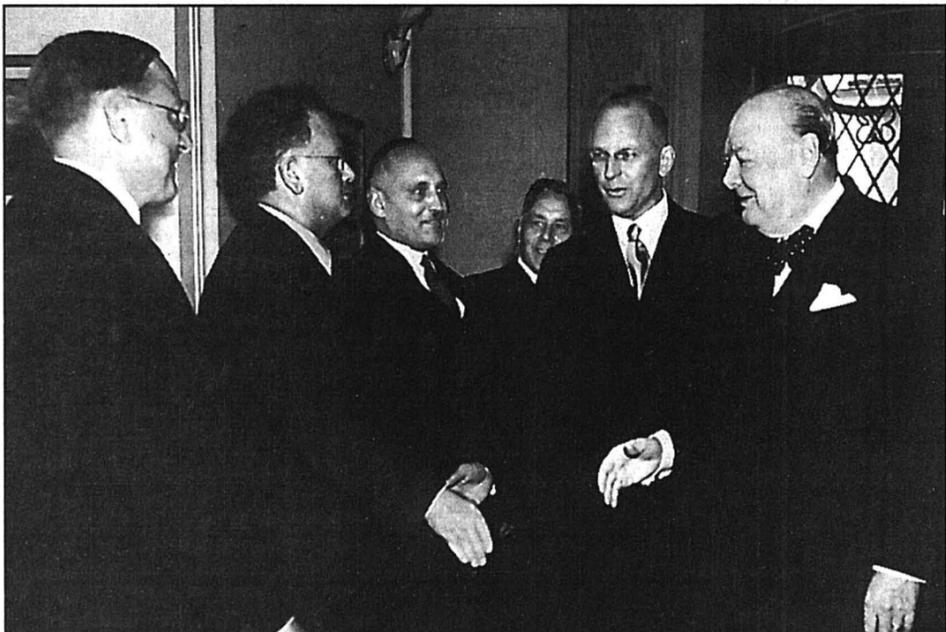
change à nouveau les conditions dans lesquelles la Suisse doit affirmer son indépendance. En atteignant nos frontières en septembre, les armées alliées rompaient notre encerclement. On en revenait aux conditions qui étaient celles du début de la guerre: il fallait empêcher les belligérants de passer par notre territoire et en même temps notre commerce pouvait s'ouvrir au monde libre.

La caution de Churchill

Quand on veut bien replacer les décisions de nos autorités civiles et militaires dans leur contexte, on s'aperçoit qu'elles vont de soi. Winston Churchill d'ailleurs, qui connaissait bien les contingences de la guerre pour l'avoir menée de bout en bout, approuva dans son discours de Zurich la politique menée par la Suisse de 1939 à 1945.

Faut-il vraiment que le Conseil fédéral actuel achète pour des milliards des «indulgences» destinées à obtenir le pardon de ses devanciers?

BDM



Winston Churchill, qui avait compris l'attitude la Suisse, reçu par le gouvernement zurichois en 1946. photo a

Vache folle La sonnette d'alarme tirée aux Etats

De nouvelles mesures pour soutenir le marché de la viande pourraient être nécessaires à l'automne. Les prix du bœuf risquent en effet de replonger si les mesures frappant les exportations suisses ne sont pas levées. Or, un assouplissement est peu probable.

Le Conseil des Etats a débattu hier de l'avenir du marché de la viande. Jean-Pascal Delamuraz a souligné que les mesures prises en décembre dernier par le Parlement ont été concrétisées efficacement et rapidement. Sur les 1769 bêtes à abattre, 1500 l'ont déjà été et le reste le sera d'ici à la fin du mois. Plus de 90% des 25 millions de francs mis à disposition ont déjà été utilisés. Autre fait positif: les prix du bœuf ont un peu repris du poil de la bête au cours des deux derniers mois.

Automne difficile

De nouveaux nuages s'amoncellent toutefois à l'horizon. Le sénateur soleurois Rolf Buttiker (PRD) a estimé qu'un «automne chaud» était à redouter pour les éleveurs. Un nouveau déséquilibre du marché est programmé si les partenaires commerciaux de

la Suisse - Allemagne et Union européenne en tête - ne renoncent pas à leurs restrictions à l'importation de viande et de bétail suisse.

Jean-Pascal Delamuraz a assuré que la Suisse intensifierait encore ses efforts diplomatiques durant les prochains mois. Les barrages dressés contre les exportations suisses n'ont pas de véritable justification phyto-sanitaire et constituent de simples entraves au commerce. «Mais dans ce domaine comme dans d'autres, la Suisse est bien seule», a relevé le ministre de l'économie publique.

Au vu de cet isolement et de la crise qui règne au sein de l'UE en matière d'ESB, le maintien voire le renforcement des mesures frappant les éleveurs suisses est «presque inévitable». Si les craintes pour cet automne se confirment, de nouvelles interventions seraient nécessaires. Deux options sont envisageables selon M. Delamuraz: de nouvelles mesures de soutien limitées, comme celles décidées par le Parlement en décembre dernier, ou la réactivation de l'ambitieux plan d'abattage du Conseil fédéral, qui prévoit d'éliminer 230.000 têtes./ats



Le sénateur soleurois Rolf Buttiker (au centre) a estimé qu'un «automne chaud» était à redouter pour les éleveurs. photo Keystone

Loga sous toit

La Loi sur l'organisation du gouvernement et de l'administration (Loga) est sous toit. Elle doit donner d'ici à la fin de l'année le visage de la loi. Elle doit donner d'ici à la fin de l'année le visage de la loi. Elle doit donner d'ici à la fin de l'année le visage de la loi.

Conseil des Etats a éliminé hier les dernières divergences. La première mouture, qui contenait l'instauration de pouvoir au Conseil fédéral pour réformer l'administration. Le Parlement aura son mot à dire en matière de nouvelle gestion publique. Le

Conseil des Etats a éliminé hier les dernières divergences. La première mouture, qui contenait l'instauration de pouvoir au Conseil fédéral pour réformer l'administration. Le Parlement aura son mot à dire en matière de nouvelle gestion publique. Le

Max Havelaar Au tour des bananes

Après le café, le miel, le cacao, le sucre et le thé, un nouveau produit est proposé aux consommateurs suisses au nom du commerce équitable. Les bananes portant le label Max Havelaar ont été lancées hier sur le marché. Les fruits proviennent de l'Equateur.

Cinq ans après sa création, la Fondation Max Havelaar (Suisse) propose un nouveau produit: la banane. Elle s'attend à couvrir une part de mar-

ché de 10% au minimum, a annoncé hier son directeur Rolf Buser lors d'une conférence de presse tenue à Berne. Les bananes sont distribuées par Coop, Migros et la SA pour le commerce de fruits à Bâle.

L'Equateur a été choisi comme aire de production. Ce pays joue un rôle tampon dans le commerce mondial des bananes. Il fournit les marchés européens de décembre à juin lorsque les autres producteurs d'Amérique centrale n'arrivent pas à couvrir la demande./ats



Les bananes proviennent d'Equateur. photo Keystone

Chômage Le référendum aboutit

Le référendum contre l'arrêté fédéral urgent (AFU) sur l'assurance chômage a abouti. Un peu plus de 60.000 signatures ont été réunies et envoyées aux administrations communales pour être validées.

L'opposition populaire à une diminution des indemnités journalières de 3% (1% pour les indemnités inférieures à 130 francs) explique le succès du référendum, a indiqué hier la Coordination nationale contre l'AFU sur le financement de l'assurance chômage. Unies, les forces syndicales, les associations et les organisations politiques de gauche doivent travailler pour engager une campagne de votation plus large, a-t-elle ajouté. Les dispositions de l'AFU, transposées dans l'ordonnance sur l'assurance chômage, sont entrées en vigueur le 1er janvier dernier. Elles permettent à la Confédération d'économiser quelque 260 millions de francs. Le référendum avait été lancé par l'Association de défense des chômeurs de La Chaux-de-Fonds./ats

Domestique Diplomate de l'Onu sur la sellette

Le haut commissaire de l'Onu aux droits de l'homme, Jose Ayala Lasso, payait à Genève son employé de maison 800 dollars par mois (1000 francs). Le Syndicat Sans Frontières (SSF) a révélé cette affaire hier. L'Onu a répliqué que les conditions d'emploi de la domestique étaient conformes au régime applicable par le pays hôte.

Selon le médiateur du canton de Genève pour ce type de conflits avec des représentants des organisations internationales, Me Maurice Aubert, la domestique péruvienne, Maura Fabiana Velazquez Castillo, a signé début mars un document où elle disait être entièrement satisfaite de son emploi et n'avoir pas sollicité l'intervention du syndicat. Le président du SSF, Luis Cid, avait contacté le conseiller juridique de l'Onu, après avoir appris qu'un traitement médical avait été refusé à l'employée.

Le haut commissaire a quitté ses fonctions le 15 mars pour devenir ministre des Affaires étrangères de l'Equateur. La domestique a quitté la Suisse le 10 mars. Elle a

touché une indemnité de départ de 10.000 dollars, selon des sources sûres.

SSF a protesté non seulement contre le montant du salaire, mais aussi contre l'absence de caisse-maladie et de sécurité sociale pour l'employée de M. Ayala Lasso. Selon le conseiller juridique de la Mission suisse auprès des organisations internationales, Amadeo Perez, la Convention de Vienne ne prévoit pas l'obligation pour les diplomates d'assurer leur personnel de maison.

Décision du TF

Quant au montant du salaire, à la suite d'une décision du tribunal des prudhommes d'août 1995, les missions diplomatiques à Genève ont été informées de respecter un salaire de base de 1500 francs par mois pour 49 heures de travail. Le Tribunal fédéral, dans un arrêt de décembre 1996, a toutefois estimé que les parties peuvent convenir librement entre elles du montant du salaire et qu'il n'y a pas de seuil inférieur, à condition que le salaire ne soit pas manifestement disproportionné par rapport au travail effectué./ats

UE Cantons favorables à un accord sur les transports

Les cantons suisses sont favorables à la conclusion d'un accord avec l'UE sur les transports terrestres. Une solution commune à tous les pays alpins est possible, estime le conseiller d'Etat argovien Thomas Pfisterer, président du groupe de travail des cantons. Mais l'accord doit être applicable et défendable devant le peuple.

Les cantons ont la volonté constructive de contribuer à une solution aux problèmes des transports à travers les Alpes, a assuré Thomas Pfisterer lundi soir lors d'une conférence à Bruxelles. Le groupe de travail des cantons sur les négociations bilatérales Suisse-UE sur les transports est convaincu que la Suisse doit assumer sa part dans une répartition équitable du trafic de transit alpin. Il ne veut pourtant pas d'un accord à tout prix, a souligné M. Pfisterer.

Les conseillers d'Etat et hauts fonctionnaires qui participent à ce groupe de travail s'inquiètent notamment des éventuels problèmes d'application de l'accord. Il est aujourd'hui déjà très difficile de surveiller le respect de la limite de 28 tonnes. L'instauration d'un contingent de camions de 40 tonnes, durant les années de transition, lors de la mise en œuvre de l'accord posera de nouveaux défis.

Le groupe de travail des cantons met par ailleurs en garde contre le risque de diviser la Suisse. Ainsi, la taxe de transit alpin ne doit pas isoler les régions du sud des Alpes du reste du pays. Des compensations sont nécessaires.

Des taxes de 600 francs

Pour appliquer sa politique des transports, la Suisse doit par ailleurs être autorisée à compenser la levée de la limite de 28 tonnes par une fiscalité routière suffisante. Pour Thomas Pfisterer, le chiffre de 600 francs par traversée de la Suisse, avancé par Berne comme limite maximale des taxes, est basé sur des expertises sérieuses. Seules des taxes de cet ordre de grandeur permettraient d'inciter le transfert de trafic de la route vers le rail.

Si la Suisse était obligée de limiter ses taxes routières à un niveau nettement inférieur, il s'agirait d'un chiffre politique et non scientifique, estime le conseiller d'Etat argovien. Cette option est bien entendu envisageable, mais la Suisse devrait obtenir des concessions de l'UE en contrepartie.

L'accord Suisse-UE doit être défendable devant le peuple, puisqu'il sera très certainement soumis au verdict populaire par référendum, a relevé M. Pfisterer. A son avis, la Suisse ne peut pas se permettre un nouvel échec en la matière. Un résultat négatif serait également une défaite pour les autres pays alpins. En demandant à la Suisse de reprendre le trafic de transit qui contourne aujourd'hui son territoire, ces pays cherchent de façon tout à fait légitime une solution commune, a souligné M. Pfisterer./ats

PUBLICITÉ

Qui pense chauffage dit

Hoval

Questionnez votre installateur

144.750.00/AT

BRÈVES

Aviation Hawks à nouveau en vol

Les 19 jets d'entraînement de type Hawk sont à nouveau disponibles pour les Forces aériennes suisses. La suspension des vols, recommandée pour des raisons de sécurité par le fabricant British Aerospace, a été levée, a indiqué hier le Département militaire fédéral. Une fissure avait été constatée dans un vérin hydraulique d'un avion Hawk de la Royal Air Force. Ce vérin commande le gouvernail et les gouvernes de profondeur de l'appareil. Les pièces défectueuses ont été remplacées à Emmen./ats

Québec Campagne en Suisse romande

Le Québec est toujours à la recherche d'immigrants francophones. La Délégation générale du Québec, à Bruxelles, a entamé une nouvelle campagne de recrutement en Suisse romande. Une première séance a eu lieu lundi soir à Fribourg. D'autres sont prévues cette semaine à Lausanne, Sion et Genève. Les candidats doivent répondre à des conditions précises. Une bonne formation, une expérience professionnelle et le sens de l'adaptation sont indispensables pour obtenir un permis d'établissement./ats

Chômage Direction l'est de l'Europe

Une trentaine de chômeurs romands vont partir pour six mois dans les pays de l'Est grâce à quatre programmes d'occupation. Des architectes pourront aller à Bucarest, des spécialistes du tourisme dans les Carpates, des ingénieurs en Pologne et des boulangers et techniciens en Roumanie. Départ prévu: deuxième quinzaine d'avril. L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (Ofiamt) a donné son accord. D'un budget de plus de 500.000 francs, chaque projet est financé par l'Ofiamt./ats

Paysans Revenu en hausse

Les agriculteurs ont vu leur revenu augmenter en 1996 pour la première fois depuis plusieurs années, notamment en raison de la production intégrée (PI). Il a augmenté de 4000 francs pour atteindre 59.000 francs, selon des chiffres provisoires. Les agriculteurs de plaine surtout ont profité de cette amélioration. Leur revenu a augmenté de 11% à 69.000 francs. En revanche, celui des paysans de montagne a stagné à 45.000 francs. Le revenu moyen des agriculteurs avait chuté de 8000 francs entre 1994 et 1995./ats

Grisons Forêt en feu

Un incendie de forêt qui sévit depuis cinq jours dans la Valteline (nord de l'Italie) a atteint hier le Val Poschiavo (GR) à la frontière suisse. En revanche, tous les feux ont été maîtrisés au Tessin. La pluie devrait réduire le danger. Son arrivée était attendue dans la nuit.

Trois hélicoptères, dont un Super Puma de l'armée, ont transporté hier de grandes quantités d'eau afin d'empêcher l'incendie de s'étendre dans le Val Poschiavo. Ni la population ni la faune ne sont en danger pour l'instant./ats

Israël Construction sous haute protection

Israël a commencé hier les travaux de construction d'une colonie juive dans la partie arabe de Jérusalem. D'importantes forces de sécurité ont été déployées sur le chantier pour empêcher toute manifestation palestinienne. Le Hamas a déjà lancé un appel à l'Intifada.

En dépit des appels de la communauté internationale, plusieurs bulldozers ont entamé les travaux de terrassement sur le site Jebel Abou Ghneim, rebaptisé Har Homa par les Israéliens. Les premiers travaux, suspendus avec la tombée de la nuit, visent à créer un vaste parking pour les engins de terrassement ainsi qu'une route d'accès grimant le long de la colline.

Premiers heurts

Les environs de la colline sont «zone militaire fermée» depuis lundi soir. Des centaines de gardes-frontière, soldats ainsi que des policiers ont été déployés sur les lieux pour empêcher toute manifestation. Des tireurs d'élite ont pris position.

Des dizaines d'opposants palestiniens se sont rassemblés sur une colline voisine pour dénoncer le projet de Har Homa. Depuis Gaza, le président palestinien Yasser Arafat a appelé son peuple à éviter la violence. Mais des heurts ont déjà opposé des



Le site de Har Homa a été déclaré zone militaire fermée. Les bulldozers sont entrés en action hier sous la protection de l'armée israélienne. photo Keystone-ap

soldats à des manifestants arabes aux abords du nouveau chantier.

«Les bulldozers ont tué le processus de paix. Le seul moyen de défendre le processus de paix est de défendre notre terre», a lancé hier le dirigeant palestinien Fayçal Hussein. «Comment peut-on concevoir un processus de paix s'il n'y a plus de terre à négocier», s'est-il interrogé.

Les Palestiniens reprochent à l'Etat hébreu de créer des faits accomplis sur le terrain à l'approche des négociations sur le statut final des territoires, supposées commencer ce mois-ci. Les Palestiniens veulent faire de Jérusalem-Est la capitale de l'Etat qu'ils ambitionnent d'édifier alors qu'Israël estime qu'elle fait partie intégrante de sa propre capitale. Dès l'annonce du début des travaux, le

mouvement intégriste du Hamas a appelé à une «Intifada». Quant aux Etats-Unis, ils ont fait savoir hier qu'ils considéraient que le projet de Har Homa n'était «pas une bonne idée». Ils ont exhorté les Palestiniens à la retenue. Le processus de paix peut survivre au lancement du chantier de la colonie juive, a toutefois déclaré le département d'Etat américain./ats-afp-reuter

Albanie Berisha réclame de l'aide

Les 11 émissaires de l'Union européenne (UE) ont rencontré hier des membres du gouvernement albanais. Les discussions ont porté sur les besoins immédiats du pays. L'exode vers l'Italie et la Grèce se poursuit. Selon le HCR, 12.000 Albanais ont quitté leur pays.

Le président Sali Berisha, dont les insurgés réclament la démission, a demandé aux Européens une aide alimentaire et médicale d'urgence. Il a aussi demandé une assistance policière pour rétablir l'ordre dans le pays. Selon les autorités albanaises, le pays a besoin d'un mois à deux millions de dollars au cours des six prochains mois pour empêcher son économie de sombrer.

La pénurie alimentaire menace. La plupart des entrepôts d'Etat ont été pillés et les frontières sont hermétiquement

close. Dans la capitale, on observe un début de normalisation, malgré le couvre-feu nocturne toujours en vigueur. La situation reste tendue dans le Sud, où les comités de salut public contrôlent la plupart des villes de la côte Adriatique.

Chaque jour, un millier d'Albanais tentent leur chance en Italie ou en Grèce, a indiqué le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Hier, il dénombrerait environ 12.000 réfugiés, plus de 8000 en Italie et 4000 en Grèce.

Le gouvernement italien prépare un décret pour limiter dans le temps l'accueil sur son territoire des réfugiés albanais. Il devrait être approuvé en Conseil des ministres aujourd'hui ou demain. Les autorités régionales des Pouilles souhaitent que l'état d'urgence soit proclamé dans cette région./ats-afp-reuter

Zaire Les rebelles offrent une trêve

Le chef rebelle zairois Laurent-Désiré Kabila a annoncé hier une trêve de sept jours pour des «motifs humanitaires». Ce cessez-le-feu est limité à un rayon de 20 km autour de Kisangani. Par ailleurs, le premier ministre zairois a été démis de ses fonctions hier.

Cette trêve unilatérale doit permettre aux populations qui ont fui la capitale du Haut-Zaire, sous contrôle rebelle depuis samedi, de revenir à Kisangani. Elle doit aussi faciliter le travail des organisations humanitaires, a affirmé M. Kabila lors d'un rassemblement devant plus de 10.000 personnes.

Dans un discours prononcé à l'issue d'une «marche populaire de soutien à la libération du Congo», le chef de la rébellion a multiplié les attaques contre la France. Ce pays est

désigné comme le principal allié du président Mobutu.

Laurent-Désiré Kabila a accusé la France d'être favorable à un coup d'Etat à Kinshasa qui permettrait de «remplacer le président Mobutu par des mobutistes». Il a également mis en garde la France contre toute intervention militaire.

Conséquence sans doute de la défaite des Forces armées zairoises (FAZ) sur le terrain, le premier ministre zairois Léon Kengo wa Dondo a été démis de ses fonctions hier, quelques heures à peine après son départ de Kinshasa pour Nairobi (Kenya), où il devait assister à un sommet sur la situation dans le pays.

Par ailleurs, plusieurs membres de la famille et de l'entourage du maréchal Mobutu sont arrivés lundi à Brazzaville où ils se sont provisoirement réfugiés, a annoncé la Croix-Rouge congolaise./ats-afp-reuter

CIA Bill Clinton retire son poulain

Le président américain Bill Clinton a accepté hier de retirer la candidature d'Anthony Lake, son candidat pour prendre la direction de la CIA. C'est Anthony Lake lui-même qui en avait fait la demande au président en raison des très fortes réticences républicaines.

M. Lake qualifie de «cirque politique» le processus de nomination à la tête de la CIA. Comme plusieurs autres postes importants, le directeur de la Central Intelligence Agency (agence centrale de renseignement) est nommé par le président - démocrate - mais doit être confirmé par le Congrès - à majorité républicaine.

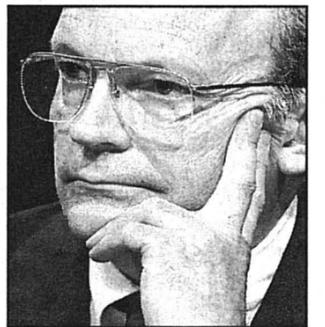
Lors de leur rencontre, M. Clinton a tenté en vain de convaincre M. Lake de maintenir sa candidature, selon le porte-parole de la Maison-Blanche, Mike McCurry. Le président a qualifié d'«inexcusable» le traitement infligé à M. Lake par la commission sénatoriale chargée de confirmer le candidat nommé à la direction de la CIA, une commission dominée par les républicains. Bill Clinton était «en colère et proche du découragement», a ajouté M. McCurry.

Certains républicains reprochent entre autres choses à M.

Lake le soutien qu'il a apporté en 1994 à la décision secrète d'autoriser la livraison d'armes iraniennes à la Bosnie.

Le retrait de M. Lake n'en constitue pas moins une surprise de taille dans la mesure où il était sorti relativement indemne des dernières auditions devant la commission de confirmation.

MM. Clinton et Lake ont abordé, lors de leur rencontre, la question des autres candidats possibles à ce poste sensible. Mais, aucun haut responsable n'a souhaité citer les noms évoqués. Il est toutefois probable que cette liste comprenne le nom de George Tenet, actuel directeur par intérim de la CIA./ap



Anthony Lake déplore «l'esprit partisan» qui préside à la nomination du chef de la CIA. photo K-ap

Depuis la fin de la guerre froide, la CIA connaît une période difficile. Aux doutes sur la nature de sa mission s'ajoutent diverses affaires gênantes qui dénotent de sérieux dysfonctionnements. C'est dire si la nomination d'un nouveau patron à la tête de la centrale de renseignement revêt pour les Etats-Unis une importance certaine.

Commentaire

Un camouflet

En multipliant les obstacles et les questions pointues lors des auditions d'Anthony Lake, candidat désigné par Bill Clinton, la commission sénatoriale dominée par les républicains n'a pas cherché à tout prix à embarrasser la Maison-Blanche. Depuis le début, en décembre, le choix présidentiel soulève des réserves au Congrès.

Bien qu'ayant occupé pendant quatre ans, auprès de Bill Clinton, le poste influent de conseiller national pour la sécurité, Anthony Lake connaît mal le monde de l'espionnage. Mais là n'est pas le principal grief. La majorité républicaine estime qu'il manque de recul pour diriger la CIA, où il aurait dû mettre

en œuvre une politique qu'il a lui-même largement inspirée durant son passage à la Maison-Blanche. Exemple le plus flagrant de cette confusion des genres, le soutien déterminant qu'a apporté en 1994 Anthony Lake à la décision, contestable, d'autoriser les livraisons d'armes iraniennes aux Musulmans bosniaques. Quitte, deux ans après, à déplorer l'existence de milices islamistes en Bosnie.

La gestion de la CIA n'a jamais relevé d'une science exacte. Reste que la centrale traverse une crise sans précédent. Nombre de ses agents, démotivés, commettent des erreurs de débutants, au risque d'altérer les relations entre les Etats-Unis et leurs alliés, comme on vient de le voir en Allemagne. Et pour corser le tout, le budget de la CIA est revu à la baisse.

Bill Clinton comptait sur la nomination d'un proche pour faire avaler la pilule. Les sénateurs jugent au contraire que, pour redresser la barre du renseignement, il faut un homme ayant les coudees franches. Anthony Lake en a tiré la conclusion. Le Congrès républicain doit-il, par la même occasion, infliger un camouflet au président Clinton.

Guy C. Menusier

BRÈVES

Japon Vérité radioactive

Une hausse subite de la radioactivité a été observée à 60 km de l'usine de retraitement nucléaire de Tokai entre lundi et mardi dernier, soit au moment de l'incendie au cours duquel 37 employés ont été soumis à des radiations, ont annoncé hier les responsables des services météorologiques japonais. Les responsables de l'usine de Tokaimura, 110 kilomètres au nord-est de Tokyo, n'ont jamais annoncé le degré de radioactivité dégagé par cet incendie, au cours duquel 37 employés avaient été exposés. Ce degré de radioactivité n'est cependant pas dangereux pour les humains, a précisé un porte-parole./ap

Russie Drame en plein ciel

Un avion russe Antonov-24 s'est écrasé hier matin dans le Caucase du nord avec 48 personnes à bord. Un porte-parole officiel a annoncé que tous les passagers ont probablement péri. L'avion effectuait un vol entre Stavropol (sud-ouest de la Russie) et la Trabzon (Turquie). Il s'agit de la première catastrophe aérienne d'importance depuis le début de l'année en Russie. En 1996, 14 accidents d'avions civils avaient été répertoriés dans le pays, faisant un total de 219 morts. L'avion semble avoir explosé en vol car les fragments de l'appareil étaient éparpillés sur six kilomètres. /ats-afp-ap

Allemagne Agression raciste

Neuf soldats de la Bundeswehr ont attaqué et blessé, lundi soir à Detmold (ouest), un Italien et deux Turcs à coups de bates de base-ball. Les membres des forces armées, qui étaient masqués, ont également proféré des injures racistes. Ils ont été interpellés hier, a annoncé le parquet. Le ministre de la Défense, Volker Ruehe, s'est déclaré «particulièrement affecté» par cette agression car ces soldats avaient été sélectionnés pour participer à la Force de stabilisation de l'Otan (Sfor) en Bosnie. Le ministre va contrôler sur quels critères ces soldats - des volontaires - ont été choisis./ats-afp

Moscou Veto présidentiel

Le président russe Boris Eltsine a opposé hier son veto à une loi. Le texte ainsi refusé proclamait propriété d'Etat les œuvres d'art saisies en Allemagne par l'Armée rouge lors de la Seconde Guerre mondiale, a annoncé le Kremlin cité par Interfax. M. Eltsine a estimé que la loi avait été votée par le Parlement «sans tenir compte des règles de droit international communément admises». L'Allemagne réclame depuis des années de Moscou la restitution de ce fabuleux butin de guerre, qui comprend 200.000 objets d'art, deux millions de livres rares et trois kilomètres d'archives./ats-afp

Russie Accord militaire

La Russie et la Grande-Bretagne ont signé hier un memorandum de coopération militaire. Le document fait état de la tenue de manœuvres conjointes et du financement de programmes pour la réduction des effectifs dans l'armée russe. Le ministre de la Défense Igor Rodionov et le secrétaire à la Défense Michael Portillo ont signé le memorandum. Celui-ci couvre, selon ce dernier, un «très large spectre» et devrait contribuer à la confiance en Europe. Michael Portillo a ajouté que la Russie continuerait de financer le recyclage des militaires russes vers des emplois civils./ats-afp

Chirac Fin de tournée

Le président français Jacques Chirac a achevé hier une tournée en Amérique du Sud qui lui aura permis d'afficher les grandes ambitions économiques de la France et de l'Europe dans une région marquée par l'influence américaine. Parcourant quelque 40.000 km, le chef de l'Etat a visité cinq pays en une semaine: ceux du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay), ce nouveau et prometteur marché commun de 215 millions de consommateurs, et la Bolivie. A ces pays d'«Extrême-Occident», comme il dit, il a proposé un «nouveau partenariat», politique, économique et culturel./ap

Aula du Gymnase
Succès 45, La Chaux-de-Fonds

Vendredi 21 mars
Samedi 22 mars
Lundi 24 mars
Mardi 25 mars
à 20 h 30

Soirées théâtrales du Gymnase

Les Bonnes

Une pièce
en un acte
de Jean Genet

Adultes: Fr. 12.-; étudiants: Fr. 8.-. Location à l'entrée

L'annonce, reflet vivant du marché

VACANCES - VOYAGES

Nos prochains voyages

Dimanche 23 mars	Balade surprise d'après-midi	Fr. 25.-
Vendredi 28 mars	Balade printanière au pays des cigognes	Fr. 25.-
Dimanche 30 mars	Soleure - Altreu, 1/2 journée	Fr. 79.-
	Pâques au bord du lac de Zoug, avec repas de midi	Fr. 79.-
Pâques:		
Les 29 et 30 mars	Lac Majeur - Lac d'Orta	2 jours Fr. 329.-
Du 15 au 18 avril	Spécial 50 ans: Allassio - La Riviera des Fleurs	4 jours Fr. 349.-
Du 21 au 24 avril	Les Florales de Liège	4 jours Fr. 550.-
Du 27 avril au 3 mai	Séjour à Forte del Marmi	7 jours Fr. 469.-
Du 1er au 7 mai	Séjour à Lido de Jesolo	7 jours Fr. 398.-
Ascension:		
Du 7 au 11 mai	Prague - La Bohême	5 jours Fr. 840.-
Du 8 au 11 mai	La Hollande en fleurs, hôtel**** au centre d'Amsterdam	4 jours Fr. 698.-
Du 8 au 11 mai	Vallée de la Dordogne - Périgord - Vichy	4 jours Fr. 650.-
Du 8 au 14 mai	Pèlerinage romand à Lourdes, avec guide spirituel	7 jours Fr. 995.-

Nos grands circuits

Du 14 au 26 juillet	Cap Nord - Iles Lofoten (retour en avion)	13 jours Fr. 2980.-
Du 14 juillet au 4 août	Cap Nord - Iles Lofoten - Fjords de Norvège - Legoland	22 jours Fr. 4400.-
Du 26 juillet au 4 août	Les Fjords de Norvège - Legoland (aller en avion)	10 jours Fr. 2590.-
Du 29 juillet au 8 août	Irlande, Ile verte (aller en avion)	11 jours Fr. 2690.-

autocars voyages giger sa

Av. Léopold-Robert 114
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 75 24

Maurice André trompette



Orchestre Symphonique Neuchâtelois, direction Theo Loosli Berner Konzertchor

Temple du Bas, Neuchâtel
Jeudi, 20 mars 97, 20h

Le Strapontin, Hall du Théâtre,
Tél. 032 717 79 07

OSN DTC classic

GASTRONOMIE

A L'Ours aux Bois

Le Tartare est haché à la main

...et c'est de l'ENTRECÔTE!

Pour réserver: tél. 032/961 14 45

DIVERS

Vous déménagez! Emile Schnegg antiquaire-brocanteur

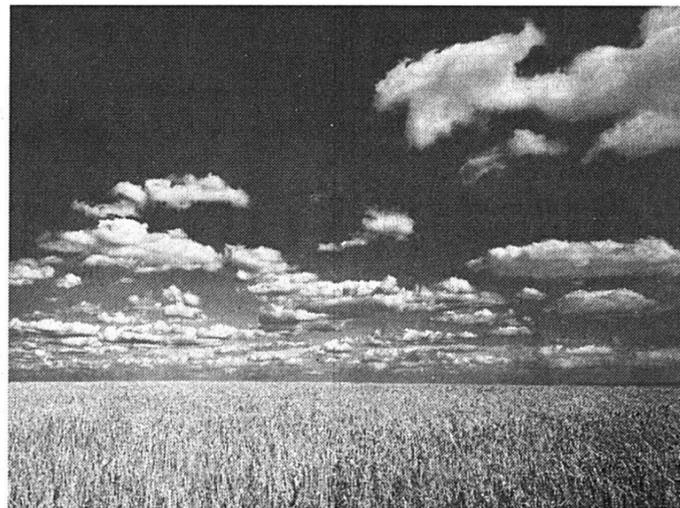
Achète: layettes, outils d'horloger, bureau, secrétaire, chaises, tables, bibelots anciens
Rue du Puits 4, La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 22 28 - 968 06 86

NOTRE JOB | Tél. 032/968 67 33
Les pros du pneu et de la jante pour votre véhicule!!!
FREIBURGHaus
Collège 68 • La Chaux-de-Fonds
132-1649

Etains du Chillou 2043 Malvilliers

Liquidation totale, rabais jusqu'à 50%

Les jeudi 20 mars - vendredi 21 mars et samedi 22 mars 1997, ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30



SWISS LIFE HARVEST:

POUR QUE VOTRE FORTUNE S'ACCROISSE ET PORTE SES FRUITS.

L'assurance à prime unique Swiss Life Harvest, c'est à la fois une assurance et un placement de capital qui vous garantit un rendement élevé. Prenez contact avec nous.

Rentenanstalt

Swiss Life

L'assurance-vie

Swiss Life Harvest m'intéresse. Je désire plus d'informations votre appel une offre pour un investissement de Fr. 20 000.- Fr. 50 000.- Fr. 100 000.-

Prénom/nom _____ Date de naissance _____

Rue/N° _____

NPA/Localité _____ Téléphone _____

Coupon à découper et à envoyer à l'adresse ci-dessus.

132-4094

SPECTACLES - LOISIRS

FLEURIER (NE) - Patinoire couverte

7^e GRANDE BROCANTE

45 exposants

Samedi 22 mars, de 13 h à 21 h

et

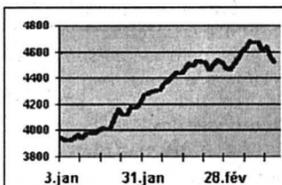
Dimanche 23 mars, de 10 h à 17 h

Entrée gratuite

28-079493/4x4

BOURSE

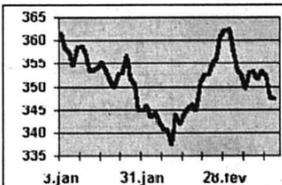
SWISS MARKET INDEX



INDICES

	précédent	18/03
Zürich, SMI	4556.5	4523.1
New-York, DJI	6885.23	6895.43
Zürich, SPI	2891.84	2871.46
Tokio, Nikkei 225	18053.5	18445.2
Paris, CAC 40	2588.38	2573.95
Frankfurt, DAX	3350.99	3291.19

DOLLAR US



Banque Cantonale Neuchâteloise

Consultez notre site INTERNET:
www.bcn.ch (E-MAIL: bcn@bcn.ch)

TAUX DE REFERENCE

Emprunt Confédération 3.41

BOURSE SUISSE (BES)

ABB p	1735.	1690.
ABB n	335.	329.
Adecco	453.5	450.
Agie-Charmillies Holding n	129.5	130.
Alusuisse Holding n	1202.	1210.
Alusuisse Holding p	1170.	1165.
Arbonia-Foster Holding p	710.	715.
Ares-Serono B p	1675.	1670.
Ascom Holding p	1570.	1560.
Asklia Holding n	1575.	1570.
Attisholz Holding n	539.	537.
BK Vision	2890.	2890.
Baloise Holding n	2890.	2890.
BALCO	353.	352.
BB Biotech	1955.	1980.
BB Industrie Holding	2655.	2630.
BB Medtech	1590.	1550.
BK Vision	859.	840.
Bobst p	2035.	2051.
Ciba Spéc. Chimiques n	120.25	118.5
Ciment Portland p	8400.	8200.
Clariant n	722.	710.
Credit Suisse Group n	163.5	162.75
Crossair p	843.	835.
Danzon Holding n	1510.	1515.
Disentropic Holding p	2970.	2940.
Distefora Holding p	16.5	16.9
Elektrowatt p	535.	535.
Ems-Chemie Holding p	5830.	5875.
ESEC Holding p	4350.	4315.
Feldschlössen-Hürim p	640.	626.
Fischer (Georg) p	1648.	1653.
Forbo n	588.	586.
Galenica Holding n	609.	609.
Gas Vision p	719.	720.
Generali Holding n	260.	260.
Globus n	705.	710.
Hero p	695.	688.
Hilti b	928.	929.
Holderbank p	1139.	1125.
Intershop Holding p	771.	770.
Jelmoli Holding p	785.	782.
Julius Baer Holding p	1710.	1713.
Kaba Holding B n	535.	535.
Keramik Holding p	735.	731.
Lindt & Sprüngli p	26700.	
Logitech International n	265.	268.
Michelin (Cie financière) p	685.	665.
Micronas Semi. Holding p	1010.	994.

CERTIFICATS SUISSES

Mikron Holding n	198.	198.
Mövenpick Holding p	414.	405.
Motor-Colombus p	2490.	2480.
National Assurances n	2775.	2770.
Nestlé n	1604.	1600.
Novartis n	1739.	1738.
Novartis p	1735.	1740.
Oerlikon-Buehler Hold. n	137.	134.75
OZ Holding	705.	710.
Pargesa Holding p	1650.	1635.
Pharma Vision 2000 p	712.	714.
Phonak Holding n	1054.	1050.
Pirelli (Sté international) p	200.	200.
Pirelli (Sté international) b	200.	200.
Porst Holding p	190.	186.5
Publicitas Holding n	268.5	271.5
Réassurance n	1501.	1487.
Rentenanstalt b	445.5	449.
Riechmont (Cie fin.)	1965.	1989.
Rieter Holding n	422.	430.
Roche Holding bj	12190.	11980.
Roche Holding p	17890.	17650.
Saurer n	720.	715.
SBS n	299.5	295.
Schindler Holding n	1615.	1620.
SGS Holding p	3280.	3180.
Sika Finanz p	355.	348.
SMH p	854.	850.
SMH n	198.5	197.
Stillhalter Vision p	655.	652.
Stratec Holding n	1990.	1985.
Südelektro Holding	1210.	1208.
Sulzer b	969.	956.
Sulzer n	979.	967.
Swissair n	1270.	1275.
Swisslog Holding n	510.	513.
UBS p	1307.	1290.
UBS n	261.	258.5
Usego Hofer Curti n	125.	125.
Valora Holding n	320.	316.
Vaudoise Assurance p	2900.	2895.
Von Moos Holding n	15.75	16.
Von Roll Holding p	25.	24.75
Vontobel Holding p	820.	820.
Winterthur n	966.	968.
WMH p	790.	780.
Zellweger-Luwa p	1040.	1020.
Zürich n	443.5	438.

AFRIQUE DU SUD

Anglo American Corp	88.5	88.45
Anglo American Gold	105.	103.
De Beers Centenary	52.25	51.55
Drifontein Cons Ltd	14.5	14.3
Kloof Gold Mining Co	11.15	11.3
LONDRES		
B.A.T. Industries PLC	12.25	12.
The British Petroleum Co	16.1	16.5
Imperial Chemical Ind	17.	16.25
RTZ Corp	22.5	22.5
FRANCFORT		
Allianz Holding	2905.	2845.
BASF	55.	53.75
Bayer	61.7	58.45
BMW	1065.	1050.
Commerzbank	39.5	39.1
Daimler-Benz	111.75	108.75
Degussa	610.	610.
Deutsche Bank	79.2	78.
Dresdner Bank	48.	47.65
Hoechst	60.15	58.45
Mannesmann	542.	537.
Schering	141.5	135.25
Siemens	74.05	73.05
VEBA	83.	82.45
VW	767.	775.
AMSTERDAM		
ABN Amro NV Holding	102.5	98.5
Aegon NV	105.75	103.
Ahold NV	103.25	102.5
AKZO-Nobel NV	206.	198.25
Elsevier NV	23.7	23.5
ING Groep NV	58.05	55.7
Philips Electronics	65.05	64.
Royal Dutch Petrol	256.5	254.
Unilever NV	272.5	270.
PARIS		
Alcatel Alsthom	156.5	169.
Cie Fin. Paribas	99.	98.
Cie de Saint-Gobain	219.	214.75
Elf Aquitaine	141.5	140.75
Groupe Danone	226.75	223.75
TOKYO		
Bank of Tokyo-Mitsubishi	23.35	24.15
Fujitsu Ltd	14.35	14.55
Honda Motor Co Ltd	42.7	43.45
NEC Corp	16.3	16.4
Sony Corp	104.25	104.
Toshiba Corp	8.	8.21

FONDS DE PLACEMENT

OBLIGATAIRE		
Swissca Bond SFR	102.7	17/03
Swissca Bond INTL	104.55	17/03
Swissca Bond Inv AUD	1097.62	17/03
Swissca Bond Inv CAD	1112.01	17/03
Swissca Bond Inv CHF	1058.93	17/03
Swissca Bond Inv PTAS	114933.	17/03
Swissca Bond Inv DEM	1073.83	17/03
Swissca Bond Inv FRF	5548.01	17/03
Swissca Bond Inv GBP	1108.78	17/03
Swissca Bond Inv ITL	1078410.	17/03
Swissca Bond Inv NLG	1059.61	17/03
Swissca Bond Inv USD	978.22	17/03
Swissca Bond Inv XEU	1157.88	17/03
Swissca Bond Inv JPY	112654.	17/03
MARCHE MONETAIRE		
Swissca MMFUND AUD	1159.31	17/03
Swissca MMFUND CAD	1266.13	17/03
Swissca MMFUND CHF	1286.35	17/03
Swissca MMFUND DEM	152401.	17/03
Swissca MMFUND FRF	1399.66	17/03
Swissca MMFUND GBP	6596.49	17/03
Swissca MMFUND ITL	1483.72	17/03
Swissca MMFUND NLG	1544280.	17/03
Swissca MMFUND USD	1390.3	17/03
Swissca MMFUND XEU	1283.37	17/03
Swissca MMFUND JPY	1484.35	17/03
ACTIONS		
Swissca Switzerland	178.	17/03
Swissca Europe	142.95	17/03
Swissca Small Caps	164.15	17/03
Swissca America	153.5	17/03
Swissca Asia	113.75	17/03
Swissca France	141.15	17/03
Swissca Germany	182.75	17/03
Swissca Great-Britain	161.55	17/03
PORTFOLIO		
VALCA	210.45	17/03
Swissca Portfolio Equity	1659.51	17/03
Swissca Portfolio Growth	1467.47	17/03
Swissca Portfolio Balanced	1373.44	17/03
Swissca Portfolio Yield	1296.98	17/03
Swissca Portfolio Income	1216.03	17/03
DIVERS		
Swissca Gold	946.	17/03
Swissca Emerging Market	127.35	14/03

FONDS IMMOBILIERS

PIECES (SOURCE VIDEOTEK)		
Vreneli CHF 10.—	85.	13

IMMOBILIER

Rentenanstalt
Swiss Life

Temple-Allemand 59
A louer
**appartement
de 3 pièces**
Fr. 1120.- charges comprises
tout de suite.
Pour tous renseignements
s'adresser à:
Gérance Bosshart & Gautschi
032/913 17 84

241-80977

132-1767

À LOUER Jardinière 107

**Magnifique
appartement
de 4 pièces**

Appartement et immeuble rénovés
Cuisine agencée
Grande pièce
Parquets d'origine
Libre dès le 1.4.97 ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/913 26 55 • Fax 032/913 08 07



À VENDRE

à La Chaux-de-Fonds
près du parc de l'Ouest

**IMMEUBLE
AVEC JARDIN AU SUD**

Composé de: 4 appartements avec
confort et magasin.

Pour renseignements et notice,
sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
© 032/913 78 33, Fax 032/913 77 42

132-4176

Petit Savagnier

A vendre

parcelle de terrain

à bâtir en zone villas de 6814 m²
située à l'ouest de la localité avec
bon ensoleillement, situation dégagée
en limite de zone agricole.

Pour tout renseignement,
M. J.-P. Aubert

28-90407



Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 032/731 90 31

plus
de rendement
pour vos offres
immobilières...

4x4 plus
Le succès
de votre annonce

L'EXPRESS le Quotidien Jurassien

L'imparial JOURNAL DU JURA



Action-fraîcheur
du 19.3 au 22.3

Bananes

2.20

le kg

Action-fraîcheur

du 19.3 au 22.3

Pain Gourmet

1.90

400 g ~~2.80~~

(100 g -48)



Action-fraîcheur

du 19.3 au 29.3

Filets de truite
fumés
Danmark
125 g

2.90

~~3.90~~

(100 g 2.32)



Action-fraîcheur
du 19.3 au 29.3

Gigot d'agneau frais
de Nouvelle-Zélande

16.-

le kg

Actions-fraîcheur

du 19.3 au 29.3

Salami «Beretta» Bindone

la pièce ou en barquette

la pièce de 400-500 g

les 100 g ~~4.50~~

3.70

prétranché

les 100 g ~~5.40~~

4.70

Salami «Citterio»

la pièce ou en barquette

la pièce de 400-500 g

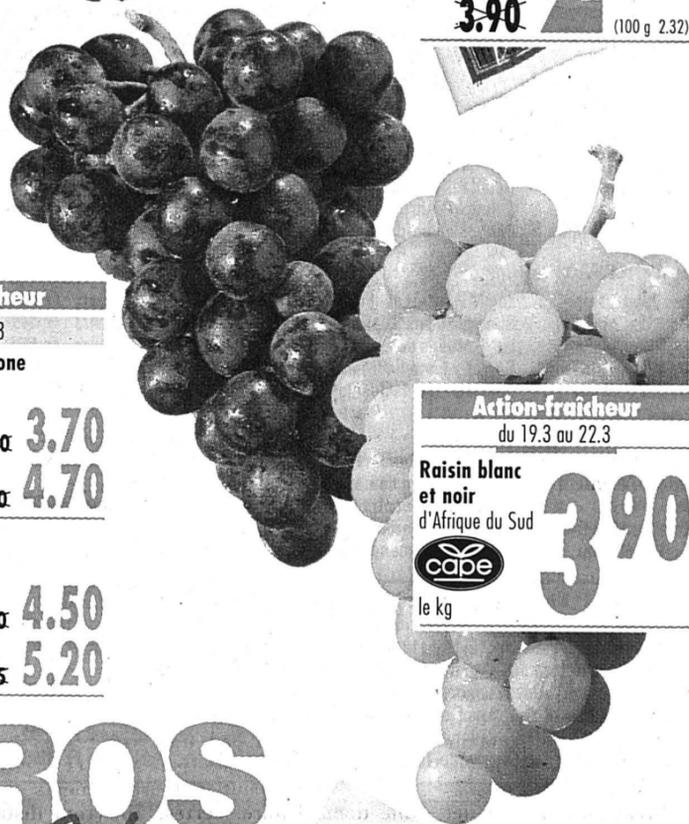
les 100 g ~~5.20~~

4.50

prétranché

les 100 g ~~5.85~~

5.20



Action-fraîcheur

du 19.3 au 29.3

Raisin blanc
et noir
d'Afrique du Sud



3.90

le kg

MIGROS
Le Pays-Fraîcheur



Action-fraîcheur
du 19.3 au 25.3

Mozzarella
«Santa Lucia»

1.70

150 g ~~2.40~~

(100 g 1.13)

MGB

Action-fraîcheur
du 19.3 au 22.3

Asperges vertes de Californie

7.50

en botte, le kg



Action-fraîcheur

du 19.3 au 29.3

Jambon roulé «Favorit» fumé
«produit suisse»

24.-

le kg

Régie des annonces: Publicitas SA

La Chaux-de-Fonds, Tél. 032/911 24 10 — Le Locle, Tél. 032/931 14 42

IMMOBILIER

À LOUER Jardinière 59

**Joli appartement
de 3 pièces**

Cuisine agencée
WC séparés

Immeuble tranquille

Proche du centre ville

Jardin public en bas de l'immeuble

Libre de suite ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/913 26 55 • Fax 032/913 08 07

Feu: 118

À LOUER

**TOUT DE SUITE OU POUR
DATE À CONVENIR**
**1 appartement de
3 1/2 pièces en duplex**

avec cuisine partiellement
agencée, bains-WC, pièce-
bureau, cave et chambre-
haute, situation ensoleillée.
Rue: Chapelle 3.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Géranica & Bolliger S.A. • Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032/911 90 90 • 2300 La Chaux-de-Fonds

MEMBRE UNPI

132-4451

À LOUER Henry-Grandjean 3 au Locle

**Magnifiques appartements
4 pièces, neufs**

Spacieux, tout confort,
cuisine agencée,
grand séjour
avec cheminée de salon.

Loyers: Fr. 900.- + charges.

Pour visiter: M. Barata,
tél. 032/931 69 08.

Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/913 26 55 • Fax 032/913 08 07

À VENDRE A La Chaux-de-Fonds

**magnifique appartement
attique de 4 1/2 pièces
avec poutres apparentes**

Hall d'entrée.
Cuisine agencée.
Salon - salle à manger avec ma-
gnifique cheminée
3 chambres à coucher
Salle de bains
WC séparés.

Notice à disposition - visite
sur rendez-vous

espace & habitat

Av. Léopold-Robert 67
Tél. 032/913 77 77-76

132-3589

Université Deux jours pour trouver un emploi

La dixième édition du Face à face de l'Université de Neuchâtel a commencé hier. Il se poursuit aujourd'hui et doit permettre aux futurs licenciés de trouver plus facilement un premier emploi. Ou moins difficilement...

Animé cette année par José Torrecillas et Matthieu Frochoux, de l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (Aiesec) de Neuchâtel, ce forum est destiné principalement aux étudiants qui vont bientôt terminer leur cursus en économie ou en psychologie du travail. Douze grandes entreprises vont leur présenter leurs activités et la façon dont elles recrutent leur personnel universitaire. Les trois grandes banques sont de la partie, ainsi que des fiduciaires d'envergure internationale et le CICR. Seuls deux employeurs du canton de Neuchâtel ont répondu présent: l'administration cantonale et Silicon Graphics. Ce que déplorent les organisateurs qui, depuis plusieurs années, offrent à d'autres sociétés de se présenter. Même Philipp Morris (les FTR), qui répondait d'ordinaire favorablement, n'est pas de la partie.

Ces présentations débouchent aussi sur des contacts directs entre les chefs du personnel (ce sont en général eux qui se déplacent) et les étudiants. Ceux-ci peuvent aussi mieux connaître les exigences du monde du travail, notamment pour ce qui est du bagage linguistique exigé, des stages préalables à effectuer ou des possibilités d'emploi.

FRK

Alcatel Retour aux chiffres noirs

Alcatel Alsthom est sorti des chiffres rouges l'an dernier grâce à des plus-values de cessions. Le groupe français compte poursuivre son plan de restructuration, avec notamment de nouvelles suppressions d'emplois, pour retrouver une rentabilité «convenable», a déclaré hier son PDG Serge Tchuruk.

Lors d'une conférence de presse, le PDG a expliqué qu'il voulait poursuivre le recentrage du groupe sur son cœur de métier: télécommunications, câbles et composants ainsi qu'engineering et systèmes. Il souhaite toutefois rester ouvert à des partenariats pour le pôle énergie/transport/nucléaire et pour le pôle défense.

Alcatel Alsthom a réalisé en 1996 un bénéfice net, part du groupe, de 2,7 milliards de FF (686 millions de fr.) après une perte de 25,6 milliards de FF en 1995. Le résultat opérationnel a été multiplié par près de cinq, passant de 600 millions de FF à 2,9 milliards. Le chiffre d'affaires a progressé de 1% à 162,1 milliards.

Le groupe n'a pas fourni de prévisions chiffrées pour 1997, précisant seulement qu'il voulait améliorer sa marge brute de plus de deux points par an.

Le plan de restructuration mis en œuvre par Serge Tchuruk, qui s'est soldé par 23,9 milliards de provisions l'an dernier, a été réalisé au tiers, selon Jean-Pierre Halbron, directeur général adjoint chargé des finances et de la stratégie. Ce plan draconien, étalé sur trois ans, se traduira par de nouvelles suppressions d'emplois en 1997 et 1998. /afp

Galenica Suppression de 50 emplois à Neuchâtel

Le groupe bernois Galenica, spécialisé dans la distribution de produits pharmaceutiques, fermera l'an prochain son site de Neuchâtel. Cinquante emplois seront supprimés, a annoncé le groupe hier, mais personne ne devrait être licencié: des propositions seront faites aux employés de travailler notamment à Lausanne ou à Fribourg.

De Berne:
Françoise Kuenzi

C'est encore une décision venue d'ailleurs qui frappe le tissu économique neuchâtelois: le groupe Galenica, dont le siège est à Berne, a décidé de supprimer six de ses onze centres de distribution. Le site de Neuchâtel, qui emploie 50 personnes, fera l'an prochain les frais de cette restructuration, orchestrée pour faire face à la pression des prix sur le marché des médicaments.

«Lorsque j'ai informé le conseiller d'Etat Pierre Dubois de ces mesures, il m'a dit qu'il était écoeuré et que le canton de Neuchâtel était encore une fois pénalisé par ses mauvaises voies de communication», expliquait hier à Berne Etienne Jornod, président du Conseil d'administration de Galenica, qui est d'ailleurs un Neuchâtelois...

Car il est vrai que si Neuchâtel (tout comme Genève) sont les grands perdants romands de cette restructuration, Bienne peut savourer une demi-victoire: certes, 69 emplois seront supprimés au sein d'Amidro, société reprise l'an passé par Galenica, mais c'est moins que prévu: un stock central du secteur «distribution» sera mis sur pied à Bienne et permettra de sauver 80 emplois, alors qu'il était prévu de fermer complètement le site, qui occupe près de 150 personnes. En fait, Bienne, avec ses vastes locaux, est mieux reliée que Neuchâtel au reste de la Suisse. «Tant mieux pour



La distribution de produits pharmaceutiques ne passera plus par la rue des Tunnels.

photo a

Bienne, tant pis pour Neuchâtel», résume Etienne Jornod.

Transferts à Lausanne et Fribourg

Rue des Tunnels, dans la cuvette de Vauseyon, le site de Galenica a réalisé en 1995 des ventes d'environ 107 millions de francs. Un volume d'affaires à peu près égal à celui de Genève, ce qui n'est pas négligeable.

Dès que la réorganisation sera effective, les médicaments et autres produits seront distribués dans toute la Suisse romande d'Ecublens, près de Lausanne, qui devient le centre de logistique ouest. Où environ 50 emplois supplémentaires seront créés.

Une partie du personnel employé à Neuchâtel y sera transféré. D'autres possibilités d'emplois seront offertes à Fribourg, où des places de travail verront aussi le jour en raison de l'intégration de plusieurs activités du secteur «industrie et représentation» de Galenica. En tout, la restruc-

turation prévoit la suppression de 168 emplois - dont 105 pour Neuchâtel et Genève.

Cela paraît compliqué? Peut-être. En tous les cas, et Etienne Jornod l'a répété plusieurs fois hier, «chaque employé retrouvera une place de travail dans le groupe». Ceci d'autant que 150 départs naturels sont enregistrés chaque année et que 80 mises en retraite sont prévues. Un plan social considéré comme très progressiste sera mis sur pied, visant davantage à réinsérer les personnes touchées qu'à leur donner de l'argent - cette dernière éventualité étant réservée aux employés qui, malgré tous les efforts entrepris, ne pourraient pas retrouver un emploi.

La faute à la population et aux autorités

Leader suisse de la logistique dans le secteur de la santé (avec plus de 50% de parts de marché), Galenica a mis sur pied ce vaste pro-

gramme, baptisé «Nouvelle Galenica», pour anticiper les baisses de prix des médicaments demandées par le marché et les autorités. Etienne Jornod a été clair: «La déréglementation voulue par la population et les autorités a des conséquences sur l'emploi. Il faut les assumer.» La marge des grossistes a d'ailleurs baissé régulièrement depuis 1980, passant de 16% à 13,5%.

En trois ans, les médicaments devraient baisser globalement de quelque 500 millions de francs. L'industrie en épongera la plus grande partie, quelque 15 millions restant sur la note de Galenica. Les mesures annoncées - l'opération sera financée par les provisions constituées pour l'exercice 1996 et les provisions précédentes - devraient permettre de mieux se préparer à ces baisses de prix. «Et je suis persuadé que nos concurrents suivront». Parole de Neuchâtelois!

FRK

Neuchâtel Les économistes de la construction en assemblée

L'Association suisse des économistes de la construction (AEC) tient ses assises nationales cet après-midi à Neuchâtel. Environ 80 personnes sont attendues. Une section de l'Arc jurassien devrait être créée à cette occasion à l'instigation du Neuchâtelois Michel Coubès.

L'AEC est toute jeune, puisqu'elle a vu le jour au tout début de la crise qui frappe la

branche de la construction. «Il s'agissait de mieux diffuser, auprès de tous les acteurs de la branche, une nouvelle méthode de calculation des prix baptisée Méthode d'éléments intégrale, ou MEI», explique Michel Coubès.

En fait, la branche était souvent accusée de pratiquer des prix ou trop élevés, ou trop flous. La MEI, aujourd'hui largement adoptée, voire im-

posée, par des cantons ainsi que par l'Office des constructions fédérales, permet de découper en tranches les divers éléments d'une construction. La transparence est évidente. Elle permet aussi de voir immédiatement, en cas de conflit, où le prix est trop cher.

Le but de l'association est de rendre accessible cette méthode de calcul. Et elle réunit,

et c'est un avantage, des métiers aussi divers qu'ingénieurs, architectes, économistes, gérants d'immeubles ou autres. Soit la branche de la construction au sens large.

Après l'assemblée, une conférence publique (17h30 au Château de Neuchâtel) réunira les managers de l'Expo 2001, qui parleront, mais si, de... l'Expo 2001.

FRK

BRÈVES

Acier allemand Krupp convoite Thyssen

Le groupe sidérurgique allemand Fried Krupp AG Hoesch-Krupp a confirmé hier vouloir prendre le contrôle de son concurrent allemand Thyssen. Il offrira aux actionnaires de Thyssen 435 DM par action d'une valeur nominale de 50 DM.

Un géant de l'acier pourrait ainsi voir le jour. Des milliers d'emplois sont menacés. «Nous confirmons que nous avons l'intention de prendre le contrôle de Thyssen», a déclaré un porte-parole de Krupp Klaus Pepper-

hoff. L'offre formelle de rachat sera «rendue publique dans peu de temps», a précisé un communiqué boursier diffusé à Francfort. Prenant les devants, le groupe Thyssen avait lui-même révélé lundi soir qu'il disposait d'informations sur la préparation d'une «prise de contrôle hostile» sur la majorité de son capital.

Cette annonce a entraîné hier la suspension des actions de ces deux grands noms de la sidérurgie allemande. /afp-reuter

Cardinal Vers un boycott massif de Feldschlösschen?

Un boycott massif des produits de Feldschlösschen-Hürimann Holding (FHH) pourrait être lancé dès le 3 mai si FHH ne revient pas sur sa décision de fermer la brasserie fribourgeoise. Ce boycott s'étendrait à toute la Suisse, a annoncé hier à Fribourg «Point Cardinal», le mouvement qui se bat contre cette fermeture.

«Étant donné l'inflexibilité de Feldschlösschen, nous allons lancer un boycott massif dans toute la Suisse», a expliqué hier à Fribourg lors d'une

conférence de presse Jean-Marc Angéloz, de «Point Cardinal». Mais, si la direction de FHH prend l'engagement de maintenir le site de Fribourg, le mouvement est prêt à suspendre son appel. «Nous sommes même disposés à aider le groupe à restaurer son image de marque», assurent les représentants de «Point Cardinal». «Cet appel au boycott n'aide personne», a déclaré un porte-parole de FHH, qui précise qu'il pourrait mettre en danger d'autres emplois. /ats

Novartis Confiance pour 1997

Novartis, deuxième groupe pharmaceutique mondial, a réalisé en 1996 un bénéfice net de 2,3 milliards de francs. Sans les charges liées à la fusion de Ciba et Sandoz, le bénéfice est en hausse de 2% à 4,18 milliards. Le dividende augmente de 19%. Le groupe bâlois est confiant pour 1997.

Au cours des deux premiers mois de 1997, toutes les divisions ont enregistré une augmentation de leurs ventes, a indiqué hier à Londres Daniel Vasella, délégué du conseil d'administration et président du comité de direction de Novartis. 1997 devrait être une bonne année, a-t-il ajouté sans toutefois donner de chiffre précis sur la hausse prévue du résultat opérationnel et du bénéfice.

L'intégration de Ciba et Sandoz dans Novartis sera réalisée à 65% à fin 1997 et à 80% en 1998. Toute l'opération devrait être terminée dans les délais prévus, c'est-à-dire en 1999, a encore indiqué Daniel Vasella.

Novartis a généré en 1996 un chiffre d'affaires de 36,2 milliards de francs (35,9 milliards en 1995). Dans le domaine des sciences de la vie, sur lequel le groupe bâlois va se concentrer, les ventes ont atteint 27,6 milliards, soit une hausse de 8% (6% en monnaies locales).

Hausse du dividende

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale le versement d'un dividende de 20 francs par action (+19%). La somme versée représente 33% du bénéfice net du groupe. Novartis entend désormais adopter une politique de dividende flexible qui prévoit un taux de distribution compris entre 25 et 40% du bénéfice net, a précisé Alex Krauer, président et délégué du conseil d'administration.

Conséquence de la fusion, les effectifs de Novartis ont passé de 130.500 personnes au 1er janvier 1996 à 90.200 au 28 février 1997. Environ 36.000 emplois ont été supprimés dans le cadre des désinvestissements et 4600 dans le cadre des synergies entre Ciba et Sandoz. Environ 7000 emplois supplémentaires seront supprimés d'ici à la fin de 1999. /ats

PUBLICITÉ

22^e FOIRE A LA BROCANTE LAUSANNE



100 exposants
20 - 23 mars 1997
Beaulieu, Lausanne

Ouvert de 10 h à 21 h 30, dimanche de 10 h à 19 h

Nucléaire Quand l'Est tremble, la Suisse joue au pompier

La centrale nucléaire de Tchernobyl ne sera pas fermée en juin comme prévu. La sécurité n'a pas de prix. Mais les pays riches veulent rentabiliser leur aide à l'Est, dont les vieilles installations pèsent comme une épée de Damoclès sur tout le vieux continent.

Ram Etwareea*

L'Europe de l'Est est bourrée de centrales nucléaires. Pour la plupart vétustes, elles représentent un danger permanent pour tout le vieux continent. Parmi les 57 réacteurs, douze sont de la famille «Tchernobyl»; dix en Russie et en Ukraine et deux en Lituanie. Les autres fonctionnent à eau pressurisée, mais seules les plus récentes respectent des normes de sécurité acceptables. Toutes datent de l'ère soviétique. Soit elles sont de mauvaise conception ou bien c'est l'argent qui a manqué pour assurer l'entretien du parc vieillissant. Sauf la centrale roumaine inaugurée l'an dernier, commandée au Canada il y a 18 ans par Ceausescu le génie des Carpates, qui voulait ainsi assurer son indépendance énergétique vis-à-vis de Moscou. Le spectre d'un nouveau Tchernobyl hante tous les esprits. Les Occidentaux veulent la rénovation des centrales ou la cessation de leurs activités. Les Européens de l'Est aussi, mais à condition d'obtenir l'aide financière pour se payer des installations plus sûres, même si l'on peut craindre que ces derniers fassent de la sur-

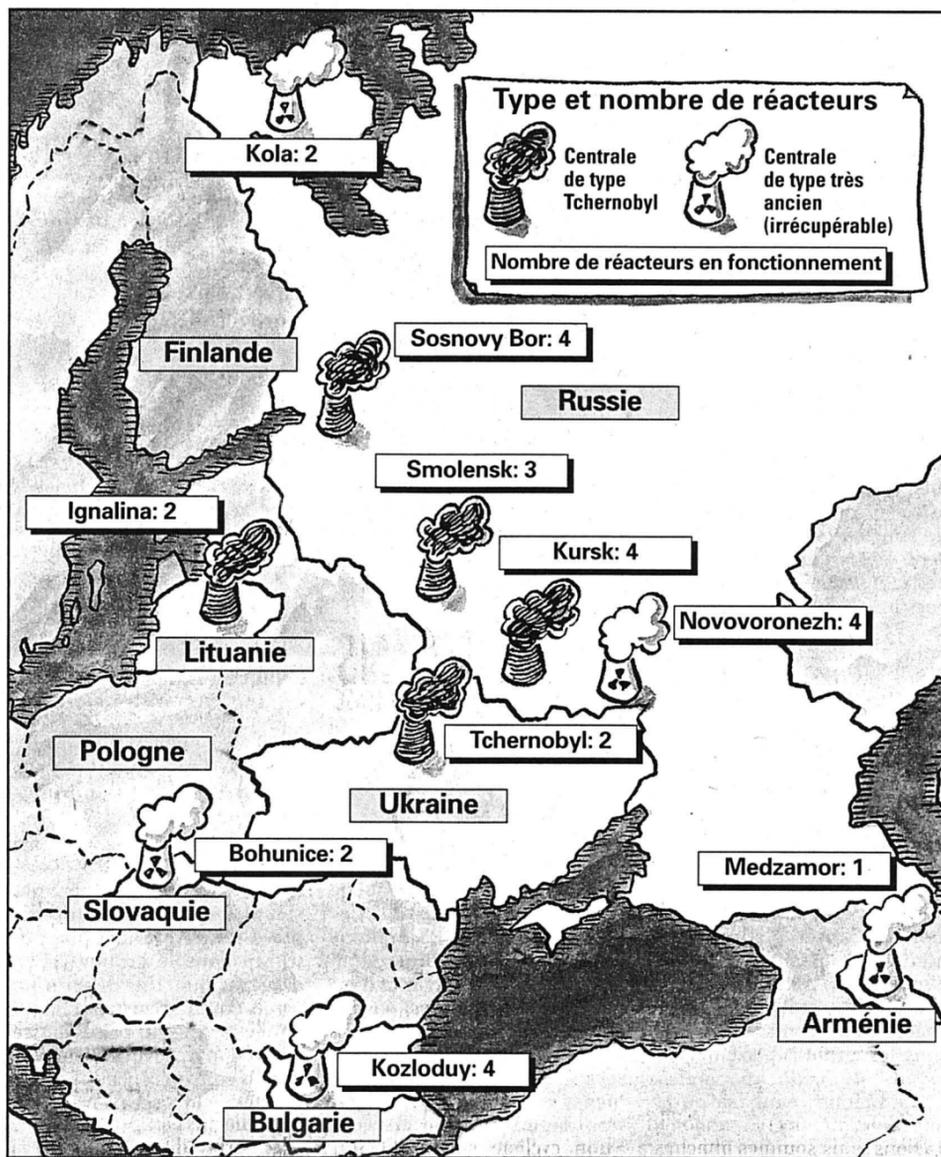
enchère pour obtenir des devises.

Des intentions aux réalités

Selon l'Agence internationale de l'énergie atomique, le pourcentage d'électricité d'origine nucléaire est de 76% en Lituanie, 49% en Slovaquie, 15% en Bulgarie, 47% en Hongrie, 34% en Ukraine, 28% en République tchèque et 11% en Russie. La Pologne, après l'effondrement du communisme, a gelé pour dix ans la construction de son unique réacteur sur la mer Baltique. Les quatre centrales en ancienne Allemagne de l'Est ont été simplement fermées après la réunification avec le cousin de l'Ouest.

La fin de la guerre froide a permis aux spécialistes occidentaux de constater l'ampleur des risques d'accidents nucléaires dans l'ancien bloc communiste. En 1994, 84 pays ont signé une convention internationale qui permet la visite des installations par des spécialistes étrangers. La Banque mondiale a évalué les coûts de rénovation entre 9 et 24 milliards de dollars. Après diverses réunions d'experts et de chefs d'Etat, les pays industrialisés ont ouvert un guichet - le Nuclear Safety Account (compte de sécurité nucléaire) - auprès de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

L'un de ses objectifs prioritaires est de fermer Tchernobyl en Ukraine, graduellement à partir de juin 1997, en échange de crédits qui serviraient à développer d'autres sources d'énergie. Mais en dépit des déclarations



d'intention, les versements se font toujours attendre. Parole de Yuri Kostenko, ministre ukrainien de l'environnement et de la sécurité nucléaire: «Sur les 3 milliards de dollars de prêts et d'aide prévus, nous n'avons reçu que 185 millions de dollars». Cette somme est destinée aux travaux les plus urgents et à la gestion des déchets nucléaires. En 1995, lors du sommet du G7 à Halifax où il était question du Nuclear Safety Account, les Etats-Unis et le Japon ne se gênaient pas de laisser entendre que Tchernobyl était loin de leurs frontières et que c'était à l'Europe de s'en occuper. En réalité, alors que les programmes multilatéraux visent la fermeture des centrales pourries, au niveau bilatéral, on souhaite toujours prolonger leur vie et obtenir ainsi des contrats. La France en particulier est à l'affût des affaires pour compenser la perte de sa part d'autres marchés internationaux.

Inquiétante Bulgarie

La Bulgarie est spécialement assise sur une bombe à retardement. Chaque hiver, quand la centrale de Kozlodouy tourne à plein régime, elle donne des sueurs froides à toute l'Europe, tant les installations sont dépassées et dangereuses. Pour les autorités bulgares, il n'est pas question cependant de la fermer, en l'absence de sources alternatives d'énergie. Kozlodouy fournit 45% de l'électricité à la population de 9 millions de Bulgares. Le Nuclear Safety Account n'a, dans ce cas, non plus pas beaucoup aidé à assainir la situation.

Dans le fond, les pays riches veulent bien mettre la main au porte-monnaie. La sécurité n'a pas de prix. Mais ils veulent aussi que ça profite à leurs industries nationales sous forme de commandes! Et là, la concurrence est dure. Un exemple: la France et l'Angleterre étaient prêtes à débloquer un milliard de dollars pour des travaux de sarcophage par un conglomérat franco-britannique. Les Russes ont fait une contre-proposition à 200 millions. Le projet n'a jamais vu le jour. Désormais, chaque pays favorise l'aide bilatérale, assurant ainsi des retombées économiques pour sa propre industrie.

RET

* journaliste InfoSud

Demain
Semaine de la langue française

RET

La Suisse au front - Les contributions

La stratégie de la Suisse, qui a mis 20 millions de francs dans le Nuclear Safety Account à la BERD, est identique à celle des autres pays. Elle adjuge les travaux par appel d'offre international. A ce jour, trois entreprises helvétiques ont décroché des contrats pour 4,2 millions de francs, soit 23% de la contribution suisse. Il s'agit de ABB, pour la construction des freins de générateurs en Bulgarie, de Landis & Gyr pour mesurer l'hydrogène dans les réacteurs en Lituanie et d'Electrowatt pour une étude. Ce n'est pas un hasard que l'essentiel de la contribution suisse vienne de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures (OFAEE),

dont l'une des tâches est de vendre l'industrie à l'étranger. «Nos entreprises sont compétentes et compétitives dans le domaine de la sécurité nucléaire et peuvent prétendre à une part du marché», explique Harald Ernst, de l'OFAEE et membre du conseil d'administration du Nuclear Safety Account. Il ajoute: «Là, nous pressons les autres membres de tenir leurs obligations multilatérales».

Mais à côté, Berne mène divers projets de premier plan, payés par la Direction du développement et de la coopération (DDC). En 1993 et 1994, elle a mandaté Colenco Power Consulting de Baden et Electrowatt de Zurich, pour réa-

liser une étude à la centrale d'Ignalina en Lituanie pour 505.000 francs. En 1995, quatre entreprises, financées par l'Office fédéral des affaires économiques extérieures, ont travaillé sur la sécurité des systèmes de conduite en Bulgarie pour un demi-million de francs. Un autre montant de 363.000 francs était destiné à l'examen des risques des réacteurs bulgares. Les études étaient conduites par l'Institut Paul Scherrer, en collaboration avec le réacteur Nedeli, journaliste ukrainien, dans l'hebdomadaire «Le Courrier International».

Voilà où les Ukrainiens placent leur priorité. Zerkalo Nedeli insiste: «Après les travaux, Tchernobyl est probablement devenue l'une des centrales nucléaires les plus stables et en tout cas moins dangereuses - nous touchons du bois - qu'une dizaine d'autres qui tournent à plein

regime dans l'ancien bloc communiste». N'empêche que suite à la pression occidentale, le gouvernement est décidé à fermer la centrale. Aujourd'hui, force est de constater que les promesses d'aide et de prêts se font attendre. Toujours est-il que l'Ukraine a refusé un projet de station de gaz, qui aurait été construite par ABB et Siemens et financée par les pays riches. L'idée était de doter ce pays d'une source d'énergie alternative au nucléaire. Mais pour Kiev, il n'était pas question de devenir dépendant de l'importation de gaz russe.

Mais le projet bilatéral le plus ambitieux est le Swisrus, dont les objectifs sont d'assurer la sécurité des centrales nucléaires russes. Financé par la DDC, Swisrus est dirigé par la Division fédérale de sécurité des installations nucléaires. Lancé en 1994, son premier objectif est d'évaluer la sécurité dans la centrale nucléaire russe de Novovoronezh. Ensuite, les collaborateurs de Gosatomnadzor, la jeune autorité russe en matière de sécurité nucléaire, seront formés dans le calcul des risques d'accidents et de leurs conséquences. Une fois formés, ils devraient être à même de détecter aussi les défaillances dues aux évé-

nements extérieurs (tremblement de terre, incendie, inondation). Ce programme sert en fait de norme pour donner le feu vert à tout nouveau projet nucléaire russe. L'initiative a été lancée le 1^{er} novembre 1994 et prend fin en mars 1997. La DDC songe déjà à une deuxième phase, qui commencerait dans deux ou trois mois avec un nouveau budget de près d'un million de francs.

La Suisse participe également à un autre programme de sécurité nucléaire en Russie, sous l'égide de l'Agence internationale pour l'énergie atomique. Sa contribution s'élève à 1,8 million de francs.

RET

EN MARGE

Tchernobyl, bientôt 11 ans - Depuis, une succession d'incidents

Le 26 avril 1986, à 1h 23 du matin, le réacteur n° 4 de la centrale nucléaire de Tchernobyl, en Ukraine, explose. La dalle de 2800 tonnes qui lui sert de toit s'effondre. La puissance de la déflagration projette des éléments hautement radioactifs à près de 2 km. Il s'agit pour les Nations Unies du plus grand désastre d'origine humaine. 125.000 personnes seraient mortes des suites de l'explosion. En Ukraine, en Biélorussie et en Russie, 1800 villages et 400.000 personnes ont dû être évacués. Au moins 9 millions de personnes ont été directement ou indirectement affectées par l'accident.

47.000 tonnes de viande et 4 millions de litres de lait auraient été vendus dans la zone sinistrée avant que les autorités ne reconnaissent l'existence d'un grave problème de contamination. Le nuage radioactif a également touché la Pologne, l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, la France et l'Ecosse. Mais c'est toute la planète qui a eu peur.

En octobre 1991, un deuxième désastre a été évité de justesse, après qu'un incendie s'est déclaré sur le site du réacteur n° 2. Quatre ans plus tard, le réacteur n° 1 est affecté. Aujourd'hui, deux des quatre réacteurs sont encore opérationnels. «Si

l'on en croit le résultat des travaux de sécurité effectués sur ces deux réacteurs, le danger vient d'ailleurs: le réacteur détruit en 1986, qui gît sous un sarcophage et les 200 tonnes d'uranium enrichi qui s'y trouvent», a écrit Zerkalo Nedeli, journaliste ukrainien, dans l'hebdomadaire «Le Courrier International».

Voilà où les Ukrainiens placent leur priorité. Zerkalo Nedeli insiste: «Après les travaux, Tchernobyl est probablement devenue l'une des centrales nucléaires les plus stables et en tout cas moins dangereuses - nous touchons du bois - qu'une dizaine d'autres qui tournent à plein

RET

IMPRESSUM

Société éditrice:
L'Impartial SA.
Editeur: Gil Baillod.

Directeur des rédactions: Gil Baillod.
Rédacteurs en chef: Roland Graf, Stéphane Sieber.
Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Canton: Alexandre Bardet (resp.), Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin, Christian Georges, Blaise Nussbaum, Sandra Spagnol.

Rubriques locales:
Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Isabelle Kottelat.
La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum (resp.), Irène Brossard (adj.), Pierre-François Besson, Christiane Meroni.
Le Locle: Jean-Claude Perrin (resp.), Claire-Lise Droz (adj.).
Val-de-Ruz: Philippe Chopard.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Boudry: Stéphane Devaux.
Entre-Deux-Lacs: Patrick Di Lenardo.
Littoral: Philippe Racine, Ivan Radja.
Canton du Jura: Michel Gogniat.
Jura bernois: Dominique Egger (resp.), Nicolas Chiesa (adj.).
La Neuveville: Françoise Tschanz.
Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse/ Monde: Guy C. Menusier (resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysaeth, François Nussbaum (à Berne).

Economie: Françoise Kuenzi.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), François Pahud (adj.), Alexandre Lachat, Renaud Tschoumy, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Laurence Carducci, Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.), Julian Cervino, Michel Merz, François Treuthardt.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, Pierre Treuthardt.
Infographiste: Pascal Tissier.
Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements:
rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/911 23 11

Régie des annonces: Publicitas SA
La Chaux-de-Fonds, pl. du Marché
Tél. 032/911 24 10 - Fax 032/968 48 63
Le Locle, rue du Pont 8
Tél. 032/931 14 42 - Fax 032/931 50 42

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

Cyclisme

La Vuelta 97 au Portugal

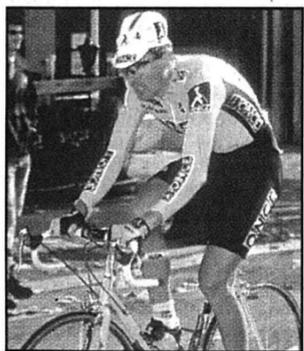
L'édition 1997 de la Vuelta, qui se disputera sur 22 étapes du 6 au 28 septembre prochain, partira pour la première fois du Portugal et ne passera pas par les Pyrénées, selon l'itinéraire dévoilé par le quotidien sportif espagnol «Marca».

D'après cette carte, jugée valable «à 93,5 %» par les organisateurs de l'épreuve, la Vuelta évitera les Pyrénées au profit d'autres massifs montagneux espagnols, principalement la Sierra Nevada (sud) et les Asturies (nord). Quatre arrivées au moins sont prévues en altitude dans les villes suivantes: Sierra Nevada (sud, septième étape), station de Morredero (nord, douzième étape), station de Branllin (nord, treizième étape) et Lagos de Covadonga (nord, quinzième étape).

Grande première, le Portugal accueillera les deux premières étapes de la Vuelta: Lisbonne - Estoril le 6 septembre et Evora - Vilamoura le 7. Le troisième jour, les coureurs rejoindront Huelva (sud-ouest de l'Espagne) en partant de Loulé, une petite bourgade de l'Algarve (sud du Portugal).

L'itinéraire, qui évite toute la partie orientale de l'Espagne, comprend par ailleurs deux contre-la-montre: à Cordoue (sud), lors de la neuvième étape, et à Alcobendas (banlieue de Madrid), la veille de l'arrivée dans la capitale espagnole, le dimanche 28 septembre. Le tracé définitif de la Vuelta sera révélé en avril.

L'an dernier, les Suisses y avaient réalisé un triple historique avec la victoire du Saint-Gallois Alex Zülle, la deuxième place du Vaudois Laurent Dufaux et la troisième du Zougois Tony Rominger. / si



Alex Zülle partira du Portugal en septembre prochain. photo ASL

VTT La Trans-Neuchâteloise fidèle à ses particularités

De la même manière qu'on ne change pas une équipe qui gagne, on ne modifie pas une formule gagnante. C'est ainsi que la Trans-Neuchâteloise 1997, qui a été présentée hier et dont les cinq étapes se disputeront du 28 mai au 25 juin prochains, ressemblera à s'y méprendre aux trois éditions précédentes, à quelques nuances près. La société organisatrice Sport Plus souhaite ainsi connaître le même succès que l'année passée notamment.

Renaud Tschoumy

Denis Soguel, administrateur général de la Trans-Neuchâteloise, est revenu hier matin sur l'édition 1996 de la Trans-Neuchâteloise: «Nous avons distribué 848 plaques de départ, ce qui représente une participation moyenne de 580 à 620 coureurs tous les mercredis. Notre vœu pour cette année est d'arriver au même ordre de grandeur. C'est un chiffre réaliste et maîtrisable, au niveau de la sécurité et des samaritains, ce d'autant plus que nous maintiendrons le système de départs par vagues, ceux-ci pouvant même être augmentés (réd.: lire encadré).»

Classement combiné

Et Denis Soguel d'ajouter: «Nous nous sommes attachés à conserver le côté amical de notre épreuve. Que plusieurs coureuses et coureurs d'autres

cantons que celui de Neuchâtel s'intéressent à la Trans-Neuchâteloise est révélateur. Au chapitre des quelques nouveautés, on peut relever qu'un diplôme personnalisé sera remis à chaque concurrent ayant participé aux cinq étapes, mais surtout, comme déjà annoncé, qu'un classement combiné Tour du canton à pied - Trans-Neuchâteloise sera établi.»

S'il est encore trop tôt pour parler de la participation, sachez que le double vainqueur (1994-1996) de l'épreuve Luigi Furlan a d'ores et déjà confirmé aux organisateurs qu'il prendrait le départ d'une ou l'autre



des étapes. «Il nous a même demandé des prospectus pour pouvoir les distribuer à Genève» se réjouit Denis Soguel.

Étapes populaires

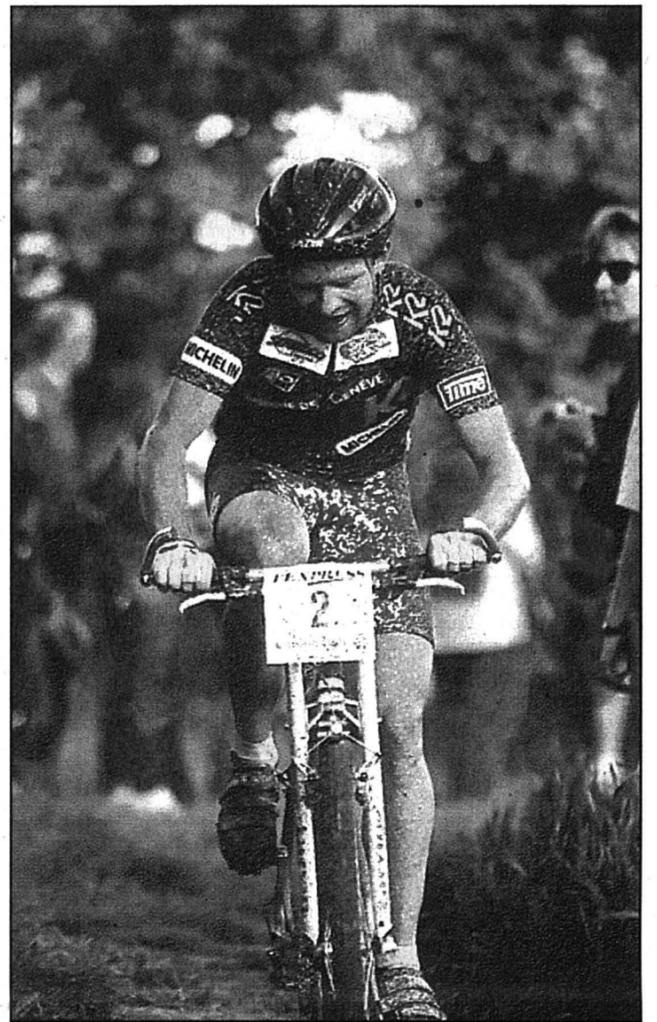
La Trans-Neuchâteloise, désormais considérée comme course officielle de la Fédération cycliste suisse (FCS) en catégorie G, apporte un certain nombre de points aux premiers. De quoi, peut-être, inté-

resser certains coureurs de bon niveau...

Au niveau sportif, les organisateurs de Sport Plus tablent aussi sur les caractéristiques qui ont fait le succès de la Trans-Neuchâteloise. «Notre optique générale n'a pas changé, confirme le chef technique Olivier Greber. Nous avons tracé des étapes populaires, adaptées à tout un chacun. Lorsque je suis dans le terrain pour étudier certains passages, je me réfère souvent à l'unijambiste André Gouin. S'il est capable de passer, cela sous-entend que tout le monde est capable de l'imiter. Cela étant, la Trans-Neuchâteloise demeure une course de VTT, qui demande de l'entraînement bien sûr, mais qui est accessible à tous.»

Les étapes, justement. La première se déroulera de Corcelles à Corcelles (ENSA), à travers les forêts de Montmollin, de Rochefort et de Corcelles. «Il y aura pas mal de chemins 4 x 4, avec quelques secteurs techniques» précise Olivier Greber. La deuxième étape, de Dombresson à Dombresson (collège primaire), sera certainement la plus difficile, puisqu'elle sera la plus longue (18,5 km) et celle accusant le plus grand dénivelé (420 m). La première partie ressemblera beaucoup à la course VTT Val-de-Ruz de la Coupe neuchâteloise, puisqu'elle passera par la lisière de la forêt de Chaumont, Le Pâquier, Les Vieux-Prés et la forêt d'Envers.

La troisième étape sera celle du Val-de-Travers, de Couvet à Couvet (salle de spectacles), mais en passant par le côté nord du Vallon, «moins connu que le côté sud, mais tout aussi intéressant», note Denis Soguel. Elle consistera en une longue montée jusqu'au Mont-de-Travers... et en une longue descente jusqu'à l'arrivée. La quatrième étape, d'Auvergnier à Auvergnier (Salle polyvalente), traversera Auvergnier par la rue pavée, la forêt de Cottendart, celle du Chanet, Chambrelin, Les Trois-Rods, Planeysse et le camping de Colombier. Enfin, la Trans-Neuchâteloise se terminera aux Ponts-de-Martel (Centre sportif du Bugnon), et emmènera le peloton vers La Petite-Joux, La Grande-Joux, Martel-Dernier, Le Crêt-Pella-



Double vainqueur de la Trans-Neuchâteloise, Luigi Furlan a promis aux organisateurs de participer à une ou l'autre des cinq étapes de l'édition 1997. photo Galley

ton et le Bois des Lattes, avant l'arrivée et la proclamation des résultats.

Un mailing de 1000 envois a été effectué ces jours, mais pour tout renseignement com-

plémentaire, les personnes intéressées peuvent s'adresser à Sport Plus, Pourtalès 1, 2000 Neuchâtel, tél. 032/721.12.55, fax 032/721.12.66.

RTY

Plus de vagues?

Comme l'an dernier, les départs de toutes les étapes de la Trans-Neuchâteloise s'effectueront par vagues. Mais il pourrait y en avoir plus que trois. Les explications du chef technique Olivier Greber: «Même si le fait de partir en trois vagues a sérieusement éclairci la course, la configuration de certaines étapes a fait que tout n'a pas été parfait et que cela «bouchonnait» assez vite. Nous envisageons donc d'augmenter le nombre de vagues de départs en fon-

tion des partants, de manière à évacuer le parcours autant que possible. Il ne faut pas oublier que la Trans-Neuchâteloise se veut avant tout populaire, et que si certains s'y alignent pour la gagne, le but premier est de faire découvrir les itinéraires balisés et les beautés du canton de Neuchâtel à tous les vététistes.»

Tout le monde y trouvera donc son compte, dans la mesure où les meilleurs s'élanceront en premier.

RTY

MAGAZINE

CD Quatre Neuchâtelois enregistrent

p 27

Langue Quelle est la place du français en Suisse?

p 27

Jeux vidéo Combat dans la jungle avec Nintendo

p 28

Films du Sud Trois amies dans la tourmente

De l'Afrique du Sud, le cinéma a longtemps tu les réalités. Dans les années 80 cependant, deux films ont coup sur coup tenté de réveiller les indignations au sujet de l'apartheid. Dans «Cry Freedom», Sir Richard Attenborough retraçait le parcours du martyr noir Steve Biko, torturé à mort pendant son emprisonnement. Britannique lui aussi, Chris Menges montrait plus subtilement la prise de conscience d'une famille blanche dans «Un monde à part».

Ces films, Elaine Proctor les trouvait «faux, simplistes et inefficaces malgré leur bonne volonté». A 36 ans, elle fait partie de ces cinéastes natifs d'Afrique du Sud qui nous apportent aujourd'hui leur vision de l'histoire récente. Formée au cinéma et installée à Londres «parce qu'il est impossible de produire un film

en Afrique du Sud», Elaine Proctor a tourné son premier long métrage dans un township de Johannesburg en automne 1992.

Vu en compétition à Cannes l'année suivante, «Friends» n'emprunte pas le détour (convenu) de l'autobiographie. Il

montre plutôt comment sera mise à mal l'amitié de trois femmes de cultures différentes, dans l'Afrique du Sud des années 80. Aninka est une archéologue d'origine afrikaaner, Thoko une institutrice noire et Sophie une activiste blanche.



«Friends», ou l'amitié de trois femmes de cultures différentes dans l'Afrique du Sud des années 80. photo a



Vidéo Bientôt une suite à «Toy Story»

Lorsque cette dernière commet un attentat qui provoque des victimes, l'animosité s'installe entre les trois amis. Et dans le ghetto de son enfance, Thoko rencontre une atmosphère de soulèvement...

Elaine Proctor a voulu proposer un «étude psychologique». Au moment où la nouvelle Afrique du Sud se mettait en place, la réalisatrice était frappée de voir les gens «négozier sans rien savoir les uns des autres, sans du tout comprendre leurs arrière-pensées respectives». Au-delà de ses péripéties parfois mélodramatiques, «Friends» témoigne de «l'extraordinaire difficulté de dialogue» dont dépend pourtant le sort du pays.

CHG

● Scala, La Chaux-de-Fonds (ce soir à 20h30); Rex, Neuchâtel (demain et vendredi à 18h). 1h52

Walt Disney et les studios d'animation Pixar viennent d'annoncer qu'une suite à «Toy Story» était en cours de réalisation. Elle sera destinée uniquement au marché de la vidéo. Cette suite, entièrement réalisée par informatique, verra Tim Allen et Tom Hanks prêter à nouveau leurs voix au ranger de l'espace «Buzz Lightyear» et au cowboy «Woody». Le premier «Toy Story», sorti en 1995, avait récolté plus de 350 millions de dollars (504 millions de francs) dans les salles de cinéma à travers le monde avant de devenir en 1996 le film le plus vendu en cassette vidéo. / ats

Cyclisme La Coupe du monde débute samedi à Milan

Milan - San Remo lancera, comme le veut la tradition, la saison des classiques, en même temps que la neuvième édition de la Coupe du monde. Cette compétition d'ensemble, créée en 1989, regroupe la plupart des courses d'un jour les plus importantes du calendrier.

Elle intègre, en tous cas, les cinq «monuments» (Milan - San Remo, Tour des Flandres, Paris - Roubaix, Liège - Bastogne - Liège et Tour de Lombardie) et d'autres courses qui sont devenues des «classiques», dont le Grand Prix Suisse, jadis intitulé championnat de Zurich. Manquent en son sein la Flèche wallonne et, par définition, le championnat du monde.

La Coupe du monde ne comptera, cette saison, que dix courses. La Japan Cup, remportée par Mauro Gianetti en octobre dernier, a disparu du calendrier. Conçue pour dégager une vraie hiérarchie, à la fois dans le peloton, dans les groupes sportifs et dans l'organisation des courses, la Coupe du monde a fini par imposer son label. Cette saison, elle exercera un attrait supplémentaire sur les coureurs, puisque, pour la première fois, son classement final sera doté de points UCI, et pas chichement.

200 points UCI

Les 200 points accordés au vainqueur final dépassent les 180 du vainqueur de l'une des classiques, et seuls le champion du monde ou olympique (250), et les vainqueurs des trois grands Tours nationaux

de France, d'Italie et d'Espagne (300), en voient tomber davantage dans leur escarcelle. A ce jour, les champions avouaient attacher moins d'importance au classement général qu'aux courses qui le composent et le prestige d'un succès dans Milan - San Remo ou Paris - Roubaix restait de loin supérieur à celui d'une victoire au classement par points à la fin de la saison. Les choses, désormais, vont changer.

Cette année, elle présente dix manches réparties en trois vagues. La première est printanière avec cinq courses: Milan - San Remo, Tour des Flandres, Paris - Roubaix, Liège - Bastogne - Liège et l'Amstel Gold Race. La deuxième sera estivale, les courses étant les moins réputées de la série: Clásica San Sebastian, Rochester International (ex-Leeds Classic) et Grand Prix de Suisse (ex-championnat de Zurich). Enfin, l'automne avec les deux dernières épreuves, Paris - Tours au plat et le Tour de Lombardie en montagne.

Les classiques gardent aussi une grande utilité aux yeux des fans de la «petite reine»: elles rythment la saison, de la «Primavera» (printemps, pour Milan - San Remo) à la «Classique des feuilles mortes» (Tour de Lombardie, en automne) et leur servent de points de référence dans un calendrier surchargé (1500 jours de course). Ses lauréats sont de qualité reconnue, de l'Irlandais Sean Kelly (1989) au Belge Johan Museeuw (1995, 1997). La Suisse émerge aux podiums grâce à deux secondes places, par Tony Rominger, et une troisième, celle de Mauro Gianetti, en 1995.

Trouver la formule

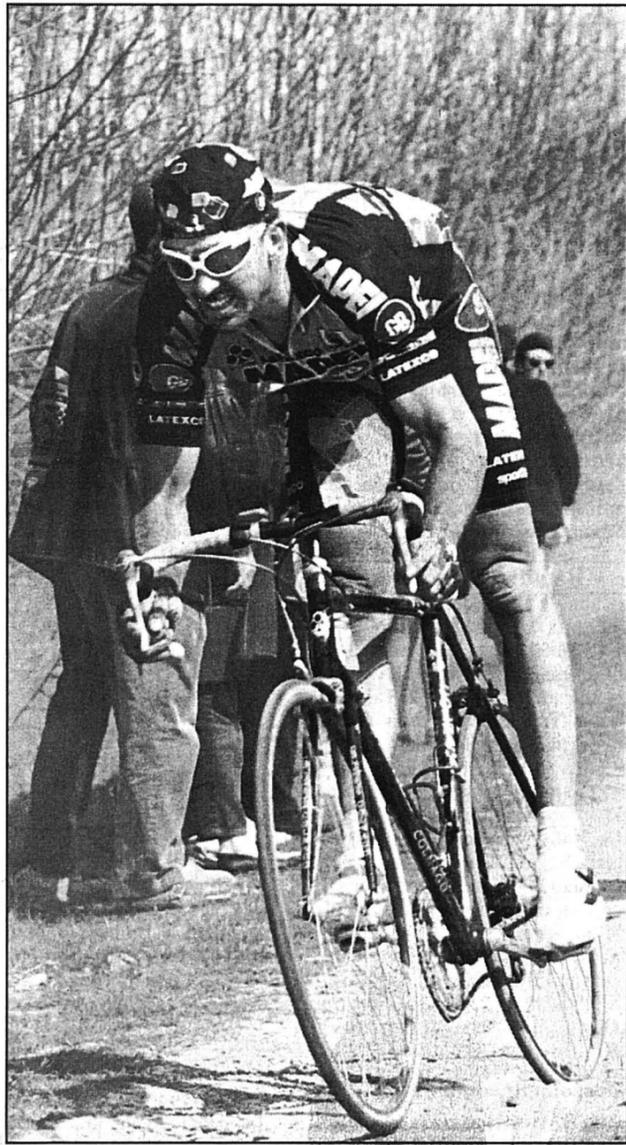
La Coupe du monde a été fort critiquée à ses débuts en 1989. Le GP des Nations, qui est aussi une classique, a été supprimé. Probablement à tort, car si un contre-la-montre a sa place dans un Tour, pourquoi ne l'aurait-il pas en Coupe du monde ? Mais la formule cherche et trouve peu à peu son équilibre. / si

Nouveau barème

L'UCI a adopté un nouveau barème de points pour la Coupe du monde et instauré un bonus pour les huit premiers du classement final. Les 25 premiers coureurs de chaque épreuve (contre douze auparavant) inscriront des points selon le barème suivant: 100 points pour le premier, 70 pour le deuxième, 50 pour le troisième, 40 pour le quatrième, 36 pour le cinquième, 32,

28, 24, 20, 16, 15, 14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2 et 1 pour les suivants.

Enfin, les huit premiers du classement final disposeront d'un bonus de points pour le classement mondial UCI. Le vainqueur recevra 200 points supplémentaires, ses suivants 150, 125, 100, 80, 60, 40 et 25 points. Pour figurer au classement final, les coureurs doivent avoir participé à un minimum de six courses. / si



Avec la Coupe du monde revient le temps des classiques chères à Johan Museeuw. photo Keystone

Hippisme L'élite mondiale à Zurich

Le CSI de Zurich, qui se déroule à partir de demain et jusqu'à dimanche au Hallenstadion, célébrera en grande pompe son dixième anniversaire.

L'élite mondiale sera au rendez-vous avec notamment les dix premiers cavaliers du classement mondial, le champion olympique (l'Allemand Ulrich Kirchhoff), le vainqueur de la Coupe du monde (l'Autrichien Hugo Simon), le champion du monde (l'Allemand Franke Sloothaak) et le champion d'Europe (l'Irlandais Peter Charles). Quatorze Suisses sont engagés à Zurich avec comme chef de file le Soleurois Willy Melliger et son Holsteiner «Calvaro».

Les Suisses ont souvent joué placés mais jamais gagnants lors du défunt European Classic. Au cours des trois dernières années, Markus Fuchs (Goldlights), Stefan Lauber (Escado) et Willi Melliger (Calvaro) se sont classés tour à tour à la troisième place. La deuxième place de Markus Fuchs (Shandor), en 1990, reste le meilleur classement d'un cavalier suisse à ce jour.

«Les circonstances sont plus que jamais favorables pour une première victoire suisse» affirme toutefois Rolf Theiler, le président du comité d'organisation. Avec «Calvaro» et Willy Melliger, la Suisse a obtenu quatre podiums dans des épreuves majeures depuis 1995. Après l'or et le bronze aux championnats d'Europe de Saint-Gall, le Soleurois s'est classé à deux reprises sur la deuxième marche du podium en 1996, lors de la finale de la Coupe du monde, à Genève, et aux Jeux olympiques, à Atlanta. Le Thurgovien Beat Mändli, vainqueur du Grand Prix Coupe du monde le week-end dernier à Dortmund avec «City Banking», ainsi que Lesley McNaught Mändli, qui a enlevé le Grand Prix de Moorseele (Be) avec «Dulf» il y a dix jours, sont également les cavaliers suisses en forme du moment.

Outre les Allemands, l'Autrichien Hugo Simon, vainqueur du GP à Dortmund avec «E.T.», les Britanniques Nick Skelton, John et Michael Whitaker, les Hollandais Jan Tops (vainqueur en 1992) et Jos Lansink (vainqueur l'an dernier), le Brésilien Rodrigo Pessoa, voire la Française Alexandra Ledermann, font aussi figure de vainqueur en puissance. / si

BRÈVE

Haltérophilie La Chaux-de-Fonds toujours en tête

Championnat suisse par équipes. LNA (2e journée à Tramelan): 1. Moutier 1620.9 points Muttoni. 2. Wattwil 1598.1. 3. Rorschach 1511.8. 4. Tramelan 1185.1. Classement après le tour préliminaire: 1. Moutier 3204.0. 2. Wattwil 3180.20. 3. Rorschach 3032.5. 4. Tramelan 2467.5.

LNB (2e journée à Fribourg): 1. La Chaux-de-Fonds 1270.7. 2. Berne/Bienne 1237.7. 3. Rorschach II 808.6. 4. Fribourg/Genève 755.1. Classement après le tour préliminaire: 1. La Chaux-de-Fonds 2467.5. 2. Berne/Bienne 2437.5. 3. Fribourg/Genève 1747.1. 4. Rorschach II 808.6. Résultats des Chaux-de-Fonnières: Pascal Morand 210 kg (90 kg à l'arraché + 120 kg à l'épaulé-jeté). Laurent Moulinier 205 (100 + 105), Christophe Jacot 195 (85 + 110), Gilles Weiss 140 (60 + 80), Yvan Catin 150 (65 + 85) et Edmond Jacot 175 (80 + 95). /si-réd.

Football Espoirs: revers xamaxien

NEUCHÂTEL XAMAX - LUGANO 0-2 (0-1)

Ça va plutôt mal pour les espoirs xamaxiens puisqu'ils viennent de subir leur troisième défaite consécutive. A la demi-heure, le Tessinois Disisto partait seul au but et trompait Colomba. A la 53e, Fontela s'interposait brillamment devant Kanu. On retrouvait Fontela douze minutes plus tard qui intervenait victorieusement face à Bullo cette fois-ci. Les Neuchâtelois auraient pu égaliser par Feuz à la 73e qui se présenta seul devant le portier luganais. Mais non. Tentant le tout pour le tout, Neuchâtel Xamax se fit

prendre en contre à la 91e par Diniconantonio.

Buts: 30e Disisto 0-1. 91e Diniconantonio 0-2.

Neuchâtel Xamax: Colomba (47e Fontela); Hug, Ribeiro, Ramalho, Morêt; Renfer, Geisbühler, Gizzi, Tavoletta; Guillod (70e Crettin), Feuz.

Le point

Groupe A: Aarau - Zurich 2-0. Grasshopper - Servette 3-0. Neuchâtel Xamax - Lugano 0-2. Sion - Bâle 1-2.

Classement: 1. Grasshopper 3-9. 2. Bâle 2-6. 3. Aarau 2-4. 4. Lugano 3-4. 5. Sion 2-3. 6. Servette 3-3. 7. Zurich 2-0. 8. Neuchâtel Xamax 3-0.

FRD

Rugby Neuchâtel mal inspiré

NEUCHÂTEL - STADE LAUSANNE 5-27 (0-10)

Le match commença de façon pénible pour les Neuchâtelois qui eurent de la peine à se mettre dans le jeu. Oubliant qu'un match se gagne aussi en défense, ils eurent très tôt à en subir les conséquences. A la 10e, les Vaudois inscrivent leur premier essai. Le deuxième essai de cette mi-temps fut marqué pour les mêmes raisons. Après la pause, les «Noir» se montrèrent plus conquérants sur les balles et plus précis dans leurs actions, ce qui permit au deuxième ligne remplaçant De Pury de poser un superbe essai

pour sa formation. Malheureusement, le manque d'esprit défensif de la part des joueurs locaux eut raison du match.

Puits-Godet: 60 spectateurs. **Neuchâtel:** Murray, Wilkinson, Bailleul, Kübler, Jacquat (50e De Pury), Barge, Meigniez, Turpin, Stanburry, Gray, Huber, de Salis, Bruillard, Krattiger, Marth.

Le point

LNB. Groupe 2: Cern - Ecole hôtelière Lausanne 37-10. Neuchâtel - Stade Lausanne 5-27.

Classement: 1. Neuchâtel 2-4. 2. Stade Lausanne 1-3. 3. Cern 1-3. 4. Ecole hôtelière Lausanne 1-1. 5. Berne 1.

AWW

Natation La voie royale pour les Neuchâteloises

C'est ce week-end, à la piscine de Mon-Repos à Lausanne, que se sont déroulés les championnats romands d'hiver. Une semaine après les championnats suisses, les nageurs ont pu donc profiter de leur bonne forme et se mettre en évidence dans un bassin de 25 mètres. Pas moins de 17 médailles sont revenues aux Neuchâteloises.

La palme revient aux deux ténors féminins, Valia Racine (CNCF) et Annick Vautravers (RFN). Valia a gagné trois titres (100 m et 200 m brasse, 200 m quatre nages), une médaille d'argent (50 m brasse) et s'est offert trois records cantonaux: ceux du 50 m brasse en 34''67, du 100 m brasse en 1'13''02 et du 200 m brasse en 2'34''00. Son chrono sur 200 m brasse constitue la deuxième meilleure performance absolue de tous les temps en Suisse. Annick s'est emparée de deux titres (100 m et 200 m dos), une médaille d'argent (50 m dos) et deux de bronze (50 m et 100 m libre), le tout assorti de deux records cantonaux, sur 50 m dos en 31''88 et 100 m dos en 1'06''59.

Les sept autres médailles sont allées à Sébastien Gautsch (RFN) qui, après un passage à vide, revient dans ses meilleures dispositions, avec du bronze sur 200 m brasse (2'25''12) et de l'argent tant sur 100 m brasse (1'07''18) que sur 50 m brasse (31''28). Il a battu dans cette course Lionel Voirol (CNCF) d'un seul centième. Lionel s'est également approprié le bronze sur 100 m brasse (1'08''53). Ces deux temps constituent deux nouveaux re-

records du club. Quant à Chimère Gosteli (CNCF) et Julie Lenoble (RFN), elles ont complété le tableau neuchâtelois avec chacune le bronze sur 400 m libre (4'49''49) et 200 m brasse (2'46''29).

L'entraîneur chaux-de-fonnier Simon Passet tirait les enseignements suivants: «Je suis très satisfait du reste de l'équipe, en particulier de Jacques Herren, l'homme en forme, qui a amélioré six de ses temps. Stéphanie Cour revient à un bon niveau avec trois finales A, Yves Pellaton passe pour la première fois sous les 1'10'' au 100 m brasse, Didier Surdez et Philippe Boichat obtiennent des rangs d'honneur et enfin Blaise Mucariatz passe sous la minute au 100 m libre.»

Quant à Anne Vanworh-moudt l'entraîneur de Red-Fish elle précisait: «L'équipe me satisfait pleinement. Les jeunes

progressent bien.» On relèvera en particulier les noms de Noémie Duvanel (finale A sur 50 m dos et B sur 100 m dos). Le trio de brasseurs Julien Gremion, Olivier Rutti et Reynald Vauthier s'est aussi mis en évidence, tout comme leur aîné Christian Henny, qui a manqué deux fois le podium pour presque rien. Philippe Allegrini a montré l'exemple, retrouvant ses sensations des années passées. Enfin, Hervé Roos s'améliore à chaque sortie, en particulier sur 100 m dos (1'03''32), tout comme Marie-Noëlle Haerberli (bonne finale A sur 200 m brasse en 2'48''21).

Pour conclure ce bilan positif, il y a lieu d'ajouter le bronze obtenu par les relayeuses du Red-Fish Annick Vautravers, Julie Lenoble, Myriam Badstuber et Noémie Duvanel sur 4 x 50 m quatre nages.

AVA

Quatre sélectionnés

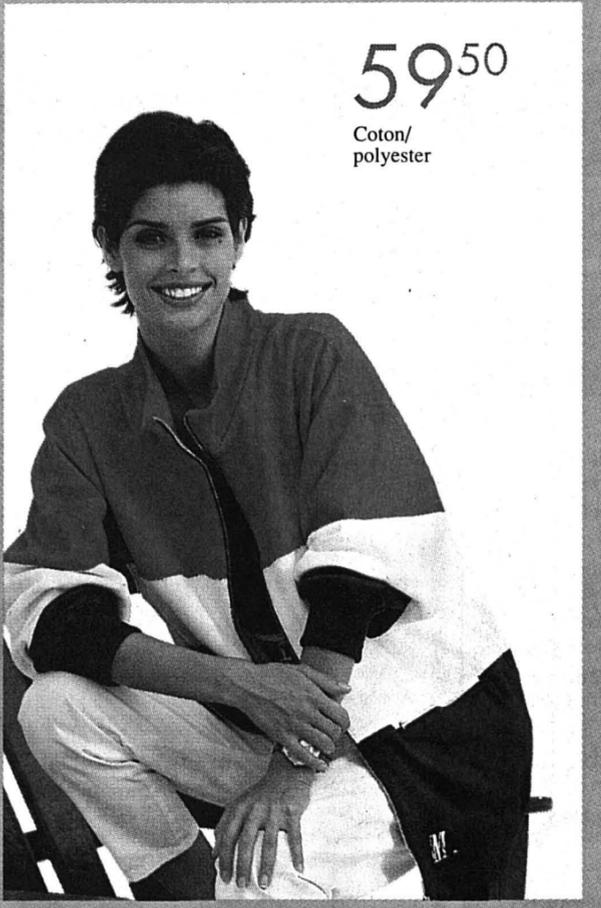
Dès cette année, les cadres espoirs suisses ont été fortement réduits (douze nageurs au lieu de 60), pour des raisons financières. Le comité régional romand a immédiatement réagi en mettant sur pied un tout nouveau cadre espoir romand.

Basé sur les résultats obtenus lors du récent critérium romand à Fiesch, ce cadre regroupe les deux meilleurs nageurs romands des années d'âge suivantes: 11 à 14 ans pour les filles et 12 à 15 ans pour les garçons, à savoir 16

nageurs, auxquels s'ajoutent ceux qui ont obtenu des minima imposés, soit cinq nageurs cette année.

Le Club de natation de La Chaux-de-Fonds possède trois sélectionnés: Fanny Schild, Saskia Amey et Alain Pellaton (tous trois 14 ans). Le Red-Fish Neuchâtel a quant à lui un sélectionné: Olivier Stauffer (15 ans). Un week-end de réunion et un meeting international sont déjà agendés pour ces espoirs de la natation régionale.

SPR



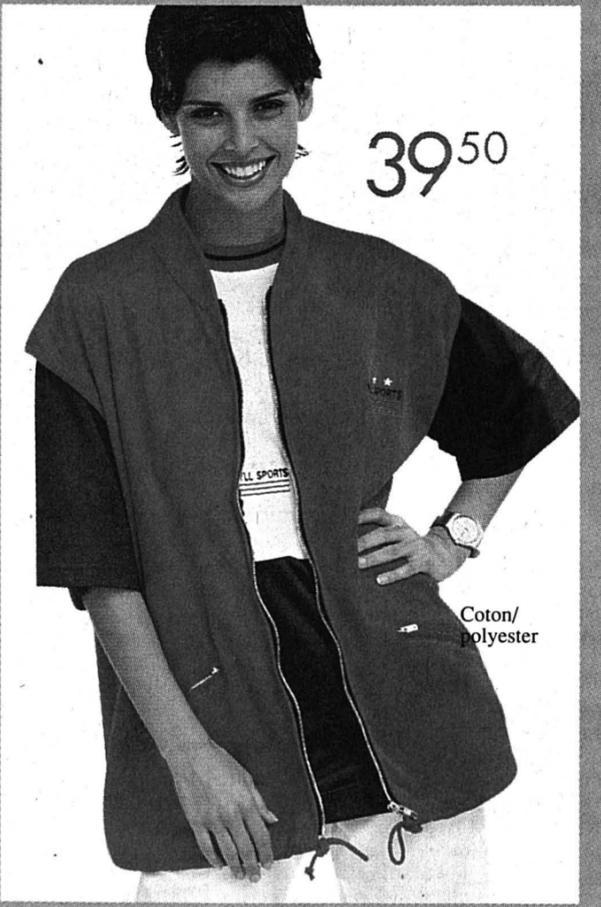
59⁵⁰

Coton/
polyester



49⁵⁰

Pur coton



39⁵⁰

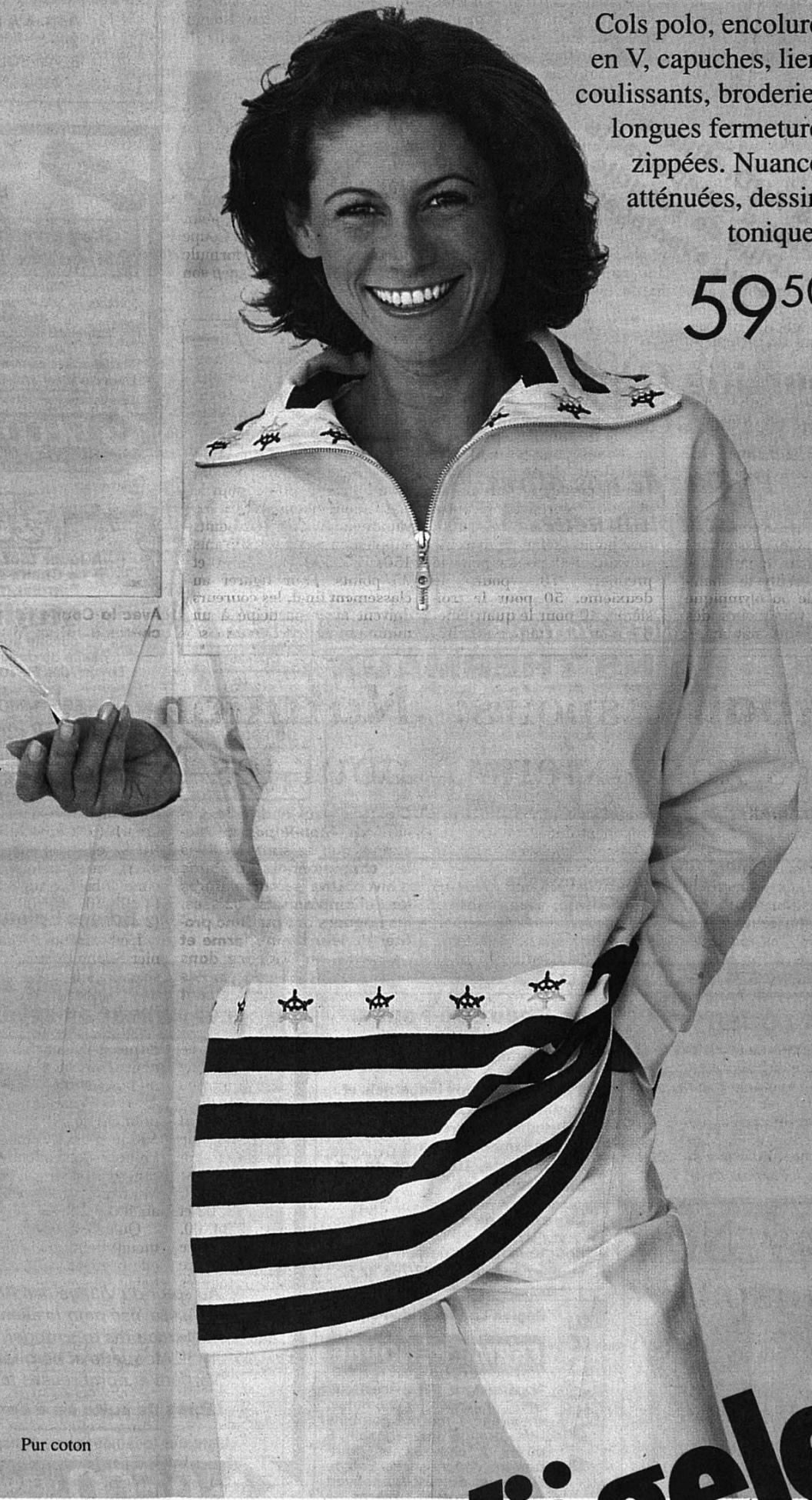
Coton/
polyester



Formes et détails nouveaux

Cols polo, encolures en V, capuches, liens coulissants, broderies, longues fermetures zippées. Nuances atténuées, dessins toniques.

59⁵⁰



Pur coton

 conforme aux normes écologiques

Vögele

En vente dans les magasins de mode Vögele ainsi que dans les anciennes maisons de vêtements

Grande exposition de printemps

Venez à la découverte de la gamme

VW & AUDI 1997

Polo Color Concept - Audi A3 - VW Passat
Audi A4 Avant Quattro 30V 2.8 - Nouvelle ligne
Edition - Swiss Line - Swiss Top Line - Swiss Star
Swiss Safety - Swiss Profi - Audi A4 Sporting
Car System - Audi A8

Vendredi 21.03.97 de 10h00 à 21h00
Samedi 22.03.97 de 10h00 à 21h00
Dimanche 23.03.97 de 10h00 à 18h00

Concours national «Raton Laveur»

A gagner: un voyage de 3 semaines pour 2 personnes au Canada

VW & AUDI Millésime 97
Plus d'équipements
Plus de sécurité
Plus avantageux



Membre du groupe Amag

Sporting Garage SA

Crêtets 90, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/925 95 95

Profitez de nos offres exceptionnelles

À LOUER 132-1765
Hôtel-de-Ville 42
Appartement de 3 pièces
Cuisine agencée ouverte.
Balcon. A proximité d'une école.
Façades rénovées.
Joli quartier de la vieille ville.
Libre de suite ou à convenir
Liste des appartements vacants à disposition
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07 UNPI

A Renan,
à louer tout de suite
App. 2 1/2 pièces
dès fr. 300.- + 110.- charges
App. 3 1/2 pièces
dès fr. 690.- + 140.-charges
App. 4 pièces
dès fr. 320.- + 130.-charges
App. 5 1/2 pièces
fr. 1000.- + 200.-charges
BEAU-SOLEIL SA
/ 033/251 19 90 5-401509

À LOUER 132-2229
Bouleaux 15
Appartement de 1 1/2 pièce meublé
Cuisine agencée
Loyer: Fr. 500.- charges comprises.
Ascenseur
Immeuble pourvu d'un service de conciergerie
Transports et commerces à proximité
Libre dès le 1er avril 1997 ou à convenir
Liste des appartements vacants à disposition
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07 UNPI

À louer tout de suite à La Chaux-de-Fonds Premier-Mars 9 studios
cuisine agencée, salle de douche, cave.
Loyer: dès Fr. 400.- + Fr. 50.-
Pour visiter: RÉGIE IMMOBILIÈRE
MULLER & CHRISTE
Temple-Neuf 4 2001 Neuchâtel
Tél. 032/724 42 40
MEMBRE UNPI 28-79763

EN ROUTE POUR L'AVENTURE

EDEN Tél. 913 13 79
AVANT-PREMIÈRE EXCEPTIONNELLE
AUJOURD'HUI À 14 h 30 POUR TOUS
GLENN CLOSE

Walt Disney Pictures présente
LES 101 DALMATIENS
LA REALITE DEPASSE LA FICTION!
DÈS VENDREDI AU CINÉMA

IMMOBILIER
A vendre à La Chaux-de-Fonds
SUPERBE ATTIQUE NEUF
de 300 m² dont 130 m² en terrasse entourant toute l'habitation!
- Vue dégagée sur tous les abords de la ville
- Très grand séjour avec cheminée centrale
- Pièces lumineuses avec finitions à choix
- Fr. 480 000.- soit Fr. 1474.- mens. + ch. ou Fr. 974.- si prise en charge de la conciergerie
... UNE VÉRITABLE VILLA SUR LE TOIT!
Entrée en jouissance et 1997 Tél. 9100 111
PROCITÉ
Numa-Droz 114 - 2300 La Chaux-de-Fonds 132-4343

Devenez donneur! ★ Donnez de votre sang Sauvez des vies

VACANCES - VOYAGES
SKI + BAINS THERMAUX
Neige assurée du 1er décembre au 13 avril grâce aux CANONS A NEIGE.
39.- adulte 24.- enfant
Après une superbe journée de ski, relaxez-vous dans nos piscines thermales à l'intérieur et à l'extérieur.
OVRONNAZ La Naturelle
LA STATION QUI OFFRE PLUS! à 15 minutes sortie autoroute Riddes
036-374383/ROC

Solution du mot mystère MANCHOT

IMMOBILIER
À LOUER
au Locle, rue des Envers 50
dans ancien immeuble entièrement rénové avec ascenseur, appartement de
4 PIÈCES (92 m²)
Cuisine agencée avec lave-vaisselle.
Libre dès le 1er avril 1997. 28-76914
Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 032/731 90 31

La Chaux-de-Fonds
A louer, à l'ouest de la ville dans verdure et tranquillité
419 m² de locaux industriels et administratifs à Fr. 120.-/m²/an accessibles depuis la route aménagement standard y.c. air comprimé, 10 places de parc extérieures.
Libre tout de suite.
Pour tous renseignements veuillez appeler le 032/756 92 82. 28-78085

EgoKiefer Fenêtres et portes

Nos fenêtres ne plaisent pas à tout le monde. Avec leurs niveaux de sécurité supplémentaires MONO, DUO et TRIO, elles découragent les cambrioleurs.
A découvrir chez: **Jean Claude**
Menuiserie-Ebénisterie, rue du Doubs 154
2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032/913 19 35
41-262092

À VENDRE Région La Chaux-de-Fonds
FERME RÉNOVÉE
Appartement 5 1/2 pièces, cuisine agencée, cheminée, chauffage à mazout combiné bois, grange aménageable, 8 boxes à chevaux et nombreuses dépendances. Eau de source et du réseau, couvert pour 3 voitures, 7 places de parc, parcelle de 3000 m², possibilité louer parc clôturé d'env. 40 000 m².
espace & habitat
Av. Léopold-Robert 67
Tél. 032/913 77 77-76 132-3676
Service des abonnements de L'Impartial: Tél. 032/911 23 11

À LOUER 132-2231
Bd des Eplatures 46e
Locaux commerciaux de 301 m² pour bureaux ou expositions

Au cœur du Village des Artisans
Accès aisé pour la clientèle
Structures très modernes
Moquette et parquet
Verrière et nombreuses fenêtres
Libres de suite ou à convenir
Liste des locaux vacants à disposition
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07 UNPI

Neuchâtel

Puits Godet
51 entreprises et un restaurant ont déjà trouvé leur bonheur dans notre moderne centre industriel, artisanal et administratif.
Et vous?
3390 m² de surfaces à louer ou à vendre de 40 à 1440 m² d'un seul tenant, aménagements intérieurs personnalisés, loyer brut de Fr. 113.- à Fr. 128.-/m²/an.
Pour visiter ou recevoir une plaquette descriptive, adressez-vous à M. Francis M. Godel.
Alfred Müller SA
Entrepreneur général
Av. des Champs-Montants 10a
2074 Marin
Téléphone 032 756 92 92
197-747093

Feu: 118

Champions Deux équipes en confiance

Manchester United et la Juventus abordent en confiance leur match retour des quarts de finale de la Ligue des champions, ce soir. Ils ont apparemment accompli le plus difficile il y a quinze jours, aux dépens de Porto, battu 4-0 à Old Trafford, et de Rosenborg, contraint au partage des points (1-1) sur son terrain face aux Turinois.

En revanche, les deux autres favoris, Borussia Dortmund et Ajax Amsterdam, nourrissent des craintes justifiées. Les Allemands ne sont pas à l'abri d'un retour gagnant des Auxerrois, battus 1-3 au Westfalenstadion.

Stéphane Chapuisat s'attend à une lutte au couteau au stade de l'Abbé-Deschamps. Il se souvient d'une qualification de Borussia arrachée aux tirs au but (6-5), il y a quatre ans, sur cette même pelouse, en demi-finale de la Coupe de l'UEFA. Ottmar Hitzfeld compte beaucoup sur le retour en forme de son libero Sammer, qui avait été blessé à un mollet.

La suspension de Reuter et l'indisponibilité prolongée de Julio Cesar ne constituent pas des handicaps majeurs, compte tenu de la richesse de l'effectif. Riedle, qui souffrait des adducteurs, devrait en principe composer le duo d'attaque avec Chapuisat. A Auxerre, l'épaule douloureuse du gardien Charbonnier et l'aine enflammée du stratège Saïb préoccupent Guy Roux. Le truculent entraîneur attend un exploit de son avant-centre Laslandes, le héros malheureux du match aller.

Esnaider incertain

L'Argentin Esnaider sera-t-il en mesure de tenir sa place dans les rangs d'Atletico Madrid, qui avait contraint Ajax Amsterdam au partage des points il y a une semaine? Il souffre en effet des amygdales. En outre, l'international espagnol Kiko, l'avant-centre, ne s'est pas entraîné normalement en raison d'un ongle incarné au pied droit. L'Ajx, pour sa part, sera privé de Patrick Kluijver, auteur du but égalisateur à l'aller, qui est suspendu. L'entraîneur Louis van Gaal compte trois éclopés: Danny Blind (douleur à l'aine), Richard Witschge (contusion à la machoire) et Ronald de Boer (blessé à un genou). /si

A l'affiche

Ligue des champions, quarts de finale retour

Ce soir
20.30 Atletico Madrid - Ajax Amsterd. (aller 1-1)
Auxerre - Borussia Dortmund (1-3)
Juventus - Rosenborg (1-1)
Porto - Manchester United (0-4)

PMUR

Hier à Vincennes Prix Isolda

Tiercé: 6 - 11 - 5
Quarté+: 6 - 11 - 5 - 3
Quinté+: 6 - 11 - 5 - 3 - 1

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 486,80 fr.
Dans un ordre différent: 89,00 fr.
Quarté+ dans l'ordre: 2640,10 fr.
Dans un ordre différent: 132,80 fr.
Trio/Bonus (sans ordre): 21,30 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: 25.918,00 fr.
Dans un ordre différent: 258,00 fr.
Bonus 4: 51,60 fr.
Bonus 3: 17,20 fr.

Rapports pour 5 francs

2sur4: 55,50 fr.

Football Coupe de l'UEFA: L'Inter dans la douleur

INTER MILAN - ANDERLECHT 2-1 (1-1)

Éliminé en Coupe, distancé en championnat, l'Inter Milan a conservé l'unique chance qui lui restait de sauver sa saison en se qualifiant pour les demi-finales de la Coupe de l'UEFA. A San Siro, devant 35.000 spectateurs, l'équipe dirigée par Roy Hodgson a en effet battu Anderlecht sur le score de 2-1 (1-1), après avoir obtenu quinze jours plus tôt à l'aller en Belgique le partage des points (1-1).

Cette qualification est méritée. Mais elle a été acquise dans la douleur. Et pourtant, tout avait débuté de manière parfaite pour l'Inter, qui ouvrait la marque par Ganz dès la 12e minute. Face à une équipe belge surtout occupée à défendre - seul le Ghanéen Preko évoluait en pointe -, les Milanais donnaient alors l'impression de maîtriser parfaitement leur sujet. Une impression fautive, la suite devait en apporter la démonstration.

Défense en cause

L'Inter subissait une première alerte sans frais à la 19e minute, lorsque Preko se présentait seul face au gardien Pagliuca, mais enlevait trop son tir. En cette circonstance, la

charnière centrale de la défense milanaise Fresi-Paganin n'avait pas donné les meilleures garanties. Et la sanction devait tomber peu après, à la 34e minute, lorsque sur un contre mené par Versavel et Preko ce dernier obtenait une égalisation somme toute méritée.

Les Italiens, qui restaient sur une défaite à Parme le week-end dernier (0-1), se mettaient alors à douter. Et il fallait attendre la 60e minute pour que l'inévitable Ganz redonne des couleurs à son équipe d'une superbe reprise de la tête consécutive à un centre de Zanetti. L'attaquant milanais, déjà auteur de l'égalisation à l'aller, obtenait ainsi son sixième but de la saison dans cette Coupe de l'UEFA.

Forcés de se découvrir, les Belges prenaient alors des risques. Mais, malgré quelques bonnes chances, l'Inter ne parvenait pas à se mettre à l'abri de la menace d'une égalisation jusqu'au terme de la partie. Au sein de cette équipe italienne, Ganz, le buteur, Zanetti, infatigable, et Sforza, dans un rôle ingrat de demi défenseur, ont été les plus en vue. En face, Preko a représenté l'essentiel du danger. Le Ghanéen était toutefois trop esseulé pour prétendre à lui seul changer le cours des choses.



Les coéquipiers de Maurizio Ganz (au centre) lui doivent une fière chandelle.

photo Keystone

San Siro: 35.000 spectateurs.

Arbitre: M. Heynemann (All).

Buts: 12e Ganz 1-0. 34e Preko 1-1. 60e Ganz 2-1.

Inter Milan: Pagliuca; Angloma, Fresi, Paganin, Bergomi; Zanetti, Ince, Sforza, Djorkaeff (90e Branca); Ganz (77e Winter), Zamorano.

Anderlecht: Herpoel; Katana; Doll, Johnson, Babbayaro, Selymes (79e Iacht-

chouk); Boffin (19e Stassin), Walem, Zetterberg, Versavel; Preko.

Notes: avertissements à Versavel (35e) et Stassin (47e). / si

Le point

Coupe de l'UEFA, quarts de finale retour

Hier soir	Aller	Retour
Bröndby - Tenerife	1-0	0-2 a.p.
Inter Milan - Anderlecht	1-1	2-1
Monaco - Newcastle	1-0	3-0
Valence - Schalke 04	0-2	

En caractères gras, les équipes qualifiées.

Monaco Une qualification sans histoire

MONACO - NEWCASTLE 3-0 (1-0)

Newcastle, toujours privé de ses buteurs patentés Alan Shearer et Les Ferdinand, enregistre les retours du Colombien Asprilla et du capitaine Beardsley.

Thierry Henry, l'auteur du but victorieux du match France - Suisse «-de 21 ans» de la semaine dernière à Pau, s'est systématiquement mis en évidence sur le flanc gauche. Toujours aussi rapide et puissant, l'ailier tenta à plusieurs reprises de déchirer le rideau britannique: reprise de la 18e, tir croisé de la 32e et ciseau à la 38e. A la 42e, dans un duel à mi-terrain, Legwinski subtilisait le ballon à Beardsley et l'expédiait de 25 mètres d'une frappe puissante dans la cage d'Hislop. Avec

cette ouverture du score, Monaco était grassement récompensé, compte tenu du mal éprouvé jusque là pour poser son jeu.

A la pause, Tigana a sans doute exhorté ses troupes à une très grande vigilance. Newcastle n'avait-il pas, il y a dix jours, remonté en quelques minutes un score déficitaire de trois buts contre Liverpool? Face à une équipe si volontaire et un Asprilla toujours aussi imprévisible, les Monégasques n'étaient pas encore tout à fait à l'abri. Le deuxième but tombait tout de même rapidement, des pieds d'Ali Benarbia, sur une poussée orchestrée par Anderson à la 50e. Les Français durent tout de même s'y reprendre à trois fois devant un Hislop héroïque pour concrétiser cette domination de la deuxième période.

Ayant le match à sa main, Monaco se mit à mieux jouer, à gérer son acquis. Le but de la libération tombait à vingt-deux minutes du terme de la partie, des pieds d'Ali Benarbia, qui plaçait un coup franc dans la lucarne, signant ainsi le doublé.

Stade Louis II: 20.000 spectateurs.

Arbitre: M. Dias Vega (Esp). Buts: 41e Legwinski 1-0. 50e Benarbia 2-0. 68e Benarbia 3-0.

Monaco: Barthez; Blondeau, Grimandi (71e Martin), Dumas, Petit; Legwinski, Benarbia (76e Scifo), Djetou, Collins; Anderson, Henry (67e Ikpeba).

Newcastle: Hislop; Watson, Albert, Peacock (80e Beresford), Elliot; Barton (78e Clark), Batty, Lee, Ginola; Beardsley (53e Gillespie), Asprilla. /si

Cana... rit! Tenerife élimine Bröndby

BRÖNDBY - TENERIFE 0-2 a.p. (0-1 0-1)

Un but du puissant défenseur Mata à deux minutes de la fin des prolongations a ouvert les portes des demi-finales de la Coupe UEFA à Tenerife. Battus 0-1 à l'aller, les Espagnols ont renversé la situation à Copenhague en s'imposant 2-0 après 120 minutes de jeu.

Jupp Heynckes avait cette fois introduit Oliver Neuville dans son «onze» de départ. La titularisation de l'ex-Servetien, au poste d'ailier gauche, démontrait une volonté offensive chez les visiteurs. Cette option conquérante était récompensée dès la 21e minute lorsque Pinilla trompait le gardien international Krogh. La domination des footballeurs des Canaries était évidente. Juste avant la pause, l'arbitre

survolait une faute de main d'un défenseur danois qui avait le poids d'un penalty. A la 60e minute, un tir de Ballesteros s'écrasait sur la barre transversale de la cage danoise. La réussite de Mata à la 118e minute anéantissait les espérances des 40.000 spectateurs du Parkenstadion mais elle couronnait la remarquable performance collective de Neuville et ses compagnons.

Parkenstadion: 40.000 spectateurs.

Arbitre: M. Piroux (Be). Buts: 21e Pinilla 0-1. 118e Mata 0-2.

Bröndby: Krogh; Colding, Nielsen, Eggen, Bjerregaard; Bjur, Vilfort, Daugaard, Bagger; Sand, Möller.

Tenerife: Ojeda; Llorente, Mata, Gomez, Motaung; Chano, Pinilla, Dorado, Neuville; Jokanovic, Juanele. / si

PMUR	CHEVAL	Poids	Corde	Jockey	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION
<p>Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU.</p> <p>Restaurant Cortina</p> <p>Rue du Bois-Noir 39 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 032 / 926 93 35</p> <p>Seule la liste officielle du PMU fait foi</p>	1	Singasinga	62	18	G. Mosse	J. Lesbordes	15/1 (96)205070	14 - Dépend d'un entraînement en forme; à suivre de très près.
	2	Romantic-Dream	60,5	1	T. Gillet	P. Demercastel	15/1 6p(96)9p1p	8 - Ses trois dernières perfs ont été réalisées sur terrain lourd et prouvent bien que ce cheval a conservé la plénitude de ses moyens.
	3	Droit-Divin	60	6	A. Junk	V. Dissaux	17/1 7p0p(96)8p	18 - Déjà très en vue lors de sa rentrée à Maison-Laffitte, il a réalisé en dernier lieu à Saint-Cloud une performance de grande valeur.
	4	Tinobravo	60	3	A. Sanglard	J. Bertran de Balanda	11/1 (96)1p1p3p	1 - Le protégé de Jean Lesbordes reste placé haut dans les handicaps, bien qu'on lui ait retiré quatre kilos en l'espace d'un an.
	5	Juste-Ciel	59	11	S. Hureau	L. Charbonnier	18/1 1p1p1p	7 - Théoriquement avantagée par le raffermissement actuel des pistes, devrait bien se comporter dans ce handicap.
	6	La Pazziella	59	12	p. Dumortier	P. Boisgontier	25/1 1p1p(96)4p	3 - Se trouve placé sur une distance un peu plus longue que de coutume, mais fait généralement preuve d'un grand courage dans l'adversité; coup de poker.
	7	Fayolia	58,5	13	G. Guinand	R. Collet	20/1 406p(96)20	4 - Il n'a couru que quatre fois l'an passé, mais a obtenu deux victoires et autant d'accessits.
	8	Killgham	57	15	J.-L. Chouteau	E. Leenders	12/1 2p(96)3p1p	19 - Il vaudrait mieux que la pluie consente à lui donner un petit coup de main!
	9	Makmout	56,5	2	S. Guillot	C. Maillard	10/1 2p1p3p	LES REMPLAÇANTS:
	10	Flaming-Secret	56	5	A. Clément	P. Monfort	13/1 2p7p(96)3p	5 - Le 5 ans de Lionel Charbonnier a commencé l'année en fanfare, mais les trois victoires qu'il vient de remporter en l'espace d'un mois lui valent une remontée de seize livres.
	11	Star-Fahy	56	17	O. Deleuze	G. Lellouche	14/1 4p(96)0p7p	10 - Un mois de mars guère pluvieux a fortement contrecarré les projets de son entraîneur.
	12	Frimeur-de-la-Roue	55	20	F. Sanchez	P. Demercastel	9/1 4p(96)0030	
	13	Vengador	55	19	T. Jarnet	L. Bates	20/1 5p(96)0p9p	
	14	Perliance	54	14	M. Boutin	J. Boutin	9/1 2p4p2p	
	15	Boni-Love	53	4	C. Tellier	P. Desrosiers	5/1 1p0p0p	
	16	Harrymann	50	10	D. Lawniczak	A. Hosselet	30/1 3p(96)9p4p	
	17	Saithor	50	9	V. Vion	P. Barbe	45/1 (96)0p6p0p	
	18	Soldiers-Bay	50	8	N. Jeanpierre	J. Rémy	30/1 4p2p0p	
	19	Doubtful-Motive	49	7	A. Bouleau	P. Barbe	6/1 4p8p4p	
	20	Mister-Society	49	16	P. Capitaine	B. Auger	10/1 0p0p(96)4p	

Notre jeu

14*

8*

18*

1

7

13

4

19

*Bases

Coup de poker

13

Au 2/4

14 - 18

Au tiercé

pour 18 fr

14 - 8 - X

Le gros lot

5

18

10

4

1

2

11

8

Compagnie d'assurances
bien implantée sur la place
de La Chaux-de-Fonds
recherche pour août 1997

**apprenti/e
de commerce**

Ecrire sous chiffre R 132-4426
à Publicitas, case postale 2054,
2302 La Chaux-de-Fonds

Le Service Régional
Neuchâtelois et Jura
de Transfusion Sanguine
de la CRS à La Chaux-de-Fonds
recherche la collaboration d'une

**infirmière
diplômée
à temps partiel**

pour les prélèvements de sang
dans la région Neuchâtel - Jura
1 à 2 fois par semaine (activité
environ 20%).

Eventuellement pour son pro-
gramme de récupération sanguine
peropératoire dans les hôpitaux.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offre manuscrite au
Dr P. Kocher, médecin-directeur
du SRNJS, Sophie-Mairet 29,
2300 La Chaux-de-Fonds.

Des renseignements complémen-
taires peuvent être obtenus en
téléphonant au No 032/967 20 31

132-4356

RÉPUBLIQUE ET
CANTON DE NEUCHÂTEL

**Offres publiques d'emploi
des départements
de l'administration cantonale**

GESTION DU TERRITOIRE

**Apprenti(e)
dessinateur(trice)
en génie civil**

pour le Service des ponts et chaus-
sées à Neuchâtel.

Exigences:
Avoir accompli avec succès la tota-
lité de sa scolarité; aimer le dessin
et les mathématiques; avoir de l'in-
térêt pour la construction.

Durée de l'apprentissage: 4 ans
pour un CFC (génie civil et béton
armé).

Début de l'apprentissage: août 1997.
Décalage de postulation: 2 avril 1997.

Renseignements pour ce poste:
M. A. Widmer, ingénieur-technicien,
tél. 032/889 67 41.

*Les places mises au concours dans
l'administration cantonale sont
ouvertes indifféremment aux femmes
et aux hommes.*

*Pour le poste mis au concours
ci-dessus, les offres de service
manuscrites, précisant le poste
recherché, accompagnées d'un
curriculum vitae, ainsi que des copies
de diplômes et de certificats, doivent
être adressées à l'adresse suivante:*

*Service du personnel de l'Etat,
rue du Musée 1, case postale 563,
2001 Neuchâtel.*

28-80790

distriBOISSONS SA

Entreprise leader dans le secteur de la distribution de
toutes boissons (bières, boissons sans alcool, vins et spiri-
tueux) nous recherchons, pour renforcer notre service ad-
ministratif (comptabilité et secrétariat) à Marin (NE) un ou
une

employé(e) de commerce

Profil demandé:
- 2 à 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine
de la comptabilité et du secrétariat;
- bonne connaissance de l'outil informatique (Winword,
Excel; Powerpoint, logiciel de comptabilité sur minisysté-
me;
- esprit d'équipe, précision, polyvalence et dynamisme;
- âge 25-35 ans;
- connaissance de la langue allemande un plus.

Entrée en service: tout de suite.

Les offres avec curriculum vitae et documents usuels sont
à envoyer au **chef du personnel, Distriboissons SA,**
case postale 167, 2074 Marin.

28-080896/4x4

DECOLLETAGE
**MONNIN
FRÈRES**

S.à.r.l.
CH-2605 Sonceboz
Tél. 032/489 10 77

Cherche à engager tout de suite ou pour date à
convenir

un mécanicien-décolleur

pour travaux de mise en train sur machines TORNOS
(horlogerie et appareillage), entretien et maintenance.
Profil souhaité du candidat: aptitude à l'entretien de
machines, très bonne expérience du métier, initiative
personnelle, sens de la décision et des responsabilités,
rigueur et méthodologie;

un décolleur qualifié

capable de gérer un groupe de façon indépendante,
avec mise en train sur machines TORNOS.
Profil du candidat: initiative personnelle, très bonne
expérience du métier, sens de la décision et des res-
ponsabilités, rigueur et méthodologie;

une contrôleur
(Horaire de travail à 100%)

pour le contrôle final de la qualité de nos produits;
sachant lire les plans et ayant l'habitude des appareils
de mesure.

Profil de la candidate: très bonne expérience du
contrôle, rigueur et méthodologie, fermeté de carac-
tère et sens de la décision.

Veillez adresser votre offre de candidature, munie des
documents usuels, à l'attention de M. Angehrn, res-
ponsable du personnel.

296-736692

OSEZ! C'est savoir se surpasser!
Voilà votre nouveau challenge!

Devenez **conseillère en beauté!**

Un salaire à la hauteur de vos compétences.

Vous: recherchez le contact humain, l'ambition, le dynamisme, la
réussite, la satisfaction au quotidien, une activité
indépendante.

Nous: offrons un travail gratifiant, formation complète et suivie
(débutantes bienvenues).

Salaire garanti + primes, concours dans le cadre de la société,
service de télémarketing et promotion rapide.

DIAMANT-COSMÉTIQUES SA - Tél. 021 6362445/43

Festina Suisse S.A.
Distribution de produits horlogers
Festina appartient à un grand groupe horloger

Dans le cadre de notre développement, nous désirons
engager une

secrétaire bilingue français/allemand

qui se verra confier la gestion et le suivi de notre clien-
tèle, prise de rendez-vous, livraisons, facturations,
correspondance, ainsi que différents travaux admi-
nistratifs.

Nous demandons:

- Maturité commerciale, CFC employée de com-
merce ou équivalent;
- Maîtrise parfaite de l'allemand parlé et écrit, la
connaissance du suisse-allemand serait haute-
ment appréciée;
- Sens des responsabilités et de l'organisation;
- Aptitude pour le travail en équipe;
- Disponibilité à s'investir dans un horaire irrégulier.

Nous offrons:

- Un poste de travail très varié et intéressant;
- Travail en équipe, et relation directe avec la direc-
tion;
- Possibilités de promotion au développement très
rapide de notre société;
- Un salaire et des prestations en rapport avec nos
exigences.

Entrée: à convenir.
Les offres de service accompagnées des documents
usuels sont à adresser à:

**Festina Suisse S.A., rue du Nord 181
2301 La Chaux-de-Fonds**

132-4391

Pour une entreprise spécialisée
dans les travaux en salle blanche,
nous recherchons des

ouvrières

Si vous êtes habiles, que vous avez de l'expé-
rience sur des travaux fins à la brucelle ou au
binoculaire.

Si les nouvelles technologies vous intéressent,
appelez sans tarder Olivier RIEM pour convenir
d'un rendez-vous.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 La Chaux-de-Fonds • 039/913 04 04



Délais pour la remise des annonces

Pâques 1997

Editions du:	
Judi 27 mars:	mardi 25 mars à 12 heures
Vendredi 28 mars:	pas d'édition
Samedi 29 mars:	mercredi 26 mars à 12 heures
Lundi 31 mars:	pas d'édition
Mardi 1er avril:	mercredi 26 mars à 12 heures
Mercredi 2 avril:	jeudi 27 mars à 12 heures

La veille de parution, les avis de naissances et les mortuaires
sont à adresser jusqu'à 20 heures à la rédaction, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds ou par fax au 032/911 23 60, en
mentionnant visiblement sur les envois:

Avis naissance urgent ou Avis mortuaire urgent

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés sans
autre avis à la prochaine date de parution. Nous remercions notre
clientèle de sa compréhension.

La Chaux-de-Fonds
Place du Marché
Case postale 2054
☎ 032/911 24 10
Téléfax 032/968 48 63

PUBLICITAS

Le Locle
Rue du Pont 8
Case postale 151
☎ 032/931 14 42
Téléfax 032/931 50 42

Verkaufsgebiete La Chaux-de-Fonds/Neuchâtel/Le Locle
Akquirieren - Beraten - Verkaufen - Planen - Führen

Für unsere Kundengesellschaft Schenker-Storen AG mit Sitz in BIEL, suchen wir Verstärkung

Service - Leiter

Sie:
Als idealer Bewerber (28-45-jährig) verfügen Sie
über eine handw. Ausbildung im Bau-/Bauneben-
gewerbe (Schlosser, Monteur, Fassadenmont).
Akquisitions-/Verkaufsfähigkeiten liegen Ihnen eben-
so wie das Organisieren der eigenen Monteure.
Ihre Sprachkenntnisse in D/F bilingue runden Ihr
Profil ab.

Aufgabe:
Optimale Marktbearbeitung im Gebiet La Chaux-de-
Fonds, Neuchâtel, Le Locle. Massnahmen vor
Ort sowie teilweise selbständige Montagearbeiten.
Zu Ihrem anspruchsvollen Kundenkreis gehören:
öffentl. Bauverwaltungen, techn. Dienste von
Schulhäusern, Spitälern sowie allgem. öffentliche
Dienste und Privatkundschaft.
Wenn Sie an dieser absolut selbständigen aufbau-
orientierter Aufgabe interessiert sind, freue ich mich,
Sie persönlich kennenzulernen.

Roman Cornu, Schenker-Storen AG, Kasernenstrasse 26, 5001 Aarau. Tel. 062 8245572.
29-106077/4x4

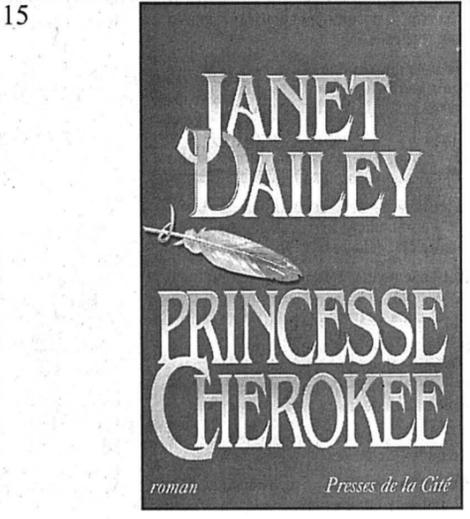


Le succès
de votre annonce
L'EXPRESS

L'Impartial

Le Quotidien Jurassien

**JOURNAL
DU JURA**



**Princesse
Cherokee**
ROMAN - Janet Dailey

Droits réservés: Editions Presses de la Cité, Paris

Temple la suivit des yeux d'un air in-
quiet.

Mais elle avait retrouvé sa sérénité
lorsqu'elle se tourna vers la nouvelle
institutrice.

- Avez-vous faim, Miss Hall? Je peux
demander à Black Cassie de vous pré-
parer quelque chose.

- Non, merci.

Eliza venait de jeter une série de re-
gards furtifs en direction des autres
pièces du rez-de-chaussée. Ce qu'elle
avait vu avait excité sa curiosité.

Elle se rapprocha de la porte en arc de
cercle, à sa droite, pour mieux aperce-
voir l'intérieur de la salle à manger.

- On m'a dit que je prendrai mes repas
en famille, ajouta-t-elle.

- Naturellement, répondit Temple en
la rejoignant.

La lumière du soleil entra à flots à
travers les rideaux de dentelle des

quatre grandes fenêtres et faisait mi-
roiter la table Sheraton en acajou qui
occupait la longueur de la pièce. Douze
chaises soigneusement cirées étaient
regroupées tout autour. Une cheminée
en noyer sculpté à la main s'élevait de-
vant l'un des murs. Un écran dissimu-
lait son foyer. A l'autre extrémité, une
vitrine abritait un service de fine por-
celaine et des verres de cristal. En face,
trônait un buffet d'acajou.

- Le soir, nous nous réunissons ici,
annonça Temple en entraînant Eliza
dans le petit salon.

Lorsque la jeune Indienne fit un pas
de côté, Eliza crut rêver à la vue d'un
piano en bois de rose. Un piano, dans
ce pays du bout du monde! Elle courut
s'asseoir sur le tabouret recouvert de
velours.

- Vous jouez du piano? demanda-t-
elle à Temple en caressant le bois par-

faitement lisse.

- La femme d'un missionnaire de
Brainerd me donnait des leçons, mais...
(Elle s'interrompt avec un sourire
contrit.) Papa s'est lassé de m'entendre
jouer toujours les mêmes mélodies.
Vous m'en apprendrez de nouvelles?

- Pourquoi pas? Nous pourrions pré-
voir des leçons de musique l'après-
midi.

Eliza résista à la tentation d'ouvrir le
piano et d'exposer le clavier au grand
jour. Les mains croisées, elle se leva ré-
solument et elle suivit Temple qui se
dirigeait vers la porte.

- La bibliothèque se trouve de l'autre
côté du vestibule. Mon père a dit qu'il
mettait tous les livres à votre disposi-
tion, déclara la jeune fille de la maison.

- Comme c'est aimable de sa part!

(A suivre)

BRÈVES

Hockey sur glace
Coupe agendée

La LSHG organisera un nouveau tournoi quadriangulaire en décembre 1997. La Coupe Suisse aura lieu du 16 au 21 décembre et réunira le Canada, la Slovaquie, l'Allemagne et la Suisse. En novembre, la Suisse participera à nouveau à la Deutschland-Cup. / si

Montandon apte

Victime d'une charge du défenseur Rick Tschumi, Gil Montandon avait dû quitter prématurément la glace lors de la quatrième partie opposant Lugano à Berne. Après les tests physiques subis lundi et hier à l'entraînement, le Neuchâtelois du CP Berne se déclare apte au service pour le premier match contre Zoug de demain. / si

Bruderer nommé

Ernst Bruderer (43 ans) succédera au Canadien Mike McParland, parti à Coire, comme entraîneur de Thurgovie. Cette saison, Bruderer dirigeait l'équipe de première ligue de Wetzikon. / si

Football Ronaldo
dément les rumeurs

Ronaldo, l'attaquant international brésilien de Barcelone, a démenti les rumeurs rapportées par la presse espagnole sur son possible transfert au Real Madrid par l'intermédiaire de son parraineur Nike. / si

Klinsmann partira

L'attaquant allemand Jürgen Klinsmann a annoncé aux dirigeants du Bayern Munich qu'il avait l'intention de quitter le club champion d'Allemagne à la fin de la saison en cours. «Cette décision a été mûrie ces dernières semaines» a déclaré Klinsmann. / si

PSG: fonds
renforcés

Le conseil d'administration de Paris St-Germain, réuni sous la présidence de Pierre Lescuré, a décidé de «renforcer les fonds propres du club à hauteur de 20 millions de francs suisses». Michel Denisot a proposé par ailleurs au conseil d'administration, qui l'a approuvé à l'unanimité, que Jean-François Domergue, actuel directeur général, «ait la responsabilité pleine et entière sous l'autorité du président-délégué de la gestion administrative, commerciale et sportive». / si

Cyclisme
Nouveau leader

L'Italien Roberto Petito a repris à son compatriote Gianluca Pianegonda le commandement de la course Tirreno-Adriatico, au terme de la sixième et avant-dernière étape, Monte Urano - Monte Granaro (168 km), remportée par le Russe Dimitri Konychev. / si

Automobilisme
Témoignage du
responsable FIA

La Fédération internationale automobile (FIA) n'avait pas homologué les modifications apportées à la voiture de course Williams-Renault dans laquelle le pilote brésilien de Formule 1 Ayrton Senna a trouvé la mort en 1994, a déclaré, devant le tribunal d'Imola, le Britannique Charles Whiting, représentant de la Fédération. Il a ajouté cependant, au cours de la septième audience du procès intenté au Britannique Frank Williams et aux dirigeants de son écurie de Formule 1, que ces modifications auraient été homologuées si Williams l'avait demandé à la FIA. / si

Patinage Ces couples qui se font et se défont...

Quatre minutes durant, ils vous offrent l'image de l'harmonie, du bonheur. De l'amour, quoi. Mais les apparences sont souvent trompeuses. Les couples, dans le monde du patinage artistique, se font et se défont. Comme dans la vie de tous les jours. Le plus souvent, il n'y a même aucun sentiment entre les deux partenaires. Aussi brillants comédiens que patineurs, ils n'en laissent toutefois rien paraître.

Lausanne
Alexandre Lachat

Oksana Kazakova et Artur Dmitriev, Mandy Wötzel et Ingo Steuer, Oksana Gritschuk et Evgueny Platov, Sophie Moniotte et Pascal Lavanchy: autant de couples, de couples jeunes, beaux et parfaits, que vous admirez sur votre petit écran et qui vous feront peut-être rêver, ce soir lors de la compétition artistique ou vendredi, lors de l'épreuve de danse des championnats du monde de Lausanne. Mais ne vous y trompez pas: s'ils semblent filer le parfait amour sur la glace, il n'en est rien côté privé.

«La plupart des couples de patinage sont artificiels, constate notre confrère allemand Klaus-Reinhold Kany. Le plus souvent, ce sont les fédérations nationales qui prennent le soin de les former, spécialement en Europe de l'Est où le

système de détection est très poussé. Il arrive parfois que les deux partenaires, au fil des années, éprouvent peu à peu des sentiments l'un pour l'autre et, finalement, ils en viennent à se marier. Mais le plus souvent, ça se passe assez mal.»

Les frasques d'Oksana

Effectivement. Après avoir partagé durant plusieurs années une passion teintée de haine, les champions olympiques et triples champions du monde Oksana Gritschuk et Evgueny Platov sont aujourd'hui séparés. Il y a cinq ans en effet, la sulfureuse Oksana, rouquine à l'époque et fausse blonde aujourd'hui, n'avait pas craint, disons, d'éveiller les sens de son compatriote Alexander Zhulin. Crac boum!

Platov avait alors aussitôt cherché consolation auprès de la partenaire et surtout épouse de Zhulin, la belle et mystérieuse Maia Usova. Une situation d'autant plus explosive que les deux couples étaient placés à l'époque sous la direction du même entraîneur - Natalia Dubova - et qu'ils se côtoyaient chaque jour à la patinoire. Bonjour l'ambiance!

Natalia Dubova tranche dans le vif et renvoya vite fait bien fait Oksana et Evgueny, qui trouvèrent refuge chez Natalia Linitchuk. Cette dernière les porta au titre olympique, en 1994 à Lillehammer... avant de se faire plaquer par les deux ingrats, il y

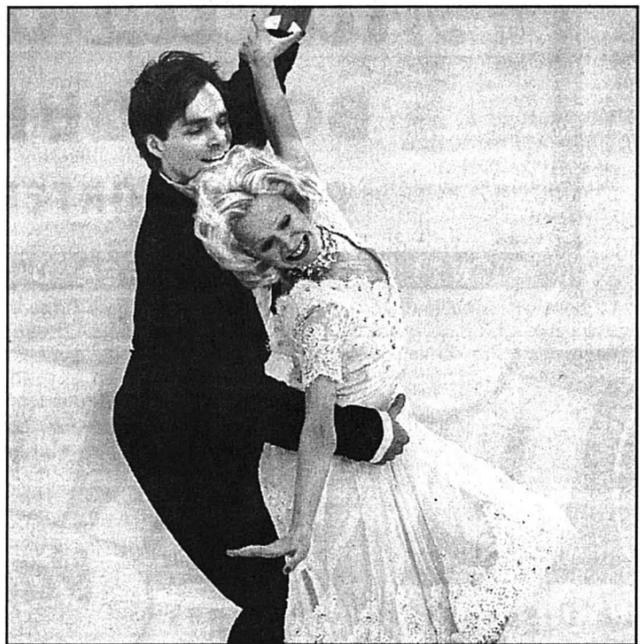
a trois mois! Le mariage de Maia Usova et d'Alexander Zhulin, lui, n'a pas résisté: tous deux ont divorcé il y a deux ans.

«Une baffe, c'est si vite arrivé...»

«Pour moi, le couple idéal est formé de deux bons amis, qui s'entendent bien sur la glace, mais qui ont chacun leur vie privée» estime Martin Skotnicki, celui qui fut l'entraîneur des Duchesnay. A cet égard, le meilleur exemple est sans doute fourni par les Français Sophie Moniotte et Pascal Lavanchy. La Bourguignonne et le Savoyard s'entendent à merveille sur la glace et... c'est tout. «En fait, nous sommes comme deux collègues de bureau, explique la belle Sophie. On se retrouve au boulot chaque matin et on bosse, tout simplement.»

«En revanche, poursuit Skotnicki, c'est lorsque nous avons affaire à des frères et soeurs ou, pire, à un vrai couple que les problèmes surgissent. Une baffe, c'est si vite arrivé...»

Prenez les Allemands Mandy Wötzel et Ingo Steuer: après avoir été fiancés durant deux ans, les vice-champions du monde sont aujourd'hui séparés, même s'ils continuent d'habiter sous le même toit, à Chemnitz: Mandy au premier étage, Ingo au deuxième. «Ce n'était plus possible de vivre ensemble, admet Mandy. Le soir, chez nous, on ne faisait qu'évoquer les problèmes que nous



Oksana Gritschuk et Evgueny Platov: unis sur la glace, séparés dans la vie. photo Keystone

avons connus durant la journée, à la patinoire.»

Le Boléro éclaté

Oui, dure dure, la vie de couple. Après avoir fait rêver la patinoire de Malley en 1992, lors des Européens, Artur Dmitriev et Natalia Michkoutienok, sacrés champions olympiques un mois plus tard à Albertville, ont vu leur passion s'éteindre peu de temps après. Natalia a épousé un hockeyeur américain. Artur patine aujourd'hui avec Oksana Kazakova. Tous deux sont mariés, chacun de leur côté.

Idem pour Jayne Torvill et Christopher Dean, les acteurs de l'inoubliable Boléro de Ravel. Elle vit avec un ingénieur, lui avec l'Américaine Jill Trenary, la championne du monde de 1990. Auparavant, Dean avait divorcé d'Isabelle Duchesnay, qu'il avait épousée il y a six ans et que Jayne détestait cordialement. «La seule fois qu'elle m'a souri, c'est quand je lui ai annoncé notre divorce» se rappelle Isabelle Duchesnay.

Le patinage, c'est souvent Dallas et Top Models réunis. ALA

Quand il y a la passion...

Couples sur la glace, couples dans la vie: il y en a peu, certes, mais il y en a tout de même. Marina Klimova et Sergueï Ponomarenko, par exemple. Les champions olympiques d'Albertville continuent de patiner et de s'aimer comme au premier jour, à l'instar des célèbres Protopopov, quadruples champions du

monde entre 1965 et 1968 et qui squattent depuis lors tous les grands championnats en tant que spectateurs. Ekaterina Gordeeva et Sergueï Grinkov, eux aussi, faisaient partie de cette liste, avant que le malheureux Grinkov soit victime d'un arrêt cardiaque, le 20 novembre 1995. ALA

Wötzel et Steuer virent en tête

Les Allemands Mandy Wötzel et Ingo Steuer ont brûlé la politesse aux paires russes, hier soir lors du programme court des couples. Sur une musique de Prince («The question of U»), les champions d'Europe 1995 ont effectué un programme absolument parfait, au contraire d'Artur Dmitriev, qui s'est contenté d'un double toeloop (au lieu du triple obligatoire), ceci au grand dam de sa jeune partenaire, Oksana Kazakova.

air de valse puis sur un rythme de rumba, les triples champions du monde ont surclassé tous leurs rivaux. Le titre ne devrait pas leur échapper, vendredi soir. La Genevoise Diane Gerencser, associée à l'Italien Pasquale Camerlengo, ne prend finalement pas part à la compétition, la fédération transalpine ayant décidé au dernier moment de n'aligner qu'un seul couple. Dommage! ALA

Classements

Couples. Classement après le programme court: 1. Wötzel-Steuer (All) 0,5. 2. Eltsova-Bushkov (Rus) 1,0. 3. Berezhnaya-Sikharulidze (Rus) 1,5. 4. Meno-Sand (EU) 2,0. 5. Inadungjen (EU) 2,5. 6. Kazakova-Dmitriev (Rus) 3,0. 25 couples classés.

Danse. Classement après les danses imposées: 1. Gritschuk-Platov (Rus) 0,4. 2. Krylova-Ovsyannikov (Rus) 0,8. 3. Bourne-Kraatz (Can) 1,0. 4. Anissina-Peizerat (Fra) et Moniotte-Lavanchy (Fra) 1,8. 6. Punsalan-Swallow (EU) 2,4. 29 couples classés.

Aujourd'hui

13.15 Programme court messieurs.
18.00 Programme libre couples.

Hockey sur glace LNB, finale: Herisau s'offre Grasshopper

LNB, finale (au meilleur des cinq matches)

HERISAU - GRASSHOPPER
2-1 a.p. (1-1 0-0 0-0 1-0)

Centre sportif: 3020 spectateurs (record du club).

Arbitres: MM. S. Schmid, Le cours et L. Schmid.

Buts: 7e Ayer (Ruuttu, Hagmann) 0-1. 19e Knopf (Marek) 1-1. 78e Vilgrain (Weibel, Edgerton) 2-1.

Pénalités: 2 x 2' contre Herisau, 6 x 2' contre Grasshopper.

Herisau: Bachschmied; Balzarek, Knecht; Freitag, Krapf; Knopf; Rüttemann, Vilgrain, Hänggi; Edgerton, Marquis, Marek; Fust, Weibel, Müller; Imperatori.

Grasshopper: Kohli; Brich, Haueter; Rutsch, Schellenberg; Zuurmond, Honegger; Rufener, Schenkel, Nieminen; Hagmann, Ayer, Ruuttu; Schlagenhaut, Furrer, Baumann.

Les deux équipes sont à égalité 1-1 dans la série.

Prochaine journée

Judi 20 mars. 20 h: Grasshopper - Herisau.

Première ligue, tour final

VIÈGE - UNTERSEEN-
INTERLAKEN 2-5
(1-0 1-2 0-3)

Litternaballe: 1000 spectateurs.

Arbitres: MM. Prugger, Kehrl et Bühler.

Buts: 11e Braide (Volken) 1-0. 25e Krattiger (B. Truffer) 2-0. 31e Trummer (Bühler) 2-1. 38e Trummer (Bühler, à 5 contre 4) 2-2. 42e Bühler (Trummer, à 5 contre 4) 2-3. 57e Allenbach 2-4. 59e Bühler (Allenbach) 2-5.

Pénalités: 9 x 2' plus 10' (Wysen) contre Viège, 12 x 2' plus 2 x 10' (Kohler, Allenbach) contre Unterseen-Interlaken.

Classement: 1. Bülach 2-4. 2. Unterseen-Interlaken 3-4. 3. Viège 3-0.

Prochaine journée

Judi 20 mars. 20 h: Bülach-Viège.

Promotion-relégation
2e-3e ligue, barrage

LES PONTS-DE-MARTEL -
FRANCHES-MONTAGNES II
3-1 (2-0 1-1 0-0)

Patinoire d'Erguël, Saint-Imier: 200 spectateurs.

Arbitres: MM. Rochette et Ghiggia.

Buts: 11e Meier (Endres, Audetat) 1-0. 13e Endres (Guye) 2-0. 20e Zwahlen 3-0. 31e Jeanbourquin (Boehlen) 3-1.

Pénalités: 12 x 2' contre Les Ponts-de-Martel, 8 x 2' contre Franches-Montagnes.

Les Ponts-de-Martel: E. Jeanmairet; Joray, D. Jeanmairet; Zwahlen, Kurth; Guye, Vuille, Endres; Kehrl, Meier, Audetat; Aubert, Dubois, Matile.

Franches-Montagnes II: Dubail; Boehlen, Houllmann, Bertrand, Schlichtig; Nicolet, Ogi; Erard, Jeannotat, Guichard; Aubry, Jeanbourquin, Faivet; Frésard, J. Boillat, Berberat; J.-F. Boillat.

Les Ponts-de-Martel reste en 2e ligue, Franches-Montagnes II reste en 3e ligue.

JUNIORS

Elites A. Play-off. Demi-finales (au meilleur des trois matches): Kloten-Davos 3-4 (1-1 dans la série).

Juniors A1: Meyrin/Servette - Star Lausanne 5-4. Meyrin/Servette - Neuchâtel-YS 5-4.

Classement final (24 m): 1. Neuchâtel YS 38. 2. La Chaux-de-Fonds 37. 3. Villars 36. 4. Fleurier 23. 5. Tramelan 21. 6. Star Lausanne 17. 7. Meyrin 17. 8. Martigny 17. 9. Forward Morges 10.

Novices A2. Relégation. Groupe 1: Saint-Imier - Franches-Montagnes 2-6. GE Jonction - Saint-Imier 8-5.

Classement: 1. Franches-Montagnes 11-21. 2. GE Jonction 11-19. 3. Vallorbe 11-14. 4. Saint-Imier 12-14. 5. Le Locle 12-6. 6. Neuchâtel YS II 11-3. 7. Lausanne II 12-3.

Minis A1. Tour final: La Chaux-de-Fonds - Lausanne 2-2.

Classement final (10 m): 1. La Chaux-de-Fonds 18. 2. Ajoie 15. 3. GE Servette 11. 4. Lausanne 10-9. 5. FR Gottéron 10-4. 6. Martigny 10-3.

Minis A1. Promotion. Groupe 1: Neuchâtel YS - Forward Morges 9-0.

Classement: 1. Neuchâtel YS 10-18. 2. Star Lausanne 10-18. 3. Tramelan 10-9. 4. Franches-Montagnes 9-6. 5. Yverdon 10-4. 6. Forward Morges 9-3.

Minis A2. Relégation. Groupe 1: Les Ponts-de-Martel - Saint-Imier 3-5. Saint-Imier - Moutier 7-4. Moutier - Saint-Imier 2-5.

Classement: 1. Saint-Imier 9-16. 2. Fleurier 9-9. 3. Lausanne II 10-9. 4. Les Ponts-de-Martel 10-9. 5. Moutier 9-7. 6. Vallorbe 9-6.

Moskitos A1. Tour final: FR Gottéron - GE Servette 3-6.

Classement final (10 m): 1. La Chaux-de-Fonds 18. 2. Lausanne

14. 3. GE Servette 10. 4. Ajoie 8. 5. FR Gottéron 6. 6. Sierre 4.

Moskitos A1. Promotion. Groupe 1: Saint-Imier - Neuchâtel YS II 1-4. Neuchâtel YS - Saint-Imier 5-2. Forward Morges - Neuchâtel YS 3-4.

Classement: 1. Meyrin 10-18. 2. Star Lausanne 10-18. 3. Neuchâtel YS I 10-11. 4. Forward Morges 9-6. 5. Neuchâtel YS II 10-3. 6. Saint-Imier 9-2.

Moskitos B. Groupe 1: Saint-Imier II - Moutier 1-12. Delémont - Franches-Montagnes II 16-0. Moutier - La Chaux-de-Fonds III 9-3. Ajoie II - Tramelan II 5-0.

Classement: 1. Delémont 16-32. 2. Moutier 16-27. 3. Le Locle 16-23. 4. Ajoie II 16-19. 5. La Chaux-de-Fonds III 16-18. 6. Saint-Imier II 16-11. 7. Neuchâtel YS III 16-9. 8. Franches-Montagnes II 16-3. 9. Tramelan II 16-2. /réd.

NILE-SYNDICATE-SAND-PAR CONTRASTE-CANNISSE-GRANIER-BELLOCOTON-CEPIERE-ECRU

FAITES LA FÊTE

AU PRINTEMPS

AU SOLEIL

L'ÉLÉGANCE EN TOUTE SIMPLICITÉ

Macadam

BOUTIQUE

PRET-A-PORTER

AUX BEAUX JOURS

INVITATION à la fête
19,20 et 21 MARS 1997



COCKTAIL

3 JOURNEES à 10%

SUR TOUTES LES NOUVELLES COLLECTIONS

132-4342

NILE-SYNDICATE-SAND-PAR CONTRASTE-CANNISSE-GRANIER-BELLOCOTON-CEPIERE-ECRU

PICK'DAN

Le Discounteur des marques



Vainqueur aux points!

Notre succursale près de chez vous:

Métropole-Centre, La Chaux-de-Fonds

Veuve Alice Margot

Brut
7,5 dl

Valable du 19.3. au 1.4.97

Fr.3.-

Hit!

15.95

18.95



AUTOS - MOTOS - VELOS



BOIRE OU CONDUIRE,
PLUS BESOIN DE CHOISIR.

La nouvelle Rover 216 Si est loin d'être une habituée des stations-service. En effet, elle est d'une sobriété exemplaire: sa résistance de dromadaire lui permet de ne consommer que 5,2 l aux 100 km (à vitesse constante de 90 km/h). Tandis que son moteur 1,6 l 16V de 111 CV lui confère un tempérament fougueux, ses dimensions compactes lui permettent de se glisser dans les plus petites places de parc. Ce qui n'empêche pas que son habitacle évoque plutôt celui d'une berline de luxe que celui d'une fourgonnette. Quant à l'équipement de série, il comprend notamment des jantes alu, des lève-glaces et un toit ouvrant électriques, un système d'alarme, l'ABS et deux airbags.

LA NOUVELLE ROVER 216 Si:
HÉLAS... DÉJÀ POUR
FR. 24 750.-
LA NOUVELLE ROVER 214 Si:
À PARTIR DE
FR. 19 990.-

GARAGE ET CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS
Fritz-Courvoisier 66 - Tél. 032/967 97 77
132-4261



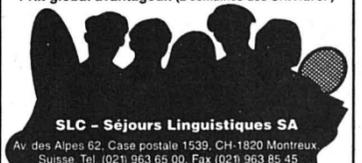
A CLASS OF ITS OWN

Service des abonnements:
Tél. 032 / 911 23 11

ENSEIGNEMENT

COURS DE LANGUES D'ÉTÉ
pour adolescents

- Suisse Allemande • Angleterre
- Cours de langues intensifs le matin
- Activités sportives et excursions variées
- Logement moderne avec pension complète
- Prix global avantageux (2 semaines des CHF.1275.-)



SLC - Séjours Linguistiques SA
Av. des Alpes 62, Case postale 1539, CH-1820 Montreux
Suisse Tel. (021) 963 65 00, Fax (021) 963 85 45

720-215984/Roc

DIVERS

JOHN FISCHER SA
2732 RECONVILIER

Récupération
Déchets industriels
Démolition en tout genre
Service auto-grue 32 tonnes
Tél. 032/481 22 31
Fax 032/481 13 47

- B 12/97 valable du 19 au 25. 3.1997
- Merlot VITI Mendrisio** 1993, 7 dl ~~9.95~~ **8.75**
 - Cognac la Fayette** 7 dl 40% vol. ~~25.69~~ **hit! 25.69**
 - Daim** - sachet 200 g ~~3.85~~ **2.95**
 - multipack 3 pcs, 84 g ~~1.75~~ **1.40**
 - Sauces délice Knorr**, 29-38 g - curry / à la crème / idéale / rôti liée gourmet / hollandaise ~~1.35~~ **1.15**
 - chasseur / poivre vert ~~1.60~~ **1.36**
 - aux morilles / aux bolets ~~3.-~~ **2.55**
 - Nuxo**, 620 g - huile de germes de maïs ~~6.94~~ **6.25**
 - huile de tournesol pressée à froid ~~7.34~~ **6.60**
 - Tablets Happy Fish*** vaisselle, 30 x 8 g ~~6.45~~ **4.90**
 - * Pas disponible dans toutes les succursales!
 - Darling Premium pour chats** toutes les sortes 100 g sachet ~~1.75~~ **1.49**
 - Perrier eau minérale** 4 x 33 cl ~~3.99~~ **2.99**

Lindt Fioretto
- cocos, 126 g
- massepain / gianduja, 138 g
~~5.45~~ **4.45** ~~Fr.1.-~~

Flûtes de Morat Roland
trio / salées 125 g
~~3.84~~ **2.45**

Jambon roulé sans couenne env. 900 g
~~12.90~~ **12.90** /kg

Bouillon Maggi toutes les sortes 79 - 90 g
~~2.75~~ **2.34**

Eau minérale Valser 1 litre
~~92~~ **69** +dépôt

Chai de Bordes Bordeaux rouge AC 1993*/1994* 7,5 dl
~~7.60~~ **5.90** 22% *Dans la limite des stocks disponibles!

Cardinal Original Draft 10 x 33 cl
~~10.99~~ **9.99** ~~Fr.1.-~~

Johnson's baby shampooing duo 2 x 300 ml
~~7.60~~ **5.60** ~~Fr.2.-~~

Mövenpick

- Crevettes Royales** 250 g ~~9.90~~ **8.90** ~~Fr.1.-~~
- Saumon norvégien** 360 g ~~25.90~~ **19.90** ~~Fr.6.-~~
- Café Le Divin** sous vide 250 g ~~4.98~~ **4.35**
- Ice Cream** toutes les sortes 1 litre ~~9.70~~ **8.60**
- Soufflé Grand Marnier** 550 g ~~12.80~~ **9.80** ~~Fr.3.-~~
- Confiture Gourmet** toutes les sortes, 250 g ~~3.40~~ **2.90**

Publicité intensive, Publicité par annonces

132-1565

160-72697

CD Une pierre sur un long parcours

Vendredi dernier, Claude Cavalli, Didier Favre, Serge Rubi et Fabian Schild ont chargé leur studio mobile dans une camionnette; ils ont mis le cap sur une ferme isolée dans la Bresse. Depuis lundi, les Neuchâtelois du Haut consacrent là-bas dix jours à l'enregistrement des 15 ou 16 chansons de leur premier CD. Sortie prévue en mai prochain.

Trace tangible du travail accompli jusqu'ici, jalon posé sur un jeune parcours, le CD de Claude Cavalli et consorts obéit surtout à une volonté de partage avec le public. Mais il est aussi l'outil de promotion idéal pour le nouveau spectacle que le groupe neuchâtelois projette de présenter cette année.

«Plus abouti et plus mûr», le répertoire 97 bénéficie de plus de deux années d'expérience commune: les jeunes musiciens travaillent en effet ensemble depuis fin 1994, date à laquelle la Revue de Cuche et Barbezat les réunit pour la première fois sur une scène. En 95, Claude Cavalli et ses complices proposent la «douceur amère» de leurs chansons au public loclois; une petite tournée succède ensuite au concert donné à La Grange, au Locle, et, depuis, les quatre garçons qui rêvent



Claude Cavalli, ou la douceur amère de la chanson rock.

photo sp

d'être dans le vent se produisent régulièrement en Suisse romande.

Défenseur d'une chanson française à tendance rock-pop - «nous ne sommes ni des rockers de granit, ni trop sucrés» -, Claude Cavalli compose et écrit lui-même mélodies et textes. Sensible aux jeux de mots et à la sonorité des phrases, «plus musicien que

poète», le leader du groupe cède volontiers la plume à ses camarades Serge Rubi et Thomas Sandoz (respectivement linguiste et épistémologue, ils alimentent régulièrement différentes rubriques de «L'Impartial» et de «L'Express»). «Administrateur» de la bande, le Chaux-de-Fonnier Yves Robert s'amuse lui aussi avec la muse, qui lui

souffle des textes ludiques et ironiques. Car l'équipe aime poser un regard amusé sur les choses et les gens, sans exclure, la diversité de ses paroliers le prouve, une profondeur flirte avec l'hermétisme.

«Si on peut vivre de notre musique, tant mieux. Mais notre but, c'est d'abord le plaisir». Consciente que le professionnalisme est le fruit d'un

travail de longue haleine, la bande des quatre se dit prête à laisser du temps au temps. Une tournée est déjà prévue fin 97-début 98, un deuxième CD en 99, autant de jalons patiemment posés sur un parcours que ces cultivateurs d'amitié comptent bien poursuivre ensemble.

■ Né en 1971 à Bienne, Chaux-de-Fonnier d'adoption et s'exprimant avec une bonne pointe d'accent français hérité de son père, Claude Cavalli arbore le look ténébreux qui sied à son emploi de chanteur. Egalement pianiste et facteur de piano, c'est à 10 ans qu'il fait connaissance avec cet instrument, au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds. Neuf ans plus tard, il joue avec différents groupes de rock et de jazz. Ses références musicales? Bashung, Gainsbourg, les Beatles, Nougaro, Dutronc...

■ Didier Favre est né en 1962 à La Chaux-de-Fonds. L'aîné du groupe en est aussi le seul autodidacte, puisqu'il a appris la guitare basse en reproduisant ce qu'il entendait sur les disques. L'employé de bureau concède que le choix de son instrument relève davantage du mariage de raison que de la passion: «Dans les groupes, la place de guitariste est très convoitée, celle de bassiste presque toujours vacante». Ce

mordu des Beatles s'est pourtant consolé quand il a su que Paul McCartney tenait le même rôle que lui.

■ Le Loclois Serge Rubi (il a 34 ans) entreprend des études de batterie en 1978. L'intellectuel du groupe entame ensuite ses études de lettres, puis mène de front études de percussions et mandat d'assistant en linguistique à l'Uni de Neuchâtel. Comme ses petits camarades, il a largement fait ses classes de musicien avec diverses formations.

■ On donnerait assurément le bon Dieu sans confession au cadet de la formation, Fabian Schild. A 21 ans, le guitariste loclois en connaît pourtant un sacré bout: guitare classique au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, études auprès de Pierre Zurcher, passage à l'école de jazz de Lausanne (EJMA) où il devient aussi technicien du son. Un métier qui le confronte à tous les styles de musique et modèle son éclectisme: excepté «Le hard rock mielleux» (tant pis pour les inconditionnels de Scorpions et d'Aerosmith), le jeune Fabian apprécie tout...

Dominique Bosshard

● On peut souscrire pour le CD au CCP 18-624140-3, Claude Cavalli / Yves Robert, La Chaux-de-Fonds, mention CD 97.

Francophonie Le français, langue minoritaire en pays plurilingue

Il y a quatre langues nationales en Suisse: l'allemand, le français, l'italien et le romanche. Mais il serait faux de croire que tous les habitants du pays parlent plusieurs langues.

Il existe en Suisse un principe de territorialité des langues, qui définit les espaces dans lesquels une des langues nationales est langue officielle pour tout ce qui concerne l'école, l'administration, etc. Ainsi, ces territoires sont en fait fortement unilingues. Et leurs habitants ne parlent pas nécessairement plusieurs langues.

Cependant, il faut nuancer, car tous les habitants doivent apprendre une deuxième langue nationale à l'école et la plupart d'entre eux ont des contacts avec les autres régions linguistiques. Chacun devrait par conséquent pouvoir communiquer avec les habitants des autres régions, éventuellement en parlant sa propre langue mais en comprenant, au

moins en partie, la langue de ses voisins.

Selon les statistiques de 1990, les francophones représentent 19,2% de la population totale.

Ces francophones résident principalement en Suisse romande. Mais un certain nombre d'entre eux sont installés en Suisse allemande ou au Tessin. Et de nombreux Suisses allemands vivent en Suisse romande. C'est ce qu'on appelle la migration interne. D'autre part, dans chacune des régions vivent de nombreux immigrés, qui conservent à des degrés divers leur langue d'origine. Les régions linguistiques ne sont donc pas totalement homogènes, unilingues. Elles comportent de nombreux habitants qui parlent une autre langue: en Suisse romande par exemple, certains parlent l'allemand, l'italien, le portugais, le turc, le croate, etc. De plus, le français parlé en Suisse romande varie légèrement d'un canton à l'autre.

La situation du français en Suisse est donc très

variée: cette langue est à la fois langue nationale, officielle, langue majoritaire en Suisse romande, minoritaire en Suisse allemande et au Tessin, langue de migration, langue apprise, etc. Par conséquent, toute discussion sur la qualité de la langue française en Suisse doit tenir compte de quelle langue française on parle: celle d'un Neuchâtelois? Ou celle d'un immigré portugais qui a appris le français comme deuxième langue? Ou encore celle d'un Suisse allemand qui a appris le français à l'école?

Le français en Suisse romande

La Suisse romande est rattachée politiquement à la Suisse. Mais elle a une histoire linguistique qui la rapproche bien sûr de la France.

Comme la France, le latin a donné naissance à des dialectes qui appartiennent pour la plupart au groupe des dialectes franco-provençaux (mais les dialectes jurassiens se rattachent à la langue d'oïl). La disparition

de ces dialectes et le passage au français (la francisation) ont commencé relativement tôt, surtout dans les cantons protestants tels que Genève ou Neuchâtel. Aujourd'hui, les dialectes (ou patois) ne sont plus parlés que dans quelques régions rurales.

Cependant, le français actuel, parlé et même écrit, comporte un certain nombre de régionalismes qu'on peut expliquer par trois causes distinctes:

1. Influence des patois. s'encoubler, chotte, etc. (ce sont des dialectalismes)

2. Survivances d'anciennes normes du français: dîner, souper, septante, nonante, la prononciation de «o» dans mot, de «un» dans lundi, etc. On parlera pour ces mots d'archaïsmes. (Comme la Belgique ou le Québec, la Suisse romande est, du point de vue de la langue, plutôt conservatrice par rapport à la France!)

3. Influence de l'autonomie politique. De nombreux mots qui correspondent à des institutions propres à la Suisse existent en Suisse romande, mais pas en France: par exemple confédéré, maturité. L'influence alémanique joue ici un rôle important.

Le nombre de ces traits caractéristiques, de ces mots qui différencient le français parlé en Suisse romande du français parlé en France, n'est pas aussi élevé que certains le croient parfois. De plus, il est rare qu'un de ces mots s'emploie dans l'ensemble de la Suisse romande; en revanche, il arrive que ces mots soient également utilisés en France voisine.

Jean-François De Pietro

Ecoliers, à vos reportages!

Inscrit dans le contexte de la Semaine de la langue française, «7 jours pour le français de tous les jours» est le thème générique d'un concours destiné aux écoliers des classes de 8e et 9e années. Que leur demandez-vous? De produire, sur support papier (écrit), vidéo, photographique ou audiovisuel, de brefs reportages, sous forme d'interviews, de documentaires, de chansons, etc., sur l'un des deux thèmes proposés: «Le français chez nous» ou «Les métiers de la langue». En d'autres termes, comment vit-on la langue française au quotidien, comment utilise-t-on cet instrument de communication, quels sont nos régionalismes, etc., dans le premier cas. Dans le second, il s'agit d'approcher des personnes dont la langue est l'outil de travail: les écrivains, imprimeurs, journalistes, avocats, enseignants, relations publiques, orthophonistes,

etc. L'objectif de ce concours est de sensibiliser les jeunes à la langue qu'ils pratiquent, langue maternelle ou langue apprise. Les travaux peuvent être réalisés par un groupe d'élèves ou une classe, durant la semaine du 17 au 23 mars en principe, des finitions étant toutefois possibles au-delà de cette date. Un jury émanant de divers milieux représentatifs de la langue française désignera les lauréats. La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu à fin avril. Enfin, selon la qualité des réalisations présentées, une publication pourrait intervenir ultérieurement. Les élèves ont jusqu'au 1er avril pour faire parvenir leurs œuvres, en deux exemplaires, à la Délégation à la langue française, IRDP, J.-F. De Pietro, Faubourg de l'Hôpital 43, 2007 Neuchâtel.

SOG

● Contact: tél. 032/ 889 69 70, fax 032/889 69 71.

Petit lexique franco-français (Suisse romande)

panosse: «serpillière»
poutser: «nettoyer énergiquement»
cheni: «désordre, objet sans valeur, petites saletés»
lavette: «carré de tissu-éponge pour se laver»
cornet: «sac en papier»
gâteau aux pruneaux: «tarte aux quetsches»
galeatas: «grenier»
septante: «soixante-dix»

huitante: «quatre-vingts»
nonante: «quatre-vingt-dix»
une crevée: a) «une grande quantité»
b) «une grosse bévue»
pôche, pochon: «louche»
dévaloir: «vide-ordures»
foehn: «sèche-cheveux»
s'encoubler: «s'empêtrer»
livret: «table de multiplication»

tâches: «devoirs (pour l'école)»
fourrer un livre: «recouvrir un livre (pour le protéger)»
se mettre à la chotte: «se mettre à l'abri»
donner une bonne-main: «donner un pourboire»
réduire ses vieux souliers: «ranger ses vieilles chaussures».

Testez vos connaissances

Qui a écrit:
1. «En France, tout le monde est un peu de Tarascon»
2. «Jamais je ne m'assujettis aux heures: les heures sont faites pour l'homme et non l'homme pour les heures»
3. «Apprenez que tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute»
4. «Adieu, dit le renard. Voici mon secret. Il est très simple: on ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux»

5. «Passent les jours et passent les semaines; Ni le temps passé; Ni les amours reviennent; Sous le pont Mirabeau coule la Seine»
6. «Il ne suffit pas de fuir, il faut fuir dans le bon sens».
F. Ramuz dans «Questions».
«Le pont Mirabeau» 6. Ch. Exupéry dans «Le petit prince» 5. G. Apollinaire dans «et le renard» 4. A. de Saint-Fontaine, dans «Le corbeau Gargantua» 3. J. de la 2. F. Rabelais, dans «Tartarin de Tarascon».
Réponses: 1. A. Daudet,

Jeux Vidéo La Nintendo⁶⁴ explose!

Estampillé du label Acclaim, «Turok: Dinosaur Hunter» est le deuxième jeu Nintendo 64, produit par un éditeur tiers (le premier, «Star Wars: Shadows of the Empire», est signé Lucas Arts). «Turok», c'est aussi une démonstration des fabuleuses capacités de la console 64 bits de Nintendo. Hallucinant!

Le fossé entre les machines 32 bits et la Nintendo 64 est gigantesque. Cette différence exclut toute comparaison entre les produits proposés sur Playstation ou Saturn et les programmes dédiés à la nouvelle console Nintendo. Mettre en confrontation une Playstation et une Nintendo 64, c'est un peu comme si on voulait aligner en course une VW Golf et une Lamborghini Diablo. La différence est dans la puissance du moteur et dans le prix à payer. A chacun son camp.

Déluge technologique

Dans le jargon des accros du joystick, «Turok» entre de plain-pied dans la catégorie —

très à la mode en ce moment — des doom-like (jeux à la Doom) et écrase tout sur son passage, Doom y compris. «Turok», c'est un déluge d'effets spéciaux, d'innovations et de termes étranges: «Anti-aliasing», un lissage des sprites à l'écran qui fait disparaître les diagonales en forme d'escalier; «Color Blending», le mélange de deux couleurs sur un même pixel pour un rendu plus agréable des dégradés; «Motion Blending», pour l'enchaînement logique et fluide d'animations sans saccade; et surtout le «Mip Mapping» qui crée et modifie les textures en fonction de la distance, ce qui résout le problème de la pixellisation grossière lors des rapprochements.

Les programmeurs n'ont certainement pas encore exploré et exploité toutes les ressources de la Nintendo 64 et, au vu des images affichées par «Turok», on peut s'attendre à découvrir prochainement des merveilles ludiques encore plus spectaculaires.

Un indien dans la... jungle

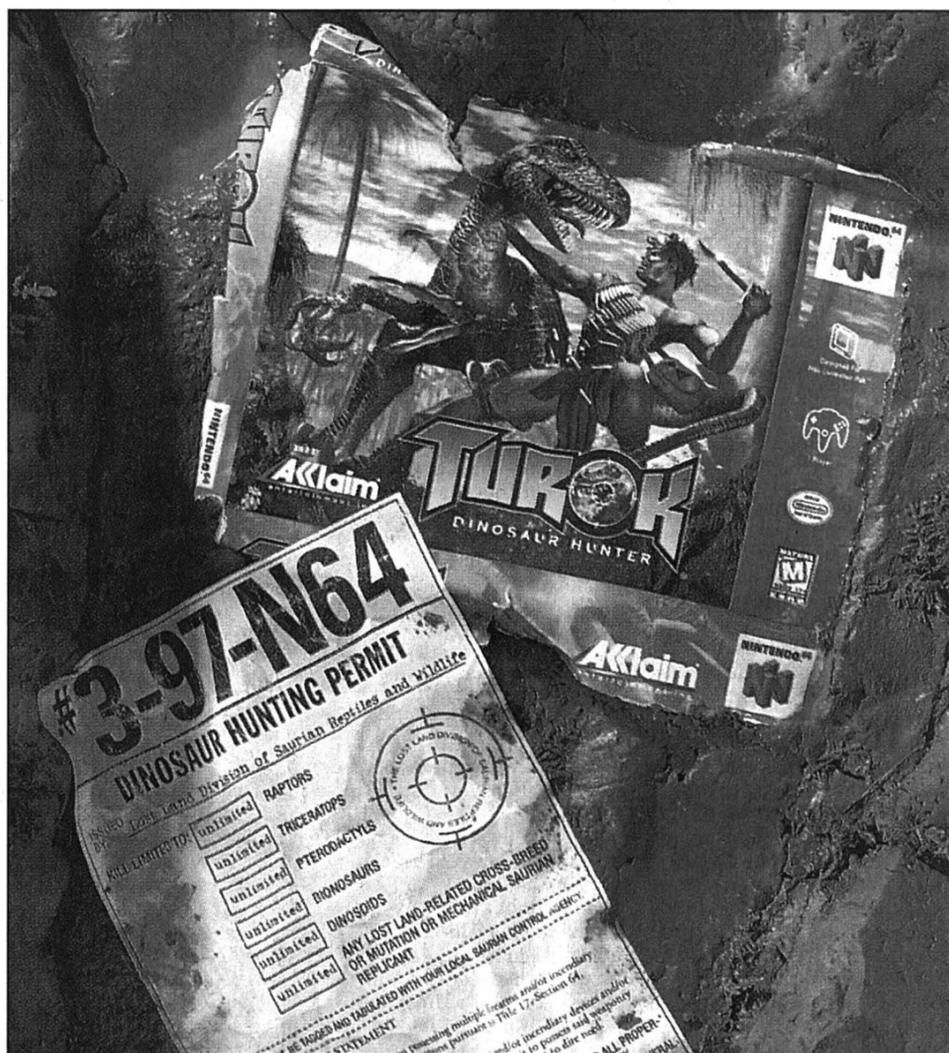
Dans «Turok», le joueur se retrouve dans la peau d'un

indien Kaiowa («Turok» est avant tout, outre-Atlantique, le héros d'un Comic (BD) du même nom), téléporté dans un futur lointain. L'aventure consiste à découvrir et à rassembler toutes les pièces du «chronospectre», la seule arme capable de mettre un terme aux agissements du «Campagner», un Seigneur maléfique. Evidemment, pour assembler tous les éléments de cette arme absolue, il faut explorer les huit vastes niveaux d'une jungle envahie par des guerriers sanguinaires et d'impressionnantes créatures issues de l'ère pré-historique.

Au départ, le joueur n'est équipé que d'un arc et d'un poignard mais, au cours de sa progression et de ses recherches, il pourra acquérir une quinzaine d'armes nettement plus efficaces: du simple pistolet au bruyant canon à fusion, en passant par la mitrailleuse automatique ou le lance-roquettes.

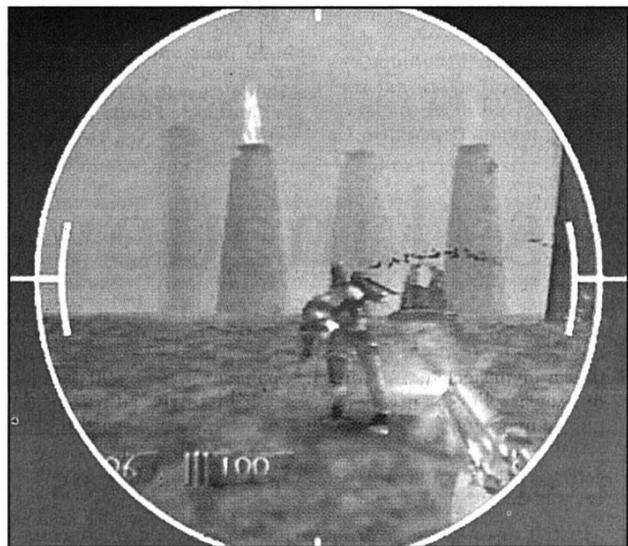
«Turok» est une aventure passionnante dans laquelle, en plus d'exterminer des ennemis, il faut savoir marcher, courir, sauter, grimper ou nager, par manette interposée.

Même si on ne dispose encore pas de la cartouche-mémoire qui permet de sauvegarder des parties en cours (elle sera commercialisée en avril), «Turok», c'est du roc!



Le premier jeu d'aventure sur Nintendo 64: une merveille ludique à ne pas mettre entre toutes les mains. photo sp

Pascal Tissier



Fêtes, sang pur et censure pour «Turok»

La firme Acclaim n'a pas hésité sur les moyens pour le lancement de «Turok»: le 4 mars dernier, date de la sortie mondiale du jeu (même en France où la Nintendo 64 n'est toujours pas commercialisée), diverses manifestations ont été organisées aux quatre coins du globe. Ainsi, l'avenue située au pied du siège américain d'Acclaim a, pour l'occasion, été rebaptisée officiellement «Boulevard Turok». Toutes les festivités étaient présentées en direct sur Internet (<http://www.acclaimnation.com>).

Censure

On ne peut pas le nier, et même si c'est un jeu superbe,

«Turok» est violent et sanglant. Sur l'emballage de la version «pal» vendue en Suisse et dans presque toute l'Europe figure un autocollant jaune fluo qui précise: «N'est pas recommandé aux personnes de moins de 15 ans».

Au cours du jeu, les ennemis ou les créatures abattus s'effondrent en hurlant et leur corps crache le sang sous les impacts de balles (l'effet varie selon l'arme utilisée et l'endroit touché). Au menu de configuration du jeu, il est possible de transformer l'hémoglobine vermeille (rouge) en un liquide chlorophylle (vert). On peut également gommer toute tra-

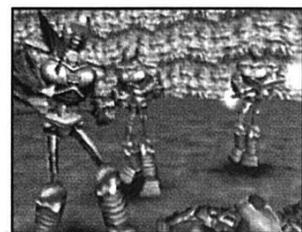
ce d'hémorragie. Pour ne pas être interdit par une censure allemande très sévère, la version de «Turok» destinée au marché outre-Rhin a été revue et édulcorée: les ennemis humains ont été remplacés par de squelettiques

robots. Ces derniers ne crient pas, et l'impact des balles sur leur corps de métal ne produit que des étincelles. Quant aux bestioles qu'il faut abattre, elles ne saignent jamais.

PTI



L'ennemi dans le jeu original...



... Et dans sa version allemande.

Concours

Gagnez un jeu vidéo, offert par la boutique Info-Conseil, à La Chaux-de-Fonds, en répondant, jusqu'à dimanche, minuit, à la question suivante: - Quel est l'éditeur du jeu «Turok» sur Nintendo 64? Donnez votre réponse sur

la Ligne directe (86 cts la minute), en composant au 157 1240, sélection 7506.

Gagnant de la semaine dernière: René Hirschy, de La Chaux-de-Fonds.

Bonne chance et à la semaine prochaine! / réd

Disney vidéo, musique et conte pour les fans

Chez Disney, la sortie des cassettes vidéo est réglée sur du papier à musique: au moins un film sort tous les mois. Cette fois, le plus grand producteur de dessins animé nous (re)propose «Les aventures de Bernard et Bianca», mais aussi la bande originale du film «Les 101 dalmatiens» et une histoire racontée inédite.

Un message découvert dans une bouteille met en alerte «SOS Société», une agence à laquelle appartient la courageuse Bianca et le timide Bernard. Les deux souris se portent volontaires pour sauver la petite Penny des mains de Medusa, une ignoble bonne femme, cruelle et sans scrupules. Au cours de leur périlleuse mission, Bernard et Bianca sont épaulés par une miriade de petites bestioles, ce qui entraîne souvent des situations désopilantes et pleines de charme.

«Les aventures de Bernard et Bianca» est sorti au cinéma il y a juste 20 ans (déjà!). A l'époque, ce fut un énorme succès au box-office qui réalisa une

recette mondiale de 236 millions de dollars.

Depuis quelques jours, ce film est disponible en vidéocassette.

Musique tâchetée

L'adaptation cinématographique des «101 dalmatiens» sera très bientôt sur les écrans de Suisse romande. Ce film comptabilise déjà 13 millions d'entrées aux Etats-Unis et plus de sept millions en Grande-Bretagne. Outre la vidéocassette du dessin animé original disponible dans le commerce, on trouve encore des dizaines de produits dérivés à l'effigie des célèbres cabots mouchetés.

Article incontournable de tout film qui se respecte: la bande originale. Celle des «101 dalmatiens» (le film) est somptueuse et signée par Michael Kamen.

Extraordinaire odyssee

C'est l'acteur Jean Reno qui a prêté sa voix pour raconter «Les Enfants du Futur», une fable musicale d'Alan Simon, qui relate l'aventure la plus extraordinaire depuis que l'homme a marché sur la lune.



L'histoire de trois petits Princes en l'an 2000.

Un cube qui prédit l'avenir... ça n'existe pas. Un chat qui parle... ça n'existe pas. Pourtant, il suffit de fermer les yeux, d'écouter, et la magie du conte permet de «voir» les portes du troisième millénaire s'ouvrir devant soi.

PTI

«Les aventures de Bernard et Bianca», 73 min, distribué

par Buena Vista Home Entertainment, disponible à la vente.

«Les 101 dalmatiens», bande originale du film éditée chez Disney Records, distribuée par Disques Office (en cassette ou CD).

«Les Enfants du Futur», fable musicale éditée chez Disney Records, distribuée par Disques Office (en cassette ou CD avec un livret illustré).

A vous de jouer!

Cette semaine, quatre lecteurs peuvent gagner la cassette des «Aventures de Bernard et Bianca». Des prix offerts par Buena Vista Home Entertainment.

Pour participer au tirage au sort qui désignera les gagnants, il suffit d'envoyer, jusqu'au dimanche 23 mars, à minuit, sur carte(s) postale(s) uniquement, vos nom, âge, et adresse, à Concours L'Express-L'Impartial, «Bernard et Bianca», case postale 561, 2001 Neuchâtel.

Ils ont gagné!

Mercredi dernier, il y avait quatre cassettes du film «Esprits rebelles» à gagner, offertes par Buena Vista Home Entertainment.

C'est un tirage au sort qui a désigné les gagnants, qui sont: Odette Béguelin, à Fleurier, Carole Forestier, au Locle, Lorena Previati, à Cortaillod, et Julien Humbert-Droz, à La Chaux-de-Fonds.

Bravo! / réd

BD Pour entrer dans les cases

Anniversaires obligent, plusieurs ouvrages à vocation encyclopédique ou chronologique sont sortis récemment. Chacun a ses atouts, mais aussi ses défauts. On se rabattra sur une publication plus modeste, qui recense les meilleures bandes dessinées disponibles. Exercice subjectif par essence, mais intelligent en l'occurrence.

Ariel Herbez

Si l'on aime la bande dessinée sans être un fan, si l'on souhaite offrir un album à son neveu sans bien savoir dans quel rayon naviguer, si l'on souhaite confronter sa bibliothèque à la BD, «La bédéthèque idéale» est l'idéal. Publié par le Centre national de la bande dessinée et de l'image (CNBDI) d'Angoulême, par une équipe de dix personnes (ce qui élargit l'éventail des goûts), ce petit ouvrage oblong, format guide, recense

près de 400 ouvrages et séries de BD. Classés par genres, et accompagnés de la précieuse et rare indication de l'âge de lecture conseillé, les titres sont enrichis d'une brève notice, où le résumé de l'action n'empiète pas sur le jugement.

Les auteurs ont pris le parti judicieux de ne signaler que des albums disponibles, d'où l'absence de certains classiques, non traduits en français ou épuisés. Le guide devrait être remis à jour tous les deux ans.

A citer nombre de chefs-d'œuvre, on pouvait craindre d'être étouffés par la diathrambe. Il n'en est rien, le ton est sobre, les éloges distribués avec retenue (à quelques rares exceptions près, comme ce soudain engouement pour Andreas...). Menée par Thierry Groensteen, l'équipe, on pouvait s'en douter, fait un peu la part belle à la «nouvelle BD française», autrement dit la BD d'avant-garde. Mais les différents styles, genres et époques sont tout de même bien représentés. Et les notices sur les quelques titres, classiques ou modernes, dont

j'ignore tout me titillent assez pour que j'aie envie d'y aller voir. Enfin, et c'est assez rare pour le souligner, «La bédéthèque idéale» accorde la place qui leur revient aux auteurs suisses, les Derib, Job, Cozey, Ceppi, Zep et même Thomas Ott, plus Rodolphe Töpffer bien sûr.

Approche chronologique

La «Chronologie de la bande dessinée», élaborée par Claude Moliterni et Philippe Mellot chez Flammarion, part également des œuvres, mais avec un tout autre approche. Chronologiquement, chaque année de 1896 à 1995 est évoquée, principalement par le résumé (richement illustré) de quelques BD marquantes, de «At the Circus in Hogan Alley», d'où émergera le Yellow Kid de Outcault, jusqu'à «L'histoire du conteur électrique» de Fred.

Ce n'est pas une histoire de la bande dessinée mondiale, comme le prétend le texte de présentation au dos du livre, car l'accumulation d'œuvres ne dégage pas une image claire des évolu-

tions historiques. Qu'importe, on trouve un intérêt à naviguer parmi ces centaines de BD (pas très facilement, malgré des lexiques détaillés). Le malaise est ailleurs.

A consulter le nombre de citations dans le lexique du Flammarion, on pourrait imaginer que les deux plus grands auteurs de la BD mondiale, largement plus cités que des Hergé ou autres Franquin, sont Messieurs Claude Moliterni, habitué à ce genre d'autocomplaisance dans ses nombreux ouvrages, et Robert Gigi, un dessinateur oublié qui a eu l'insigne honneur de travailler sur des scénarios du même Sieur Moliterni. L'absence de pudeur de ce personnage est décidément gênante dans un ouvrage qui se veut de référence.

Mais encore...

Destiné à un plus large public, le «100 ans de BD» des éditions Atlas est servi par son grand format, qui permet une abondante et spectaculaire iconographie. Des articles courts et



«La bédéthèque idéale» de Frank Le Gall. photo sp

nombreux année par année, des références fréquentes au contexte économique et social de la création BD, le tout est rondement mené et agréable à parcourir. Une lacune pourtant, imparadonnable dans ce genre d'ouvrage: l'absence de tout lexique.

Que penser du splendide et épais pavé en deux volumes d'«Un demi-siècle d'aventures», qui retrace l'essor prestigieux, puis le marasme des éditions du Lombard, scandés par la naissance, la gloire, la décadence et la mort du journal «Tintin»? Le travail de Jean-Louis Lechat est titanesque, l'illustration foisonnante et nostalgique, avec tant de grands noms qui ont forgé l'histoire de la BD. Mais si la grande aventure de cette maison d'édition longtemps visionnaire est bien évoquée, ses tenants et aboutissants sont souvent érudés.

Le parti pris de l'auteur de suivre, semaine après semaine, la vie du journal et de la maison à travers la publication conduit à d'interminables résumés,

découpés en rondelles avec de faux suspenses, d'histoires que tout le monde a lues et relues depuis longtemps. Le ton et le vocabulaire laudatifs, optimistes, lénifiants et indulgents quand les difficultés et les erreurs s'accumulent, sont dignes d'un prospectus publicitaire, ce qui peut devenir crispant sur près de 500 pages... L'histoire critique et documentée du Lombard et de son mémorable hebdomadaire reste à faire, mais quelle prodigieuse chronique!

AHZ

● Collectif sous la direction de Thierry Groensteen et Catherine Ternaux: «La bédéthèque idéale» (CNBDI).

● Claude Moliterni et Philippe Mellot: «Chronologie de la bande dessinée» (Flammarion).

● Béatrice Le Rider, Martin de Halleux et Pascal Pillegand: «100 ans de BD» (Atlas).

● Jean-Louis Lechat: «Le Lombard 1946-1996, un demi-siècle d'aventures», t. 1 et 2 (Le Lombard).

BULLES

● Libérateur

Tanino Liberatore, qui vient de sortir son troisième album de «Ranxerox» (chez Albin-Michel), toujours aussi violent et sanguinolent, est aujourd'hui à la galerie Caméléon, à Genève, pour le vernissage d'une exposition qui lui sera consacrée. Esquisses, planches originales en couleurs directes, recherches, projet d'affiche refusé pour le film «Bladerunner» seront visibles jusqu'au 18 mai.

● Yakari

Bonne nouvelle pour Yakari, le petit Indien, et pour tous les petits Romands qui se passionnent pour lui: après avoir légitimement rompu le contrat qui les liait au magazine «Yakari», dont l'éditeur allemand s'était lancé dans des pratiques publicitaires douteuses, Job et Derib retrouvent une prépublication dans l'hebdomadaire gratuit de la Coop, «Coopération». Dès aujourd'hui, à raison de deux planches par semaine, vous retrouverez Yakari dans sa 23e aventure, «Les cornes fourchues».

● Zep

Pour annoncer une exposition de la Cité des sciences de la

Villette dans leurs murs, quatre centres commerciaux de Chavannes-de-Bogis, Vevey, Monthey et Sierre ont distribué dans les régions concernées un tout-ménage comprenant deux planches originales de Titeuf.

● Concours

Après le concours des Nouveaux Talents, c'est celui réservé aux enfants de moins de 15 ans que lance le Festival de Sierre BD'97. Sur le thème «Quand je serai grand, je serai!?!», les œuvres sont à envoyer jusqu'au 26 avril à: La Placette, Jean-Claude Hess, 3960 Sierre. Renseignements et règlement: Bureau BD'97, CP 707, 3960 Sierre, 027 / 455 90 43.

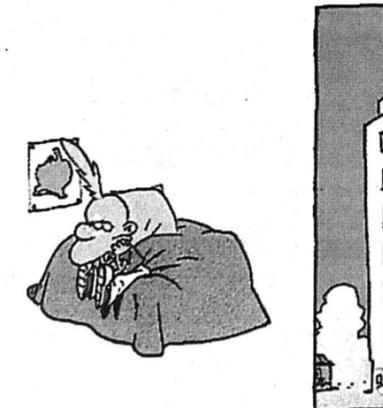
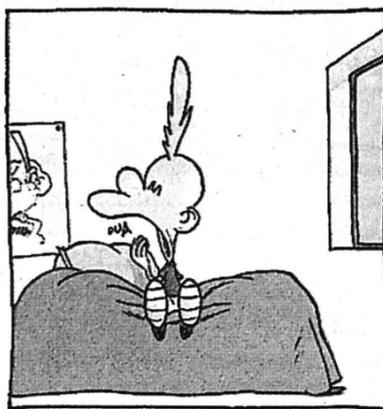
● Fermeture

La librairie La Tour de Lôzan, à Lausanne, a fermé ses portes la semaine dernière. Yves Demay passe à Couleur 3, où il s'occupera de multimédia et de BD, notamment avec des expositions sous l'égide de la radio. Par ailleurs, il n'abandonne pas définitivement son métier et donne rendez-vous prochainement à ses clients non plus entre quatre murs, mais sur Internet.

AHZ

Titeuf c'est pô triste! par ZEP

LE RETOUR DE ZEP T'AÏME



OCCASIONS

Citroën ZX 1.4 Avantage	1994	Fr. 12 900.-
Peugeot 405 Swiss	1991, cuir, T.O.	Fr. 10 800.-
Toyota Starlet 1.3	1992, T.O., 3 portes	Fr. 8 800.-
Nissan Primera 2.0 SLX	1984, A.C.	Fr. 15 500.-
Seat Ibiza 1.5 CLX	1992, 3 portes	Fr. 6 800.-
Ford Escort 1.8 Newport	1995, A.C.	Fr. 18 500.-
Alfa Romeo 155 2.5 V6	1994, cuir	Fr. 22 800.-
Lancia Thema 3.0 V6 LS	1993, A.C.	Fr. 20 800.-
Ford Escort 1.6 CLX	1993	Fr. 12 000.-
Ford Sierra Leader 2.0	1991, 4X4	Fr. 9 500.-
Ford Fiesta 1.3 CLX	1994	Fr. 10 800.-
Fiat Punto Cabriolet 60S	1995, bleu	Fr. 18 900.-
Ford Probe 2.2 Turbo	1993, A.C.	Fr. 19 500.-
Ford Escort Bravo 1.6 16V	1994	Fr. 14 800.-
Fiat Uno 1.4 is	1993, 5 portes	Fr. 8 800.-
Fiat Panda Selecta	1993, T.O., bleu	Fr. 7 800.-
Ford Mondeo 1.8 CLX	1993, 4 portes	Fr. 16 800.-
Renault Twingo	1993, 3 portes	Fr. 9 500.-

STATION-WAGON - MONOSPACES - UTILITAIRES

Ford Galaxy 1.9 TD	1996	Fr. 32 800.-
Toyota Previa XL	1991, 8 places, A.C.	Fr. 25 900.-
Ford Mondeo Victory	1995, autom., A.C.	Fr. 23 500.-
Peugeot 405 SRI X4	1991	Fr. 10 500.-
Opel Astra 1.6 CD STW	1993	Fr. 13 800.-
Ford Explorer 4.0 4X4	1994, A.C.	Fr. 28 900.-
Ford Escort 1.8i 16V GHIA	1992, 32 000 km	Fr. 13 800.-

ÉCHANGE - REPRISE - CRÉDIT IMMÉDIAT



PAVILLON DU CRÊT-DU-LOCLÉ, 032/926 73 44



GARAGE DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds
032/ 926 81 81
Le Locle
032/ 931 24 31
Neuchâtel
032/ 721 21 11

ACCORDÉONS

Toutes marques, neufs et occasions.
Location-réparation.

Rodolphe SCHORI - importateur LEMANIA

Industrie 34
1030 BUSSIGNY

Tél. 021/701 17 17 (fermé le lundi)
022-479256/ROC

Donnez de votre sang
Sauvez des vies

DATAGEST SA
Informatique et gestion
Service technique

2087 CORNAUX TEL. 032/757 26 26 FAX 032/757 10 88

OFFRES D'EMPLOI

Adecco

36, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
032/910 53 83

No 1 du travail temporaire et fixe
Vous êtes les meilleurs

SERRURIERS
FERBLANTIERS
INSTALL. SANITAIRES
ÉLECTRICIENS
MAÇONS
PEINTRES

Nos clients ont besoin de vous.
Appelez A. Martinez au 910 53 83
qui vous renseignera

Sponsor officiel du HCC

IMMOBILIER

À LOUER
Abraham-Robert 39

Appartements de 3 et 3 1/2 pièces

Quartier calme
Cuisines agencées
Vue imprenable
Arrêt de bus et collège à proximité
Libres de suite ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL



FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Un poste de

professeur ordinaire de théologie systématique

est mis au concours.

Ce poste constitue une chaire d'enseignement et de recherche. Il comprend un enseignement de théologie dogmatique, éthique et fondamentale. Il est lié aux activités et aux travaux d'herméneutique religieuse (centre de gravité de la Faculté), collégialement assumés dans le cadre de l'Institut romand d'herméneutique et de systématique (IRHS). Il requiert par ailleurs une disponibilité à la collaboration interuniversitaire en Suisse occidentale.

Titre exigé:

doctorat en théologie (ou titre jugé équivalent).

Traitement et obligation:

selon conditions légales.

Entrée en fonction:

1er mars 1998 ou le 1er octobre 1998.

Les places mises au concours à l'Université de Neuchâtel sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au doyen de la Faculté de théologie, Faubourg de l'Hôpital 41, CH-2000 Neuchâtel.

Les candidatures doivent être présentées avec curriculum vitae, photocopie des grades universitaires acquis, publications scientifiques et références, au Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, Service de l'enseignement universitaire, Château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 30 mai 1997.

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL



FACULTÉ DES LETTRES

Un poste de

chargé de cours en pédagogie curative

et un poste de

chargé de cours en pédagogie du français, langue maternelle

sont mis au concours dans le cadre du Cours pour la formation d'orthophonistes.

Ces postes comportent chacun une heure d'enseignement hebdomadaire, une année sur deux, ainsi que les tâches pédagogiques et administratives afférentes à cette charge.

Une feuille d'information est à disposition des personnes intéressées auprès du secrétariat du Cours pour la formation d'orthophonistes, tél. 032/720 82 35 de 7 h 30 à 11 h 30.

Traitement et obligations: selon conditions légales.

Entrée en fonction: 1er octobre 1997.

Les places mises au concours à l'Université de Neuchâtel sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les candidatures doivent être présentées avec curriculum vitae, liste des publications au Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, Service de l'enseignement universitaire, Château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 30 avril 1997.

Délai de réception des avis de naissance, mortuaires et avis urgents:
la veille de parution à 20 heures
L'Impartial • rue Neuve 14 • 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (032) 911 22 10 • Fax (032) 911 23 60

SPECTACLES - LOISIRS

Le mot mystère

Définition: oiseau palmipède, un mot de 7 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 22

G	E	M	S	E	N	E	N	O	A	T	C	E	A	L
A	R	I	E	O	L	E	N	I	L	R	I	L	L	O
M	U	L	P	E	P	U	M	I	O	D	D	O	N	U
B	L	M	O	E	C	B	B	I	B	R	T	E	R	R
A	A	E	N	N	I	R	R	I	T	A	E	V	U	D
R	G	N	T	B	E	E	C	P	E	L	R	L	I	R
E	E	R	E	N	T	H	H	E	A	L	U	A	O	I
A	I	R	A	P	O	A	P	C	R	I	L	U	C	D
E	T	N	E	F	L	R	S	A	O	P	G	E	E	U
E	G	N	O	L	E	E	E	G	A	I	R	T	R	A
H	T	S	E	R	B	I	L	G	R	S	P	U	V	L
E	S	P	E	C	I	B	A	E	N	O	S	I	O	P
E	E	H	C	U	B	R	M	N	G	O	S	I	I	P
E	T	C	A	R	F	E	R	O	C	E	P	E	S	A
E	B	O	R	O	S	H	O	U	R	T	D	E	E	E

- | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|--|--|----------------|--|--|---|---|---------------------------------------|----------------|-------------------------|-----------------|
| A Agrafe
Allée
Alpaga
Alvéole
Applaudir
Ardeur
Assise
Atoll
Aviser | B Bibelot
Biceps
Bichof
Bielle
Bûche
Buis | C Carabine
Cervoise
Croire
Droité
Droît
Elongé
Eponge
Escalé
Fente | D Déglé
Droit
Elongé
Eponge
Escalé
Fente | F Fosse
Galure
Gamba
Genou
Géronte
Halle | H Halle | I Herbier
Imbiber
Ipéca
Ironie | L Libre
Lourd
Lubie
Orobe
Paria | O Pécore
Penne
Pente
Péplum
Phénol
Pied | P Pillard
Pioche
Plaid
Poison
Ponte
Pourpre
Rampon
Réfracté
Rougir | R Rampon
Réfracté
Rougir | S Semer | T Taon
Triage | U Ultime |
|---|---|---|--|--|----------------|--|--|---|---|---------------------------------------|----------------|-------------------------|-----------------|

Machine à café espresso? Machine à café espresso automatique? Nespresso?
Nous effectuons des démonstrations pour tous les modèles!

179.-
99.-

BOSCH

Machine à café espresso Bosch TKA 4200
• Système à vapeur
• Interrupteur de sélection pour espresso, buse vapeur ou cappuccino
• Buse vapeur chromée pour une mousse onctueuse
• Distributeur pour 2 tasses, pot en verre pour 4 tasses espr.

1020.-
799.-

Machine à café auto. Twin blanc
• Pour 1 ou 2 tasses
• Récipient pour une 2ème sorte de café
• Moulin intégré
• Arrêt automatique
• 1100 W
Loc./m. abo service incl. 65.-

37.-
26.19.-

Machine à café Nespresso Turmix C 250 plus
• Système à capsules
• Sortie pour eau chaude en acier inoxydable, empêche la rouille
• Interrupteur séparé pour eau chaude et vapeur
• Pompe à haute pression 19 bars

Service de réparation FUST
Apportez simplement votre machine à café défectueuse dans votre succursale FUST la plus proche. Peu importe où elle a été achetée. Pas besoin de l'emballer. Vous économisez des frais de port élevés.

- Conseils spécialisés • Disponible directement à partir du stock • Paiement contre facture • Abonnement service inclus dans le prix de la location
- Garantie du prix le plus bas (remboursement si vous trouvez ailleurs dans les 5 jours le même appareil à un prix officiel plus bas.) Offre permanente de modèles d'exposition et d'occasion.

Machine à café espresso Jura A 100
• Avec vapeur et eau chaude
• 1000 W
• Stoppe-gouttes
• Réservoir d'eau 3 l
489.-
399.-

FUST APPAREILS ELECTROMENAGERS
TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD
CUISINES/BAINS

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust. 032 926 1150
bd des Epilatures 44
Bienna, Hyper-Fust. Vendredi, ouverture nocturne jusqu'à 21 h, route de Soleure 122 032 344 16 00
Bienna, rue Centrale 36 032 322 85 25
Marin, Marin-Centre 032 756 92 40

Neuchâtel, rue des Terreaux 5 032 725 51 51
Neuchâtel, chez Globus (Armourins) 032 724 16 00
Porrentruy, à l'ex-Innovation 032 466 80 20

Réparation rapide et remplacement immédiat d'appareils de toutes marques 0800 559 111
Service de commande par téléphone 155 56 66 05-403180/444

FINANCE

Le n°1 de l'argent comptant.

Vous le versez Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No _____
NPA/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____

J'autorise jusqu'à nouvel ordre la Banque Procrédit à utiliser mes indications pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

Adressez à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

032-913 16 12

BANQUE Xprocrédit

Pour un crédit de Fr 5000.- p.ex. avec un intérêt annuel effectif de 13,9% total des frais de Fr. 363.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD). «Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur.» (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

Police-secours: 117

Ecrans plats La relève du tube cathodique est annoncée

On parle beaucoup de l'écran plat accroché au mur tel un tableau. Mais est-ce pour bientôt? Petit parcours dans les arcanes de ces étranges lucarnes.

Yves Schouwey

Depuis la découverte de son principe, en 1907 par le Russe Boris Rosing, le tube cathodique n'a pas connu de véritable évolution, il est toujours aussi lourd et encombrant! Pourtant, malgré ses défauts, il offre une qualité d'image inégalée encore aujourd'hui, tant du point de vue de la résolution que du contraste des couleurs.

Son principe: un faisceau d'électrons balaie l'écran de gauche à droite et de haut en bas tout en descendant chaque fois d'une ligne jusqu'à ce que l'image entière soit couverte. C'est grâce à la persistance rétinienne de nos yeux que nous percevons l'image, sans cela nous ne verrions qu'un point lumineux se déplacer à grande vitesse le long de l'écran. De par son principe de fonctionnement, le faisceau d'électrons doit être émis d'une certaine distance. Le bon vieux tube cathodique ne sera donc jamais à la fois grand, plat et léger et il n'y a que peu d'espoir de l'accrocher contre le mur en guise de tableau.

Un ennemi: la poussière

Par contre, il en est tout autrement pour les écrans plats et grand format que l'on nous promet. Ils seront bâtis sur des technologies différentes et parfois révolutionnaires.

Reste un problème: réduire le coût de production de ce type d'écran. Si techniquement le principe des écrans plats est relativement simple, leur mode de fonctionnement par contre exige un coût de fabrication élevé. En effet, l'écran est constitué de dizaines de milliers de points, ou pixels, rangés en lignes et en colonnes dont l'en-

semble permet une retranscription de l'image entière. Chaque point exige son propre système électronique d'où une miniaturisation extrême.

C'est là que le problème se corse, car le processus de fabrication doit être rigoureusement tenu à l'écart de toutes particules de poussière. Un seul grain engendre des courts-circuits et des ruptures de contact interne provoquant des points noirs ou blancs sur la surface de l'écran. Celui-ci devient donc inutilisable. Les constructeurs cherchent des solutions pour résoudre le problème.

Cristaux liquides

Dans le monde des ordinateurs portables, on connaît les écrans à cristaux liquides dits à matrice passive, dans lesquels l'allumage de chaque point de l'écran est contrôlé par l'intersection d'un fil vertical et d'un fil horizontal. Le point s'allume lorsque le fil horizontal et le fil vertical sont stimulés. Imaginez que vous vouliez allumer le point de l'écran se trouvant en trentième position à la ligne douze. Pour ce faire, un dispositif électronique crée une tension à l'intersection de la colonne 30 et de la ligne 12. L'envers de l'écran ressemble donc à une multitude de lampes placées sur des croisements de lignes et de colonnes, chaque pixel étant identifié par ses coordonnées x et y.

Pour augmenter la qualité d'affichage, les ingénieurs ont ajouté un système électronique permettant de contrôler chaque pixel par trois transistors, un pour chaque couleur de base. Ces écrans, dits à matrice active, sont très chers à produire parce qu'ils exigent près de quatre millions de transistors pour treize pouces (33 cm) de diagonale. Mais surtout, cette myriade de transistors est particulièrement sensible à la poussière d'où l'abandon par les constructeurs des matrices actives pour les grands écrans.

Ecrans à plasma

Sur les écrans à plasma, on utilise la technique de la luminescence d'un gaz ionisé. Chaque pixel devient une sorte de tube fluorescent en miniature. Le principe de fonctionnement est le même que celui des tubes utilisés en éclairage. Un gaz, sous faible pression, produit des ultraviolets dès qu'il est traversé par un courant électrique.

Ce rayonnement ultraviolet est converti en lumière visible par trois revêtements fluorescents: un transforme les ultraviolets en lumière verte, le second en lumière bleu et le troisième en lumière rouge. On obtient ainsi les trois couleurs de base.

Si la fabrication des écrans à plasma est relativement simple, la difficulté réside dans la restitution fidèle des couleurs. En effet, un tube fluorescent peut être soit allumé, soit éteint. Il est donc impossible de varier progressivement sa luminosité. Pour pallier au problème, on joue sur la durée pendant laquelle le tube est allumé: pour une couleur peu lumineuse, un flash très bref est émis. Plus la couleur doit être intense, plus la durée du flash sera longue.

Système hybride

Cette technique demande un dispositif de commande électronique relativement cher. NEC et Toshiba ont déjà présenté des prototypes d'écran à plasma

dont la diagonale dépassait 83 centimètres. Le plasmatron de Sony exploite également cette technologie mais en la combinant aux cristaux liquides. Comme ce sont les transistors utilisés pour chaque pixel qui posent un problème à la fabrication, l'idée de Sony est de les remplacer par une capsule munie d'électrodes et remplie de gaz sous basse pression.

Tant que la tension appliquée aux électrodes se trouve en-dessous d'un seuil critique, le gaz est isolant. Par contre, dès que ce seuil est atteint, le plasma se forme et le courant passe. On retrouve ainsi, comme dans le transistor, un fonctionnement comparable à celui d'un interrupteur.

L'avantage d'un tel principe se trouve dans la simplicité de fabrication des capsules de gaz destinées à remplacer les transistors. Pour l'instant, ce type d'écran est réservé aux écrans de télévision et le marché japonais sera le premier à en bénéficier.

Micropoints

Le LETI (Laboratoire d'électronique de technologie et d'instrumentation), dépendant du Commissariat à l'énergie atomique de Grenoble (CEA) a mis au point un nouveau type d'écran utilisant des micropoints se comportant chacune comme un canon à électrons. En d'autres termes, chaque pixel de l'écran fonctionne à la manière d'un minuscule tube cathodique.

Exigeant peu d'énergie, ce type d'écran offre de nombreux avantages: la fabrication de grands écrans ne devrait pas poser de problèmes, l'intensité du faisceau d'électrons est facilement variable donc la luminosité de chaque pixel aussi, donnant une très bonne qualité d'image pour un angle de vue de 180°.

Motorola, Futaba, Raytheon et Texas Instruments ont signé un accord avec Pixtech qui développe ce procédé pour l'introduire dans leurs ordinateurs portables.

Si toutes ces techniques sont actuellement opérationnelles, il faudra encore attendre un peu pour accrocher son écran au mur du salon, coût oblige. Pourtant, l'évolution est en marche. Fujitsu commercialise déjà au Japon un écran à plasma de 42 pouces de 3,5 cm d'épaisseur capable de générer plus de 260'000 couleurs à partir de 64 niveaux de gris pour le prix de 6'000 fr. environ. Compaq et Upke installe des écrans plats sur leur machine mais il ne dépasse pas les 12 pouces. Taxan en propose un de 17 pouces à matrice active de 6 cm et pesant 3 kg pour plus de 7.000 fr.

YS



Apple Pas de quartier pour la pomme

On l'annonçait depuis plusieurs semaines. C'est désormais chose faite: Apple va licencier un tiers de son personnel.

Apple, le constructeur des fameux Macintosh, va réduire son personnel de 4.100 unités, soit une coupe de 30 % dans l'effectif total (13.000 personnes). L'annonce a été faite vendredi après-midi, juste après l'heure de fermeture de la bourse américaine, à l'occasion de la présentation d'un énième plan de restructuration par le directeur général d'Apple Gil Amelio.

En cause? Bien entendu les mauvais résultats de l'entreprise dont l'action n'arrête d'ailleurs pas de plonger. La dernière année fiscale du groupe de Cupertino s'est soldée par un déficit record de 816 millions de dollars. Pour le dernier trimestre 96, la perte a été de 120 millions de dollars.

Sur les 4.100 licenciements prévus, environ la moitié interviendront en dehors des Etats-Unis. En Suisse, les dirigeants locaux assurent que la restructuration de la branche helvétique a déjà été faite et que les décisions américaines ne devraient pas avoir trop d'effet sur l'emploi. Outre les coupes sombres dans l'effectif, le plan

de restructuration prévoit aussi l'abandon de certains secteurs jugés insuffisamment porteurs. Ainsi, Apple réduira ses investissements à la portion congrue dans les secteurs de Recherche et Développement des projets Cyberdog et Open transport. De même, le géant de Cupertino entend renoncer au développement de ses départements vidéoconférence et serveur AIX.

En revanche, les investissements consentis pour Newton - l'assistant personnel digital au succès plus que mitigé - ainsi que pour Claris (éditeur de logiciels Mac et PC) seront maintenus à leur niveau actuel. Dans l'espoir peut-être bien de vendre ces deux départements dans un proche avenir... Parallèlement, l'entreprise entend désormais concentrer ses efforts exclusivement sur les secteurs de l'ordinateur personnel, des systèmes d'exploitation, des outils multimédia et de l'Internet.

Le plan de restructuration d'Apple dévoilé vendredi dernier devrait coûter quelque 250 millions de dollars au géant à la pomme. Apple espère cependant pouvoir ainsi renouer avec les chiffres noirs dans le courant de l'année.

CP

EN DIRECT DU NET

L'Internet «rose» Factures salées pour surfeurs naïfs

Les sites «roses» d'Internet peuvent réserver de drôles de surprises... Aux Etats-Unis, trois sites «adultes» du Web ont été fermés à la suite de piratages téléphoniques pratiqués au détriment des abonnés. Explications.

C'est une des dernières qui court sur le Web. Les amateurs nord-américains de photos coquines se sont fait avoir. Trois sites du Web ont réussi à traher des surfeurs américains et canadiens pour plu-

sieurs dizaines voire centaines de milliers de dollars.

Les dénonciations ont commencé à affluer lorsque des usagers qui avaient fréquenté ces trois sites se sont vu présenter des factures de télécommunication pouvant soudainement atteindre plusieurs milliers de dollars.

Le coupable

La technique était relativement simple. Les sites proposaient le téléchargement d'un programme destiné à permettre de visionner les photos

demandées. En fait de visionneuse, c'était plutôt l'essoreuse... Le programme - «david.exe» - était en fait un logiciel permettant de déconnecter le surfeur de son point d'entrée usuel, sans que celui-ci ne s'aperçoive de rien..., et de le reconnecter sur un autre serveur canadien via cependant un numéro de téléphone situé en Moldavie...

Vous imaginez l'ardoise... Ardoise de laquelle les propriétaires des trois sites concernés tiraient bien en-

tendu leurs royalties puisqu'une partie des montants des taxes perçues leurs était rétrocédée.

Remboursés?

Saisie du cas, la justice américaine a immédiatement fait procéder à la fermeture des trois sites incriminés (www.sexygirls.com, www.1adult.com et www.beavisbutthead.com) Quand aux surfeurs arnaqués, l'histoire de précise pas s'ils seront un jour remboursés.

CP

Drogues douces Un self sur le Net

Le réseau des réseaux n'échappe décidément à aucun phénomène de société. Du meilleur au pire. La police hollandaise vient de fermer un site Web basé à Amsterdam qui proposait à ses clients surfeurs de faire leurs emplettes de «H» et de marijuana via Internet.

Neuroroom, un site Web hollandais hébergé par le serveur XS4ALL d'Amsterdam avait trouvé un créneau pour

le moins hallucinant. Il proposait à la vente par correspondance diverses drogues. Selon la police d'Amsterdam, plus de 500 commandes pour des drogues douces ont été honorées par le site depuis son ouverture en mars de l'an dernier. Les «clients» passaient commande via l'E-mail du site et recevaient ensuite leurs emplettes sous pli discret et par simple courrier une fois la commande payée. Les envois parvenaient à leurs destinataires dans 90 % des cas. Les

quantités incriminées ne tombaient pas sous le coup d'une procédure pénale selon la loi hollandaise. La Hollande autorise en effet l'achat et la consommation de quantités limitées de drogues douces.

Rien d'illégal pour Neuroroom donc si ce n'est que le propre de la clientèle du Web est bien d'être planétaire. Une bonne partie des commandes reçues et honorées par le site hollandais provenaient de pays européens, ainsi que des Etats-Unis et du Canada. Aler-

tées par les envois suspects, les autorités policières de ces derniers pays ont demandé l'intervention de la justice hollandaise. La drogue ayant dépassé le cadre des frontières nationales, les concepteurs du site pourraient donc être poursuivis pour trafic de drogue. Une prévention qui peut valoir jusqu'à six ans de prison en Hollande...

Le directeur du serveur XS4all n'était pas au courant du service qu'il hébergeait.

CP

TV 5 Europe

8.05 Journal canadien 8.30, 15.30, 18.25, 22.30 Le grand jeu 8.35 Génies en herbe 9.00 Branché 9.30 Magellan 10.00 A bon entendre 10.30 TV5 minute 10.35 Envoyé Spécial 12.00 Perfecto 12.33 Journal FR3 13.00 Paris Lumières 13.30 Le petit prince a dit. Film 15.20 Mon papa d'Amérique 15.35 Pyramide 16.00 Journal TV5 16.15 Fa Si La Chanter 16.45 Bus et compagnie 17.30 Studio Gabriel 18.00 Questions pour un champion 18.30 Journal TV5 19.00 Paris Lumières 19.25 Météo des 5 Continents 19.30 Journal RTSR 20.00 Faut pas rêver 21.00 Au nom de la loi 21.55 Météo des 5 Continents 22.00 Journal F2 22.35 Pulsations 23.30 Bons baisers d'Amérique 0.30 Journal Soir 3 1.00 Journal RTBF 1.30 Université de nuit 3.30 Reprises

Eurosport

8.30 Eurogoals 9.30 Patinage artistique 11.00 Football 13.00 Motorcross/Kick 13.30 Basketball/Slam 14.00 Patinage artistique: Championnats du monde à Lausanne: court messieurs. Direct 17.30 Motors 18.30 Patinage artistique: Championnats du monde à Lausanne: libres couples. Direct 22.30 Aerobic/Fitness 23.30 Boxe 0.30 Tennis 1.00 Automobile/Course sur glace

Canal +

10.30 Infos 10.35 Surprises 10.50 La Révélation Film 12.30 La grande famille 13.35 Décade pas Bunny 14.25 Moulay Hassan, Aissaoui Doc. 15.00 Un petit grain de folie Film 16.35 Basket NBA 17.50 Drôles de monstres 18.20 Cyberflash 18-35 Nulle par ailleurs 20.30 Le Journal du cinéma 21.00 Les nouveaux associés Film 22.30 Infos 22.35 lam 23.00 lam Le concert 23.45 The doom Génération Film 1.05 Surprises 1.40 Sexhibition Film

CANAL ALPHA +

8.00-12.00, 19.00, 19.12, 19.24, 19.44, 21.30, 21.50, 21.30, 21.50 Journal régional 19.36, 21.42 Neuchâtel région 18.00, 20.00, 22.00, 23.00 Elections cantonales: débat: les conseiller d'Etat sortant 21.00 Découverte de la Bible: Le message chrétien, peut-on s'y fier? (4)

R.T.L.

8.30 Goldorak 8.55 Galaxy rangers 9.15 Femmes de sable 10.15 Tarzan 11.10 Starsky et Hutch 11.30 Dingue de toi 12.05 Junior 12.10 Twinkel 12.40 Les aventures de Sonic 13.10 La vie de famille 13.30 Top models 13.55 L'ami des bêtes 14.40 Derrick 15.40 L'homme de fer 16.30 Parker Lewis ne perd jamais 17.00 Equalizer 17.50 Doubé gagnant 18.15 Top models 18.40 Malibu club 19.30 Dingue de toi 19.55 La vie de famille 20.25 Rire express 20.30 Vengeance de femmes. Téléfilm de Ian Barry. D'un seul regard Helen Simmons reconnaît un homme qui git sur le sol apparemment sans vie. Elle avait rencontré cet individu il y a 20 ans alors qu'elle était en vacances avec deux amis. 23.55 Rendez-moi ma peau. Film de Patrick Schulmann. Une sorcière jette un sort à deux automobilistes, faisant que chacun d'eux dans la peau de l'autre 1.40 En avant la musique. Film de Giorgio Bianchi avec Fernando et Gino Cervi. 1943. Tandis que les alliés s'approchent d'un petit village italien, le maire, élu par les fascistes, choisi de se retirer pour éviter les ennuis. 3.10 Compil RTL9

MONTE CARLO

9.00 Récré Kids. Sailormoon. Dragon Ball Z 10.05 Animalier. Lémuriens les esprits malgaches 10.35 Football mondial 11.00 H2O 11.40 Kung fu. Frères de cœur 12.30 Récré-Kids. Sailormoon. Dragon Ball Z 13.350 Planète animal. Objectif: vie sauvage 14.30 Pacific Blue. L'homme à la chaise roulante 15.20 Le cavalier solitaire 16.10 Doc Fun. 16.40 Sacrée famille. Un jeune homme plein d'avenir 17.10 Animalier. Un louveteau parmi les hommes 18.35 Météo 18.50 Télé TV 19.20 Flash Eurosud 19.30 Vivement lundi. Jeu interdit 20.00 New York Café. Cadeau comique et vieille dentelle 20.30 Drôles d'histoires 20.35 Novacek 3. Guérilla 22.20 Météo 22.35 Pistou 22.50 Paradisio. Marcellino 0.25 Le Club

tve

10.45 Empléate a fondo 11.00 Rompececos 11.40 Saber vivir 12.35 Así son las cosas 13.30 Bricomania 14.00 Noticias 14.30 Plaza Mayor 15.00 Telediario 15.45 Peligrosa 17.10 Divulgativo 17.30 Plaza Mayor 18.00 Noticias 18.30 Hércules 19.20 ¡Vaya lio! 20.00 Gente 20.30 Fútbol. Atletico Madrid - Ajax 23.30 Cine 1.00 Alfred Hitchcock 2.15 La Mandrágora 2.45 El imperdible.

Allemagne 1

9.03 Dallas 9.45 JOYrobic 10.03 Ratgeber: Gesundheit 10.35 tips und trends 11.04 Lustige Musikanten 12.40 Umschau 12.51 Ratgeber Rente 13.00 Tagesschau 13.05 Mittagmagazin 13.45 Plusminus-News 14.03 Wunder der Erde 14.45 Tagebuch einer Gänsemutter 15.03 WunschBox 16.03 Fliege 17.00 Tagesschau 17.15 Brisant 17.43 Regionale Information 17.55 Verbotene Liebe 18.25 Marienhof 18.55 Grossstadtrevier 19.53 Wetter 20.00 Tagesschau 20.15 Die Gang 21.05 Plusminus 21.35 Valencia: Fussball-UEFA-Pokal: FC Valencia - FC Schalke 04 22.45 - 22.55 Tagesthemen 0.00 Sportschau extra: Lausanne 0.30 Nachtmagazin 0.50 Symphonie des Herzens Amerik. Spielfilm 2.45 Nachtmagazin 3.05 Fliege 4.05 Die schönsten Bahnstrecken Deutschlands 4.30 Plusminus 5.00 Brisant

ZDF

5.30 Morgenmagazin 9.00 Tagesschau 9.03 Dallas 9.45 JOYrobic 10.00 Tagesschau 10.03 37 Grad: Unser täglich Fleisch 10.35 Info Gesundheit 11.00 Tagesschau 11.04 Symphonie des Herzens. Amerik. Spielfilm 12.55 Presseschau 13.00 Tagesschau 13.05 Mittagmagazin 13.45 Gesundheit! 14.10 Enid Blyton 14.35 Achterbahn 15.05 logo 15.10 Alfred J. Kwak 15.35 Dalli Dalli 16.00 heute 16.05 Ein Heim für Tiere 17.00 heute/Wetter *17.07 Sport extra: Eiskunstlauf-WM *17.15 Abendmagazin 17.45 Aber ehrlich! 18.35 S. Lotto am Mittwoch 18.45 Leute heute 19.00 heute/Wetter 19.25 Neue Serie: Verschollen in Thailand 21.00 Gesundheitsmagazin Praxis 21.45 heute-journal 22.15 Sport extra 22.50 Kennzeichen 23.20 Derrick 0.20 heute nacht 0.35 Nachtexpress 1.20 ZT Winterbraut. Irisch-engl. Spielfilm 2.45 heute nacht 3.00 Strassenfeger* 4.05 Abendmagazin 4.35 Dalli Dalli 5.00 Kennzeichen

RTP

9.30 Clíps RTPi 10.00 Junior 10.45 As Guerras Liberais 11.15 Os pescadores 11.45 Notícias 12.00 Praça da Alegria 14.00 Jornal da Tarde 14.45 Em Jogo 15.00 Cíncas 15.30 Falatório 16.30 Alta Voltagem 17.00 Júnior 18.00 Notícias 18.15 Canal Aberto 19.15 Em Jogo 19.30 Made in Portugal 20.00 Cidade Aberta 20.15 País País 21.00 Telegjornal 21.45 Tempo 21.50 Contra Informação 21.55 Financial Times 22.00 Vídas de Sal 22.45 Tudo às Escuras 23.15 Remate 23.30 Polícias 0.15 Acontece 0.30 Jornal da 2 1.00 Praça da Alegria 3.00 Remate

CARTOON

6.00 Omer and the Starchild 6.30 Spartacus 7.00 The Fruities 7.30 The Real Story of 8.00 Tom and Jerry 8.30 Cow and Chicken 8.45 World Premiere Toons 9.00 Dexter's 9.15 Popeye 9.30 Cave Kids 10.00 Yogi 10.30 Pound Puppies 11.00 Richie Rich 11.30 Thomas the Tank Engine 12.00 The Fruities 12.30 The Real Story of 13.00 Scooby Doo 13.30 The new Fred and Barney Show 14.00 The Bugs and Daffy Show 14.30 The Banana Splits 15.00 Tom and Jerry 15.15 Thomas the Tank Engine 15.30 Robin Wood 16.00 Ivanhoe 16.30 The Pirates of Dark Water 17.00 Droopy 17.15 Dumb and Dumber 17.30 Fish Police 18.00 Cow and Chicken 18.15 World Premiere Toons 18.30 Mask 19.00 The Jetsons 19.30 The Flintstones 20.00 Jonny Quest 20.30 Tom and Jerry 21.00 The Mask 21.30 The Bugs and Daffy Show.

TNT Classic Movies

22.00 An American in Paris. Avec Gene Kelly (1951-V.F.). 0.00 Gaslight. Avec Ingrid Bergmann (1944-V.F.). 2.00 Jack the ripper. Avec Lee patterson (1959) 3.30 An American in Paris

RAIUNO

6.00 Euronews 6.30 Tg 1 6.45 Unomattina 9.35 Il cargo della violenza. Film 11.15 Verdemattina 11.30 Tg 1 12.25 Che tempo fa 12.30 Tg 1 12.35 La signora in giallo 13.30 Telegiornale 13.55 Tg 1 14.05 Aiutame a volare. Film 15.50 Solletico 17.30 Zorro Appuntamento al cinema 17.50 Oggi al Parlamento 18.00 Tg 1 18.10 Italia sera 18.45 Luna Park 19.20 Che tempo fa 20.00 Tg 1 20.30 Tg 1 Sport 20.40 Calcio 0.00 Tg 1 0.25 Agenda Zodiaco Che tempo fa 0.30 RAI Educational 1.00 Sottovoce 1.15 Ma la notte... percorsi nella memoria 1.15 promessi Sposi 2.40 Canzonissima 3.55 Tg 1 4.25 Vite di protagonisti: Vita di Leonardo Da Vinci 5.20 Separe

Cinque

6.00 Tg5 8.45 Varietà 11.30 Forum 13.00 Tg5 13.25 Sgarbi quotidiani 13.40 Beautiful 14.10 Uomini e donne 15.30 Una bionda per papà 16.00 Alè alè alè o-o 16.30 Lisa e Seya 16.55 Bim Bum Bam 17.00 Piccoli problemi di cuore 17.30 Supervicky 18.00 Verissimo 18.45 Tira & molla 20.00 Telegiornale 5 20.30 Striscia la notizia 20.50 Anteprema. Il gatto e la volpe 21.10 She-Devil - Lei, il diavolo 23.00 Tg5 23.15/8.45 Maurizio Costanzo Show 0.00 Tg5-Notte.

Planète

7.20 Suisse 500.000 pauvres 8.05, 8.15 Encore Paris 9.05 A Dankula la soupe est plus douce 9.40 Silence à vaincre parole de tranfuses 10.35 Les Alpes troisième partie 11.25 Retour au Laos 12.20 Les folies de Fath 13.10 Peines 13.35 Staline 14.20 L'univers élastique 15.10 Killer Cats 16.05, 17.00 Derrière les murs du Palais 17.25, 19.15 Rue des Lapidaires 19.35 Guerre des gangs à Little Rock 20.35 Per Jakez Helias le conteur des merveilles 21.25 La vie secrète des machines 21.55 Vertical 22.50 Les aquanautes une nuit sous la mer 23.40 On a raison de se révolter 00.35 Ladies and Gentlemen Mr Leonard Cohen

RAIDUE

6.40 Videocomic 7.00 Quante storie 8.50 Lassie 9.10 Io scrivo tu scrivi 9.35 Quando si ama 10.00 Santa Barbara 10.45 Perché? 11.00 Medicina 33 11.15 Tg 2 Mattina 11.30 I fatti vostri 13.00 Tg 2 Giorno 13.30 Tg 2 Costume e società 13.45 Tg 2 Salute 14.00 Ci vediamo in TV. Oggi, ieri, e... domani 16.15 Tg 2 16.30 La cronaca in diretta 17.15 Tg 2 18.10 Meteo 18.15 Tg 2 18.20 Sportsera 18.40 In viaggio con Sereno Variabile 19.00 Hunter 19.50 Go-Cart 20.30 Tg 2 20.50 Piedone lo sbiro. Film 22.45 Lotto 22.50 Macao 23.30 Tg 2 Meteo 0.10 Oggi al Parlamento 0.20 TgS Speciale F1 0.40 Io scrivo tu scrivi Appuntamento al cinema 1.05 Ma la notte... percorsi nella memoria 2.40 Doc Music Club 2.50 Diplomi universitari a distanza

SÉLECTION SPORT

TSR 20.05
Patinage artistique
Championnats du monde: libre couple

Suisse 4
20.00 Football
Ligue des champions: Azxerre - Borussia Dortmund, suivi d'Atletico Madrid - Ajax Amsterdam, Juventus - Rosenborg et Porto - Manchester United

RTL D.

6.00 Aktuell 6.05 Paradise Beach 6.30 Aktuell 6.35 Explosiv 7.00 Punkt 7.30 Aktuell 7.35 Unter uns 8.00 Aktuell 8.05 Gute Zeiten, schlechten Zeiten 8.35 Aktuell 8.40 Springfield story 9.35 California Clan 10.30 Reich und Schön 11.00 Der Preis ist heiss 11.30 Familien Duell 12.00 Punkt 12 12.30 Magnum 13.30 Hör'mal, wer da hämmert! 14.00 Bärbel Schäfer 15.00 Ilona Christen 16.00 Hans Meiser 17.00 Jeopardy! 17.30 Unter uns 18.00 Guten Abend 18.30 Das Star-Magazin 18.45 Aktuell 19.10 Das Magazin 19.40 Gute Zeiten, schlechte Zeiten 20.15 Anpfiff extra 20.30 Champions League. Aj Auxerre - Borussia Dortmund 22.20 Highlights 23.10 Stern TV 0.00 Nachtjournal 0.30 Cheers 1.00 Golden Girls 1.30 Hör'mal, wer da hämmert! 2.00 Magnum 2.50 Nachtjournal 3.20 Hans Meiser 4.10 Ilona Christen 5.00 Bärbel Schäfer

SWF

8.15 Tele-Gym 8.30 Englisch (11) 9.00 Französisch (3/10) 9.15 Reports in English (5/7) 9.30 Passe-partout (7/10) 10.00 Altes Eisen (2/2) 10.30 Sprache und Literatur (9/10) 11.00 Fliege 12.00 Wetterbilder mit TV-Tips 12.15 Treffpunkt 12.45 Landesschau Kultur 13.15 Infomark 14.00 Teleglobus 14.30 Passe-partout 15.00 B. trifft... Begegnung bei Böttinger 16.00 Alfredissimo! 16.30 Service inclusive zum Thema 17.30 Sesamstrasse 18.00 Es war einmal... das Leben 18.25 Unser Sandmann 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Schau mal an! 19.20 Landesschau 19.48 Nachrichten 20.00 Tagesschau 20.15 Länder (2/2) 21.00 Nachrichten 21.20 Schlaglicht 21.50 Landesgeschichte(n) (2/3) 22.20 Zeichen der Zeit 23.05 Künstlerporträt: John Steinbeck 23.50 Paper Mask. Engl. Spielfilm 1.30 Schlussnachrichten 1.45 Non-Stop-Fernsehen

PUBLICITÉ

NEUCHÂTEL
Le Journal Neuchâtel-Région est diffusé tous les soirs, du lundi au vendredi, sur Suisse 4, entre 18 h 30 et 18 h 45, avec les informations régionales genevoises et vaudoises.
Avec la collaboration de **L'Impartial**

Café-Restaurant du Raisin
Hôtel-de-Ville 6 - La Chaux-de-Fonds
Heures d'ouverture:
9 h - 14 h 30 et 17 h 30 - 24 h
Fermé le dimanche
Famille C. Muller - Tél. 032/968 75 98

Toujours bien conseillé par le magasin spécialisé
CORSETS LINGERIE LOUISIANNE
L. Zollinger
Passage Léopold-Robert 4
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 42 50

Boulangerie-Pâtisserie
F. Tschannen
Tél. 032/968 41 82 - Charrière 57
2300 La Chaux-de-Fonds
Fabrication de pain français
Spécialités:
Gâteau à la crème
Parfait Grand-Marnier
Jambon en croûte

Diapason
En concert
Vendredi 21 mars 1997
(avant-concert public)
et samedi 22 mars 1997
20 heures, Temple de l'Abeille
La Chaux-de-Fonds
Direction: Benjamin Chaboudez
1re partie, chanson française
2e partie, Fame
Entrée libre Collecte recommandée

Ferblanterie Couverture Paratonnerre
Schaub SA
R. Schaub & P. Dalmau
Contrôle et rénovation de votre toiture
Rue du Progrès 84-88
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 33 73
Fax 032/913 26 82

Bar Le Carioca
«Chez Fatima»
Balance 10
Tél. 032/968 64 01
Votre pause café

ANTIQUITÉS
Organisation de ventes aux enchères
Achats de toutes successions
FIRST ART S.à.r.l.
DANIEL-JEANRICHARD 14
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 04 88
Natel 077/37 68 04-03
Fax 032/913 04 89

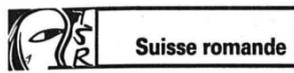
Unielec
HUGUENIN & NISSILLE ÉLECTRICITÉ
CLAUDE-ALAIN NISSILLE
Installation courant fort
Téléphone • Domotique
Câblage de réseaux informatiques
Le Bas-Monsieur 11
2332 LA CIBOURG
Tél. 032/968 30 66

distriBOISSONS SA
BOISSONS WARTECK
2800 Delémont Tél. 032/422 17 69
2900 Porrentruy Tél. 032/466 11 69
BOISSONS MULLER
2074 Marin-Epagnier Tél. 032/756 93 33
LA COMÈTE & HERTIG VINS
2304 La Chaux-de-Fonds Tél. 032/925 95 65

Qualité suisse
NILE - SYNDICATE
Collection pour les fêtes
BOUTIQUE macadam
L'élégance en toute simplicité
ESPACITÉ 5
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Expositions permanentes
Salles de bains Carrelages Cuisines
Ouvert Lundi - Vendredi de 7h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 Samedi 9h30 à 12h00
DuBois Jeanrenaud Matériaux SA
Allée du Quarz 3 La Chaux-de-Fonds Tél. 032/926 27 28

Une idée pour faire plaisir?
C'est le bon-cadeau Kuoni qu'il faut offrir!
Vos spécialistes en voyages à
La Chaux-de-Fonds
Kuoni Voyages SA
36, av. Léopold-Robert
Tél. 032/913 58 28, Fax 032/913 58 68
KUONI
UN MONDE DE DIFFÉRENCE



7.00 Euronews 8.05 TSR-Dialogue 8.10 Top models 8.30 Vive les animaux 8.55 Mise au point 9.45 Vive le cinéma 10.05 A bon entendre 10.35 Les feux de l'amour 11.15 Une histoire d'amour 11.45 TSR-Dialogue 11.50 Un homme à domicile.

12.15 Vaud/Neuchâtel et Genève régions

12.40 TJ-Midi

12.55 L'après-midi de Bus et compagnie

13.00 Iznogoud

13.30 La montagne sacrée D'après Enid Blyton La famille décide de se reposer un certain temps dans un chateau irlandais

15.00 Bus et compagnie La saga d'Archibald: La coccinelle tigrée

16.10 Madame est servie Le bon à tout faire

16.35 Bus et compagnie Aladdin Les mutants de l'avenir

17.35 Lois et Clark Lune de miel à Metropolis

18.25 Top models

18.50 TJ-Titres/TJ-Régions

19.10 Tout Sport/Banco Jass

19.20 Les nouvelles Babibouchettes

19.30 TJ-Soir/Météo

20.05 Patinage artistique Championnat du monde

Libre couples

23.19 Loterie suisse à numéros

23.20 TJ-Nuit

23.35 Enquête sur Abraham 1/2 Un conflit d'héritage Abraham est le patriarche que juifs, chrétiens et musulmans considèrent comme leur père. Hébron est sa ville sanctuaire et le lieu de sa sépulture

0.20 Cinébrief. Le franc 1.05 Vive le cinéma 1.20 Loterie à numéros 1.25 TSR-Dialogue 1.30 Bulletin du télétexte

DEMAIN MATIN

7.00 Euronews 9.00 TSR-Dialogue 9.05 Top models 9.25 C'est la vie. J'éduque ses enfants 10.05 Les visiteurs de l'ombre 10.35 Les feux de l'amour 11.15 Une histoire d'amour 11.45 TSR-Dialogue 11.50 Un homme à domicile.



6.05 Méaventures 6.30 Intrigues 6.58 TF1 info/Météo 7.10 Salut les toons 9.30 Club Dorothée vacances 11.05 La roue de la fortune 11.40 Une famille en or 12.10 L'avis des bébés.

TSR 23.30

Mémoire vivante: Enquête sur Abraham

1. Un conflit d'héritage. La première partie de ce documentaire, qui en compte deux, trace l'héritage culturel de ce «premier père» et s'interroge sur le rôle que l'histoire lui fait jouer.

Monte Carlo 20.35 Novacek: Guerilla

Un épisode de cette très bonne série policière européenne

12.15 Le juste prix

12.50 A vrai dire

13.00 Le journal

13.30 Météo

13.40 Les feux de l'amour

14.35 Arabesque Le routier

15.25 Côte ouest La vérité

16.15 La clinique de la Forêt-Noire Cas de conscience

17.10 Melrose Place Marié malgré lui

18.00 Papa revient demain

18.30 Jamais deux sans toi...t

19.00 L'or à l'appel

19.50 Météo

20.00 Le journal/Météo

20.20 Football

A.J. Auxerre - Borussia Dortmund

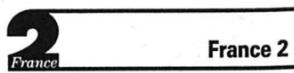
22.25

Les temps forts de: Atletico Madrid - Ajax Amsterdam, FC Porto - Manchester United, Juventus Turin - Rosenborg Trondheim

0.10 Les dessous de Palm Beach Confidences sur canapé

1.00, 1.45, 2.45, 3.55 TF1 nuit 1.15 Cas de divorce 1.55, 3.00, 4.05, 4.35, 5.15 Histoires naturelles 5.05 Musique.

6.05 Intrigues 6.30 Méaventures 7.00 TF1 info/Météo 7.10 Salut les toons 9.05 Affaires étrangères 9.35 Cas de divorce 10.10 Les filles d'à côté 10.35 Premiers baisers 11.05 La roue de la fortune 11.40 Une famille en or 12.05 Cuisinez comme un grand chef



6.30 Télématin 8.35 Amourusement vôtre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.25 La planète de Donkey Kong 11.05 Un livre, des livres 11.10 Flash Info des sourds et malentendants 11.15 Motus 11.45 Les Z'amours

12.20 Pyramide

12.55 Météo/Journal

13.30 Secret de chef

13.50 Un cas pour deux

14.55 L'as de la crime

15.40 Tiercé à Vincennes

15.55 La chance aux chansons

16.55 Des chiffres et des lettres

17.25 Le prince de Bel Air

17.55 Hartley, cœurs à vif

18.45 Qui est qui?

19.25 Studio Gabriel

19.50 Loto

20.00 Journal/Météo/A cheval

20.45 Loto

20.55 Une petite fille particulière

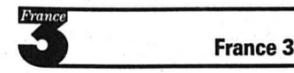
Téléfilm de J.-P. Prevost, avec Alexandra Vandernoot

Une enfant trisomique va redonner la joie de vivre à une jeune femme

22.40 Ça se discute Les Français aiment-ils toujours les paysans

0.30 Journal/Bourse/Météo 0.45 Le cercle de minuit 1.55 Studio Gabriel 2.30 Emissions religieuses 3.25 Loto 3.30 24 heures d'info/Météo 3.45 Pyramide 4.15 Au marche du palais 4.30 Outremer 5.30 La chance aux chansons.

6.30 Télématin 8.30, 12.15, 17.25 Un livre des livres 8.35 Amourusement vôtre 9.05 Amour, gloire et beauté 9.30 Les beaux matins 11.05 Flash info 11.10 Motus 11.45 Les Z'amours.



6.00 Euronews 7.15 Le réveil de Babalou 8.05, 1.05 Tous sur orbite 8.05 Les Minikeums 11.45 La cuisine des mousquetaires: «Tourteaux farcis aux fruits» «Charlotte aux ananas»

12.02 Le 12/13

13.30 Keno

13.35 Les quatre dromadaires

14.30 Saga-cités

14.58 Questions au gouvernement

16.10 Albert le 5e mousquetaire Dessin animé

16.40 Les Minikeums Tintin; Cat's Eyes; Rémi sans famille

17.45 C'est pas sorcier Alerte avalanche!

18.20 Questions pour un champion

18.55 19/20

20.05 Fa si la chanter

20.35 Tout le sport

20.45 Consomag

20.50 La marche du siècle Faut-il craindre le pouvoir des psy?

22.40 Météo/Soir 3

23.15 Un siècle d'écrivains Louis-René des Forêts

0.10 Cap'taine Café 1.10 Matlock 2.00 Musique graffiti.

AU PROGRAMME DEMAIN

Arte 20.45 Théma:

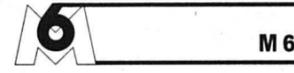
Les juges et leur pouvoir

Une soirée consacrée à la justice et au rôle des juges, au travers de documentaires, de portraits et d'un film.

Un autre aspect du thème de la soirée de dimanche 16 mars



6.45 Jeunesse: Elastock; Cellulo 8.15 Déclics 8.30 Langues 9.00 Inventer demain 9.10 De cause à effet 9.25 Littérature 9.40 L'Amazonie 9.55 Image et pouvoir 10.30 Œil de lynx 11.00 La vie en plus 11.30 Les loups 12.00 Atout savoir



7.00, 7.15, 7.30, 7.45, 8.00, 8.15, 8.30, 8.45, 9.00 Matin express 9.15, 10.05 Boulevard des clips 10.00, 10.45, 11.50 M6 express 10.50 Jim Bergerac. Série 11.55 Papa Schultz

12.30 La petite maison dans la prairie La liberté

13.20 M6 Kid Dessins animés. Balade sur la voie lactée

16.50 Fan de

17.15 Faites comme chez vous

18.10 Agence Acapulco

19.00 Lois et Clark

19.54 6 minutes, météo

20.00 Notre belle famille

20.35 Ecolo 6

20.45 Le cri du silence

Téléfilm de Jacques Malatere Avec Alexandra Vandernoot

La police arrête un enfant qui court sur le périphérique. Mais le petit fugueur parvient à s'échapper et met la ville en émoi.

22.45 Souffrances de femme Téléfilm d'Armand Mastroianni

0.25 Secrets de femmes

1.00 Rock express

1.35 Best of pop rock

2.25 Faites comme chez vous

3.10 Turbo

3.40 Coulisse

4.40 Culture pub

5.10 Fréquentstar

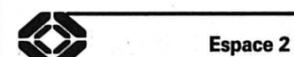
6.00 Boulevard des clips

RADIOS



5.00 Le 5-9 9.10 Le petit déjeuner 10.05 Comédie 11.05 Les dicoteurs 12.05 Salut les p'tits loups 12.30 Le 12.30 13.00 Zapp'monde 14.05 Bakélite 15.05 Marabout de ficelle 17.10 Les enfants du 3e 18.00 Journal du soir 18.15 Journal des sports 18.20 Forum 19.05 Nouvelles scènes 22.05 La ligne de cœur 0.05 Programme de nuit

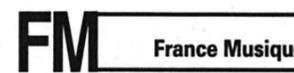
Option musique: Ondes moyennes 765 m



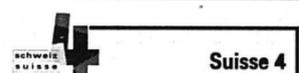
6.10 Matinales 9.00 Lune de papier 9.15 Magellan 9.20 Les mémoires de la musique 10.30 Classique 11.30 Souffler n'est pas jouer 12.05 Carnet de notes 13.00 Musiciens suisses: Hommage à Dinu Lipatti: Bach, Eliesco, Brahms, Chopin, Lipatti, Grieg 15.30 Concert: Tribune des jeunes musiciens: quintet a vent de Genève 17.05 Carré d'arts 18.00 JazzZ 19.00 En quête de disques 20.05 Symphonie: OSR. Chœur du Motet de Genève: Martinu, Mozart 22.40 15e Cully Lavaux jazz festival 22.40 Lune de papier 0.05 Notturmo



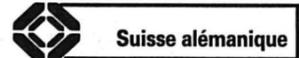
6.00 Morgenjournal/Sport 6.30 Météo 6.40 Zum neuen Tag 6.53 Regionaljournal 7.00 Morgenjournal/Sport 7.20 Presseschau 7.30 Météo 7.50 Zum neuen Tag 8.00 Morgenjournal 8.15 Espresso 9.00 Memo Gratulationen 10.00 Etcetera 11.10 Ratgeber Gesundheit 11.45 KinderClub 12.05 Regionaljournal 12.22 Météo 12.30 Rendez-vous/Mittagsinfo 14.00 Siesta Familienrat 15.05 Songs, lieder, chansons 16.00 Welle i 17.10 Sportstudio 17.30 Regionaljournal 18.00 Echo der Zeit/Sport 18.50 Schweizer Musizieren. 19.30 SiggSaggSugg 20.00 Spasspartout 21.00 Radio-Musik-Box 23.00 Musik vor Mitternacht 0.00 Nachtclub.



7.02 La clé du jour 9.05 Au programme 9.30 Les mots et les notes 12.05 Disque actualité 12.45 Jazz midi 13.05 Les nouveaux interprètes 14.30 In extenso 16.15 Soliste 17.00 Micro 18.00 Musique en France 19.05 Jazz musique 20.00 Avant-concert 20.30 Concert. Orchestre de Paris: Mozart, Tanguy, Rachmaninov 22.30 Musique pluriel 23.07 Musicales comédies 0.00 Jazz vivant.



6.00-10.00, 10.30, 17.30 Euronews 13.00 Images suisses 13.15 Patinage artistique. Programme original messieurs 18.30 Vaud/Neuchâtel/Genève régions 19.50 China beach 19.35 Mademoiselle 20.00 Football. Ligue des champions: Auxerre-Borussia-Dortmund. 22.20 Atletico Madrid-Ajax Amsterdam. 23.00 Juventus-Rosenborg.. Porto-Manchester United (Résumés) 23.30 Sabté 0.20 Euronews.



7.30 8.00, 8.30 Wetterkanal auf SF DRS 9.00 Schulferschen. TAFVorschau 10.00 Dallas 10.45 Mord ist ihr Hobby 11.30 TAFgame 11.45 Harry und die Hendersons 12.10 Gute Zeiten, Schlechte Zeiten 12.35 TAFminigame 13.00 Tagesschau 13.10 ComputerTAF 13.30 Die Leihmutter 13.55 San Bosco - Tödliches Riff. Film 15.25 Läppli am Zoll 15.45 TAFlife 16.45 Amanda und Betsy 17.15 Schlipis 17.40 Gutenacht-Geschichte 17.50 Tagesschau 17.55 Praxis Bülowbogen 18.50 Telesguard 19.00 Schweiz aktuell 19.30 Tagesschau 19.50 Météo 20.00 Frauenarzt Dr. Markus Merthin 20.50 Bernerhof live 21.40 Lottos 21.50 10 vor 10 22.20 Kino Bar 22.55 Adrian Marthaler inszeniert Mahler 23.55 Nachtballerin.



7.00 Euronews 7.45, 8.15, 8.45 Tempo in immagini 8.55 Euronews 11.15 Marilena 12.00 Superboy 12.30 TG 12.45 Météo regionale 12.50 Storie di ieri 13.00 Berretti blu 14.00 Amici miei 14.30 La donna del mistero 15.45 Ricordi 16.15 La scelta pilotata 16.50 Ecco Pippo! 17.10 Ocean Girl 17.50 Willy principe di Bel-Air 18.15 TG 18.20 La sfinge 19.00 Il Quotidiano 20.00 TG/Météo 20.30 Jefferson a Parigi. Film 22.40 Lotta 22.50 TG 23.05 Cronache animali 23.35 Café fédéral 00.35 TG 0.40 Paulo + 1.15 Textvision.

Patinage Un événement couvert par la TSR pour le monde entier

Sacré challenge pour la Télévision romande qui, depuis hier et jusqu'à dimanche, est chargée de couvrir pour l'Eurovision l'ensemble des compétitions et le gala final des Championnats du monde de patinage artistique de Lausanne. Tout en fournissant des images aux chaînes de télé d'une trentaine de pays, elle retransmet sur sa propre chaîne ou celle de Suisse 4 le programme complet des compétitions, enrichi d'images et d'interviews exclusives.

On n'avait jamais vu cela chez nous depuis les Championnats du monde de ski alpin, à Crans-Montana, en 1987: pour couvrir les Championnats du monde de patinage artistique de Lausanne, qui se jouent depuis hier et jusqu'à dimanche, et en offrir les images, via l'Eurovision, aux chaînes de télévision du monde entier, le réalisateur Charles-André Grivet, dirige une équipe de quelque 100 collaborateurs de la TSR et dispose de deux cars de reportage, ainsi que de douze caméras.

Ce programme est repris par plus d'une vingtaine de chaînes



Ce sont Bernard Heimo (à gauche), le patineur lausannois Cédric Monnod (au centre) et Isabelle Nussbaum (à droite) qui assurent jusqu'à dimanche les commentaires de ces Championnats du monde de patinage artistique pour les téléspectateurs romands.

de télévision pour lesquelles la TSR doit également acheminer des lignes complémentaires pour leurs commentateurs qui ont fait le déplacement à Lausanne. De plus, six grandes chaînes de télévision - ABC (Etats-Unis), CTV (Canada), TBS (Japon), ARD/ZDF (Allemagne), TF1 (France) et BBC

(Grande-Bretagne) - complètent ce programme avec leurs propres images, si bien que 42 caméras sont disposées dans le centre de glace de Lausanne-Malley.

A relever encore qu'une trentaine de véhicules et une quinzaine de containers ont été mobilisés pour mener à bon

port et installer tout ce dispositif technique.

Chargée d'une véritable mission mondiale, la TSR n'en a pas pour autant oublié ses propres téléspectateurs. C'est ainsi qu'elle a déplacé à Lausanne un troisième car de reportage équipé de deux caméras, dont les images complètent celles réalisées pour l'Eurovision; les commentaires sont assurés pour les Romands par Bernard Heimo et son consultant, le patineur lausannois Cédric Monnod, qui a eu l'occasion de participer aux Championnats d'Europe. Lors de ces retransmissions, Isabelle Nussbaum peut intervenir en direct et présenter à chaud interviews et ambiances de coulisses. De plus, une équipe de tournage de la TSR prépare des sujets qui sont quotidiennement diffusés dans l'émission «Tout Sport», à 18h25.

CTZ

● Aujourd'hui, sur Suisse 4, à 13h15, programme original messieurs et sur la TSR, à 20h05, libre couples; demain, sur Suisse 4, à 13h30, programme original danse, et à 18h45, libre messieurs; vendredi, sur Suisse 4, à 13h15, programme original dames, et à 18h45, libre danse; samedi sur la TSR, à 13h35, libre dames, et dimanche, sur la TSR, à 13h55, gala final.

URGENCES

POLICE ET AMBULANCE: 117.

FEU: 118.

INTOXICATION: 01 251 51 51.

LA MAIN TENDUE: 143.

VIOLENCES: Centre de consultations LAVI - aide aux victimes. 889 84 92 ou 968 58 28 ou La Main Tendue (143) ou la police (117).

DISTRICT DE BOUDRY. Pour les urgences et l'ouverture de la pharmacie de garde, veuillez composer le n° de la permanence médicale Air-Call qui vous renseignera: (021) 623 01 81. Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de garde est ouverte de 11h à 12h et de 18h à 18h30. Médecin de garde de la Basse-Areuse: 842 17 42. Médecin de garde de la Côte neuchâteloise: 730 16 30. Médecin de garde région Bevaix-Béroche: 835 14 35. Hôpital de la Béroche: 835 11 27.

LA CHAUX-DE-FONDS. Pharmacie de service: de la Gare, Léopold-Robert 68, jusqu'à 19h30 (en dehors de ces heures, 913 10 17). Permanence médicale et dentaire: 913 10 17. Hôpital: 967 21 11. Clinique Lanixa: 910 04 00. Permanence gynécologique: 913 00 30.

ENTRE-DEUX-LACS. Pharmacie du Landeron 752 35 35 (le soir uniquement sur appel téléphonique). Permanence médicale: votre médecin habituel.

LE LOCLE. Pharmacie de service: de la Poste, jusqu'à 20h, (en dehors de ces heures, 931 10 17). Permanence médicale et dentaire: 117 ou hôpital 933 61 11.

NEUCHÂTEL. Pharmacie de service: Monruz, rue de Monruz, 8-20h, (en dehors de ces heures, la police renseigne au 722 22 22). Permanence médicale et dentaire: 722 22 22. Hôpitaux: Cadolles 722 91 11, Pourtalès 727 11 11, Providence 720 31 11.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ. Pharmacie de service: la police renseigne au 889 90 00. Permanence médicale et dentaire: votre médecin habituel ou hôpital de Landeyeux 853 34 44.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS. Hôpital et maternité: urgences, Couvet 863 25 25. Ambulance 117.

SUD DU LAC.

HAUT ET BAS-VULLY. Médecin de garde: 026 670 32 00. Ambulance: 026 670 25 25.

AVENCHES. Service du feu: 117 ou 026 675 12 21.

JURA BERNOIS-CORGÉ-MONT. Médecin: Dr Ennio Salomoni 489 17 66 ou Dr de Watteville 489 11 67.

COURTELARY. Médecin: Dr Bernacki-Dziewiecka, 944 11 42 ou Dr Ruchonnet, 944 10 10.

SAINT-IMIER. Pharmacie de service: renseignements au 111. Médecin de service: 079 240 55 45 (24h/24h). Urgence et ambulance: 942 23 60. Hôpital: 942 24 22.

SONCEBOZ. Médecin: Dr Ivano Salomoni, 489 24 24.

TRAMELAN. Pharmacie: Schneberger, 487 42 48 ou von der Weid, 487 40 30. Médecin: Dr Graden, 487 51 51, Dr Meyer, 487 40 28 ou Dr Geering, 487 45 45.

JURA - LES BREULEUX. Médecin: Dr Tettamanti 957 17 54.

LE NOIRMONT. Pharmacie: Saint-Hubert, 953 12 01. Médecin: Dr Bosson, 953 15 15.

SAIGNELÉGIÉ. Pharmacie: des Franches-Montagnes, 951 12 03. Médecin: Dr Rossel 951 12 84, Dr Meyrat, 951 22 33 ou Dr Anker 951 22 88. Ambulance: 951 22 44. Hôpital: 951 13 01.

VÉTÉRINAIRE DE GARDE: le téléphone de votre vétérinaire renseigne.

Toutes les autres informations pratiques, non ponctuelles, sont publiées au début de chaque mois (sur une page à conserver).

AUJOURD'HUI

LE BROUILLET. 15h45-16h15, bi-bliobus.

LA CHAUX-DE-FONDS. Beau-Site: 20h30, «Rêves» d'Eugeniusz Korin, par le TPR.

LE LOCLE. Casino: 14h, Lanterne magique, ciné-club pour enfants de 6 à 11 ans.

LE LOCLE. La Grange: 20h30, concert de Sarclo.

NEUCHÂTEL. Patinoires du Littoral: extérieur: 10h15-11h45/13h45-16h45.

NEUCHÂTEL. Cave Perdue: 14h30 et 16h30, «lectures spectacles plumes de lunes» histoires de Marcel Aymé et Blaise Cendrars.

NEUCHÂTEL. Université (Auditorium C 47): 20h15, «Un site proto-historique océanique: île d'Ouesant, à l'extrême ouest de l'Europe», par Jean-Paul Le Bihan, archéologue municipal (Quimper).

NEUCHÂTEL. Ancienne usine Su-chard (Amandiers 2): 20h30, «Antigone» de Sophocle, présenté par le Théâtre des Gens.

NEUCHÂTEL. Patinoires du Littoral: 20h30, Laura Pausini en concert.

NEUCHÂTEL. Théâtre: 20h30, «Le songe d'une nuit d'été» de William Shakespeare, par la Cie La Nuit et le Moment Théâtre.

CINÉMAS

NEUCHÂTEL

APOLLO 1, 2, 3 (710 10 33)

MARS ATTACKS! 18h-20h30. 12 ans. 3me semaine. De Tim Burton avec Jack Nicolson, Glenn Close et Annette Bening.

LES 101 DALMATIENS. 14h30. Pour tous. Avant-première exceptionnelle. Film «Walt Disney», réalisé par Stephen Herek, avec Glenn Close et Jeff Daniels.

LES RANDONNEURS. 15h-18h15-20h45. 12 ans. Première suisse. De Philippe Harel, avec Benoît Poelvoorde, Karin Viard et Géraldine Pailhas.

PORTRAIT D'UNE FEMME. 20h15. 12 ans. 2me semaine. De Jane Campion, avec Nicole Kidman, John Malkovich et Barbara Hershey.

TOUT LE MONDE DIT I LOVE YOU. (18h VO st. fr/all.). Pour tous. 5me semaine. Comédie de Woody Allen, avec Alan Alda, Woody Allen et Goldie Hawn.

SPACE JAM. 15h. Pour tous. 6me semaine. De Joe Pitka, avec Michael Jordan, Wayne Knight et Theresa Randle.

ARCADES (710 10 44)

JERRY MAGUIRE. 14h45-17h30-20h15. 12 ans. 2me semaine. De Cameron Crowe, avec Tom Cruise, Cuba Gooding et Renée Zellweger.

BIO (710 10 55)

LUCIE AUBRAC. 15-18h-20h30. 12 ans. 3me semaine. De Claude Berri, avec Carole Bouquet et Daniel Auteuil.

PALACE (710 10 66)

UN BEAU JOUR. 18h. Pour tous. 4me semaine. De Michael Hoffmann, avec Michelle Pfeiffer et George Clooney.

LARRY FLINT. 15h-20h15. 16 ans. 3me semaine. De Milos Forman, avec Woody Harrelson, Courtney Love et Edward Norton.

REX (710 10 77)

FESTIVAL DES FILMS DU SUD RABI (+ L'OEUF). 15h-20h30. De Gaston Kaboré (Burkina Faso).

MACADAM TRIBU. 18h. De José Laplaine (Zaïre).

STUDIO (710 10 88)

LE PATIENT ANGLAIS. 14h-17h15-20h30 (VO st. fr/all.). 12 ans. 2me semaine. De Anthony Minghella, avec Juliette Binoche, Kristin Scott Thomas et Ralph Fiennes.

LA CHAUX-DE-FONDS

ABC 8913 72 22)

FOR EVER MOZART. 20h30. 16 ans. De Jean-Luc Godard, avec Madeleine Assas, Béatrice Alaux, Ghalya Lacroix, Frédéric Pierrot.

CORSO (916 13 77)

SPACE JAM. 14h30. Pour tous. 6me semaine. De Joe Pitka, avec Michael Jordan, Wayne Knight et Theresa Randle.

LARRY FLYNT. 17h45. 16 ans. 3me semaine. De Milos Forman, avec Woody Harrelson, Courtney Love et Edward Norton.

MARS ATTACKS! 20h30. 12 ans. 2me semaine. De Tim Burton, avec Jack Nicolson, Glenn Close et Annette Bening.

EDEN (91313 79)

LES 101 DALMATIENS. 14h30. Pour tous. Avant-première exceptionnelle! Film «Walt Disney» réalisé par Stephen Herek, avec Glenn Close et Jeff Daniels.

LE PATIENT ANGLAIS. 17h15-20h30. 12 ans. Première suisse. D'Anthony Minghella, avec Juliette Binoche, Kristin Scott Thomas et Ralph Fiennes.

PLAZA (916 13 55)

JERRY MAGUIRE. 14h45-17h30-20h15. 12 ans. 2me semaine. De Cameron Crowe, avec Tom Cruise, Cuba Gooding et Renée Zellweger.

SCALA (916 13 66)

FESTIVAL DES FILMS DU SUD LE BALLON BLANC. 15h. De Ja-far Panahi (Iran).

UN PÉTALE. 18h. De Chang Sun-Woo (Corée du Sud).

FRIENDS. 20h30. D'Elaine Proctor (Afrique du Sud).

MAIS ENCORE...

BÉVILARD

PALACE (492 14 44)

DIDIER. Ve/sa/di 20h30 (di aussi 16h). De et avec Alain Chabat, Jean-Pierre Bacri et Josiane Balasko.

LES BREULEUX

LUX

UN AIR DE FAMILLE. Ve 20h30, sa relâche, di 20h. De Cédric Klapisch, avec Jean-Pierre Bacri, Agnès Jaoui.

COUVET

COLISÉE (863 16 66)

LES 101 DALMATIENS. 15h-17h30-20h30. Pour tous. Avant-première suisse. De Stephen Herek, avec Glenn Close, Jeff Daniels, Joan Plowright.

LA NEUVEVILLE

LE MUSÉE (751 27 50)

SPACE JAM. Ve/sa/di 20h30 (di aussi 15h). Pour tous. De Joe Pitka, avec Bugs Bunny, Michael Jordan, Danny De Vito.

LE NOIRMONT

CINÉLUCARNE (953 11 84)

Relâche.

SAINT-IMIER

Espace Noir (941 35 35)

UN AIR DE FAMILLE. Je 20h30, ve/sa 21h, di 17h30-20h30. De Cédric Klapisch, avec Jean-Pierre Bacri, Jean-Pierre Darroussin, Catherine Frot, Agnès Jaoui.

TRAMELAN

CINÉMATOGRAPHE (487 45 61)

LA LANTERNE MAGIQUE. Me 14h.

FEELING MINNESOTA. Me 20h, ve 20h30, sa 21h. 16 ans. De Steven Baigelmann.

DÉCOCHE LES ÉTOILES. Sa 18h, di 20h. 14 ans. De Nick Casavetes.

PINOCCHIO. Je 20h, di 17h. Pour tous. De Steve Barron.

Pour plus d'informations, voir notre page «Cinéma» publiée chaque vendredi.

EXPOSITIONS/ DIVERS

AVENCHES - Haras fédéral. lu-ve 8-11h30/14-16h30.

BOUDRY. Pavillon d'information N5, cour de l'ancien collège, ma 14h45-18h30.

LES CERLATEZ. Étude, information et protection des tourbières, me-di 13h30-17h30; visites guidées pour groupe sur demande.

LA CHAUX-DE-FONDS - Bois du Petit-Château. Tous les jours 6h30-17h. Vivarium: tous les jours 10-12h/14-18h; fermé mercredi matin.

COLOMBIER - Château. Musée militaire et des toiles peintes, mémorial de la Brigade frontière 2, ouverts du mercredi au vendredi, visite commentée à 15h, ainsi que le premier dimanche du mois. Visites commentées à 14h et 15h30 (entrée gratuite). Du 1er mars au 31 octobre.

LE LANDERON - Hôtel-de-Ville. Oeufs de Pâques. Jusqu'au 23 mars.

LE LOCLE - Moulins souterrains du Col-des-Roches. Jusqu'au 1er mai 1997, ouverts tous les jours sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes au 931 89 89.

MARIN - Papillorama et Nocturama. Tous les jours 10-17h.

NEUCHÂTEL - Bibliothèque publique et universitaire. «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau» me/sa 14-17h.

NEUCHÂTEL - Bio-Source. Rwanda: mémoire d'un génocide. Photos et textes tirés du livre de Michel Bühler. Ma-ve 7h30-18h30, sa 7h30-17h. Jusqu'au 29 mars.

NEUCHÂTEL - Club des chiffres et des lettres (Hôtel City). Chaque jeudi 16-18h. Renseignements Mme Hitschler, tél. 753 11 07.

NEUCHÂTEL - École-Club Mirogros. Atsuko Chandler, peinture à l'huile, dessin et aquarelle. Lu-je 8-20h30, ve 8-17h. Jusqu'au 12 juin.

NEUCHÂTEL - Maison du Prusien. René Guerdat, aquarelles, encres, peintures. Jusqu'au 30 mars.

NEUCHÂTEL - Passage sous-voix place Pury. Panneau peint par Nicolas Barth Nussbaumer. Jusqu'au 31 mai.

NEUCHÂTEL - Villa Lady/salle Aimé Montandon. Huiles, gravures encre de Chine. L'après-midi ma-ve 14-17h sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire à Neuchâtel.

LA NEUVEVILLE - Boîte à Coupe. Denis Morf présente sa nouvelle collection 1997 (poupée Barbies). Jusqu'à mi-avril.

LES PONTS-DE-MARTEL. Fromagerie. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.

SAINT-AUBIN. Pavillon d'information N5, rue de la Poste, me 14h45-18h30.

SAINT-SULPICE - Vapeur Val-de-Travers. Visites du dépôt sur demande, 861 36 78.

TRAMELAN. Centre interrégional de perfectionnement. «La nature en Suisse». Exposition des photographes de l'ASPN. Lu-ve 8-18h, sa/di 14-17h. Jusqu'au 21 mars.

TRAVERS - Mines d'asphalte de La Presta. Ouverture d'hiver. Groupes: visites toute l'année, toute la journée sur rendez-vous; individuels: dimanche à 14h et 16h; réservations au 863 30 10.

MUSÉES

AVENCHES - Musée de la naissance de l'aviation en Suisse. Ouvert du 1er mai au 31 octobre sa/di 14-16h.

AVENCHES - Musée romain. (Avril-septembre ma/di 10-12h/13-17h, octobre-mars ma-di 14-17h). Pour visite avec guide, s'adresser à l'Office du tourisme, 026 675 11 59.

BOUDRY - Musée de l'Areuse. Exposition temporaire «Fantômes et fantasmies». Ouvert sur demande.

BOUDRY - Musée de la vigne et du vin. Château. Exposition temporaire «Parures de flacons». Jusqu'au 4 mai. Ma-di 14-17h.

CERNIER - Musée des sapeurs-pompiers. Collection d'objets divers datant du 19me siècle à ce jour. Visites sur demande, 861 43 81.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée paysan et artisanal. Intérieur paysan-typique. Me/sa/di 14-17h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée d'histoire naturelle. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Ma-sa 14-17h; di 10-12h/14-17h.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée international d'horlogerie. «L'homme et le temps» histoire de la mesure du temps. Ma-di 10-12h/14-17h. Dimanche matin gratuit.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée des beaux-arts. Artistes d'Haïti. Collection temporaire jusqu'au 6 avril. Collections permanentes (artistes locaux: Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier - collections Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine - École de Paris, contemporains suisses). Ma-di 10-12h/14-17h. Dimanche matin gratuit.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée d'histoire et Médailleur. «FSG Ancienne. 1846-1996. 150 ans de gymnastique à La Chaux-de-Fonds». Exposition temporaire jusqu'au 13 avril. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Ma-ve 14-17h; sa 14-18h; di 10-12h/14-18h. Dimanche matin gratuit.

LE LOCLE - Musée des beaux-arts. «Sortir de sa réserve», peinture, dessin, gravure. Les collections en revue. Exposition jusqu'au 31 mars. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Ma-di 14-17h.

LE LOCLE - Musée d'horlogerie. Château des Monts. Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Jusqu'au 1er mai, ma-di 14-17h.

MÔTIERS - Musée régional. Fermeture hivernale. Réouverture le 3 mai.

MÔTIERS - Musée Jean-Jacques Rousseau. Ouvert toute l'année sur rendez-vous.

MURIAUX - Musée de l'automobile. Du 1er mars au 14 novembre: lu-sa 10-12h/13h30-18h, di 10-18h. Du 15 novembre au 28 février: sa 10-12h/13h30-18h; di 10-18h. Fermé en semaine.

NEUCHÂTEL - Musée d'art et d'histoire. Ma-di 10-17h, «De la peinture à la sculpture». Exposition jusqu'au 18 mai de Jean-Claude Reussner. Les collections du musée.

NEUCHÂTEL - Musée d'ethnographie. Ma-di 10-17h, collections permanentes.

NEUCHÂTEL - Musée d'histoire naturelle. Ma-di 10-17h. «Pfit Pfit», sculptures penumatiques de Yvan «Lozzi» Pestalozzi de la collection FESTO, jusqu'au 13 avril; «L'Air» jusqu'en août 1997 et les collections permanentes.

NEUCHÂTEL - Musée cantonal d'archéologie. Ma-di 14-17h. Collections permanentes.

LE NOIRMONT - Musée de l'uniforme. Auberge du Peu-Pé-quinot, tous les jours sauf mardi.

LA SAGNE - Musée régional. Maison communale. Chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. Premier dimanche du mois 13h30-17h.

SAINT-IMIER - Musée de minéraux (Passage Central 6). Visite sur demande, commentée et gratuite 941 16 02.

VALANGIN - Château. 10-12h/14-17h, sauf le vendredi après-midi et le lundi toute la journée. Exposition «Rêver un livre». Jusqu'au 4 mai au cellier.

Musées affiliés au passeport musées suisses.

ART/GALERIES

AUVERNIER - Galerie Numaga. Égypte ancienne et Louttre B. Ma-di 14h30-18h30. Expositions jusqu'au 27 avril.

AVENCHES - Galerie au Paon. Raymond Widmer, peinture. Je-di 14-18h. Jusqu'au 6 avril.

BÔLE - Galerie de l'Enclume. Sylvana Grandet, patchwork et Jean-Pierre Devaud, céramique. Tous les jours 15-18h30, y compris le dimanche. Fermé le mardi. Jusqu'au 6 avril.

LA CHAUX-DE-FONDS - Galerie des Arbres. Jean Bouille, huiles-pastels. tous les jours 14-17h. Jusqu'au 27 avril.

LA CHAUX-DE-FONDS - Galerie Art-Cité. Alain Jaquet, technique mixte sur papier. Lu-ve 14-18h30, sa 10-12h30. Jusqu'au 22 mars.

LA CHAUX-DE-FONDS - Galerie du Manoir. John-Franklin Koenig, peintre américain. Ma-ve 15-19h, sa 10-17h. Jusqu'au 12 avril.

LA CHAUX-DE-FONDS - Galerie Mondo Art. Lucien G. Ma/me/ve 14-18h, je 14-19h, sa 14-17h. Jusqu'au 15 avril.

LA CHAUX-DE-FONDS - Sonia Wirth-Genzoni. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier.

LA CHAUX-DE-FONDS - Villa Turque. Charles Belle. Visites sur rendez-vous 912 31 47. Exposition jusqu'au 20 mars.

CORTAILLOD - Galerie Jonas. Luc Jéquier, aquarelles et gouaches. Me-sa 14h30-18h30, di 14h30-17h. Jusqu'au 23 mars.

HAUTERIVE - Galerie 2016. «Maisons insolites», peintures récentes de Bogaert. Me-di 15-19h. Jusqu'au 23 mars.

MÔTIERS - Galerie du Château. Borlat, huiles sur toile. Ma-di 10-20h. Jusqu'au 27 avril.

NEUCHÂTEL - Galerie Arcane. Chantal Moret (artiste vaudoise), peinture. Me-ve 14h15-18h, sa 14-17h. Jusqu'au 22 mars.

NEUCHÂTEL - Galerie Devaud. Expo permanente Devaud, céramique, ve/sa 15-18h.

NEUCHÂTEL - Galerie Diteheim. «Images captives», oeuvres sur papier de Zaline. Ma-ve 14-18h30, sa 10-12h/14-17h, di 15-18h. Jusqu'au 6 avril.

NEUCHÂTEL - Galerie de l'Orangerie. Klaus Schranner, aquarelles. Ma-ve 14h30-18h30, sa/di 14h30-18h. Jusqu'au 27 mars.

NEUCHÂTEL - Galerie DuPeyrou. Exposition collective, aquarelles-huiles-sculptures. Me-sa 14h3

J'ai encore plusieurs choses à vous dire; mais elles sont maintenant au-dessus de votre portée.

Monique et Roland Delacombaz-Schmidt, Olivier et Sarah, à Lausanne
René et Jacqueline Schmidt-Stritt et leurs enfants Aline, Clémence et Christian

Madame Gertrude Senn-Kindler, à Berne et famille
Madame Maria Kindler-Ganz, à Binningen et famille
Monsieur et Madame Walter Siegenthaler, à Nidau et famille
Monsieur et Madame André Schmidt-Balz
Madame et Monsieur Charles Bösch-Schmidt

Les descendants de feus Pascal et Suzanne Marcanti-Schmidt
ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Alice SCHMIDT née KINDLER

leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, marraine, tante, parente et amie qui s'est endormie paisiblement lundi, à l'âge de 84 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 18 mars 1997.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 21 mars, à 10 heures.

Notre maman repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 8, rue des Olives.

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser au Home médicalisé La Sombaille, ccp 23-826-0.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

*Ici-bas je vous ai aimés
Là-haut je vous attends*

Les enfants
Petits-enfants et
Arrière-petits-enfants

ont la tristesse de vous annoncer le décès de

Madame Madeleine GERTSCH-RENFER

née à Corgémont le 6 février 1915 et décédée le 16 mars 1997 à La Roseraie à Saint-Imier.

Le Culte aura lieu le 19 mars à Saint-Imier.

Domicile de la famille Bauer: 210 les Bossonets, 1474 Châblés/FR

132-4563

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE SADAMEL

ont le profond chagrin de vous faire part du décès de leur estimé collaborateur et ami depuis 38 ans

Serge BROSSARDT

dont ils garderont le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.

132-4499

WINTERTHUR ASSURANCES, AGENCE PRINCIPALE LE LOCLE, BERNARD CORTI

**fermée jeudi 20 mars toute
la journée pour cause de deuil**

132-4510

La famille de

Madame Germaine FEUZ

reconnaissante par tant de témoignages de sympathie et d'affection, remercie sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont pris part à son deuil.

LES MONTS, mars 97

132-4497

IN MEMORIAM

Devant la mort, sombre de mystère.
En vain nous nous demandons «Pourquoi».
Une voix en nous dit: Espère et,
du Revoir, conserve la foi.

PATRICE
1987 - 1997

Ta famille.

6-152594

**Réception
des avis mortuaires:
jusqu'à 20 heures**

Décès Gaston Sinzing s'est éteint

Gaston Sinzing vient de disparaître. La gentillesse, la gaieté et les compétences professionnelles de cet enseignant étaient reconnues de tous ses élèves, collègues et amis. Sa disparition laissera un vide impossible à combler.

Son sens du contact humain, sa disponibilité et l'amour qu'il portait à sa profession étaient reconnus et ap-

préciés de tous. Personnage dévoué, il a très activement œuvré dans les milieux de la formation professionnelle de Suisse romande.

Gaston Sinzing enseigna la pratique aux apprentis maçons et constructeurs de routes durant plus de vingt ans au centre de formation professionnelle de Colombier. Cet excellent maître de pra-

tique laissera derrière lui le souvenir d'un homme à l'esprit vif. Son enthousiasme de bâtisseur ne fera pas seulement défaut à tous les élèves qui n'ont pas eu la chance de le côtoyer. Les entrepreneurs neuchâtelois et ses collègues garderont en mémoire le souvenir d'un homme chaleureux et d'un maître exemplaire. /réd.

NÉCROLOGIES

Saignelégier Jeannette Jeannotat

C'est après quelques jours seulement de maladie qu'est décédée Jeannette Jeannotat-Allemand, à l'âge de 78 ans. Née à Bassecourt, la défunte avait épousé Robert Jeannotat, boulanger à Saignelégier, en 1945. Le couple, qui a élevé quatre garçons, a exploité le commerce familial jusqu'en 1979, année où leur bâtiment a été démoli pour faire place à celui abritant actuellement l'Office jurassien des assurances sociales. Leur retraite, M. et Mme Jeannotat sont allés la passer à Saint-Aubin. La fin de la vie de Mme Jeannotat a été mar-

quée par des périodes de maladie, par le décès de son fils Pierrot en 1989, mais aussi par des moments de grande joie passés avec ses quatre petits-enfants lors de rencontres familiales à l'occasion desquelles elle faisait valoir ses talents de cuisinière. Les nombreux clients qui ont fréquenté la boulangerie de Mme Jeannotat durant 35 ans n'oublieront jamais la chaleur de son accueil et son extrême gentillesse.

AUY

Les Breuleux Violette Claude

C'est à l'hôpital de Saignelégier que s'est éteinte Violette Claude-Bonnemain,

dans sa 84e année. Née aux Breuleux, la défunte a passé une partie de son enfance au Landeron où son père avait trouvé de l'embauche, avant de revenir dans son village natal pour terminer sa scolarité. C'est en 1937 que Violette Bonnemain a épousé Maurice Claude, horloger. Le couple a eu trois filles dont la cadette est décédée en bas âge. Mme Claude était veuve depuis 1971. Ouvrière habile et consciencieuse, elle a travaillé dans diverses entreprises horlogères du village. D'un caractère gai et agréable, Violette Claude appréciait les rencontres avec ses amis avec lesquels elle avait l'occasion de s'exprimer en patois.

AUY

LES BREULEUX



*Sur le seuil de sa maison,
le Seigneur t'attend et les bras de Dieu
s'ouvriront pour toi.
Au revoir cher grand-papa.*

Son petit-fils chéri:

Sandro;

Son épouse:

Jacqueline Filippini-Simonin, Les Breuleux;

Ses enfants:

Sylvio Filippini et son amie Maria Pires, Les Breuleux;

Claudia et Eric Prongué-Filippini, Courtételle;

Marino Filippini, Les Breuleux;

Sa sœur:

Gisèle et Pierre Jelmi-Filippini, leurs enfants et petits-enfants, Bassecourt;

Ses beaux-frères et belles-sœurs:

Jean-Pierre Regamey-Filippini, ses enfants et petits-enfants, Yverdon;

Willy et Doris Simonin-Gerber et leurs enfants, Le Noirmont,

ainsi que les familles parentes et ses nombreux amis, ont l'extrême douleur de vous faire part du décès de

Mario FILIPPINI

qui les a quittés à l'âge de 57 ans, des suites d'une cruelle maladie, supportée avec un grand courage et une intense volonté.

LES BREULEUX, le 17 mars 1997.

La célébration eucharistique, suivie de l'enterrement, aura lieu en l'église des Breuleux, le jeudi 20 mars à 14 heures.

Mario repose à la chapelle mortuaire des Breuleux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Madame Blanche ALLEMANN-JEANNET

vous remercie de l'avoir si chaleureusement entourée par votre présence, votre message, votre envoi de fleurs ou votre don.

LE LOCLE, mars 1997

132-4427

La famille de

Madame Nelly ERBETTA

tient à vous dire de tout cœur combien votre témoignage d'affection et de sympathie lui a été bienfaisant en ces jours d'épreuve. Elle vous exprime sa très profonde reconnaissance.

VILLERET, mars 1997

Aujourd'hui L'hiver revient au grand galop

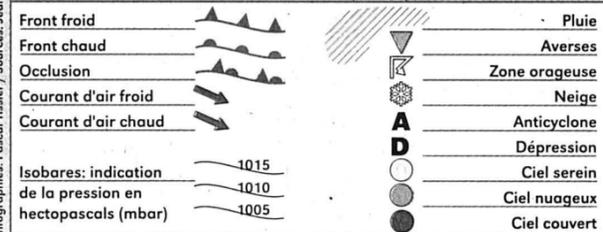
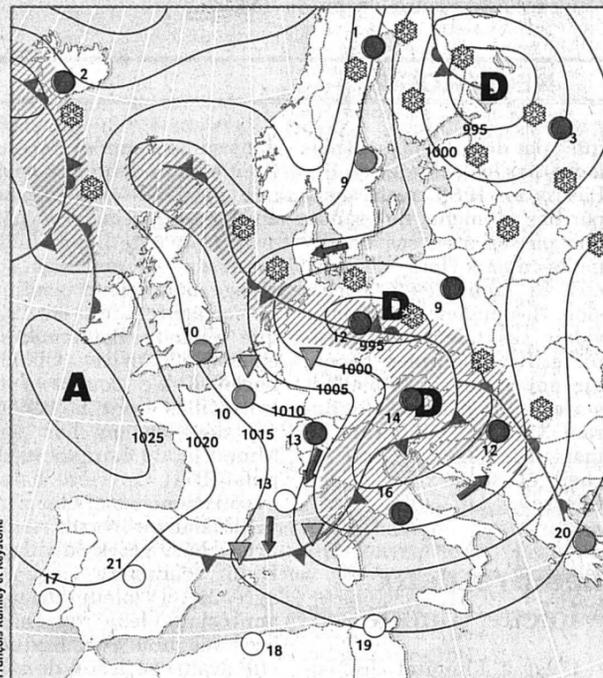
Situation générale: une tempétueuse dépression se déplace de l'Allemagne vers la mer Noire. A l'arrière du front polaire qui a traversé le Jura la nuit dernière, des masses d'air humide de plus en plus froides, d'origine scandinave, s'engouffrent en direction de notre région.

Prévisions pour la journée: les vents d'ouest à nord-ouest soufflent avec force à tous les niveaux. Ils entraînent et chahutent de lourds nuages qui libèrent sans vergogne tout leur contenu. La limite de la neige est en baisse constante, de 1200 mètres au chant du coq à 600 mètres en soirée. Le mercure est en chute libre et ne dépasse pas 9 degrés à Neuchâtel et 4 à La Chaux-de-Fonds.

Demain: l'entrée astronomique dans le printemps s'effectue sans tambour ni trompette. Le ciel est très nuageux et il y a des giboulées jusqu'en plaine.

Vendredi et samedi: les précipitations se calment. Froid et un peu de bise.

Jean-François Rumley



Fête à souhaiter

Joseph

Températures

Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 9°
- Boudry: 9°
- Cernier: 6°
- Fleurier: 6°
- La Chaux-de-Fonds: 4°
- Le Locle: 4°
- La Vue-des-Alpes: 2°
- Saignelégier: 4°
- St-Imier: 6°

Hier à 14 heures

En Suisse...

- Bâle: beau, 18°
- Berne: beau, 15°
- Genève: beau, 17°
- Locarno: beau, 18°
- Sion: beau, 17°
- Zurich: peu nuageux, 15°

...en Europe...

- Athènes: nuageux, 14°
- Berlin: peu nuageux, 4°
- Istanbul: averses neige, 3°
- Lisbonne: beau, 23°
- Londres: très nuageux, 12°
- Moscou: neige, -5°
- Palma: beau, 19°
- Paris: très nuageux, 10°
- Rome: beau, 16°

...et dans le monde

- Bangkok: beau, 34°
- Le Caire: beau, 19°
- Jérusalem: nuageux, 9°
- Johannesburg: nuageux, 22°
- Miami: nuageux, 27°
- New Delhi: nuageux, 27°
- New York: nuageux, 8°
- Pékin: nuageux, 12°
- Rio de Janeiro: nuageux, 27°
- San Francisco: beau, 18°
- Sydney: beau, 26°
- Tokyo: beau, 13°

Soleil

Lever: 6h38
Coucher: 18h43

Lune (croissante)

Lever: 14h14
Coucher: 4h05
Niveau des eaux
Lac de Neuchâtel: 429,26 m
Température: 10°
Lac des Brenets: 750,27 m

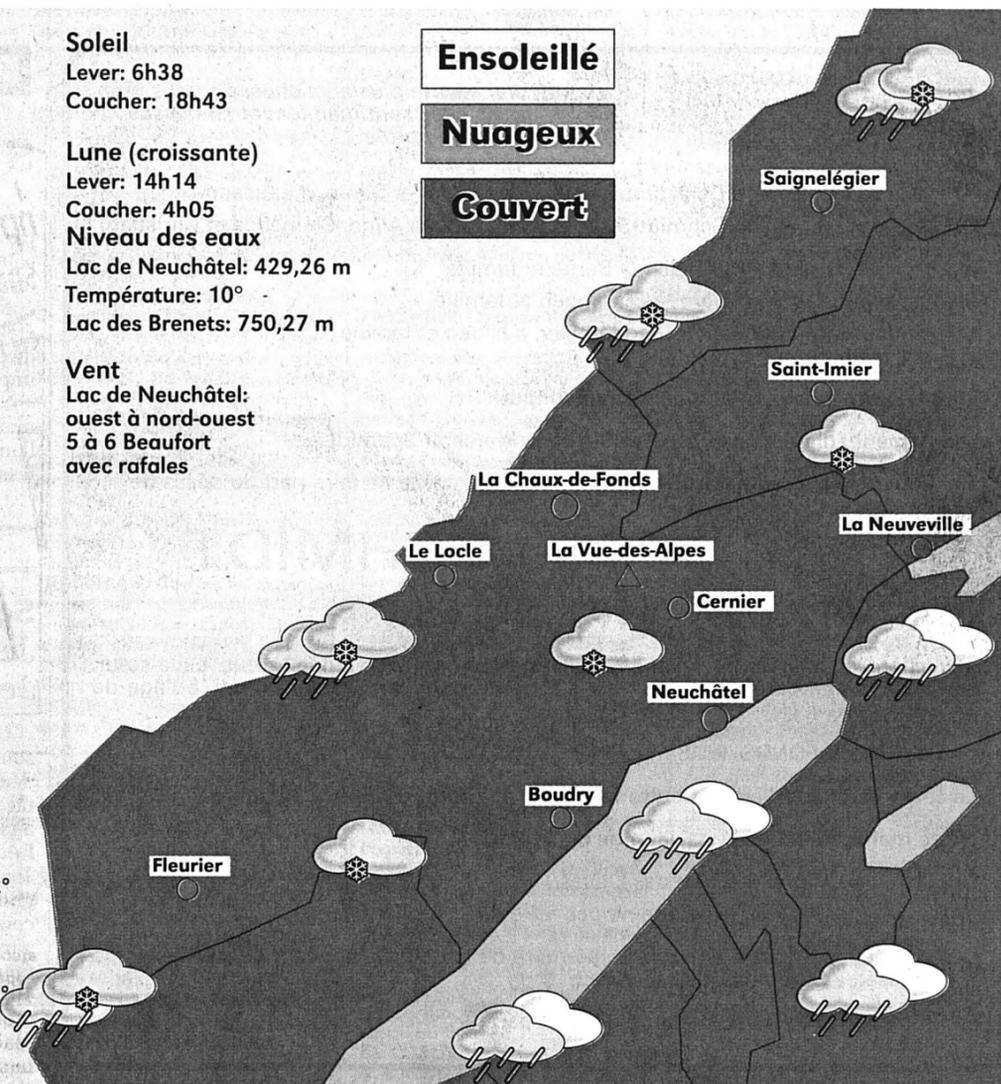
Vent

Lac de Neuchâtel:
ouest à nord-ouest
5 à 6 Beaufort
avec rafales

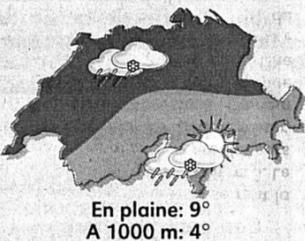
Ensoleillé

Nuageux

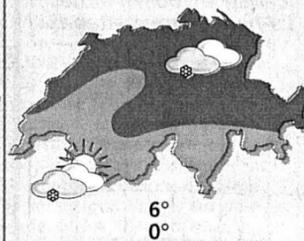
Gouvert



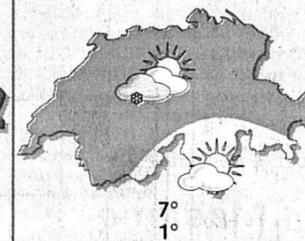
Aujourd'hui



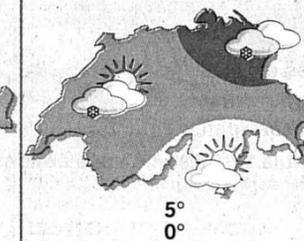
Jeudi



Vendredi



Samedi



Cuisine La recette du jour

Entrée: Avocats.
Plat principal: ÉPAULE D'AGNEAU FARCIE À LA CRÈME D'AIL.

Dessert: Oranges.
Ingrédients pour 4 personnes: 1 épaule d'agneau désossée, 5 têtes d'ail, 30g de beurre, 150g d'épinards, 1c. à soupe de crème fraîche, sel, poivre.

Préparation: laver les épinards, les essorer, les hacher finement ainsi que trois gousses d'ail. Préchauffer le four th.8.

Étaler l'épaule d'agneau sur une planche, la saler et la poivrer avant d'y répartir le hachis d'épinards et d'ail. La rouler et la ficeler comme un rôti, arroser d'1c. à soupe d'huile d'olive. La mettre au four 40mn.

Peler toutes les gousses d'ail, les mettre dans une cocotte avec le beurre, 10cl d'eau chaude, le sel et le poivre. Les laisser étuver 20mn à feu doux. Les passer au mixer pour les réduire en purée fine avant d'y ajouter la crème fraîche. Rectifier l'assaisonnement et servir avec l'épaule découpée en tranches accompagnées d'une salade de cresson ou de mâche.

MOTS CROISÉS No 93

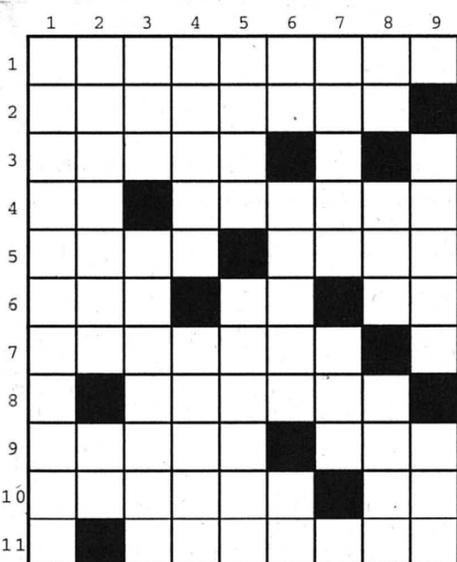
Horizontalement : 1. Pas étonnant si elles serrent la pince... 2. Rien de tel pour faire une grande rivière. 3. Le grand livre de la planète. 4. Démonstratif - Producteurs d'ombre. 5. Mit en état de faire feu - On peut le rester, malgré l'âge. 6. Grande voile - Note - Pronom personnel. 7. Calme et détendue. 8. On lui demande toujours de se lever. 9. Piège à excès de vitesse - Une affaire de choix. 10. Groupe à l'écart des autres - Matière première pour joaillier. 11. Tenue loin du monde.

Verticalement : 1. La spécialité de certains ronds-de-cuir. 2. Muse de la musique - Forme d'avoire. 3. Cours d'eau de taille - Tour d'observation. 4. Posture de yoga - Coque de fruit. 5. Venu de quelque part - Juste, juste! 6. Article - Arrivé - Pages d'atlas. 7. La première culotte, si on peut dire... - Sur la rose des vents. 8. Possédé - Graine à fourrager - Un qui touche au cœur. 9. Plante décorative - Mauvaise humeur.

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 92

Horizontalement : 1. Sépulture. 2. En - Nias. 3. Proies - Le. 4. Torve - Pin. 5. Eu - Prêt. 6. Nécrose. 7. As - Aspe. 8. Revenu - Ol. 9. Il - Miel. 10. Oral - Ente. 11. Reys - Es. **Verticalement** : 1. Septentrion. 2. Enroué. 3. Or - Caviar. 4. Universelle. 5. Liée. 6. Tas - Psaumes. 7. Us - Prés - In. 8. Lie - Poète. 9. Eventuelles. ROC 966



Insolite Mari castré en Thaïlande

La police thaïlandaise était à la recherche mardi d'une femme jalouse accusée d'avoir coupé le pénis de son mari et de l'avoir lâché dans les airs, suspendu à des ballons de baudruche. La victime est un chauffeur de taxi de 47 ans, Prayoon Ekklang, résidant à Nakorn Ratchasima. Il a été hospitalisé dans la nuit de samedi après avoir tenté en vain d'attraper sa femme qui s'enfuyait avec l'objet du délit, selon la police.

Le malheureux s'était endormi profondément, son épouse lui ayant administré deux somnifères en lui faisant croire qu'il s'agissait de médicaments anti-allergiques. Réveillé par une violente douleur au bas-ventre, il a trouvé sa femme à son chevet, un couteau ensanglanté dans une main et son pénis dans l'autre. Selon la presse locale, la coupable a attaché l'organe à un groupe de ballons lâchés dans les airs.

Mme Prayoon, 40 ans, qui avait forcé sur la boisson selon les enquêteurs, reprochait à son mari d'entretenir une maîtresse. Son geste n'est pas rare en Thaïlande, où les docteurs ont développé des techniques de pointe en matière de greffe de pénis sectionnés. /ap

